L'[illegible]BERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 5[illegible] 6 ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 6 MAI 1965 PRIX 10c



Cette photo d'un groupe d'actionnaires de Radio-St-Boniface Limitée a été prise lors de l'assemblée annuelle, le jeudi après-midi 29 avril, au collège de St-Boniface: de gauche à droite, première rangée, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang, MM. Paul-D. Trudeau, d'Isle-de-Chênes, Louis Marcoux, de Lorette, Louis Laurencelle, de La Broquerie, Joseph Deroche, de Notre-Dame-de-Lourdes, Roland Trudeau, de St-Boniface, Pierre Baril, de St-Jean-Baptiste, Siméon Marion, de St-Jean-Baptiste, Marius Benoist, de St-Boniface, Roland Couture, de St-Boniface, et M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé de St-Claude; deuxième rangée, MM. Hervé Sala, de St-Boniface, Louis-David Nolette, de Ste-Agathe, Maurice Prud'homme, de St-Boniface, François LeGal, de St-Adolphe, Joseph Tétrault, de La Broquerie, Jean Dheilly, de Haywood, Bernard Aubry, de St-Boniface, Paul Bergeron, de St-Boniface, Wilfrid Decosse, de Somerset, et Rémi Lafrenière, de St-Boniface.

(Photo Napoleon)

Les commissaires de Saskatoon boudent l'aggiornamento scolaire

(Spécial à La Liberté et le Patriote)

La grève scolaire de Saskatoon est survenue un peu comme une explosion. De fait, elle surgit en surprise, fut de courte durée, provoqua de nombreux échos au loin, et sur les lieux mêmes, elle laisse aux intéressés le souci de reconstruire.

Résultat d'une fermentation prolongée, couverte par la torpeur du public, cette grève, tout en laissant des débris causés par l'indifférence, soulève enfin l'espoir qu'on reconstruira à neuf une partie vieillotte de l'édifice social.

Lancée le mercredi 14 avril, elle a officiellement pris fin le dimanche 25 avril. Ce jour-là, l'assemblée des parents en grève accepta la recommandation des cinq dirigeants de renvoyer leurs enfants à l'école à la suite de la promesse spontanée et formelle du gouvernement d'étudier à fond le problème soulevé par la grève. Durant cette période, les enfants n'ont manqué que deux jours de classe, vu les vacances scolaires de dix jours à l'occasion de Pâques. Le retour à l'école des "French" se fit sans aucune friction et sans dommage apparent aux enfants. L'un des jeunes grévistes revint à nouveau à la maison avec un cent pour cent en épellation anglaise.

A cette même assemblée tenue le 25 avril, les parents donnèrent un mandat d'un an au groupe de dirigeants pour trouver un moyen d'organiser de l'enseignement français.

M. l'abbé Jean Papen, président de l'A.F.C.I.S. et membre de l'exécutif de l'A.C.F.C., expliqua le rôle délicat de l'A.C.F.C. et le sens du communiqué émis à la suite de la réunion avec le gouvernement.

Rencontre avec la commission scolaire

Le mardi 27 avril, il y eut réunion de quatre dirigeants des parents avec la commission scolaire, laquelle devançait ainsi de deux semaines son offre de rencontre. Celle-ci ne dura qu'environ une demi-heure et ne donna aucun résultat. D'une part, la commission scolaire demanda au groupe de spécifier à nouveau ses désirs sous forme de mémoire, de même que le nombre de parents et d'enfants qu'il représentait, et d'autre part, les représentants des parents demandèrent que la commission stipule de nouveau explicitement sa politique envers les Canadiens français, vu que leurs demandes spécifiques n'avaient obtenu que des réponses insatisfaisantes dans le passé, et que, depuis, une grève avait eu lieu et une commission gouvernementale était en voie de formation.

Des membres de la commission scolaire soulignèrent qu'ils se préoccupèrent, de fait, des Canadiens français en contribuant une somme de $600.00 à l'organisation de cours spéciaux de français en dehors des heures de classe. Les parents demandeurs reprirent que ce n'étaient là que des parcelles quand ils avaient demandé l'enseignement d'au moins une heure par jour durant l'horaire régulier, tel que permis par la loi.

M. Ernest Bourgault précisa que "pour les Canadiens français, la langue maternelle n'est pas considérée comme une simple activité extra-curriculaire comme le ping-pong, mais qu'elle fait partie des '3R' ou des trois bases de toute l'instruction".

Au bout d'une demi-heure de discussion qui semblait futile et une simple répétition des rencontres passées, le groupe de porte-parole canadiens-français, composé de MM. Bourgault, Champagne, Soucy et de Mme McMurray, prit la porte malgré la demande irritante du président de l'assemblée et de la commission scolaire, M. W. A. Reid, de rester sur place pour entendre l'opposition d'un groupe d'antagonistes qui avaient rempli la salle tôt dans la soirée. Ceux-ci, après avoir mal retenu leur sarcasme durant l'exposé des Canadiens français, déclarèrent leur opposition à un traitement de faveur pour un groupe ethnique particulier; puis leur porte-parole lut une pétition de propriétaires protestant "l'introduction de l'usage obligatoire du français comme langue d'enseignement dans notre école", chose que personne n'a jamais demandée.

★ ★ ★

"Fonds 203"

M. l'abbé R. Ducharme, Gravelbourg	$20.00
Un ancien de l'Ouest, Sherbrooke	5.00
M. Henri Bergeron, Montréal	20.00
M. Henri Poulin, Zenon Park	10.00
M. l'abbé A. Poilièvre, St-Denis	10.00
M. Lucien Fafard, Saskatoon	5.00
M. J.-E.-G. Chabot, Laflèche	20.00
Mme Marie Chabot, Zenon Park	5.00
M. l'abbé L. Bouvier, St-Vital, Man.	5.00
Paroisse St-Emile, St-Vital, Man.	20.00
Le R. P. G. Labossière, O.M.I., Winnipeg	10.00
M. l'abbé A. Marchildon North Battleford	2.00

Fonds 203, A.C.F.C., 1902, Brodaway, Saskatoon, Sask.

★ ★ ★

Les relations entre le groupe canadien-français et la commission scolaire sont donc dans une certaine impasse. Celle-ci proteste de sa bonne foi, soulignant ses efforts passés, même s'ils sont minimes. Elle requiert que les Canadiens français concernés soumettent des demandes spécifiques, avec relevé des groupes d'âge de la population française, du nombre d'enfants, des signes manifestes du désir de français, justification des dépenses spéciales qui seraient encourues, etc.

De leur côté, les parents protestataires soulignent que des demandes semblables, faites dans le passé, n'ont rencontré que des refus, tantôt basés sur la loi, tantôt sur l'arbitraire. Tout l'ensemble indique un désintéressement général du problème, une ignorance du statut public des Canadiens français; on enseigne une forme de français non permis par la loi, comme la conversation française, parce que cela fait l'affaire de la majorité, mais on refuse ce qui est permis par la loi, soit l'enseignement d'une heure de français aux Canadiens français, chose laissée à la discrétion de la commission scolaire. Quant au catéchisme, on va jusqu'à Regina consulter des aviseurs légaux du département de l'Instruction publique, alors qu'il est enseigné en français à de nombreux endroits, malgré la lettre de la loi.

Quant à l'étude détaillée d'une population, de ses besoins scolaires, de sa répartition, de ses désirs, le groupe canadien-français soutient que cela relève des autorités scolaires. Il suffirait à un groupe d'intéressés de souligner un problème par un exemple initial, par un certain nombre de démarches, et qu'une fois démontré qu'un tel problème a de l'importance tant aux niveaux social et culturel qu'au nombre d'intéressés directement, c'est aux autorités à étudier à fond le problème, à faire des enquêtes, etc., et à offrir des solutions.

Exemple du gouvernement provincial

A cet égard, les autorités provinciales ont réagi d'une façon exemplaire. Le problème de Saskatoon ne leur fut révélé que par la grève, surprise pour eux. Malgré l'ennui d'apprendre l'existence d'un problème de cette façon déplaisante, le ministère d'Education s'en est préoccupé avec promptitude et sympathie. Passant par-dessus les formalités habituelles, le ministre de l'Education, l'hon. George Trap, accepta de recevoir les représentants de Saskatoon et d'écouter leurs griefs. Puis il prit l'initiative d'inviter les organismes provinciaux des Canadiens français, l'A.C.F.C., l'A.F.C.I.S., à étudier le problème avec le ministère. C'est à la suite d'une de ces réunions, à laquelle assistait le premier ministre Thatcher, qu'une commission d'enquête fut établie.

Les gestes répétés en faveur du français accomplis par le gouvernement de Regina au cours des derniers mois, et cela malgré une opposition plus sourde qu'autrefois mais encore assez répandue, laissent présager une heureuse issue qui affecterait non seulement les Canadiens français de Saskatoon, mais de toute la province.

Des développements en cours dans le domaine universitaire provincial donneraient au français un statut et un rayonnement de premier plan, selon une formule qui serait nouvelle au pays.

Si la grève de Saskatoon a dévoilé à nouveau la situation pénible de la minorité française en Saskatchewan, elle révèle, d'autre part, un grand espoir dans le gouvernement provincial, qui non seulement suit le vent nouveau au plan canadien, mais pose des gestes pratiques et témoigne d'un esprit sympathique envers ses citoyens de langue française. Il montre en ce domaine un "leadership" louable si on le compare à la commission scolaire séparée de Saskatoon, dont l'attitude est peut-être symbolique de la mentalité de la population en général: pas de malice en soi, mais indifférence et ennui envers ce qui vient déranger la belle allure d'une province prospère, satisfaite et presque intégrée au plan linguistique.

La grève de Saskatoon est donc redevenue le problème canadien-français de Saskatoon, mais cette fois pour s'en préoccuper un gouvernement dynamique a remplacé une commission scolaire passive.

★ ★ ★

NOTES DE LA SEMAINE

Services partagés

L'Assemblée législative manitobaine a approuvé par 38 sur 50, lundi après-midi, le rapport du comité spécial des services partagés. On comptait 12 voix négatives et six absences. Deux de ceux qui ont voté contre le rapport s'étaient engagés à voter en faveur de la législation qui pourrait en résulter. En effet, il reste un pas important à faire, à savoir la présentation des propositions du rapport sous forme de loi. La nature de l'appui qui a été accordé au rapport du comité semble indiquer que le gouvernement pourrait procéder immédiatement dans ce sens.

Textes à lire

Nous avons étalé trois textes en page éditoriale, deux messages du pape et une lettre ouverte de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. La lettre occupe la position qui est réservée habituellement à l'éditorial du journal, et ceci signifie l'identité des vues des deux oeuvres.

Nous donnons le texte anglais de cette lettre, qui est, en quelque sorte, le texte officiel, mais surtout afin que nos lecteurs puissent le découper pour le profit de leurs amis.

Les deux messages du pape, l'un pour la fête de Pâques et l'autre au début du mois de mai, méritent l'attention du lecteur. On trouvera dans le deuxième une description à grands traits des problèmes du jour et dans le premier un acte d'espoir dont tous peuvent tirer profit.

Et Saskatoon

Les parents de Saskatoon ne figurent plus dans les manchettes, mais leur problème n'est pas réglé. Le Star-Phoenix, quotidien de la place, a enfin brisé son silence éditorial le 27 avril pour leur servir une leçon de prudence et pour vanter les progrès dans l'enseignement du français dans la province. Le journal ne semble pas vouloir saisir la distinction essentielle entre l'enseignement d'une langue, pour fins de culture, et l'enseignement d'une langue "maternelle", celle des élèves. Nous n'oublierons pas ces parents, car la question qu'ils ont posée demeure valide.

"Dialogues"

Nos collaborateurs ont produit une autre page de "Dialogues" avec commentaires piquants sur l'enquête et les articles des deux pages précédentes. Genre quelque peu provocateur, peut-être, mais il en faut pour empêcher le sommeil intellectuel.

La Sainte Ecriture en 1,232 langues

(CCC) — Seize langues nouvelles se sont ajoutées en 1964 à la liste de celles dans lesquelles au moins un livre complet de la Sainte Ecriture a été traduit. Dix d'entre elles sont parlées par les tribus indiennes d'Amérique latine; quatre autres sont africaines et deux asiatiques.

L'année 1964 a vu également quatre premières de la traduction complète de la Bible: Meru (Kenya), Nkore-Kiga (Ouganda), Tiv (Nigéria) et Naga-Ao (Province de l'Assam, Inde).

La Bible complète existe aujourd'hui en 235 langues; le Nouveau Testament en 290 et un Evangile ou un autre livre complet de la Sainte Ecriture dans 707 autres langues. Au total, 1,232 langues.

Un comité étudiera l'opportunité de la vente du poste CKSB à la Société Radio-Canada

Quelques 75 délégués des 7 districts manitobains ont participé à la 21e assemblée annuelle de Radio St-Boniface Limitée, le jeudi après-midi 29 avril, dans la salle académique du collège de St-Boniface, sous la présidence de M. Roland Trudeau. Cette participation se fit particulièrement active cette année et donna lieu à un riche dialogue, à d'intéressants échanges d'opinion, à un réalisme qui n'excluait pas l'enthousiasme, et même, deux représentants de la jeunesse ne se gênèrent pas pour exprimer clairement leurs exigences et leur satisfaction.

La réunion commença vers 2 h., immédiatement après l'inscription des délégués. M. Roland Trudeau, président, après avoir souhaité à tous et chacun la plus cordiale bienvenue, souligna qu'en ce 20e anniversaire du poste CKSB (le 1er conseil d'administration était officiellement élu le 17 janvier 1945) il convient de reconnaître les nombreux services rendus par le président-fondateur, le docteur Henri Guyot. Il suggère donc qu'on le proclame officiellement, en reconnaissance de ses nombreux services rendus à la radio franco-manitobaine, membre honoraire à vie du conseil d'administration.

Puis il remercia les administrateurs qui prirent une part active aux réunions régulières ou spéciales, au cours de l'année écoulée, pour étudier tant de questions: échelle des salaires et conditions de travail des employés du poste, révision des différents contrats d'assurance pour protéger la compagnie le plus adéquatement possible, accomplissement du projet d'agrandissement, à l'exception du sous-sol, car la direction a jugé à propos de trouver d'abord un locataire avant de débourser d'autre argent.

Commission Laurendeau-Dunton

Au rapport financier, dit-il, on constate qu'on a payé $3,000 sur l'hypothèque obtenue de la Centrale des Caisses Populaires. En juin dernier CKSB soumettait un mémoire à la commission Laurendeau-Dunton où, après avoir donné l'historique, les buts et réalisations, le rayonnement et la pénétration du poste, et expliqué son affiliation au réseau français de Radio-Canada, on concluait ainsi:

"Nous qui avons souffert pendant des années de la privation de radio et de télévision en notre langue, nous savons ce que cette privation signifie pour une minorité et nous sommes en mesure d'en évaluer les conséquences. Ceux qui ont étudié la question ont constaté que l'établissement de CKSB a grandement contribué à maintenir, à faire apprécier et rayonner le français dans notre province. C'est pourquoi nous croyons qu'il est de notre devoir de parler au nom de nos frères moins favorisés. C'est en considérant les avantages que nous a valus la radio française, que nous recommandons fortement d'étendre jusqu'au Pacifique la chaîne de Radio-Canada.

"Nous croyons fermement que Radio-Canada aurait tout avantage à réaliser plus d'émissions régionales et locales, en particulier des émissions agricoles. Les différences de saison, de cultures,, etc., font que les émissions réalisées dans d'autres parties du pays ne sont pas toujours adaptées à l'Ouest. Il serait souhaitable qu'il y ait des nouvelles, des chroniques sportives, des commentaires agricoles préparés dans l'Ouest pour les provinces de l'Ouest.

"Ceci permettrait également de développer et d'encourager nos talents canadiens et comblerait certaines lacunes dans le domaine de la nouvelle régionale et locale. Il serait bon aussi de recommander à Radio-Canada d'organiser des cours de français et des cours d'anglais à la radio et à la télévision. Si nous voulions que le Canada tout entier soit billingue, il faut que non seulement les deux langues soient enseignées à l'école, mais que cet enseignement soit diffusé et amplifié par les moyens modernes de communication que nous connaissons.

"Il est inadmissible que plusieurs secteurs de la population francophone soient privés d'émissions de télévision en leur langue. En attendant que la chaîne de télévision française de Radio Canada atteigne l'importance de la chaîne anglaise, il faudrait au moins que des postes-relais, comme celui que nous avons actuellement à Winnipeg, soient établis partout où le nombre des francophones le justifie. En un temps où l'on met de plus en plus en évidence le billinguisme et le biculturalisme, qui sont l'essence de notre civilisation canadienne, leurs bienfaits devraient s'étendre à tous les citoyens."

Le représentant de Radio-Canada au Manitoba, M. Léo Rémillard, nommé directeur du poste de cette société à Chicoutimi, Qué., a été remplacé par M. Maxime Désaulniers. Je profite de cette réunion anuelle, dit M. Trudeau, pour reconnaître publiquement les services que M. Rémillard a rendus à la radio française dans l'Ouest, ici à St-Boniface et aussi à Edmonton, et l'en remercier, et aussi pour féliciter chaleureusement son successeur, qui lui aussi à fait un stage de plusieurs années à CKSB. Tout laisse croire que "nos pourparlers avec ce dernier seront aussi agréables qu'avec son prédécesseur".

Le président conclut ses remarques en soulignant que le conseiller juridique du poste, M. Louis Deniset, a été nommé juge à la cour du Banc de la Reine; que M. Rémi Lafrenière, qui très bientôt sera admis au barreau, a assumé le rôle de secrétaire de CKSB; que son Exc. Mgr Antoine Hacault représente dignement Mgr l'Archevêque, absent, et sera invité à tirer les conclusions de l'assemblée en fin de l'après-midi; qu'il fait toujours plaisir d'être honorés de la présence de S H le Maire et du Consul de France.

Immédiatement après ce rapport du président, S.H. le Maire Joseph-P. Guay adressa à la direction les voeux les plus chaleureux du conseil de ville et de la population de St-Boniface "en ce 20e anniverstaire de votre première assemblée générale", puis il fit ressortir les progrès accomplis durant ces 20 années par CKSB dont nous sommes fiers. Ces progrès, dit-il, sont dus à la vigilance constante, à la compétence et au dévouement de la direction et du personnel et de tous ceux qui y ont contribué de toutes manières. "Il est vrai que bien des éléments semblent diminuer l'attrait de notre poste, cependant je puis vous assurer qu'un grand nombre est toujours à l'écoute et sait profiter des renseignements, de la musique, des causeries que leur procure CKSB."

Le maire Guay conclut ses paroles si encourageantes en incitant les responsables à ne pas fléchir, "surtout au moment où le français prend une part importante dans bien des domaines". Convaincu que "notre poste sera toujours à l'affût pour diffuser ce qu'il y a de mieux dans notre culture, tant nationale que religieuse", l'orateur conclut en disant aux délégués qu'ils sont les bienvenus dans la ville-cathédrale, en leur souhaitant des délibérations fructueuses qui contribueront à faciliter la tâche des directeurs et du personnel, en demandant à Dieu de bénir CKSB et ceux qui travaillent sans cesse à son rayonnement. Félicitations, bon succès, longue vie.

(Suite à la septième page)

Un comité parlementaire pour étudier les amendements à la constitution

OTTAWA — Le premier ministre a fait savoir aux Communes que le gouvernement envisage la possibilité de créer un comité parlementaire qui pourra étudier les modifications à apporter à la constitution canadienne après que ces modifications auront été étudiées par la Chambre.

M. Pearson a ajouté que ce comité pourrait tenir des audiences et recevoir des mémoires.

Il a fait cette déclaration en répondant à une question de M. Eldon Woolliams (PC-Bow River.).

M. Pearson a répondu qu'il n'avait pas voulu conseiller les provinces sur la façon dont elles doivent s'occuper de leurs affaires, mais il a ajouté que son gouvernement accueille favorablement toutes les suggestions qui lui sont faites.

Le premier ministre avait indiqué un peu plus tôt au chef du Ralliement des créditistes, M. Réal Cauoette, que la Chambre aura l'occasion d'étudier la question avant longtemps.

L'adjoint de M. Caouette, M. Gilles Grégoire (créditiste-Lapointe), a voulu savoir si le gouvernement attendra que la formule ait été adoptée par toutes les provinces avant de la soumettre aux Communes.

M. Pearson a signalé qu'il a déjà répondu à la question et indiqué que le Parlement ne sera saisi de la question qu'après que les provinces auront adopté la formule d'amendement.

Mesures pour permettre aux Canadiens français de se sentir chez eux dans l'armée

VALCARTIER — Le ministre de la Défense nationale du Canada, M. Paul T. Hellyer, a promis que "des mesures seront prises afin de permettre aux Canadiens français de se sentir chez eux dans les forces armées du pays".

Le ministre, qui était l'invité de marque à un diner offert par le colonel du Royal 22e Régiment, le major-général Paul-Emile Bernatchez, et les officiers régimentaires, au Camp Valcartier, près de Québec, a précisé que les Canadiens français pourront alors envisager les forces armées comme un emploi menant à une carrière.

Toutefois, il n'a pas précisé davantage sur la nature de ces mesures, ni quand elles entreront en vigueur.

Le ministre qui s'exprimait en français, a parlé de la réorganisation actuelle des forces armées du Canada.

"Je puis assurer que les forces armées seront les plus compétentes, les plus efficaces du monde, proportion gardée aux sommes d'argent déboursées pour effectuer cette réorganisation", a affirmé M. Hellyer.

Il a souligné que cette amélioration des armées canadiennes est possible grâce à la collaboration de soldats et officiers dont plusieurs sont Canadiens français.

Auparavant, le ministre a dit qu'il était fier du travail accompli par les soldats du Royal 22e Régiment envoyés à Chypre.

M. P. Hellyer s'est déclaré: "D'autant plus orgueilleux de la tâche assumée qu'elle était difficile".

Il a fait remarquer que c'était la première fois qu'il visitait les installations militaires du Camp Valcartier, et il a laissé entendre que certaines améliorations pourraient y être apportées dans un avenir rapproché.

Dernière trouvaille en fait de parking

LONDRES — La dernière "trouvaille" en matière de parking a été présentée récemment à Londres: il s'agit du "Butterley Lift Park"' qui permet de ranger 20 voitures sur un espace de 6 mètres sur 7 mètres 3.

Cette prouesse n'est concevable évidemment qu'en suspendant les voitures dans l'air. L'automobiliste se contente de conduire sa voiture dans une petite cabine qui est ensuite tirée et hissée par un câble électrique jusqu'à la hauteur désirée, dans ce parking constitué uniquement d'une armature d'acier et . . . d'air.

Un pacificateur volontaire demande qu'une minorité respecte sa minorité

Du Centre catholique diocésain de Saskatoon est sortie une initiative qui pourrait influencer avec poids le sort fait à la minorité française de cette ville. Un journaliste de cette ville, collaborateur à l'hebdomadaire catholique "Prairie Messenger" de Muenster, M. George Terfloth, a entrepris une sorte de croisade personnelle pour expliquer les droits spéciaux des Canadiens français en Saskatchewan.

Devant quelques assemblées publiques, surtout de réunions de parents et maîtres, il a développé à neuf les idées qu'il avait exposées deux semaines auparavant dans un remarquable article paru dans le "Messenger".

A l'école St-Paul

Mardi soir de la semaine dernière, il était l'orateur invité à l'assemblée de parents et maîtres de l'école St-Paul Nord que fréquentent la plupart des enfants qui firent la grève. Environ 70 personnes étaient présentes dont le curé de la cathédrale, M. l'abbé J. Robinson. Le président de l'assemblée était nul autre que M. Ernest Bourgault, qui avait dirigé la grève scolaire. Un porte-parole des parents canadiens-français, M. Alfred Champagne, lut une déclaration établissant les raisons de la grève, alors terminée, puis invita les autres parents présents à maintenir tous ensemble le même esprit de bon voisinage et d'amitié qui avait toujours existé.

L'assemblée se déroula dans une civilité et un ordre parfaits.

Puis on invita M. Terfloth à adresser la parole. L'orateur se présenta comme un pacificateur volontaire, venu de l'extérieur, pour renseigner la population et créer un climat d'esprit qui soit ouvert et juste, au sujet du problème scolaire français.

Enjeu de droits humains

D'un ton et avec des idées qui s'adressent uniquement à l'intelligence, M. Terfloth souligne que deux des encycliques du pape Jean XXIII portaient sur la justice dans les rapports entre les humains. Il invite alors à aborder le "French problem" avec les principes et l'esprit chrétiens tels que demandés par le pape.

Il soutient que le sort des Canadiens français est le sort de certains droits humains, car les Canadiens français ont des droits constitutionnels et historiques différents des autres groupes ethniques. "Nous, immigrés allemands, dit-il, avons cédé nos droits linguistiques avec base constitutionnelle en venant au Canada qui n'a que deux langues officielles, l'anglais et le français".

"Violer les droits d'autrui est une faute morale; nous n'avons pas le droit de violer des droits, et comme catholiques nous devrions donner l'exemple."

Gravité de la question

L'orateur estime qu'il s'agit d'une question très grave, "question liée à la survivance de la Confédération. Nous devons respecter les droits des Canadiens français par souci de la survivance du Canada".

S'appliquant à réfuter d'avance certaines des objections les plus courantes, il affirme qu'il en coûterait un peu plus en frais, mais que le respect des droits d'autrui vaut amplement l'effort. Quant au "French pushed down our throats", il affirme que personne ne demande cela. La ségrégation? "Notre système d'écoles séparées en est le premier exemple, s'il faut appliquer le mot".

(Suite à la onzième page)

Lettre ouverte aux membres de l'Assemblée législative

L'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba envoyait dernièrement à tous les députés de la province une lettre, exposant brièvement quelques-uns de ses points de vue au sujet de l'enseignement du français et demandant que la langue française soit la langue d'enseignement pour les étudiants canadiens-français.

Voici ce texte.

Monsieur le Député,

Au nom de l'Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba, organisme représentant tous les Canadiens français de la province, nous prenons la liberté d'apporter à votre bienveillante attention quelques-uns de nos points de vue que nous estimons d'une importance vitale pour nous et, comme nous le croyons, pour l'avenir du Manitoba.

Vous n'êtes pas sans savoir que dans l'Acte du Manitoba de 1870, l'anglais et le français étaient les deux langues officielles de la province. Ce fut une des conditions essentielles de l'entrée de la colonie de la Rivière-Rouge dans la Confédération canadienne. Cette demande fut exigée par le Gouvernement provisoire d'Assiniboia et elle reçut l'approbation des Gouvernements Canadien et Impérial. Les lois et la pratique subséquentes reflètent cette décision et établissent pleinement l'usage légal du français à la Législature, dans les actes et les documents du gouvernement, dans les Cours de la province, dans les écoles publiques. Par après, l'emploi légal du français fut graduellement réduit au point, qu'en 1916, la loi ne permit plus de se servir du français comme langue d'enseignement dans les écoles publiques du Manitoba.

L'Association d'Education fut alors organisée pour faire face à cette situation critique. Depuis cette date, collectivement, avec ténacité et détermination, son but principal a été de promouvoir la langue et la culture françaises parmi les Franco-Manitobains.

Depuis près de 50 ans, l'Association d'Education s'est efforcée de maintenir le français, en bonne part par ses propres moyens. Mais, cet effort ne peut être que de nature temporaire et ne peut pas être considéré comme une solution de caractère permanent.

Les Canadiens ont atteint présentement un stage de maturité où il est maintenant possible d'apporter à ces problèmes des solutions concrètes. Le peuple est aujourd'hui plus porté à se défaire du genre d'émotions qui ont freiné l'acheminement vers une compréhension et un respect vraiment mutuels. Nous sommes à édifier un grand pays. Ce noble projet exige la participation active de tous les citoyens de bonne volonté.

L'Association d'Education apprécie ce qui a été fait, jusqu'à maintenant, en vue de faciliter l'enseignement du français, particulièrement le cours de Français 1 à 12. L'Association d'Education a toujours travaillé en vue d'obtenir la reconnaissance du français comme langue d'enseignement pour les élèves canadiens-français, dans la mesure du possible. Elle maintient que le véhicule de la culture française est normalement la langue française.

L'Association d'Education souligne fortement que dans le Québec, en ce qui concerne le régime des écoles publiques, la minorité anglophone, pendant les 150 dernières années, a joui pleinement du droit de se servir librement de l'anglais, de la première année scolaire jusqu'aux sphères les plus élevées du savoir. Québec n'a pas eu sa question des écoles. Cette dualité de langues et d'écoles publiques, pour les 5,000,000 habitants de cette province, n'a pas été une cause de division ni d'une hausse de la taxe scolaire. Au contraire, il en est résulté un climat de meilleure entente. Ce résultat semblerait indiquer, dans le domaine des faits, que ce qui est possible dans le Québec, pourrait l'être également ailleurs.

Nous apprécions l'attention soignée que vous portez à ces quelques problèmes et points de vue. Le projet de loi privé No 112, actuellement à l'ordre du jour, nous incite à demander votre appui en vue de remédier à la situation que nous avons décrite plus haut. Vous pouvez compter que ces démarches sont faites dans un esprit de solidarité, ayant à coeur le bien-être du Manitoba et du Canada.

Vous remerciant d'avance de l'accueil bienveillant que vous ferez à ces propositions, nous demeurons,

Respectueusement à vous,
L'Association d'Education des
Canadiens Français du Manitoba.
Raymond Bernier,
président.

☆ ☆ ☆

(Voici la version anglaise de la lettre)

April 28, 1965

Sir:

In the name of the Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba, an organization representing all the French speaking Manitobans, we take the liberty of submitting to your considerate attention some of the viewpoints which we consider of vital importance to us and we presume to the future of Manitoba.

You are no doubt aware that in the Manitoba Act of 1870, English and French were the two official languages. This was made one of the essential conditions for the entry of the Colony into the Canadian Confederation. This requirement was made by the Provisional Government of Assiniboia and was approved by the Canadian and Imperial Governments. This demand was implemented in subsequent legislation and practices, fully establishing the legal status of the use of French in the Legislative Assembly and governmental acts and documents, in the Courts of the province, in the Public Schools. Subsequently, the use of French was gradually reduced to the extent that in 1916, the French language was not permitted, by law, as a language of instruction in the Public Schools of Manitoba.

The Association d'Education des Canadiens Français du Manitoba was organized in 1916 to meet this critical state of affairs. Collectively since then, with tenacity and determination, its main object has been the promotion of the French language and of the French culture amongst the French-speaking Manitobans.

For nearly 50 years, the Association d'Education has bent its efforts towards the maintenance of French, in good part through its own means. But this exertion could only be of a temporary nature and could not be entertained as a permanent answer to the solution of this problem.

Canadians have reached a state of maturity which makes it now possible to formulate concrete solutions to these problems. They are now more prone to set aside all these emotional hindrances, which had a retarding effect on the betterment of mutual understanding and of mutual respect. We have a great country in the making. This uplifting goal requires the active participation and goodwill of each citizen.

The Association d'Education appreciates what has been done, until now, in facilitating the teaching of French, especially in respect to the Français course. The Association d'Education has been striving to obtain the recognition of French as the language of instruction for the French Canadian students in the Public Schools of Manitoba, where this is practicable. It maintains that the vehicle of the French culture is naturally the French language. It stresses, that in Quebec, as far as the public schools are concerned, the English speaking minority, for the last 150 years, has fully enjoyed this right to the use of the English language from the 1st grade to the highest spheres of learning. There has been no school question in Quebec. This duality of languages and public schools, for the 5,000,000 inhabitants of that province, has not been a cause of divisiveness or of higher school costs. On the contrary, it has been conducive to a state of better comprehension. There would appear to be a justification in believing that the factual results in Quebec could be duplicated elsewhere.

We are grateful for the attentive consideration you are giving to some of our problems and viewpoints that we have set forth. The Private Bill No. 112, presently under advisement, prompts us to sollicit your support in remedying the situation described above. You may rest assure that these points have been brought to your attention in a spirit of fellowship, keeping in mind the welfare of Manitoba and of Canada.

Thanking you in advance for the kind attention you will give this matter, we remain,

Respectfully yours,

(Communiqué du Comité de Publicité)

Message d'espoir, d'optimisme et de bonheur du pape et voeux de fête en onze langues

Le Saint-Père a célébré la sainte Messe du jour de la résurrection sur le parvis de la basilique vatican à 11 h. du matin. Puis il a prononcé son message de Pâques du balcon central de la façade de la basilique. Nous en donnons la traduction de l'italien.

A vous, Vénérables Frères, à vous, Fils très chers de cette Rome catholique! A vous, fidèles de l'Eglise entière!

A vous aussi, Chrétiens, qui, sans être pleinement unis à nous, avec nous cependant croyez en Jésus ressuscité!

Et à vous tous aussi, hommes de bonne volonté, qui écoutez Notre message pascal.

Réjouissez - vous! Réjouissez-vous, car c'est le jour, marqué par Dieu, pour accueillir le grand message de la joie et de l'espérance.

Le Seigneur vit et vivra toujours

Ce message, vous le connaissez: le Christ est ressuscité. Le troisième jour après sa mort, le Christ a repris vie. Il a vaincu la mort. Il est entré dans l'immortalité, vraiment, réellement. Le Christ a tenu parole, lui qui avait prédit et promis sa propre résurrection. Le Christ notre Seigneur est vivant, vivant pour toujours.

Mais en ce message pascal, il y a plus étonnant encore: ce n'est pas pour Lui seul, mais c'est pour nous que le Christ est ressuscité. Il est le premier des vivants, de ceux qui reprennent leur vie au-delà de la mort temporelle; mais c'est l'humanité tout entière, pourvu qu'elle croie en Lui et s'unisse à Lui, qui est introduite dans le règne de la vie qui est au-delà et au-dessus de l'existence terrestre. Lui, premier-né d'une multitude de frères, il a inauguré ce règne pour nous! Le mystère pascal ne concerne donc pas seulement le Fils de Dieu — Fils de l'homme; il concerne aussi les enfants des hommes, qui en Jésus sont devenus enfants de Dieu. Le mystère de Pâques est un mystère de portée universelle. Il est accompli déjà en la personne de Jésus-Christ notre Sauveur et de Marie sa bienheureuse Mère; en nous, cette réalité a son commencement par le baptême; elle nous est promise dans sa plénitude par la parole qui ne passe point et ne trompe pas, pour le dernier jour qui arrivera sûrement. Soyez donc dans l'allégresse!

La lumière réconfortante de l'optimisme chrétien

Ce message, qui répand la lumière du Christ sur la destinée suprême de l'humanité, apporte la conclusion et la réponse à toute espèce d'autre parole qui prétend donner le sens de la vie: à celle de qui, les yeux fermés et le désespoir au coeur, proclame comme définitif le triomphe de la mort; à celle de qui, sur une vie consciente au-delà du temps, balbutie des conjectures hésitantes et aventure des rêves et des désirs plus qu'un savoir assuré; à celle de l'homme trop informé des misères de l'existence présente, et qui paraît d'autant plus sage qu'il est plus pessimiste. Le message pascal apporte même sa conclusion à l'enseignement de l'Evangile qui nous dit l'inexorable caducité de toutes choses et la profondeur où le mal peut nous abîmer, qui prêche l'acceptation résignée de la souffrance et la valeur éducative du renoncement et du sacrifice: toute cette doctrine est une introduction à la parole décisive et triomphale, l'annonce de la victoire remportée par la vie, de la victoire que nous fêtons aujourd'hui, celle de la Résurrection.

C'est l'optimisme qui triomphe. Pour qui le veut, au terme du drame de l'existence terrestre, il y a la vie. Le bonheur? Il existe, et on peut le conquérir. La plénitude de notre être, épanoui selon toutes ses virtualités de perfection, enrichi même d'une capacité supérieure — la lumière de gloire, comme la nomment les maîtres qui méditent la promesse pascale —, capacité nouvelle de connaissance, d'amour et de joie dans l'enivrement inépuisable de la vision de Dieu, voilà ce qui nous est garanti. Espérance et joie doivent caractériser la vie spirituelle de l'homme qui s'appuie sur le Christ.

Le bonheur du coeur humain, la vie en société juste

Il est évident que cette conception positive et optimiste, qui est celle même du chrétien, projette sur le monde une lumière réconfortante et bienfaisante. Elle éclaire le sens de l'univers et le fait apparaître pour ce qu'il est: digne du plus haut intérêt et extrêmement beau. Car quelque chose de la joie même du Dieu créateur qui, selon le mot de la Bible, vit que l'immense panorama de l'univers, issu de sa parole toute puissante, "était très beau" (cf. Gen. 1, 21, 31), oui, quelque chose de cette joie divine passe dans l'âme de l'homme qui regarde, étudie et conquiert le monde qui l'entoure. Elle passe encore dans l'âme de l'homme de notre temps quand il se penche sur l'analyse de la nature et s'efforce d'en prendre possession. Car la nature est l'oeuvre de Dieu, le don de sa main, le miroir où Il se reflète.

Cette conception positive et optimiste, qui dérive du mystère de la vie ressuscitée, illumine non seulement le monde extérieur à l'homme, mais aussi son monde intérieur, son coeur. Il n'y a aucun doute que le coeur de l'homme, de l'homme contemporain spécialement, tend à la vie, à la croissance, à l'enrichissement des connaissances et des biens, à l'exaltation de la volonté et de la jouissance, il tend au bonheur. Et aucun doute non plus que cette aspiration au bonheur, alimentée, stimulée, exarcerbée par les conquêtes qui font aujourd'hui l'homme fier et avide de nouveaux progrès, crée dans son coeur un vide désolant, des angoisses effrayantes, un pessimisme radical, une incertitude sur sa destinée finale, qui le rendent profondément malheureux.

Nous pourrions faire des réflexions analogues sur le phénomène caractéristique de notre temps, l'existence en société, si développée dans notre monde en transformation, mais qui a toujours tant de mal à s'affermir, qui est toujours si incertaine de l'issue qui l'attend: la paix ou la guerre, la liberté ou le totalitarisme et l'esclavage, le particularisme encore plus fermé et plus féroce qu'il n'est, ou la fraternité et le respect mutuel, la construction d'une société universelle et collaboratrice ou la destruction de ce qui a été semé et édifié sur la face de la terre. Eh bien! quel réconfort, quelle confiance, quelle force de renouvellement et de paix peut donner à la société actuelle l'Esprit de Pâques, l'Esprit qui fait sortir de la cité terrestre et mortelle la cité céleste et immortelle, et par cela même vivifie les idéaux et les efforts de l'ordre temporel vers l'unité et l'universalité, vers la liberté tempérée par la sagesse et par le souci du bien, vers la justice toujours en progrès, vers l'amour toujours en action.

(Le pape a formulé ici des souhaits de paix.)

• • •

Et que Notre bénédiction apostolique vous obtienne cette paix, avec sa plénitude de joie et de confiance.

Puis le Saint-Père a ajouté ses voeux en langue italienne, française, anglaise, espagnole, portugaise, allemande, hollandaise, polonaise, grecque, russe, et enfin en latin.

"L'heure particulièrement grave" — Paul VI

CITE DU VATICAN — Voici le texte intégral de l'encyclique "Mense Maio" rendue publique le vendredi 30 avril. Les titres et les sous-titres ont été ajoutés.

Vénérables frères,

Voici venir le mois de mai, voué par la piété des fidèles au culte de Notre-Dame. Nous nous réjouissons à la pensée des témoignages si touchants de foi et d'amour qui en tous les points du monde vont s'adresser à la Reine du Ciel. C'est le mois où dans les sanctuaires comme dans les foyers l'hommage de la prière et de la vénération monte des coeurs chrétiens avec plus de ferveur et d'affection. C'est aussi le mois où du trône de la Mère de Dieu se répandent plus largement sur nous les dons de la miséricorde divine.

Aussi, trouvons-nous beaucoup de joie et de réconfort en cette pratique si honorable pour la Sainte Vierge et si féconde en fruits spirituels pour le peuple chrétien. Car Marie est bien toujours le chemin qui mène au Christ. La rencontre avec elle aboutit toujours à Le rencontrer, Lui. Que peut signifier le recours continuel à Notre-Dame, sinon qu'on cherche entre ses bras, en elle, par elle et avec elle, le Christ notre Sauveur, Celui à qui les hommes, parmi les égarements et les dangers de ce bas monde, ont l'obligation et sentent toujours le besoin de recourir comme à qui leur garantit le véritable salut, à qui est la source suprême de la vie?

Heure grave pour l'Eglise et le monde

Précisément parce que ce mois invite efficacement à une prière plus instante et plus confiante, parce qu'en ce mois nos supplications trouvent plus aisément accès au coeur compatissant de Notre-Dame, nos prédécesseurs se sont volontiers fait une habitude de saisir ce moment pour convier les chrétiens à des prières publiques, chaque fois que le réclamaient la situation de l'Eglise ou un danger plus menaçant pour le monde.

A notre tour, vénérables frères, nous nous sentons cette année tenus de lancer un appel semblable à tout l'univers catholique si nous considérons les besoins actuels de l'Eglise et les conditions présentes de la paix dans le monde, et nous avons de sérieuses raisons de juger l'heure particulièrement grave, et plus urgent que jamais l'appel à une prière d'ensemble de tout le peuple chrétien.

Le concile oecuménique

Le premier de ces motifs tient au moment historique par où l'Eglise passe en ce temps de concile oecuménique. Evénement de grande importance, et qui pose à l'Eglise l'immense problème d'une mise à jour, sa réussite commandera pour longtemps l'avenir de l'Epouse du Christ et le sort de beaucoup d'âmes. Grande heure de Dieu pour la vie de l'Eglise et pour l'histoire du monde. A ce sujet, quelque notable que soit la part heureusement accomplie du travail, il reste des tâches bien lourdes pour la session prochaine, qui clôturera le concile. Puis viendra la phase aussi importante de mise en oeuvre des décisions conciliaires, il y faudra l'effort conjugué du clergé et des fidèles, afin que la semence jetée durant le concile puisse aboutir à des fruits bienfaisants.

Pour les lumières et la bénédiction divine à faire descendre sur cet énorme labeur qui nous attend, nous mettons notre confiance en celle que, lors de la dernière session, nous eûmes la joie de proclamer Mère de l'Eglise. Depuis l'ouverture du concile elle nous a prodigué son affectueuse assistance, et elle ne manquera pas de continuer son aide jusqu'au terme des travaux.

La situation internationale

L'autre motif de notre appel à la prière se trouve dans la situation internationale, dont vous savez, vénérables frères, le caractère plus trouble et instable que jamais, avec les dangers nouveaux qui menacent dans le monde le bien suprême de la paix. On dirait que les tragiques expériences des deux conflits qui ont ensanglanté la première moitié de ce siècle n'ont rien enseigné: nous assistons à l'effrayante aggravation de l'antagonisme entre peuples et certaines parties du monde, nous voyons se renouveler le dangereux phénomène du recours aux armes et non aux négociations pour résoudre les litiges entre parties adverses. De la sorte la population de nations entières est soumise à d'indicibles souffrances par suite de troubles, de guérillas, de faits de guerre, ceux-ci gagnent en ampleur et en violence et pourraient, d'un moment à l'autre, provoquer l'étincelle qui allumerait une nouvelle et combien épouvantable conflagration.

Inquiétude et crainte devant les différends

En présence de ces menaces qui pèsent sur la vie internationale, conscients que nous sommes de nos devoirs de pasteur suprême, nous croyons nécessaire de manifester nos inquiétudes et la crainte qui nous étreint de voir les différends s'envenimer au point de tourner au conflit sanglant. Nous adjurons donc tous les responsables des affaires publiques de ne pas rester sourds à l'aspiration unanime de l'humanité, qui veut la paix. Qu'ils fassent tout ce qui dépend d'eux pour sauver la paix menacée. Qu'ils continuent de promouvoir et de favoriser les conversations et les négociations à tous les niveaux et en tout moment, afin d'arrêter le périlleux recours à la force avec toutes ses déplorables conséquences matérielles, spirituelles et morales. Qu'on tâche, en suivant les voies tracées par le droit, de rencontrer tout désir sincère et véritable de justice et de paix, afin de l'encourager et de le faire aboutir, qu'on appuie avec confiance tout geste loyal de bonne volonté, de façon à faire prévaloir la cause positive de l'ordre sur celle du désordre et de la ruine.

Oubli du caractère sacré de la vie

Malheureusement, dans cette conjoncture si pénible, force nous est de constater avec amertume que très souvent on oublie le respect dû au caractère sacré et inviolable de la vie humaine et qu'on adopte des procédés et des attitudes qui sont en contradiction flagrante avec le sens moral et l'usage des nations civilisées. A ce propos nous ne pouvons nous abstenir d'élever la voix pour la défense de la dignité humaine et de la civilisation chrétienne et de déplorer les actes de guérilla et de terrorisme, la prise d'otages, les représailles contre des populations désarmées. Autant de délits qui marquent un recul du sens de la justice et de l'humanité et qui avivent toujours davantage l'hostilité entre les adversaires, ils peuvent fermer les voies qui resteraient encore ouvertes pour la rencontre des bonnes volontés ou du moins rendre plus difficiles les négociations qui dans la franchise et la loyauté mèneraient à un accord raisonnable.

Conditions de la paix

Préoccupation pour le bien des peuples

Vous le savez, vénérables frères, ces préoccupations ne nous sont point inspirées par des intérêts particuliers mais uniquement par le désir de la sécurité pour ceux qui souffrent et du bien véritable de tous les peuples. Nous voulons espérer que la conscience de leurs responsabilités devant Dieu et devant l'histoire sera assez forte pour amener les gouvernements à poursuivre leurs généreux efforts en vue du maintien de la paix et à tâcher d'écarter les obstacles matériels ou psychologiques qui empêchent une entente sûre et sincère.

Pourtant, vénérables frères, la paix n'est pas simplement le résultat de notre activité humaine, elle est aussi et surtout un don de Dieu. Elle descend du ciel et elle régnera vraiment parmi les hommes quand nous aurons fini par mériter qu'elle nous soit accordée par le Tout-Puissant, lui qui tient en ses mains le coeur même des hommes aussi bien que le bonheur et les destinées des nations. Nous cherchons donc par la prière le bien suprême, priant avec persévérance et dans la vigilance, comme l'Eglise l'a toujours fait dès les premiers temps, et en recourant de façon particulière à l'intercession et à la protection de la Vierge Marie, Reine de la paix.

Invitation à la prière

Ainsi donc, vénérables frères, nous invoquerons la Sainte Vierge en ce mois qui lui est consacré et nous implorerons avec un regain de ferveur et de confiance ses grâces et ses dons. Et si les fautes si lourdes des hommes pèsent dans la balance de la justice divine et provoquent de justes châtiments, nous savons aussi que le Seigneur est "le père des miséricordes et le Dieu de toute consolation" et qu'il a fait de Notre-Dame la généreuse dispensatrice des richesses de sa miséricorde.

Elle a connu les peines et les tribulations de la terre, le poids du labeur quotidien, la gêne et les inconvénients de la pauvreté, les douleurs du Calvaire: qu'elle vienne au secours de l'Eglise et du monde, qu'elle écoute avec bonté les invocations qui de partout lui demandent la paix, qu'elle éclaire ceux qui dirigent la marche des peuples, qu'elle obtienne du Seigneur, maître des vents et des tempêtes, qu'il apaise les tempêtes où s'opposent les coeurs des hommes et "qu'il accorde la paix à notre temps", la paix véritable, celle dont les fondements fermes et durables sont la justice et l'amour, justice rendue au plus faible autant qu'au plus fort, amour qui bannisse les abus de l'égoïsme, de manière que la sauvegarde des droits de chacun ne dégénère pas en oubli ou en négation des droits d'autrui.

Prières spéciales dans tous les diocèses

Pour vous, vénérables frères, faites connaître à vos fidèles, de la façon la plus opportune, nos voeux et notre exhortation, faites en sorte que durant le mois prochain se fassent dans tous les diocèses et toutes les paroisses des prières spéciales. Qu'on profite spécialement de la fête de Notre-Dame pour faire des prières solennelles et publiques aux intentions que nous avons formulées. Nous comptons particulièrement, sachez-le, sur la prière des innocents et de ceux qui souffrent, parce que leur voix plus que toute autre atteint les cieux et désarme la justice divine. Et puisque l'heureuse occasion s'en présente, ne manquez pas d'inculquer avec soin la pratique du saint rosaire, prière si chère à la Vierge, recommandée si instamment par les souverains pontifes, et qui fait accomplir aux fidèles de la manière la plus aisée et la plus effective le précepte du Divin Maître: "Demandez et il vous sera donné, cherchez et vous trouverez, frappez et on vous ouvrira".

Dans ces sentiments et avec l'espoir de voir nos recommandations accueillies par tous avec empressement et docilité, nous vous donnons de grand coeur, à vous-mêmes, vénérables frères, et à tous vos fidèles, la bénédiction apostolique.

Paul VI

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J.-R. Dolron

Il y a 10 ans (1955)

Le poste CFRG de Gravelbourg lançait une souscription de $50,000 pour améliorer ses facilités afin de rejoindre les centres français du sud-est de la province de Saskatchewan. Les officiers à la direction de CFRG étaient: M. le Dr Rosario Morin, président; M. Albert Forcier, vice-président; M. Dumont Lepage, secrétaire; M. Joseph de Gagné, publicitaire; les directeurs laïcs: MM. Paul-Antoine Béchard, de Sedley, Raymond Boulianne, de Willow-Bunch, Joseph Joubert, de Montmartre, Eugène Bachelu, de Laflèche, Gérard Tourigny, de Ponteix, et J.-B. Lajeunesse, de Redvers; les membres du clergé: le R. P. W. Piédalue, O.M.I., MM. les abbés R. Bérubé, R. Ducharme et P.-E. Béchard.

La nécessité du bilinguisme pour arriver à l'unité nationale était le thème d'une conférence donnée à Shawinigan, Qué., par M. Lloyd Jackson, maire de la ville de Hamilton, Ont.

Dans les missions catholiques à travers le monde, on comptait 21,380 missionnaires allemands. De ce nombre, 785 avaient été expulsés d'Asie, surtout de Chine et de Corée.

Parmi les 67 infirmières qui terminaient leurs études à l'hôpital de St-Boniface, on remarquait les noms suivants de diplômées canadiennes-françaises: Charlotte Bourbonnière, Henriette Mailhot, Jacqueline Gendreau, Jeanne Masson, Thérèse Thibodeau, Jeanne Perreault, Yvette Thévenot, Yvette Toupin et deux Soeurs Grises.

Les élections chez les dames catholiques de Laflèche, Sask., donnaient le résultat suivant: présidente, Mme Thomas Bourke; vice-présidentes, Mmes Léo Lizée, Raymond Bourassa et Georges Huyghbaert; secrétaire, Mme O.-J. Bourassa; trésorière, Mme Eddie Marasse.

Il y a 20 ans (1945)

La presse annonçait l'exécution de Benito Mussolini, dictateur d'Italie, qui avait entraîné son pays dans la guerre au côté de l'Allemagne hitlérienne. Mussolini était âgé de 61 ans, et il avait gouverné l'Italie pendant 21 ans.

L'armée allemande du nord de l'Italie se rendait aux Alliés sans conditions. Environ 120,000 hommes étaient compris dans cette reddition. En même temps, le maréchal Graziani ordonnait aux troupes italiennes de se rendre aussi.

On fixait à $187,000,000 la valeur des vivres et des munitions fournis à la Russie par le Canada au cours de la guerre 1939-45. Par ailleurs, la représentation soviétique à la conférence de San Francisco exige que toutes ses demandes soient accordées. La Russie se moque de ses alliés au sujet de la question polonaise. (Pauvre Pologne!)

Le rapport financier de la paroisse-cathédrale de St-Boniface pour l'année 1944 révélait les chiffres suivants: actif $340,000 environ; recettes pour l'année $57,668.53 et les dépenses $56,321.31; la dette de la paroisse était réduite de $71,000 à $66,000. On estimait à 1,500 le nombre de familles appartenant à la paroisse.

Il y a 30 ans (1935)

A Ottawa, comme dans toutes les capitales de l'Empire Britannique, des fêtes imposantes avaient été organisées pour marquer le 25e anniversaire de l'avènement au trône de Sa Majesté le roi George V. A Winnipeg, entre 30 et 40,000 personnes étaient présentes aux cérémonies qui se déroulaient aux édifices de la législature.

Les délégués des différents pays de l'Empire, en réunion à Londres, envisageaient la possibilité d'une guerre en Europe. Au cours des débats, les délégués de l'Afrique du Sud et du Canada déclaraient qu'il leur était impossible de promettre, sans des réserves considérables, d'aider la Grande-Bretagne si celle-ci entrait en guerre.

M. Louis Larivière était nommé maître de poste de St-Boniface en remplacement de M. Joseph Vermander, promu au rang d'inspecteur.

M. Louis-Philippe Gagnon était réélu à la présidence des Anciens du Collège de St-Boniface, alors que M. Camille Fournier était de nouveau choisi comme président de l'Association des Instituteurs de langue française du Manitoba.

Le chroniqueur de Ste-Anne-des-Chênes, Man., déclarait ce qui suit dans sa colonne: "La séance mensuelle de l'Association (l'A.E.C.F.M.) réunit cette fois une assistance plus nombreuse que jamais, ce qui n'est pas peu dire, car, à Ste-Anne, on se fait un devoir d'assister aux réunions organisées par le Cercle local". (Qu'est-il advenu de cet intérêt à la cause dans les dernières trente années?)

Il y a 40 ans (1925)

Les propriétaires d'hôtels de Saskatoon menaçaient de fermer leurs portes si on ne leur permettait pas de vendre de la bière au verre et à la bouteille. Au Manitoba, la province et ses 175 municipalités se partageaient la somme de $1,000,000: profits de la vente des liqueurs au cours des huit mois précédents.

Le Ku Klux Klan, qui a récemment repris de sa notoriété ancienne, subissait en 1925 une attaque de la part de quelque 200 personnes à Whitinsville, Mass. Au cours d'une réunion du K.K.K. dans un champ, un groupe se porta à l'attaque des membres de cette société avec des pierres et des projectiles de toutes sortes. Plus de quinze automobiles ont eu des vitres brisées.

Toute la Saskatchewan était sur un pied d'alerte en prévisions des élections provinciales prochaines dans cette province. Le Dr J. T. M. Anderson, chef du parti conservateur, se préparait à présenter un candidat dans chacune des circonscriptions électorales. A Prince-Albert, l'ex-maire T. C. Davis était le porte-étendard du parti libéral dans cette région.

Les messieurs Monette, de Lac Pelletier, Sask., acceptaient l'agence de la compagnie Cockshutt et ils offraient ces machines à tous ceux de de leurs compatriotes qui désiraient améliorer leur outillage de ferme.

Il y a 50 ans (1915)

Alors que les troupes françaises combattaient aux côtés des troupes anglaises et que les Canadiens français s'enrôlaient en grand nombre (le 22e de Québec avait recruté deux fois le nombre d'hommes requis par ses cadres), l'Orangisme de l'Ontario et de l'Ouest, par l'entremise des journaux anglais, menait une guerre sans merci à tout ce qui était catholique ou français partout au Canada.

M. John Dean achetait l'hôtel d'Ernest L'Heureux à St-Pierre, Man. Le nouveau gérant de cette institution, devait être M. Moïse Ledoux.

Un correspondant qui signait "Visiteur", ayant entendu dire que la paroisse de St-Jean-Baptiste, Man., en était à son déclin, décida d'aller se rendre compte par lui-même de la véracité de cette rumeur. Son témoignage en disait long sur la belle allure de cette paroisse: Sous la direction de MM. les abbés St-Amant et M. Roy, curé et vicaire, la paroisse allait bon train. Les Soeurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie faisaient aussi un travail superbe auprès des jeunes filles. La paroisse comptait cinq écoles bilingues: l'école du Petit Lac, dirigée par Mlle F. St-Amant; l'école Franklin, par Mlle F. Valcourt; l'école Youville, par Mlle R. Moquin; l'école Nord, par Mlle C. Péloquin. On comptait aussi deux instituteurs au "collège" des garçons: MM. Ryan et Gervais. Par ailleurs, St-Jean-Baptiste avait deux médecins, les docteurs Roy et Renaud; deux magasins gérés par MM. Guertin et Comeault; trois restaurants, propriétés de MM. Marcil, P. Comeault et Roy; deux hôtels, propriétés de MM. A. Savoie et D. Marion; une agence de machines agricoles gérée par M. A.-M. Valcourt; une cour à bois appartenant à M. Renuard; deux boutiques de forge tenues par MM. T. St-Amant et Arcand; un moulin à farine exploité par M. E. Weiner et une excellente boulangerie appartenant à M. Lemire.

Soyez en paix entre vous. Nous vous y engageons, frères, reprenez les oisifs, encouragez les craintifs, soutenez les faibles, ayez de la patience envers tous. (I Thess 5, 13-14)

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la CWNA



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Ltd.

Tirage ABC Certifié

Raymond Durocher, O.M.I., directeur,
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef,
Brunelle Léveillé, administrateur,
Joseph-E. De Gagné, gérant de la publicité

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 18 mois, $5.00; 2 ans, $6.00.
à l'étranger: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi soir 3 mai dernier eut lieu la réunion régulière des comités permanents de la ville. Un représentant du département des ventes de la Hand Firework Co., une firme canadienne qui a 93 ans d'expérience dans l'art de la manufacture d'explosifs, se présenta devant le comité de législation pour demander que la ville amende son règlement qui défend de faire exploser des pétards ou autres articles de ce genre sans qu'un adulte ait obtenu un permis du chef des pompiers. Il croit qu'en justice pour les marchands la ville aurait dû donner un avis suffisamment long, afin qu'ils ne soient pas pris au dépourvu, et il croit que cette défense peut conduire à la manufacture chez soi d'engins explosifs qui seraient beaucoup plus dangereux. Sa compagnie se spécialise dans les feux d'artifice et il croit que très peu d'accidents sont survenus de ce genre d'amusement. Il dit donc qu'il pourrait en résulter une perte de $75,000 si toutes les municipalités adoptaient une attitude semblable à celle que St-Boniface a prise. Le délégué ajouta que les grossistes pourraient imposer des dates-limite quand ces matières explosives seraient vendues (une période d'un mois, par exemple) et que l'usage en serait alors limitée. M. le Maire, survenu après le départ du délégué, dit qu'à cause de la décision prise par le Conseil et des annonces qui seront publiées dans tous les journaux, le comité ne pouvait pas acquiescer à la demande du représentant de cette compagnie.

M. Gibbon, de l'Imperial Oil Co. Ltd., se présenta devant le comité des propriétés foncières pour mettre la ville au courant de leur projet d'établir sur un terrain de sept acres une station-service, un centre d'information touristique, une "marina", un hôtel-motel et une piscine, sur la route Trans-Canada près de l'ancienne route Dawson et du chemin 59. Comme cette station-service sera située sur la route qui conduit aux endroits de camping de Whiteshell, la marina sera un service fort apprécié. Sa compagnie se propose aussi d'ouvrir deux autres stations-service, une sur la rue Marion à l'angle de la rue Traverse, et l'autre à l'angle Archibald et Elizabeth. L'ingénieur étudiera les plans et fera rapport à la prochaine réunion.

M. Marcel Marcoux se présenta de nouveau devant le même comité pour réitérer la demande faite par la paroisse de St-Boniface, en faveur de la chapelle St-Louis pour l'obtention d'un terrain en bordure de la Seine, sur la rue Tissot et la rue Nadeau, pour y ériger une salle paroissiale. Le comité, après avoir prévenu M. Marcoux des dangers de bâtir trop près de la rivière, recommanda de vendre le terrain pour un montant nominal de $1.00, et d'offrir le reste de cette propriété jusqu'à la rue Provencher moyennant certaines restrictions qui en permettront l'élargissement ou autres changements appropriés par le choix de l'endroit où serait construit le pont projeté pour 1968 sur la rivière Seine.

M. D.-D. Parent se présenta devant le comité de finance pour y discuter de la question de la ruelle de la Place Cabana et de son usage par les résidants de la rue Deschambault qui n'ont pas payé pour la construction de cette ruelle. L'échevin Hart dit que ce n'était pas l'intention du Conseil que les résidants de la rue Deschambault fissent usage de cette ruelle, et que la pétition présentée en 1956 différait de celle de 1955 qui, apparemment, est introuvable. La ville a agi selon la pétition présentée en 1956. M. Parent demande au comité de remettre aux propriétaires les deux dernières années des dépenses encourues. Les échevins semblent croire que la Charte ne leur permet pas de faire une telle remise. Toutefois cette question fut transmise au trésorier, à l'ingénieur et à l'avocat de la ville pour rapport.

Un ingénieur, qui a travaillé à la construction de nombreuses routes, demanda la permission de construire un chemin là où il y en a un d'indiquer sur la carte, mais il se heurte à une montagne de règlements. L'ingénieur et l'avocat de la ville auront à faire rapport à ce sujet.

Un couple de Niakwa Park, qui a dû payer une taxe de $20 au mois de septembre pour leur chien et qui se voit obligé de payer à nouveau pour cette année, demanda s'il serait possible d'établir une échelle de paiement basée sur trois mois à la fois. Le comité étudiera la possibilité de varier le règlement des licences.

La ville de St-Vital a signé un contrat avec la ville de St-Boniface pour l'utilisation conjointe du terrain de déchets de St-Boniface, au coût de 50 cents la verge cube.

M. Léo Forest, surintendant du Bien-être social, assistera à une journée d'étude le 15 mai. Cette journée sera sous les auspices de la Manitoba Association of Social Workers, et sera consacrée à l'examen des problèmes majeurs de la pauvreté.

D'après un rapport du chef des pompiers, il semblerait que l'International Laboratories n'aurait jamais obtenu de permission pour installer ses réservoirs, et qu'il faudrait remédier à cette situation en demandant à cette compagnie de faire sa demande officielle.

A cause d'une réunion spéciale du Conseil à 10 h. 30 lundi soir, les comités n'ont pu finir leur travail, et donc se réunirent de nouveau le lendemain à 5 h. p.m.

Le comité de finance recommanda que l'avocat de la ville prépare un règlement pour la dépense de $50,000 pour le nouveau dépotoir. Ce montant représente l'achat du terrain, le creusage des fosses, l'érection d'une clôture, etc.

Le trésorier se rendra à Philadelphie pour y suivre les délibérations d'un congrès d'officiers municipaux, du 6 au 10 juin.

Dans le rapport de la semaine dernière, le Club Kiwanis était mentionné, au lieu du Kinsmen, pour la demande à la ville de dépenser $500 pour recevoir les délégués à leur congrès, conjointement avec la ville de St-Vital. Toutes nos excuses à ces deux organisations, dont les bonnes oeuvres sont bien connues.

A lundi prochain.

M. le Dr F. P. Doyle, de Ste-Anne, sera l'orateur à l'occasion du banquet qui clôturera l'assemblée annuelle de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres du Manitoba, au Juniorat des Oblats de St-Boniface, le samedi après-midi 8 mai. Débuts de la séance à 1 h. 30 p.m.

Une "grève de la messe" contre l'usage de l'italien

PEROUSE (CCC) — Une "grève de la messe" a été organisée le jour de Pâques par les fidèles de la petite ville de Brufa pour protester contre la célébration de l'office divin en italien, suivant les nouvelles prescriptions liturgiques. Les fidèles, surtout les femmes, donnent leur préférence à l'ancienne liturgie et ont protesté auprès du curé, qui a tenté en vain de les raisonner.

Le jour de Pâques, l'église est restée déserte, les fidèles se sont contentés de se rassembler à l'extérieur. D'autre part, un "comité d'agitation" a été constitué afin de poursuivre le mouvement de protestation et d'opposition.

Les "traditions"

D'autre part, les nouvelles réformes liturgiques décrétées par le Concile ont provoqué des incidents à Sessa Aurunca, dans la région de Caserte. Mgr Vittorio Costantini, évêque de Sessa Aurunca, suivi des membres du clergé, a quitté la procession du Samedi saint. Les fidèles avaient, en effet, refusé de renoncer à certaines traditions spectaculaires que l'évêque estimait incompatibles avec l'esprit du Concile. Un chanoine, qui tentait de calmer les participants à la procession, a été conspué.



M. Arthur Schofley, âgé de 25 ans, se frotte les pieds après avoir gagné le premier prix du Marchoton CKSB samedi, ayant parcouru l'itinéraire de 50 milles en huit heures, cinquante-neuf minutes. Ontarien d'origine, il demeure à Winnipeg depuis deux ans. On le voit avec le trophée A. Huot.

La Centrale des C. P. lancera bientôt une deuxième série de soirées d'étude

Les directeurs de la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba, ainsi que MM. René Toupin, secrétaire-gérant, et Olivier Beaudette, propagandiste-adjoint, ont l'habitude des visites aux directeurs et gérants locaux. C'est ainsi qu'ils viennent de terminer une série de soirées d'étude, au cours desquelles M. Guy de Margerie présida la discussion des deux points suivants: 1) Le Rapport de la Commission Royale Porter; 2) Le Fonds de Stabilisation-Sécurité.

Les réunions eurent lieu aux endroits suivants, les responsables des Caisses de la région s'y groupant dans l'école élémentaire ou secondaire: 5 avril, St-Georges; 7 avril, St-Malo (Otterburne, Ste-Elisabeth et St-Pierre-Jolys); 12 avril, Letellier (St-Jean-Baptiste, St-Joseph et Aubigny); 14 avril, South Junction (St-Labre); 20 avril, St-Lazare; 21 avril, Ste-Rose-du-Lac (Laurier et Ste-Amélie); 26 avril, Elie (St-François-Xavier et Fannystelle);
27 avril, Mariapolis (Bruxelles, Haywood, Dunrea et St-Léon); 29 avril, Ste-Anne-des-Chênes (Lorette, Richer, La Broquerie, Ste-Geneviève et Ross); 4 mai, Précieux-Sang (La Familiale, Sacré-Coeur de Winnipeg, Caritas, Sts-Martyrs-Canadiens et St-Norbert); 6 mai, Ste-Marie (St-Adolphe, Notre-Dame-de-l'Assomption, Ile-de-Chênes, La Salle et St-Boniface). Les gens de Ste-Agathe avaient le choix entre Letellier, Ste-Marie ou Précieux-Sang.

Une 2e tournée

Responsable des Caisses Scolaires, M. Olivier Beaudette va maintenant entreprendre une autre tournée dans la province, pour visiter cette fois les Caisses Scolaires, dans le but de stimuler les élèves en prévision des vacances, d'entrevoir les officiers et principalement le gérant, de sonder les livres de comptabilité, et de fournir toute papeterie nécessaire pour terminer l'année courante et commencer l'an prochain.

Voici l'itinéraire de cette tournée: 10 mai, St-Georges; 11 mai, South Junction et St-Labre; 12 mai, Otterburne (écoles et collège) et Ile-de Chênes; 13 mai, St-Pierre-Jolys (élémentaire et secondaire); 14 mai, St-Eustache et Elie; 17 mai, St-Malo (élémentaire et secondaire); 18 mai, Ste-Rose-du-Lac (élémentaire et secondaire); 19 mai, Laurier et Ste-Amélie; 21 mai, Ste-Anne-des-Chênes (élémentaire et secondaire); 25 mai, Letellier et St-Joseph; 26 mai, St-Jean-Baptiste (élémentaire et secondaire); 27 mai, Richer, Ste-Geneviève et Ross; 28 mai, Lorette (élémentaire et secondaire); 31 mai, La Broquerie (élémentaire et secondaire); 8 juin, St-Léon; 9 juin, Notre-Dame-de-l'Assomption et Ste-Marie; 10 juin, St-Adolphe (élémentaire et secondaire); 11 juin, La Salle et Petit Séminaire; 14 juin, Fannystelle; 15 juin, Juniorat.

Nouveau millionnaire

Il convient de noter que la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba, au 30 avril dernier, possédait un actif de $1,005,-386.17. Félicitations.

L'assemblée annuelle du Centre Récréatif Notre-Dame, le 17 mai

Les activités du vendredi soir organisées pour les jeunes gens de St-Boniface par le Centre Récréatif Notre-Dame tirent à leur fin.

Au cours des deux prochaines semaines, on a prévu pour les membres d'autres bals, soirées sportives et parties de patins à roulettes. Ainsi s'achève une nouvelle année couronnée de succès et pleine de bons moments pour nore jeunesse.

Une soirée a également été préparée à l'intention des adultes qui ont chaperonné nos bals hebdomadaires, ainsi que pour les parents de tous les membres de la cantine. Un bal sera donné en leur honneur, le 8 mai,, de 8 h. à minuit, dans le gymnase Notre-Dame. L'entrée sera gratuite. On s'est assuré pour l'occasion du concours d'une personne très qualifiée qui apportera un grand nombre de bons disques. Nous espérons que l'assistance viendra nombreuse.

Par ailleurs, le 17 mai, à 7 h. 30 p.m., se tiendra au gymnase de l'école Marion l'assemblée annuelle du Centre Récréatif Notre-Dame. Tous les parents, dont leurs adolescents sont membres du Centre, sont vivement invités à venir y assister.

Les différents comités directeurs présenteront leurs rapports et l'on procédera aux élections. Ceux qui ignorent le fonctionnement de notre cantine ne devraient pas manquer l'occasion d'être présents à cette réunion dont ils tireront grand profit.

(Communiqué)

L'amour et l'harmonie, chrétienne et canadienne

TORONTO (CCC) — "L'amour est la racine du renouveau actuel dans l'Eglise", a déclaré Son Exc. Mgr Philip F. Pocock lors d'un diner de charité.

L'invité spécial à ce diner de charité à 15 dollars le couvert était la personnalité bien connue de la télévision américaine, M. Ed Sullivan, venu de New York pour assister au diner et qui a refusé d'être payé.

"Si comme archevêque j'étais sûr que mes fils et filles spirituels regardent le programme 'Ed Sullivan', a affirmé Mgr Pocock, je serais assuré qu'ils voient un bon spectacle propre et je ne serais pas inquiet."

Parlant de la charité dont on doit faire preuve à l'endroit des Eglises chrétiennes non catholiques, l'archevêque - coadjuteur de Toronto a souligné que l'oecuménisme ne signifie pas faire bon marché de la vérité, mais plutôt aimer partager avec les autres ce que nous avons. C'est cela qui est beau, bon et vrai.

Le problème français-anglais

"Si nous sommes imbus de charité chrétienne, a ensuite déclaré Mgr Pocock en faisant allusion aux relations entre anglophones et francophones du Canada, nous voudrons alors donner aux autres ce que nous avons nous-mêmes, c'est-à-dire les mêmes droits, la même liberté d'action et la même auto-détermination dont nous jouissons.

"Quand cette attitude deviendra réciproque et consistera moins à défendre ses droits linguistiques, culturels, gouvernementaux et politiques; quand nous, Canadiens anglais, serons vraiment disposés à accorder cela à nos frères canadiens-français et quand ceux-ci voudront en toute charité nous accorder nos droits et privilèges, et que chaque groupe partagera la langue et la culture de l'autre groupe, c'est alors seulement et pas avant que le problème aura été résolu dans la charité."



M. James K. Merrill sera conférencier d'honneur à la 22e assemblée annuelle de la Children's Aid Society of Eastern Manitoba, le 12 mai. La réunion aura lieu dans l'auditorium de l'hôpital général St-Boniface, à 8 h. 30 p.m.

MARCHOTON CKSB 1965

Le troisième Marchoton a remporté un succès éclatant encore cette année. Les marcheurs ont reçu plus de $1.500 en prix, ceci comprend les cadeaux offerts par les amis des marcheurs, les commanditaires et CKSB.

Le trophée "A. Huot Co. (Ltée) Ltd.", décerné au vainqueur, a été présenté par M. Charles-Etienne Huot à Arthur Shofley, 25 ans, de 356, rue Kennedy, à Winnipeg.

Le trophée "Guay" a été présenté par Son Hon. le maire Joseph Guay à Mlle Laurette Taillefer, qui fut la première dame à compléter la marche de 50 milles.

M. Léon Parisien, d'Otterburne, a complété le parcours pour la troisième année consécutive. M. Parisien est âgé de 55 ans, il était donc le moins jeune parmi les marcheurs.

Le plus jeune à compléter le parcours était Rhéal Bohémier, de Lorette, il est âgé que de 11 ans et s'est rendu au poste en 13 heures et 1 minute. Cette année, deux membres du clergé ont prouvé leur endurance en se rendant au poste en moins de 12 heures; il s'agit de MM. les abbés Gérard Dionne, de St-Jean-Baptiste, et Gérard Toupin, de St-Claude; de plus, le révérend W. J. Hutton s'est rendu au point final en 12 h. 58 minutes.

Sur 200 participants, 112 ont atteint le but final et sur 17 dames, 11 ont su démontrer au sexe fort qu'elles avaient aussi, non seulement du courage, mais de l'endurance.

Voici la liste des 25 premiers marcheurs, ainsi que des 11 dames: Arthur Shofley, 357, rue Kennedy, 8 h. 59; Gilbert Tétrault, La Broquerie, 9 h. 13; Billy J. Flett, 621, Academy Road, 9 h. 30; Paul Mireault, La Broquerie, 9 h. 31; Albert Granger, La Broquerie, 9 h. 32; Clément Bédard, La Broquerie, 9 h. 40; Robert Debusschère, Haywood, 9 h. 42; Eugène-Léon McClinton, 1258, avenue Chamberlain, 9 h. 42; Georges LeGal, St-Adolphe, 9 h. 48; Richard Choquette, St-Pierre, 10 h. 6; Alphonse Hince, St-Claude, 10 h. 7; Albert Chaput, Richer, 10 h. 7½; Nicolas Cyr, Giroux, 10 h. 8; Aimé Tétrault, La Broquerie, 10 h. 8½; Paul-Emile Sibilleau, St-Claude, 10 h. 12; Emile Fournier, La Broquerie, 10 h. 24; Daniel Viallet, Haywood, 10 h. 26; Jean-Marie Rioux, 174, rue Bertrand, 10 h. 28½; Jean-Paul Taillefer, La Broquerie, 10 h. 30; Lionel Gagnon, 140, rue Des Meurons, 10 h. 30½; Edouard Veroneau, Lac du Bonnet, 10 h. 31; Denis Ayotte, 450, rue Des Meurons, 10 h. 31½; Denis Marion, St-Jean-Baptiste, 10 h. 32; Roger Morin, 371, place Cabana, 10 h. 34; dames: Laurette Taillefer, La Broquerie, 12 h. 6; Janice Daigneault, 562, avenue McCutcheon, 12 h. 8; Evelyn Choquette, St-Pierre, 12 h. 27; Suzanne Tessier, St-Pierre, 12 h. 49; Adèle Bibault, Notre-Dame de Lourdes 12 h. 52½; Eva Rey, St-Claude, 12 h. 53; Suzanne Banville, St-Pierre, 13 h. 2; Lucienne L'Heureux, 406, rue D'Eschambault, 13 h. 6½; Micheline Gamache, La Broquerie, 13 h. 10; Odile Rocan, St-Claude, 13 h. 43; Rita Trudeau, Ste-Anne, 14 h. 7.

Le succès de cet événement sportif est attribuable aux marcheurs, aux commanditaires, aux paroisses et à tous ceux qui ont bien voulu prêter main-forte tant au cours de la période d'organisation que durant le marchoton proprement dit. Les paroisses de St-Malo et de St-Pierre doivent être félicitées d'une façon toute spéciale. Le départ de St-Malo s'est effectué avec beaucoup d'ordre. Les feux de joie ajoutaient un cachet d'enthousiasme et de vitalité. La réception, organisée par la Chambre de Commerce de St-Pierre, donnait un ton d'encouragement à tous ceux qui s'étaient lancés à l'affût.

Le département de police de St-Boniface à collaboré d'une façon toute particulière à maintenir la surveillance au sein de la circulation et la brasserie Kiewel à démontré sa générosité encore cette année en offrant du chocolat, fruits et eau a plusieurs endroits au cours de la route. Preuve évidente que c'est la collaboration de tous et de chacun qui assure le succès d'une entreprise sportive de ce genre.

Les Anciens du Collège se réunissent à Montréal

Les Anciens du Collège de St-Boniface, section de l'est, se réunissaient vendredi soir, le 30 avril, pour une veillée intime à la brasserie Dow, rues Notre-Dame et Windsor à Montréal. C'est grâce à Jacques LaRivière, un grand et gros bonnet de la Compagnie, si des barils d'eau ferrugineuse, ainsi qu'un copieux repas nous furent fournis gratuitement.

La nouvelle de cette réunion humide a dû se répandre sur les bords de la rivière Rouge (où l'on ne souffrait pourtant pas de sécheresse!), car on a remarqué parmi les 125 convives Mgr Maurice Beaudoux, le juge Alfred Monnin et Maxime Désaulniers. Il y avait bien aussi Georges Laflèche et Jacques Ouvrard, mais eux sont déménagés à Montréal pour tout de bon. Il y avait aussi de Québec le Père Oscar Boily, S.J., autrefois recteur à St-Boniface.

"Voyons, voyons, mes bons amis, nous dit Jacques Larivière, amusez-vous bien et gargarisez-vous allègrement."

Le juge Monnin, au nom du Père Alfred Ducharme, recteur, nous apporta des nouvelles très encourageantes de notre cher collège de St-Boniface — qui sera peut-être le seul collège classique Jésuite français à survivre le Rapport Parent.

Mgr Beaudoux nous invita délicatement à retourner au pays natal si la nostalgie — ou le chômage — nous prenait.

On vota pour un nouveau Conseil d'administration et les membres suivants furent élus: Jacques Larivière, Wilbrod Leclerc, Maurice Miron, Lucien Paquin, Jean Penober et Maurice Potvin.

Lucien PAQUIN.

OTTAWA (CCC) — Un colloque de trois jours, consacré à la santé mentale et à la psychiatrie pastorale, réunira des membres du clergé et des personnes travaillant à plein temps aux oeuvres de l'Eglise, à l'Université d'Ottawa du 10 au 12 mai prochain.

Les E.-U. protègent les leurs — Pearson

OTTAWA — Le premier ministre Pearson a déclaré, lundi, aux Communes, qu'il n'avait pas de commentaire à formuler sur la "très difficile situation" qui règne en République dominicaine.

M. Pearson a, cependant, émis l'opinion que cette situation est très différente de celle qu'offrait Cuba en 1962, quand l'URSS a voulu apporter son aide au gouvernement castriste.

Le premier ministre a eu à faire face à un barrage de questions sur la situation en République dominicaine à l'ouverture de la séance de lundi.

Le chef de l'opposition, M. John Diefenbaker, a demandé à M. Pearson s'il partageait l'avis du président Johnson, selon lequel la révolution amènerait un nouveau Cuba, et si le Canada avait promis son aide,

M. Pearson a répondu que notre pays reconnaissait que les Etats-Unis étaient intervenus dans le but de protéger leurs ressortissants ainsi que ceux des autres pays et qu'il paraissait évident qu'une clique communiste tentait d'établir en République dominicaine un gouvernement semblable à celui de Cuba.

Le premier ministre a ajouté qu'il avait reçu un rapport de l'ambassade canadienne à St-Dominique disant que tous les Canadiens qui le désiraient avaient été évacués et qu'elle restait en contact avec ceux qui demeuraient en sol dominicain.



CITÉ DE ST-BONIFACE

AVIS

AVIS est par la présente donné qu'en vertu du règlement No 4528, tel qu'adopté par le Conseil de la Ville de St-Boniface le 26 avril 1965, il est défendu de faire usage de pétards ou de feu d'artifice sans avoir obtenu au préalable un permis du Chef du Département des Incendies.

Toute personne qui enfreint ce règlement sera passible d'une amende de $50.00 et frais de cour.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 3 mai 1965.

Sts-Martyrs-Canadiens

Confirmation et visite pastorale

Le vendredi 14 mai, à 7 h. 30 p.m., aura lieu, en l'église paroissiale, l'imposante cérémonie de la confirmation. La visite pastorale sera faite par Son Exc. Mgr Antoine Hacault. Avis: les confirmands doivent se rendre à l'église le samedi 8 mai, à 10 h. 30 a.m.

Assemblée de la L.F.C.

La prochaine assemblée générale aura lieu le 13 mai, à 8 h. 30 p.m., en la salle paroissiale.

Remerciements

Sincères remerciements à toutes celles qui ont donné si généreusement de leurs temps et efforts à l'occasion de la vente d'insignes des Guides et Jeannettes.

Vive reconnaissance à tous ceux qui ont répondu à l'appel en faveur de la corvée pour la paroisse.

Précieux-Sang

Déjeuner-communion

Les chevaliers de Colomb du Conseil Goulet 3681 organisent un déjeuner-communion pour le 16 mai. La messe aura lieu à 8 h. 45 en l'église du Précieux-Sang et le déjeuner suivra à l'auditorium du club St-Vincent.

Les chevaliers et leurs dames sont donc priés de réserver la date du dimanche 16 mai pour la communion générale et le déjeuner en commun.

Un conférencier des plus intéressants sera des nôtres à cette occasion. Les organisateurs comptent sur une nombreuse assistance.

Petites Notes

Remerciements

Mme Paul-H. Lavoie et ses enfants désirent remercier les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, tributs floraux, assistance aux funérailles ou de toute autre manière, à l'occasion du décès de leur époux et père, M. Paul Lavoie. Un merci spécial aux porteurs, au R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé du Précieux-Sang, aux Pères Jésuites et autres membres du clergé présents aux funérailles.

• • •

Club des Dames

Le Club des Dames de St-Eugène a tenu sa réunion mensuelle, le mercredi 21 avril. L'assemblée débuta par la prière, et les minutes du mois précédent furent ensuite lues et discutées.

On discuta au sujet du thé qui aura lieu le 21 mai chez Eaton, de 11 h. a.m. à 3 h. p.m.

L'assemblée se termina par la prière, suivie d'un goûter et de discussions libres.

• • •

Vente d'articles

Le samedi 15 mai, de 10 h. a.m. à 4 h. p.m., aura lieu, au kiosque du jardin de l'hôpital Taché, une vente d'articles divers organisée par les Dames Auxiliaires de l'hôpital Taché. Les convocatrices sont Mmes F. S. Barker et Theresa Beck. Tous sont bienvenus.

• • •

Faire-part

M. et Mme Napoléon Boily, de 537, rue Langevin, sont heureux d'annoncer le prochain mariage de leur fille, Monique, de Montréal, à M. Jean-Pierre Boutin, fils de M. et Mme Lucien Boutin, de Montréal. La cérémonie nuptiale aura lieu le samedi 29 mai en l'église Notre-Dame de Grâce à Montréal.

• • •

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle du Centre Récréatif Notre-Dame aura lieu le 17 mai, à 7 h. 30 p.m., dans le nouvel auditorium de l'école Marion. Ne manquez pas cette importante assemblée; venez-y en grand nombre, vous ne le regretterez pas.

Le français dans le cours général

M. Louis Maurice, publicitaire de la Manitoba Modern Language Association, annonce que les linguistes tiendront une importante réunion à McMaster House, angle de Portage et Lipton, à Winnipeg, vendredi 7 mai à 8 h. 30 p.m.

Ils discuteront du Français dans le Cours général: Cours d'histoire et de Philosophie, par Mlle A. Loutit; Leçons pratiques, par Mlle E. F. Redmond; Discussion.

Un café sera servi. Bienvenue à tous.

Monique . . . la fille spirituelle de Félix Leclerc

La brillante jeune artiste canadienne, Monique Miville-Deschênes, sera avec nous, le 17 mai, et présentera à l'intention de la population franco-manitobaine un récital de ses plus jolies chansons. Monique a joué à Paris avec Félix Leclerc aux "Trois-Baudets". Les Français ont vivement apprécié leur spectacle coloré, poétique et d'une extrême simplicité. L'Association Québec-Manitoba invite cordialement tous les Franco-Manitobains à venir applaudir ce chansonnier de chez-nous. En plus, l'Association souhaite ardemment que toutes les équipes de La Relève se rallient à elle dans ces manifestations populaires canadiennes-françaises. La semaine prochaine, le journal "La Liberté et le Patriote" donnera une biographie de Monique Miville-Deschênes avec quelques précisions de la dernière heure.

Les supérieurs majeurs de l'Ouest se rencontreront au Manitoba

OTTAWA (CCC) — La Conférence Religieuse Canadienne organise, pour la première fois, une double rencontre régionale de religieux de l'Ouest du Canada, qui sera présidée par le T. R. P. Thomas-M. Rondeau, O.P., président général de cet organisme. La Conférence Religieuse Canadienne est l'organisme qui groupe les supérieurs majeurs des congrégations religieuses d'hommes et de femmes du Canada.

A St-Norbert

Du 11 au 13 mai, se déroulera à la Villa Maria, à St-Norbert, Man., une réunion des supérieurs majeurs (généraux, provinciaux et régionaux) des instituts de religieux et de religieuses des provinces du Manitoba, de l'Alberta, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique. A cette occasion, divers problèmes relatifs à la vie religieuse seront à l'étude: la vocation de tous à la sainteté, thème de la prochaine assemblée générale de la Conférence Religieuse Canadienne, la formation des religieuses, l'activité missionnaire, l'unité, etc. Ce sera aussi l'occasion d'une prise de conscience de ces problèmes dans une perspective propre à cette région du pays.

A Winnipeg

Le 13 mai, à l'Académie Ste-Marie, à Winnipeg, la deuxième rencontre aura lieu avec d'autres religieux et religieuses: supérieurs locaux, maîtres de formation, responsables d'oeuvres, etc.

Pour la plupart de ces religieux, ce sera le premier contact personnel avec la Conférence Religieuse Canadienne et les membres de son secrétariat permanent. Dans l'après-midi, une session plénière de clôture réunira les participants des deux réunions. La Rév. Mère St-Paul, supérieure générale des Soeurs Grises de la Croix, d'Ottawa, et présidente de la section féminine de la C.R.C., et le T. R. P. Arnold Toner, C.S.C., vice-président, présenteront un rapport de la réunion de St-Norbert, puis la rencontre se terminera par un échange de vues.

Billet du jeudi

Charles Péguy et ses "Cahiers de la Quinzaine"

Charles Péguy fonda ses **Cahiers de la Quinzaine** en 1900, il y a soixante-cinq ans cette année.

Le premier parut le 5 janvier, et la plupart des gens en place, solennels alors comme ceux d'aujourd'hui, décrétèrent qu'il n'y en aurait pas de second.

On comptait parmi eux nombre de professeurs à la Sorbonne, de même que leurs élèves.

Dans son sixième **Cahier** de la 4e série, qui date de 1903, Péguy écrivait: "Ceux qui, dans vingt ans, auront les vingt séries complètes (des Cahiers), en seront heureux".

Il ne croyait si bien dire, et personne ne le prit au sérieux.

Il n'empêche que ses fameux **Cahiers**, aujourd'hui introuvables, ont une valeur d'enseignement qui ne cesse de croître.

On ne les a même pas dans les grandes bibliothèques, sauf à l'Arsenal et à la Nationale, où dorment les collections du dépôt légal.

C'est au point que Marcel Péguy, fils de l'écrivain, décida d'offrir la série complète à l'Institut catholique de Paris.

• • •

Comme tant d'autres de sa génération, Péguy avait perdu la foi en sa jeunesse et cru la retrouver peu avant de mourir, sans avoir osé le mot désif devant le réconcilier avec l'Eglise.

Cela tenait à son mariage civil et au fait que sa femme n'avait pas été baptisée.

Il n'était pas sans savoir que les époux doivent s'engager à élever leurs enfants dans la foi catholique, quand il y a disparité de culte.

Au moment où il se sentait conquis par la foi, il se rendait compte que sa femme ne le suivait pas, et il ne pouvait lui imposer les conditions qui auraient validé leur mariage.

C'est ce conflit, d'écrire Mgr Battifol, "qui a voué Péguy à la **gageure** de sa vie, d'un mot, à vivre sans sacrements, alors que, converti, il en avait faim et soif".

Péguy eut tort de ne pas oser, car à peine était-il mort, tombé au champ d'honneur en 1914, que Madame Péguy se rendit chez Mgr Battifol avec ses enfants, le priant de leur administrer le baptême.

Ainsi, conclut Jean Morienval, "s'achevait un drame dont le dénouement appartenait à la Providence".

• • •

Marcel Péguy, lui, est protestant, et il le dit dans sa lettre au Bibliothécaire de l'Institut catholique, en lui offrant la collection des **Cahiers:**

"Plus d'une centaine d'articles de Charles Péguy, parus dans les premières séries des **Cahiers de la Quinzaine**, ne peuvent être actuellement consultés — et sans doute ne pourront jamais être consultés — que dans ces **Cahiers.** Je sais que beaucoup n'offrent guère plus d'intérêt, mais il y en a que l'on ne peut négliger: protestant, j'ai souvent regretté que tant de catholique aient un peu négligé ce Péguy se proclamant 'moraliste' (ce qui était peut-être tout de même être en un certain sens chrétien), qui a précédé le Péguy du **Mystère de la Charité;** ce Péguy qui, avec l'aide de Bernard-Lazare, menait campagne aux **Cahiers** contre les Combistes et pour les Congrégations."

Les premiers **Cahiers** n'eurent qu'un tirage de huit cents exemplaires, ce qui explique leur rareté.

Le geste de Marcel Péguy en faveur de l'Institut catholique sera des plus utiles aux lettrés, mettant à leur disposition une documentation unique sur cette belle, légère et folle époque qui se termina au seuil du vingtième siècle.

L'ILLETTRE.

Une école pour journalistes catholiques

GWELO (CCC) — Grâce aux fonds recueillis par l'Action de Carême des catholiques suisses, le diocèse de Gwelo (confié à la Société suisse des Missions étrangères de Bethléem - Immensee) possède une école pour journalistes catholiques. Son but est de découvrir ceux qui manifestent du talent pour cette profession et de les former aux techniques modernes des grands moyens d'information.

Il faut aimer beaucoup pour croire que l'on n'aime pas assez.
Cte de BEIVEZE.

Nouveautés à la bibliothèque

(Suite)

784.61 — Gauthier, Charles. **Où vont les fleurs (Where have all the Flowers Gone?); Sans souvenir . . .** Canada, Pathé, S-7046.

784.66 — Hellum, P. **Francis et les oiseaux.** France, Clartés CLA 1002.

784.7 — Cocagnac, A. M., O.P. **Chansons bibliques.** Canada, Lumen LD 1.117 - 1.119, 1.129.

784.7 — Samson, Joseph. **Psaumes-chorals,** par la communauté de Taizé. Ed. Studio SM, 45-09.

784.753 — Sourire, Soeur, O.S.B. **Soeur Sourire chante pour les enfants.** Livre-Disque Philips ETE 9.166.

841.1 — **La chanson de Roland. L'épisode de Roncevaux.** Fragments. Transposition de Georges Hacquard. Hachette, L'encyclopédie sonore, série artistique, 270-E-047.

Adolescents

301.425 — Kelly, George A., Mgr. **Dating for Young Catholics.**

301.425 — Prudence, Claude. **L'adolescent chrétien: guide moral.**

343.971 — McGrath, W. T. **Youth and the Law.**

500 — Parker, B. M. **Les sciences pour garçons et filles.**

621.384 — Douriau, Marthe. **Apprenez la radio en réalisant des récepteurs.**

621.384 — Huré, F. **Petits montages simples à transistors à l'intention des débutants.**

621.3883 — Douriau, Marthe. **Mon téléviseur. Constitution, installation, réglage pour la deuxième chaîne.**

629.13 Réf. — Lewellen, J. **Aviation. Des origines aux vols interplanétaires.**

796 — Renard, Louis. **Sport, mon ami.**

900 — **L'aventure de la terre.**

914.2 Réf. — Malmstrom, Vincent H. **The British Isles.**

914.5 Réf. — Kish, George. **Italy.**

(à suivre)

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Il y a place pour tous les genres de profession dans notre Conseil. Les frères L.C. et T.V. se sont révélés comme étant archéologues. . . . Ils consulteront le C.G. (frère).

A la prochaine réunion d'affaires nous aurons une conférence sur la J.O.C. Le frère Laurencelle, nouveau chevalier (7/3/65) sera ainsi présenté officiellement dans notre Conseil. Bienvenue à tous.

On nous apprend que le prochain Congrès d'Etat aura lieu à la fin de mai. Si nous avons à coeur la chevalerie, nous préparerons ce congrès qui intéresse au plus haut point notre Conseil . . . Si parfois nous croyons que les autres ne nous respectent pas suffisamment, ne serait-ce peut-être pas parce que nous ne prenons pas une part assez active dans des congrès où l'on discute de l'avenir d'une organisation. Prenons conscience que "l'Unité fait la force . . ."

Le Conseil de St-Boniface a du "bon sens", c'est pourquoi il donnera du "bon sang" à la Croix-Rouge le 25 mai. De crainte que certains chevaliers faiblissent . . . nous invitons les épouses à accompagner leur "Chevalier". De retour au club St-Michel, on vous promet à vous et à votre épouse une soirée récréative très intéressante. Les dames seront invitées à poser des questions sur la chevalerie. Imaginez . . . Ensuite il y aura une courte conférence sur l'éducation: "Charité par la compréhension selon Jean XXIII". Et enfin on s'amusera pendant une bonne heure . . . pour faire descendre le café.

Après-tout.

Décès

M. M.-J. CHABIDON

Le mardi 27 avril, à l'hôpital Taché, est décédé M. Maurice-Jean Chabidon, âgé de 77 ans, autrefois domicilié à 439, rue St-Jean-Baptiste. Son épouse, Louise, l'a précédé dans la tombe en 1961.

Né en France, M. Chabidon habitait le Manitoba depuis 1906, ayant demeuré à Altamont pendant quelques années. Il s'établit à Winnipeg en 1940 et fut au service des Chemins de Fer nationaux jusqu'à sa retraite en 1952.

Lui survivent trois fils, Emile, Maurille et André; trois filles, Mmes B. Ragot (Rosalie), M. Ragot (Thérèse), et L. Lacroix (Annette); 26 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins le jeudi 29 avril, à 8 h. Le service, chanté à la Basilique, fut suivi de l'inhumation au cimetière de St-Boniface.

• • •

M. DAVID-C. LAVALLEE

M. David-Charles Lavallée, âgé de 18 ans, domicilié à 642, rue St-Jean-Baptiste, est décédé accidentellement le dimanche 25 avril. Les prières furent récitées le mercredi 28 avril, à 8 h., au salon funéraire Desjardins. Les funérailles eurent lieu à la basilique de St-Boniface le lendemain matin à 10 h.

Comment se comporter en présence d'un évêque

CHAMBERY (CCC) — Mgr de Bazelaire, archevêque de Chambéry, en recevant ses prêtres, leur a dit notamment, à propos du Concile:

"Sous prétexte d'exalter l'Eglise des pauvres, certains ont voulu supprimer tous les signes extérieurs de l'autorité. J'avoue, pour mon compte, que je n'aime pas beaucoup les campagnes lancées par certains journaux. Ce n'est pas à des journaux qu'il convient de dicter à l'Eglise sa conduite et à faire pression sur elle par la force de l'opinion publique.

Liturgie

"Soyons net à ce point de vue. Il y a des signes extérieurs de l'autorité qui peuvent paraître désuets et qui ne correspondent plus à la mentalité actuelle. Mais ce n'est pas une raison pour les supprimer tous, surtout s'il s'agit de rites liturgiques qu'il appartient seulement à l'Eglise de changer, si elle le juge à propos.

Génuflexion

"J'avoue que l'agenouillement devant l'évêque, dans les relations ordinaires, m'a toujours choqué, car, dans l'opinion commune d'aujourd'hui, c'est un geste d'adoration qui ne convient pas à l'évêque. Je vous demande donc de le supprimer, au moins en dehors de certaines cérémonies liturgiques.

Baiser de l'anneau

"J'en dirai autant du baiser à l'anneau, quand il est simplement un geste de politesse. Normalement, il était un geste de révérence vis-à-vis de l'Eglise, dont l'évêque est l'époux et le chef. Si dans certaines circonstances c'est cela qu'on veut dire, qu'on le garde, en témoignage de foi; mais, dans la vie ordinaire, qu'on le supprime tout simplement.

"Excellence"

"De même, le terme d'Excellence, en dehors des relations très officielles, m'a toujours semblé emphatique et pompeux. Qu'on dise: Monseigneur, cela va aussi bien. Mais ce n'est pas une raison pour dire: M. l'évêque ou le père évêque. Que dans certaines circonstances, pour affirmer un sentiment filial vis-à-vis de la paternité de l'évêque, on dise Père, soit, mais ce ne doit pas être l'appellation habituelle."

Le "Serajevo" du Cercle Molière, une "baguette appétissante"

C'est le 23 avril 1925 que le Cercle Molière, nouvellement assemblé, bravait l'inconnu et l'incertain, pour se lancer dans la grande et noble aventure du théâtre français. Il devait, par la suite, afficher cette haute tenue qui le distinguerait par tout le Canada, et rapporterait à combien de ses membres des trophées fort enviables. Pouvons-nous ne pas évoquer en ce quarantième anniversaire, l'humble et altière figure de celui qui, tout jeune encore, insufflait son amour du théâtre et communiquait son amour de l'art en même temps que sa connaissance du tréteau à combien de nos compatriotes franco-manitobains, Arthur Boutal?

S'il s'était trouvé au Collège de Saint-Boniface, mercredi soir dernier, 28 avril — son âme l'y représentait en la présence de sa chère compagne — il n'eût pas manqué d'applaudir aux louables efforts de ceux qui aujourd'hui veulent prendre la relève, et qui ont montré à tous qu'ils n'ont pas trahi les traditions du Cercle Molière.

Yvon Thiboutôt, dépêché par le Ministère des Affaires culturelles du Québec, ne disposait que d'un tout petit mois pour mener à bonne fin la tâche qu'on lui avait assignée. Faisant fi de tous les obstacles qui eussent barré la route à moins entreprenant et dynamique que lui, il s'empara de cette pâte molle mais agréable qui se mettait entre ses mains, y mêla le levain de la science, la pétrit de son enthousiasme et de sa foi, la mit au four des réflecteurs et de sa sueur, pour en sortir une "baguette" appétissante.

SERAJEVO, drame en 31 séquences de Blaise Cendrars, prend-il place dans le théâtre avant-gardiste, ou bien, à partir d'un événement historique d'où l'auteur tirerait une thèse comportant message, veut-il faire emploi aussi large que possible des découvertes modernes susceptibles de mettre à jour un nouveau théâtre? Il n'est pas impossible que le choix de l'oeuvre ait été marqué d'une conception politique de l'ordre, et par là répondrait à une doctrine qui a cours au Canada. D'où la scène de l'arrivée de l'archiduc à Serajevo prendrait une couleur spéciale, aussi bien que celle de la chambre à coucher de l'empereur.

Quoi qu'il en soit, le dramaturge emprunte à la photographie et au magnétophone leur matière propre; au cinéma, ses possibilités de déplacement rapide, ses rétrospectives, ses séquences nombreuses; au troubadour du moyen-âge, sa chanson et les rêves pseudo-réels qui en jaillissent; à l'historien, sa panoplie d'interprétations; au poète, les mythes que lui suggère son imagination fertile. Nous avons là, je crois, émaillé des trouvailles propres au metteur en scène, un exemple de simultanéisme qui ne peut que retenir l'attention et susciter le plus vif intérêt.

Telle qu'elle nous fut présentée, cette pièce nous plut énormément. Le défi était de taille à rebuter le directeur le plus chevronné. Qui, en effet, mis à part le mécanisme même de l'oeuvre, dont on peut soupçonner que les rouages étaient au préalable déjà agencés, l'eût accepté avec autant d'aplomb que M. Thiboutôt? Rendons-lui hommage d'avoir instruit les nouveaux-nés du théâtre, de les avoir ouverts à ce monde aux dimensions si variées où le temps se fusionne avec l'espace, où le drôle côtoie le tragique, où les sentiments qui rapetissent l'humain cèdent à ceux qui le grandissent.

Ces jeunes étaient avides d'apprendre et de se produire, il est vrai, parce qu'ils regorgent de ressorts de création; encore fallait-il leur révéler les plans structuraires de Serajevo, leur dévoiler les subtilités qui lui sont inhérentes, dépouiller pour eux un texte syncopé, les prémunir contre les guet-apens d'un dialogue d'apparence simple et limpide. Ne fallait-il pas surtout leur communiquer la compréhension intégrale du drame, afin qu'ils soient à même de répondre, par leur comportement sur la scène, à la question leitmotiv: "Quel est le fin fond de l'affaire?"

En ce qui concerne les habitués de la scène, Madame Marius Benoist, Mlle Charlotte Meunier, MM. Robert Trudel, Robert Séguier et René Brodeur, chez qui l'instinct s'allie à la sûreté de l'instrument, ils n'ont pas peu contribué à ancrer l'ouvrage. Nul doute que M. André Tremblay apportait au Cercle Molière une étoffe du meilleur tissu. Mais comment rendrai-je justice à chacun et à chacune des jeunes gens et des jeunes filles qui nous ont édifiés dans la peau de leur personnage? Le critique impartial et, surtout, mystifié par tant de prouesses, se sent dépassé par la tâche qui lui incombe, s'il doit rendre à chacun selon son dû. Non, non, il lui faut se refuser le plaisir de distribuer à l'un et à l'autre des compliments particuliers.

Qui sait, d'ailleurs, si le rodage auquel étaient soumis certains d'entre eux, mercredi soir, n'aura pas eu l'heur d'assouplir leurs gestes et de leur donner la grâce et le naturel que voilait une gêne très normale, et enrichi et embelli la représentation de vendredi? Qu'il soit bien entendu que la diction, la prononciation, l'accent de quiconque ne déparaient jamais l'onction, la tonalité, la modulation propres au verbe français.

Nous est-il permis de souhaiter que le Cercle Molière, ragaillardi par l'apport de ce jeune sang et de ces natures fringantes, multipliera à l'avenir, je dis bien, multipliera, les occasions pour ces jeunes, de se réunir. Même dans le confort d'un vivoir, dans l'intimité d'un foyer. Sans autre décor ni machine que le texte et la lampe. Une discussion, un échange de vues sur un Mystère du Moyen-Age, sur une tragédie de Racine, une farce de Molière. Le choix d'une musique pour servir d'accompagnement. Que surgisse tout à coup de la garde-robe d'une demoiselle une toilette qui permette son travestissement, ou du génie inventif d'un jeune homme le truc qui aiguise l'appétit de la recherche, et nous avons un groupe de jeunes qui ne trouvent plus assez de temps ni de loisirs pour se livrer à l'art des arts. Toutes ces pensées, tous ces espoirs, toutes ces visions, m'envahirent lors de la représentation de Serajevo, et ne cesseront de sitôt de chatouiller ma concupiscence esthétique.

J'allais oublier, dans mon exultation, les sempiternels cachés des coulisses que nous font trop souvent négliger les jeunes premiers et leurs héroïnes! Et pourtant, leur apport à la réussite n'est pas de mince venue. Que deviendrait sans la base qu'ils disposent sous la charpente, l'édifice qui seul paraît à nos yeux? Il en va des joints, partant, de l'enchaînement des séquences, de la suggestion des motifs, de l'atmosphère dans laquelle il importe d'immerger l'auditoire plus encore que les acteurs. A tous ces ouvriers, chapeau bas!

Le mot de la fin? Dans la perspective d'un Canada qui s'interroge, dans celle d'un Québec qu'aucune bride ne pourra jamais plus freiner dans son essor vers des cimes insoupçonnées, je ne vois pas meilleur gardien pour notre jeunesse franco-manitobaine qu'une mobilisation générale de tous les talents, que la mise à pied-d'oeuvre d'organismes culturels qui les retiendront captifs à l'intérieur de leur province pour la joie et le bonheur de leurs compatriotes et pour l'édification d'une société française dégagée de ses complexes de vaincue.

Cercle Molière, Ministère des Affaires culturelles du Québec, Yvon Thiboutôt, nous vous remercions.

G. Laplume.

Au poste CBWFT

SAMEDI 8 MAI
5.00—Langue vivante
5.15—Ulysse et Oscar
5.45—Le Roman de la Science
6.15—Téléjournal
6.30—Les uns, les autres
7.00—Jeunesse oblige
8.00—Thierry la Fronde
8.30—Long métrage: "Amours de vacances"
10.00—Court métrage
10.15—Votre choix
10.45—Cinéma: "Des filles disparaissent"

DIMANCHE 9 MAI
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'heure des quilles
6.30—Le professeur Guillemin
7.00—Robin des bois
7.30—Les Intrépides
8.30—Les Insolences d'une caméra
9.00—Concert à l'Italienne
10.00—Des Phoques et des hommes
10.30—Long métrage: "Sur le pont des soupirs"

LUNDI 10 MAI
4.00—Miroir d'Eve
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—A être annoncé
6.00—Des goûts et des couleurs
6.15—Téléjournal
6.30—Les enquêtes Jobidon
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—De 9 à 5
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—Expo '67
10.00—La faim des autres
10.20—Cinéma: "Le Fleuve de sang"

MARDI 11 MAI
4.00—Votre cuisine, Madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Si santé m'était comptée
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Le Roi de la jungle
7.00—Caméra '65
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tous pour un
9.00—La Cour est ouverte
9.30—Monsieur Lecoq
10.00—Intérêt et principal
10.30—Festival Gérard Philipe: "La Beauté du diable"

MERCREDI 12 MAI
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Reflets
6.00—Marie-Eve vous suggère
6.15—Téléjournal
6.30—Mon amie Flicka
7.00—Coeur aux poings
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Dans le vent
10.00—Sextant
10.30—Cinéma: "Toa"

JEUDI 13 MAI
4.00—La bonne fourchette
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Le Quotidien magique
6.00—Court métrage
6.15—Téléjournal
6.30—Les croquignoles
7.00—Les cadets de la forêt
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Septième-Nord
8.30—Panique
9.00—Pleins feux
10.00—Actualités politiques
10.30—Cinéma: "Jim la houlette"

VENDREDI 14 MAI
4.00—L'Eternel Féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Tire l'aiguille
6.00—Un duo métier
6.15—Téléjournal
6.30—Ti-Jean-Caribou
7.00—L'Enfant du cirque
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Les rois au Val de Poire
8.30—Cinéma international: "Peur panique"
10.15—Grands voyages
10.30—Les couche-tard
11.00—Cinéma: "Les Bras de la nuit"

FILMS au poste CBWFT

SERVICE DE PRESSE
Office catholique national des Techniques de diffusion

Samedi 8 mai

8 h. 30 — **Amours de vacances:** It. 1956. Comédie d'A. Racioppi avec Vittorio de Sica et Giovanni Ralli. — Aventures de vacances et idylles qu'elles entraînent. — Intrigues amusantes. Personnages vivants et bien interprétés. — Attitudes un peu libres. Manèges d'une séductrice. **Adultes.**

10 h. 45 — **Des filles disparaissent:** E.-U. 1947. Comédie policière de J. Nasser avec George Sanders et Lucille Ball. — Une danseuse aide la police à capturer un maniaque. — Conventionnel. Un certain suspense. — Sujet trouble. Détails légers. **Adultes, des réserves.**

Dimanche 9 mai

10 h. 30 — **Sur le pont des soupirs:** It. 1953. Film de cape et d'épée d'A. Leonviola avec Françoise Rosay et Frank Latimore. — Un imposteur est démasqué par un brave chevalier. — Tous les éléments propres au genre. Interprétation passable. — Amour filial. Images osées. **Adultes, des réserves.**

Lundi 10 mai

10 h. 30 — **Le fleuve de sang:** Arg. 1953. Drame social réalisé et interprété par Hogo del Carril avec Adriana Benetti. — Le dur travail des ouvriers d'une plantation de maté. — Réaliste. Outrances. De très belles séquences. — Appel à la justice. Scènes pénibles. **Adultes, des réserves.**

Mardi 11 mai

10 h. 30 — **La beauté du diable:** Fr. 1949. Drame de R. Clair avec Gérard Philipe et Michel Simon. — Une jeune bohémienne parvient à libérer un homme qui avait vendu son âme au diable. — Récit souple développé avec virtuosité. Interprétation brillante. — Riche de sens philosophique et moral. **Adultes.**

Mercredi 12 mai

10 h. 30 — **Toa:** Fr. 1949. Comédie réalisée et interprétée par Sacha Guitry avec Lana Marconi. — Un auteur et acteur en vogue porte sa vie privée à la scène. — Très théâtral. Esprit facile. Interprétation moyenne. — Inconduite présentée avec sympathie. **Adultes, des réserves.**

Jeudi 13 mai

10 h. 30 — **Jim la houlette:** Fr. 1935. Comédie policière d'A. Berthomieu avec Fernandel et Marguerite Moréno. — Un écrivain en vogue fait composer ses romans par son secrétaire. — Scénario destiné à mettre Fernandel en vedette. Réalisation plutôt terne. — **Adultes.**

Vendredi 14 mai

8 h. 30 — **Peur panique:** Fr. 1962. Film policier de P. Chevalier avec Daniel Gélin et Dany Carrel. — Des malfaiteurs désirent s'approprier un magot dissimulé depuis quinze ans. — Mise en scène honnête. Peu de rebondissements. Interprétation moyenne. — Exhibitionnisme. Baiser sensuel. **Déconseillé.**

11 h. — **Les bras de la nuit:** Fr. 1961. Drame policier de J. Guymont avec Roger Hanin et Pierre Destailles. — Un policier s'éprend d'une femme soupçonnée d'avoir tué son époux. — Mise en scène artificielle et froide. Rythme lent. — Crime passionnel. Inconduite d'un policier. Suicide. **Déconseillé.**

Chronique de CBWFT

Jeunesse oblige

Le vendredi 14 mai, à 7 h. 30, "Jeunesse oblige" présentera à sa boîte à chansons un invité tout à fait spécial.

Il ne gagne pas sa vie en chantant, mais, tel qu'on le connaît, il pourrait fort bien le faire. Il fait partie du monde artistique, du music-hall, du théâtre, mais surtout du cinéma. On comprend parfois difficilement ce qu'il dit. Il bafouille aussi lamentablement que volontairement et il fait crouler de rire des salles entières. Il a des mimiques extraordinaires; il a l'air aussi parfaitement idiot qu'il est intelligent. Il sait rester flegmatique comme un Anglais, dans les situations les plus dramatiques ou les plus comiques. Il sait recevoir à merveille coups de bâton, gifles ou coups de pied au derrière. Il se tire toujours, ou presque, des pires tragédies avec un sourire, comme en se jouant et, comble de fortune, qu'il soit riche ou pauvre, employé ou patron, mari ou amant, il séduit immanquablement toutes les belles qui passent devant ses lunettes et ses yeux fous. Avec sa chevelure hirsute, son sourire niais, ses grandes mains toujours battantes, ses complets étriqués et son allure générale de parfait abruti, il est devenu le roi du rire au cinéma français.

Tout le monde aura deviné le nom de l'invité extraordinaire de la boîte à chansons de "Jeunesse oblige": Darry Cowl, que Jean-Pierre Ferland aura le plaisir de présenter à tous les Jnobs et à leurs amis. A moins que ce ne soit Darry Cowl qui présente Jean-Pierre aux téléspectateurs. Il en est bien capable en tout cas, et tout le monde n'y verrait que du feu.

Pour l'instant, on ne sait pas au juste quel numéro nous offrira l'inimitable comique français. D'ailleurs, il est tellement imprévisible qu'on aurait tort de vouloir décrire à l'avance le spectacle qu'il a monté. Chose certaine, les jeunes vont se dilater la rate un bon coup avec un invité comme Darry Cowl à leur boîte à chansons.

Ce soir-là, le réalisateur Pierre Monette aura également comme invités deux jeunes artistes canadiens de grand talent, deux chansonniers qui promettent: Stéphane Paré et Renée Allard.

Ulysse et Oscar

Excellente nouvelle pour les benjamins de la télévision: "Ulysse et Oscar" seront de retour au réseau français de Radio-Canada, le samedi 8 mai, à 5 h. 15. De retour d'un long voyage, le grand savant et explorateur Ulysse Laviolette, son lion Oscar et la petite souris Hortense viendront raconter leurs impressions à leurs jeunes amis. Il paraît que la bavarde Hortense a une grande nouvelle à annoncer aux enfants. Oscar voudrait en avoir la primeur et le malheureux M. Ulysse a toutes les peines du monde à mettre d'accord les belligérants.

Ce premier épisode de la saison s'intitule "le Retour à la serre". Les jeunes téléspectateurs retrouvent leurs trois amis dans un décor familier mais avec des surprises agréables, tout plein. Mais l'événement de la journée ce sera . . . non, c'est Hortense qui l'annoncera, à moins que le roi Oscar ne prenne le dessus. Enfin, on verra bien, en écoutant André Cailloux, Robert Rivard et Claude Brabant. "Ulysse et Oscar" est une réalisation de Maurice Falardeau.

"Roman de la science"

La populaire série "le Roman de la science" reprendra l'affiche le samedi 7 mai, 5 h. 45, au réseau français de télévision de Radio-Canada.

Au programme de cette première émission de la saison: "Freud et la psychanalyse". Cette émission permettra aux téléspectateurs de se rendre compte que si la psychanalyse est aujourd'hui passée dans les moeurs, il n'en était pas ainsi à l'époque du Dr S. Freud. Comme la plupart des novateurs, Freud a eu à lutter contre les préjugés et les idées établis de sa génération. Au début du XXe siècle, il était difficile de faire avaler à des médecins, à des hommes de sciences, la théorie qui voulait que la libido soit à l'origine des névroses. Pour faire admettre sa doctrine, Freud a dû se battre contre l'opinion d'une époque. Sa vie est un exemple de courage, de ténacité, de génie au service d'une humanité qui n'a jamais témoigné à l'illustre médecin autrichien la reconnaissance qu'elle lui devait.

Nos longs métrages

Samedi 8 mai, à 8 h. 30: "Amours de vacances", et à 10 h. 45: "Des filles disparaissent".

Dimanche 9 mai, à 10 h. 30: "Sur le pont des soupirs".

Lundi 10 mai, à 10 30: "Le Fleuve de sang".

Mardi 11 mai, à 10 30: "La beauté du diable".

Mercredi 12 mai, à 10 h. 30: "Toa".

Jeudi 13 mai, à 10 30: "Jim la houlette".

Vendredi 14 mai, à 8 h. 30: "Peur panique", et à 11 h. "Les Bras de la nuit".

Mme Giordani fait ressortir le caractère profondément humain de l'oeuvre de Picasso

On a dit souvent que la forte personnalité de Picasso compte autant d'admirateurs fervents que d'ennemis obstinés. Ajoutons qu'au moins à Winnipeg les nombreux membres de l'Alliance Française qui ont écouté Mme Damien Giordani, le 27 avril dernier, ont tous pris place dans le premier groupe. Car la conférencière, qui avait lu quelque 50 volumes et plus de 100 articles de journaux et périodiques avant de se présenter devant eux, a su montrer le caractère humainement attachant de l'artiste et de ses oeuvres, sans jamais décourager les profanes, ni scandaliser les traditionalistes, ni décevoir ceux qui se croient des spécialistes, ni même délaisser à l'arrière les avant-gardistes.

Le secret de Mme Giordani, c'est d'avoir parlé avec simplicité de Picasso, en ne séparant jamais l'homme de son oeuvre. Elle rappelait au tout début de sa conférence cette réaction de l'artiste lui-même, qui venait de parcourir le manuscrit d'un savant ouvrage qui lui était consacré: "Est-ce que je suis un habitant de la planète Mars? Il faudrait ajouter un chapitre où on dirait: Pablo Picasso a également deux bras, deux jambes, une tête et un coeur, et toutes les apparences d'un être humain!"

Héritage familial

Picasso a hérité un corps robuste et une vivacité méridionale de sa mère andalouse, Maria Picasso Lopez. L'héritage paternel se retrouve dans son goût pour la peinture et dans ses fameuses boutades par lesquelles il a coutume d'éblouir ou de déconcerter ses interlocuteurs. Car son père, José Ruiz Blasco, estimé pour ses peintures et excellent professeur de dessin à Malaga, puis à Corogne, était beaucoup plus célèbre pour ses bons mots.

La peinture est pour l'enfant Picasso une obsession, mais l'école un cauchemar. Il insiste encore aujourd'hui sur le fait qu'il n'a rien appris à l'école, ni au collège. Il y tint constamment son regard fixé sur l'horloge, dans la hantise du temps qui ne s'écoulait pas. Il n'est pas surprenant que ses impulsions et idées les plus audacieuses lui vinrent, non par l'acheminement abstrait de la pensée ou des livres, mais par son acuité visuelle exceptionnelle et son extraordinaire intuition de la qualité humaine. C'est ainsi qu'il s'attache l'amitié de Max Jacob, Gertrude Stein, Jean Cocteau, Louis Aragon, André Breton, Paul Eluard, Jean-Paul Sartre, et tant d'autres.

La voie du petit Pablo est donc d'avance toute tracée: la peinture. A l'âge de huit ans il peint son premier tableau, qui témoigne déjà d'un talent exceptionnel sous certaines gâcheries enfantines, et fixe une de ses visions familières, espagnole par excellence: un picador. Car la passion pour les taureaux — l'afficion, comme disent les Espagnols — s'empare de lui dès son enfance.

A 14 ans il entre à l'Ecole des Beaux-Arts à Barcelone, après un coup d'éclat. En effet, il a passé en une seule journée l'examen d'entrée qui devait durer un mois. Cette tension extrême dans l'effort ne l'a jamais quitté. Il est capable, par exemple, de brosser une grande toile en un jour.

A 16 ans il se rend seul à Madrid ou il réussit aussi facilement qu'à Barcelonne à forcer l'entrée de l'Académie. Mais loin des siens il se révolte, quitte bientôt l'Académie, sentant que son "école" est ailleurs . . . au petit village Horta de Ebro où il se repose après une grave maladie, apprenant à vivre au grand air et à participer à la vie rustique: "Tout ce que je sais, dira-t-il plus tard, je l'ai appris au village de Horta."

A 18 ans il fait partie de l'élite littéraire et artistique de Madrid, se mêlant dans les cafés et les tavernes aux jeunes gens qui consacrent des soirées et des nuits entières à des discussions passionnées. Le café-cabaret "Les quatre chats" où il aligne sur les murs en rapides croquis les portraits des habitués, devient son second foyer. Ces portraits attirent bientôt l'attention générale, on parle de Picasso dans le journal "L'Avant-garde", des revues espagnoles lui demandant sa collaboration comme illustrateur. Il est possédé par la frénésie du travail. Doté d'un grand pouvoir de concentration, qu'il dessine ou qu'il peigne, qu'il lise un journal, il est toujours absorbé par ce qu'il fait, et indifférent au reste.

Paris, ville de liberté

Au cours de l'année 1900 il décide brusquement de partir pour Paris, persuadé qu'il ne peut librement exprimer en Espagne l'oeuvre tourmentée qu'il porte en lui. De fait, à Paris, il respire tout de suite l'air de la liberté qui lui manquait, et plus tard il dira: "Si Cézanne avait travaillé en Espagne, on l'aurait brûlé vif". En tout cas, le hasard sert bien le jeune Picasso qui, dès son arrivée à Paris, fait la connaissance d'une antiquaire plus tard célèbre, Berthe Weil. Elle lui achète immédiatement trois tableaux, représentant des Toréros et des Corridas, qu'il avait apportés pour tout bagage. Cet achat est un succès inattendu. Un autre marchand, sentant que Picasso aura un jour une valeur commerciale, lui promet une rente mensuelle de 150 francs, en échange de sa production totale. C'est peu, mais suffisant pour rendre un jeune homme indépendant de sa famille.

Puisqu'on semble intéressé à la tauromachie, l'artiste retourne travailler à Madrid, où il vit assez misérablement. A cette époque la vie intellectuelle y est dominée par l'influence allemande. Picasso lance avec l'écrivain catalan Francisco Soler une revue artistique, du même genre que la Jugend ou le Simplizissimus de Munich. Seulement trois numéros de sa revue "Art Joyen", qui d'ailleurs n'a rien de révolutionnaire, réussirent à paraître. Après cet échec, Picasso retourne à Barcelone où ses amis s'empressent d'organiser une exposition de ses pastels. Mais quand, au mois de mai 1901, un article d'une revue artistique fait l'éloge de cette exposition, il a déjà regagné Paris, accompagné d'un ami et d'un grand choix de tableaux. Le machand Ambroise Vollard, alors au seuil de sa célébrité, patronne aussitôt une exposition Picasso dans sa galerie. C'est la première rencontre de l'artiste et du public parisien.

Cet ensemble de 75 toiles est extrêmement riche, pour un artiste qui a à peine vingt ans. Ce sont encore des scènes espagnoles, hautes en couleurs, comme cette "Tauromachie" (Désormais Mme Giordani illustrera ses descriptions des oeuvres de Picasso par la présentation de diapositives, au grand plaisir des auditeurs-spectateurs) dont la technique en taches multicolores se rapproche de l'Impressionnisme. Ce sont des fleurs, des portraits d'enfants, et des toiles toutes récentes très parisiennes, par exemple le "Moulin de la Galette" (son premier tableau peint à Paris) inspiré de Renoir et de Toulouse-Lautrec. Car Toulouse-Lautrec a gagné l'admiration de Picasso qui, à son tour, puise ses sujets dans le monde factice des plaisirs nocturnes. Sa "Buveuse d'absinthe" appartient à ce cortège de larves, invisibles en plein jour. Les couleurs et la facture de ce tableau sont toujours empruntées des impressionnistes. Mais "La Naine", autre chef-d'oeuvre de cette riche année 1901, laisse réapparaître sous le thème parisien l'héritage espagnol en évoquant davantage les bouffons de Velasquez que les habitués du Moulin Rouge. Ce tableau est peint à petites touches saccadées de couleur pure. Surtout la technique du fond semble faite de petits confettis carrés multicolores, et donc elle est plus proche du pointillisme de Signac que des grands plans habituels de Toulouse-Lautrec.

C'est alors que la Gazette d'Art, appréciant l'oeuvre de Picasso, énumère toutes les influences dont on le croit tributaire: Delacroix, Manet, Van Gogh, Pissarro, Toulouse-Lautrec. Il s'inspire en effet de ces grands maîtres qu'il voit au Louvre, mais grâce à la puissance de son propre tempérament il donne à toutes ses peintures une note originale.

La période bleue

En dépit d'une critique élogieuse, l'exposition n'a guère de succès financier ou moral. Mais Picasso fait bientôt des rencontres importantes, dont celles de "Gustave Coquiot", influent critique d'art et collectionneur dont il fait le portrait, et de l'écrivain Max Jacob qui donnera plus tard une description enflammée du jeune peintre, idéalisation qui ne se reflète en rien dans les deux étranges "Autoportraits" faits par le peintre avant son nouveau départ pour Barcelone en 1902. Ce sont là des portraits d'un homme qui a souffert du froid, de la faim, de la maladie, mais aussi d'un homme mûri, trompé, déçu, qui a tenu à fixer, quand ce serait pour lui seul, l'image des épreuves subies.

Fort de cette expérience et impressionné par Van Gogh et par le peintre norvégien Edward Munch, Picasso commence dès maintenant à créer un style nouveau et personnel. Les pauvres, les malades, les déshérités de la vie deviennent ses motifs préférés. Il les peint isolés ou en groupe, les dessinant avec une précision sans cesse plus affirmée. Il en allonge les formes, pour accuser leur expression tragique. Il les peint d'une façon presque monochrome, dans une tonalité bleue, le bleu du mystère et de la nuit. (Mme Giordani présente et explique quelques chefs-d'oeuvre de cette période bleue: "Repas d'Aveugle", "Le vieux guitariste aveugle", et le portrait de son ami le peintre "Sébastien Junyer".)

On a beaucoup discuté sur les inspirations et les causes de l'époque bleue, mais c'est l'écrivain espagnol Jaime Sabartès, ami intime de Picasso, qui semble le mieux définir la situation: "Que notre vie, dit-il, avec tous ses tourments, passe par de semblables périodes de douleur, de tristesse et de misère, constitue la base essentielle de la théorie artistique de Picasso."

En février 1904, une autre exposition de ses oeuvres a lieu à Paris. Picasso reprend donc courage et décide de revenir une troisième fois dans la Ville Lumière, accompagné de son ami Sébastien Junyer. Il trouve un atelier libre à Montmartre, un amas de locaux obscurs, faits de fragile poutres et planches. Cette bâtisse étrange entre dans l'histoire sous le nom que lui donne Max Jacob, le Bateau-Lavoir, où Picasso connaît des jours difficiles, mais aussi une grande joie de vivre au milieu des artistes et écrivains qui y viennent discuter et élaborer les principes d'une esthétique nouvelle. Dans le groupe il y a Max Jacob, Guillaume Apollinaire, André Salmon, Pierre Reverdy et André Derain.

La période rose

Dans l'ambiance d'un tel entourage, Picasso ne peut garder plus longtemps le style intense et pessimiste de la période bleue, qu'l avait surtout élaboré en Espagne. Il puise encore ses sujets dans la souffrance humaine (sa "Repasseuse" de 1904 rappelle le vieux guitariste aveugle), mais la détente se sent dans le changement, l'éclaircissement de la palette. Le bleu-nuit cède à un rose pâle mélangé de gris et de bleu pâle. "Le garçon qui conduit un cheval" est une coulée de clarté rose tendant vers l'ocré. "Les deux acrobates avec le chien" présente un monde nouveau où la pénombre bleue s'est éclaircie, teintée de rose, de mauve, de jaune pâle. Une certaine tristesse persiste dans les figures, mais Picasso semble s'adoucir, s'attendrir même.

Enfin, en 1905 l'époque rose a triomphé définitivement de l'époque bleue dans "Le garçon à la pipe" où une certaine allégresse semble se manifester dans la luminosité du coloris et remplacer la mélancolie antérieure. Puis la couleur fait irruption dans la peinture de Picasso avec "Le jeune arlequin"; une des phases ascétiques de son oeuvre se termine.

Le bilan de cette période rose se trouve dans la grande composition "La famille des saltimbanques", tableau qui inspire ces mots à l'écrivain américain Gertrude Stein: "Quand je dis que la période rose est claire et heureuse, tout est relatif. Les thèmes qui étaient gais étaient un peu tristes. les familles d'arlequins étaient des familles miséreuses, mais, du point de vue de Picasso, c'était une période claire, heureuse et gaie."

(à suivre)

Dieu ne nous a pas appelés à l'impureté mais à la sanctification. Dès lors, qui rejette cela, ce n'est pas un homme qu'il rejette, c'est Dieu, lui qui vous fait le don de son Esprit-Saint. (I Thess 4, 7-8)

— No 412 —

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2											■	
3						■						
4			■					■	■	■		
5				■							■	
6												■
7				■							■	
8		■			■							
9			■									
10					■		■		■			
11						■				■		
12												

1—Concert par T.S.F.
2—Famille de plantes monocotylédones.
3—Signalée. — Peuple indo-germanique.
4—Cela. — Enleval. — Numéro.
5—Possèdent. — Comm. d'Algérie.
6—Ont une issue funeste.
7—En mea culpa. — Roi de Thèbes.
8—De la gamme. — Courroie.
9—Petit cube. — Danserait.
10—Foyer de la cheminée. — Cou (mélangé).
11—Recouvrit d'une gaine. — Mammifère. — Préfixe privatif.
12—A la manière d'Elzévir.

VERTICALEMENT
1—Réparation d'un vêtement.
2—Folle. — Boutique de boucher.
3—Parle. — Titre russe. — Graminacée.
4—Lac d'Italie. — Bois noir et dur.
5—Manquer à faire. — Avec vigueur.
6—Cela. — Genre d'arbrisseaux.
7—Os du crâne. — En terre.
8—Venue au monde. — Imbiberai de vin.
9—Cuite en long. — Etre convenable. — Règle double.
10—Levant. — Bague.
11—Dans. — Huile purgative.
12—Morceau de bois brûlé en partie. — Nom générique de composés chimiques analogues à l'acétone.

SOLUTION DU PROBLEME No 411

■ **Horizontalement:** 1. Intrigailler; 2. Corégone — Eta; 3. Otes — Inné — Ri; 4. Nasse — Oasien; 5. Oiselet — Cône; 6. Grenure — Oint; 7. Restèrent — Et; 8. Usure; 9. Pommette; 10. Humérus — Ruas; 11. Ir — Nimes — Eve; 12. Es — Té — Utiles.

■ **Verticalement:** 1. Iconographie; 2. Notaire — Ours; 3. Tresses — MM; 4. Ressentiment; 5. Ig — Elue — Erié; 6. Goï — Erratum; 7. Annotée — Tseu; 8. Iena — Nue — St; 9. Escots; 10. Le — 101 — Usuel; 11. Etrenner — Avé; 12. Rainette — Ses.

Chants et musique sacrés au Canada

Sessions de l'été 1965

Le Bulletin de la Commission Nationale de Liturgie du 23 janvier dernier publiait en page 18 que l'Action Musicale Liturgique, en collaboration avec l'Association Canadienne St-Ambroise, organise des sessions de chant et de musique sacrés qui se tiendront à partir du 28 juin prochain au Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière, dans la province de Québec.

Elles sont ouvertes à tous ceux qui sont intéressés à promouvoir le chant liturgique: prêtres, religieux, religieuses, instituteurs, institutrices, maîtres de chapelle, directeurs de chorale, organistes, de tout le Canada.

L'Action Musicale Liturgique nous communique certaines informations supplémentaires de nature à intéresser nos lecteurs:

— La Section A: session générale, du 5 au 10 juillet, qui ne requiert pas de connaissances liturgiques et musicales spéciales.

— La Section B: du 28 juin au 4 juillet, pour la formation d'instructeurs ou d'animateurs de sessions de Liturgie-chants français. D'un niveau supérieur, cette session requiert des compétences liturgiques et musicales et sera couronnée par des examens.

— La Section D: du 12 au 17 juillet. Cette session prévoit la formation de professeurs pour l'enseignement du chant dans les paroisses.

Cette session réunit en même temps les musiciens qui, ayant acquis leur formation complète en chant grégorien et en musique moderne d'une université ou d'une école de musique reconnue, veulent faire un stage pédagogique spécial en vue d'appartenir à une équipe diocésaine de responsables, à titre d'"Instructeur en techniques musicales liturgiques".

— La Section E: du 12 au 17 juillet. Une session pour la formation des organistes, spécialement pour les débutants qui n'ont aucune technique du clavier, et pour les autres qui doivent parfaire cette technique avant d'entreprendre l'étude du pédalier.

Les inscriptions reçues jusqu'ici démontrent que les organistes titulaires sont aussi très intéressés à parfaire leurs connaissances en orgue. Il est donc question que l'Action Musicale Liturgique organise une session spéciale d'un niveau supérieur, avec le concours d'organistes réputés. On peut s'inscrire dès maintenant.

Les professeurs

Des professeurs européens et canadiens, notamment le R. P. Joseph Gelineau, de Paris, membre du Centre National de Pastorale Liturgique (France) et auteur de "Cantiques et Psaumes"; M. l'abbé Paul Cneude, rédacteur de la revue "Eglise qui Chante" et membre d'un Comité de traducteurs des textes de la messe; M. l'abbé Claude Paradis, professeur à l'Université de Sherbrooke, membre de l'Association Canadienne St-Ambroise et membre de la Commission Nationale de Liturgie (Canada); M. l'abbé Clément Farly, directeur-adjoint du Secrétariat National de Pastorale Liturgique (Canada); le R. P. Louis-André Gignac, O.P., professeur aux Instituts Catéchétiques de Montréal et Québec, rédacteur de la revue "Communauté Chrétienne" et membre de la Commission Nationale de Liturgie; M. Claude Tessier, secrétaire général de l'Association Canadienne St-Ambroise (Eglise qui Chante), membre de la Commission Nationale de Liturgie et directeur de l'Action Musicale Liturgique, et autres professeurs.

Pour la Section D: M. Jean Bonfils, de Paris, président de l'Association St-Ambroise (France), auteur de la méthode qui sera utilisée à cette session; M. l'abbé Antoine Bouchard, organiste, titulaire de la classe d'orgue à l'Ecole de Musique de l'Université Laval et président de l'Association Canadienne St-Ambroise (Eglise qui Chante), ainsi qu'un groupe d'organistes instructeurs.

L'Action Musicale Liturgique est un Institut qui se spécialise dans l'enseignement du chant sacré aux masses populaires, dans la formation des chorales paroissiales dont elle assure le progrès et la continuité. Fondée à Rimouski le 1er janvier 1958, elle travaille présentement dans les diocèses de Rimouski, Chicoutimi, Ste-Anne-de-la-Pocatière et St-Hyacinthe. Son siège social est maintenant situé à 875, rue St-Louis, St-Joseph d'Yamaska, où l'on pourra se procurer d'autres renseignements concernant ces sessions.

Le nombre des sessionnistes devenant de plus en plus nombreux, la direction de l'Action Musicale Liturgique insiste pour que tous ceux et celles qui en ont le désir s'inscrivent le plus tôt possible. Il devient nécessaire d'établir si des sessions du même genre doivent se prolonger à d'autres dates, soit à partir du 19 juillet prochain.

Nous ne sommes pas aimés des autres, nous ne pouvons les aimer comme nous le voudrions. Pourquoi? Parce que nous ne pouvons et ne devons aimer selon l'ardeur de ces immenses désirs que Dieu seul.

Le VEUILLOT.

St-Norbert

Hôtesse de l'air

Mlle Juliette Champagne, fille de M. et Mme Raphaël Champagne, de St-Norbert, réalisait en février dernier son rêve de devenir hôtesse de l'air.

Diplômée du couvent de St-Norbert en 1959, et depuis plus de cinq ans, employée au bureau de la compagnie Great West Life à Winnipeg, elle s'envolait donc le 1er février pour Toronto où elle visita ses frères, Louis et David, et leurs familles, puis elle se rendit à Québec visiter Alcide et enfin Jean à Waterloo, Qué. Le 8 février, elle commençait son cours à Montréal, au service de la compagnie Air Canada.

Le mardi 27 avril, Mlle Champagne arrivait d'une envolée à Londres et avait le plaisir de revoir ses parents et amies de St-Norbert. Le 28 au soir, elle s'envola de nouveau pour l'Angleterre. Bonne chance, Juliette.

Bingo

N'oubliez pas le bingo tous les dimanches soir, au profit du "St. Norbert Community Club".

Record mondial de séjour humain en lieu profond

ANDON, France — Le spéléologue français Antoine Senni est sorti avec une longue barbe d'une cavité souterraine où il est demeuré seul durant 126 jours. Ce temps de séjour en lieu profond est un record mondial.

D'épaisses lunettes colorées protégeaient ses yeux de la forte clarté du jour. L'épouse de Senni, Paulette, a été l'une des premières personnes à accueillir l'aventurier, qui est âgé de 35 ans. Elle attend pour bientôt un second enfant.

Pendant quatre mois, Senni a vécu à 330 pieds sous terre dans les Alpes. Son expérience doit donner des renseignements sur les réactions de l'esprit et du corps humain soumis à une solitude prolongée.

Des sauveteurs de montagne l'ont ramené à la surface en franchissant non sans difficulté un long puits vertical.

Josy Laures, une sage-femme de 26 ans, aux cheveux blonds, qui dernièrement a vécu, elle aussi, trois mois dans une des cavités souterraines de cette région, se trouvait sur les lieux pour féliciter Senni de son exploit.

Senni était peu à peu devenu "l'oublié" parce que, durant la majeure partie de son aventure, l'attention publique s'était portée sur Mlle Laures.

C'est Michel Siffre, 25 ans, président de l'Institut des spéléologues de France, qui a dirigé le retour à la surface de Senni. L'Institut avait d'ailleurs organisé l'expérience.

L'isolement de Senni sous terre avait été troublé par la visite d'autres spéléologues. Ces derniers avaient rapporté que l'aventurier était en parfaite condition, mais qu'il avait un peu perdu la notion du temps. Il se croyait encore au mois de février.

Durant ses trois mois de solitude, Senni dut se laisser pousser une barbe florissante.

Ne faites pas l'élevage des maringouins

KAMLOOPS — Les infestations de maringouins domestiques augmentent dans plusieurs régions du Canada, selon M. L. C. Curtis, de la Station de recherches du ministère de l'Agriculture du Canada, à Kamloops.

Ce parasite, qui peut diminuer considérablement les plaisirs du jardinage et des autres travaux de plein air en été, se multiplie dans les eaux stagnantes.

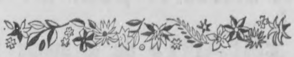
M. Curtis signale que tout propriétaire peut collaborer au programme de répression organisé dans son milieu en supprimant dans son voisinage les endroits propices à la reproduction des maringouins.

Les bains d'oiseaux et les étangs artificiels peuvent rehausser la beauté des abords d'une propriété, mais si on n'y prend garde, ils peuvent aussi devenir d'excellents foyers de propagation pour les maringouins.

M. Curtis conseille d'examiner fréquemment les bains d'oiseaux et d'en changer l'eau dès qu'on y distingue des larves de maringouins. Quelques poissons dorés ou des vairons des Barbades (guppies), introduits dans l'étang de jardin, y réprimeront ces parasites et en mangeront les larves. Au lieu de peupler l'étang de poissons, on peut aussi pulvériser légèrement l'eau avec une solution huileuse contenant .01 pour cent de pyrèthre.

Ne jamais laisser des boîtes en métal, seaux, barils ou autres contenants aux endroits où ils peuvent recueillir de l'eau et servir de milieu de reproduction aux maringouins.





Un comité étudiera l'opportunité de la vente du poste CKSB à la Société Radio-Canada

(Suite de la première page)

M. Rémi Lafrenière, secrétaire, lut ensuite les minutes de la dernière assemblée tenue le 23 avril 1964. Puis M. Lucien Guenette vint expliquer le rapport des vérificateurs et les divers rapports financiers dont on avait remis des copies à chacun avant la réunion.

Selon le rapport, le poste a eu des revenus de $131,464.63 pour l'année 1964 et des dépenses de $146,016.78 ce qui produit une perte de $14,552.15 pour l'année. Le poste tire ses revenus de cinq sources ordinaires, à savoir: annonces, $70,123.81; Radio-Canada, $27,759.50 (location, $22,839 et équipement, $4,920.50); programmes français, $17,238.90; programmes en langues étrangères, $15,826.40; et spéciaux, $516.02.

Voici les huit principales catégories de dépenses: salaires, $66,093.87; ventes (commissions, etc), $23,614.82; opérations techniques, $11,805.93; bureau, $10,262.90; immeubles, $10,122.57; entretien d'équipement, $5,000.28; remplacement d'outillage, $4,920.50; et dépréciation, $14,195.82.

Le détail des revenus, en comparaison avec l'année précédente, révèle une légère diminution pour les programmes et annonces: $101,661.19 en 1963 et $101,330.11 en 1964. Le total a augmenté de $124,304.15 à $131,464.63, grâce surtout à une augmentation de $7,000 de la part de Radio-Canada. Cette hausse à été effacée cependant par les augmentations normales de salaires, de $62,000 à $66,000 et par des hausses de $4,000, $3,000 et $4,000 dans les chiffres pour immeubles, bureau et dépréciation, respectivement. En somme, malgré une augmentation brute de $7,000, la perte pour l'année a passé de $8,418 (1963) à $14,552 (1964).

Répondant à deux ou trois questions, M. Roland Couture a expliqué que Radio-Canada ne considère pas les dépenses de la dépréciation dans le calcul de son aide déficitaire, à base de location. L'intérêt sur l'hypothèque est reconnu comme dépense courante, mais non pas la perte de valeur des disques, de l'équipement et des édifices.

Dans le bilan de l'actif et du passif on remarque que les propriétés (terrain, émetteur, immeuble, ameublement et équipement) du poste ont été évaluées à $250,615.43 au moment de l'acquisition et valent maintenant, après dépréciation, $123,252.21. Si on y ajoute l'actif courant (argent en main, en banque, créances, placements, etc.), au total de $21,174.95, on arrive à un chiffre de $144,427.26, actif total. C'est assez étrange de remarquer que cela équivaut à peu près aux actions émises ou souscrites, qui se chiffrent à $145,863.17. A ce point il est entendu que, pour contrebalancer les déficits, il faut emprunter, ce qui explique l'item "hypothèque" de $38,000 qui fait contrepartie au déficit accumulé de $41,457. On fait observer que ce chiffre aurait été plus élevé, n'étant le profit de $21,000 qui a été réalisé sur la vente du terrain du chemin Dawson.

En réalité, les contributions du comité permanent de la vie française et de la campagne diocésaine, de $45,000 et de $15,000 respectivement, étant considérées comme des dons ou surplus d'apport, le déficit reel accumulé totalise $122,000.

M. Couture, en réponse à une question, a donné le détail des augmentations de taxes municipales. Il y a trois raisons, dit-il, l'installation d'un égout sous la rue Langevin, le pavage de la rue Langevin et, enfin, la récente revision des évaluations pour fins de taxation. Au sujet des revenus, il a aussi fait ressortir la concurrence effrénée entre les postes de radio de la région métropolitaine.

L'étude du bilan des affaires a suscité une autre question, plus tard, à savoir, la possibilité de vente à Radio-Canada.

Programmes variés

M. Roland Couture, gérant, analysa tout d'abord l'agencement des programmes de CKSB, sous les titres suivants: Informations, Nouvelles sportives, Emissions rurales, Emissions religieuses, Théâtre, Quizz, Emissions pour enfants et adolescents, Emissions éducatives, Musique classique, Variétés et musique légère, Services publics, Interviews, Reportages, Causeries. Par ses explications il fit ressortir que "nous nous efforçons de présenter des programmes qui, espérons-le, répondent dans la mesure du possible aux exigences de tous les goûts. Un seul poste, dans une ambiance comme la nôtre, peut difficilement y parvenir: quand nous présentons les nouvelles agricoles, les citadins ne sont pas trop intéressés; quand nous diffusons la soirée du hockey, les mélomanes sont désappointés; aux programmes religieux, certains préfèrent de la musique légère; au cours des émissions éducatives, certains tournent ailleurs, préférant se distraire plutôt que de s'instruire; la musique classique, à ce qu'on nous dit, est souvent trop élevée pour le milieu, mais par contre, si nous n'essayons pas d'élever notre niveau culturel, nous ne ferons pas de progrès."

Le gérant fit ressortir plus particulièrement que cette année on a remis à l'horaire un programme pour les bambins, de 4 h. 25 à 4 h. 55 de l'après-midi; qu'on a consacré la période de 5 h. 15 à 6 h. aux adolescents, car "les jeunes nous ont demandé à plusieurs reprises un programme avec de la musique à leur goût; ce faisant, nous avons déplu à d'autres qui préfèrent les vieilles mélodies et un rythme moins scandé".

La programmation, continue M. Couture, est la préoccupation principale de la direction de CKSB. Il faut garder le plus grand nombre d'auditeurs, et souvent nous sommes un peu désappointés de la réaction de ceux qui devraient, semble-t-il nous écouter. Nous ne pouvons pas ignorer le fait que la majorité de nos compatriotes demeurent en ville et sont aussi à l'aise dans une langue que dans l'autre. De plus, les postes du Winnipeg métropolitain offrent souvent des prix alléchants, étant donné leur pénétration plus intense dans un nombre plus élevé de foyers. "Je vous l'ai répété souvent, la population française représente à peine 8 pour cent. D'après nos sondages, il y en a 25 pour cent qui n'écoutent à peu près pas le poste français, avec le résultat qu'il nous faut être satisfaits de 6 pour cent des auditeurs possibles. Cependant, nous avons la satisfaction de présenter une programmation plus variée, plus culturelle, plus éducative. C'était là, d'ailleurs, le but primordial de la fondation de CKSB."

Discothèque bien garnie

La discothèque contient au-delà de 40,000 oeuvres cataloguées en chansonnettes, folklore, musique classique, musique légère, bon vieux temps, opéras, opérettes, etc, etc. Il faut renouveler et ajouter continuellement à cette discothèque. Au seul mois de décembre dernier, on a acheté 50 microsillons et 40 disques 45 tours. En janvier, on ajouta 63 autres disques de longue durée et environ 50 disques 45 tours. "Comme vous le constatez, nous suivons de très près les nouveaux disques et nous tâchons de nous procurer ceux qui, d'après nous, répondent au goût de nos auditeurs." Ici M. Couture fit l'éloge du comité de censure, composé de M. l'abbé Couture et de M. Marcel Lancelot qui firent un travail très sérieux et très efficace. En 12 mois, ils ont "censuré" 1,932 disques, dont près de 7½% furent rejetés. La censure ne porte que sur les paroles des chansonnettes, la responsabilité de cultiver le goût musical des auditeurs étant laissée à la direction.

CKSB a renouvelé son entente avec la Société Radio-Canada, et donc continuera d'offrir environ 46 heures par semaine d'émissions du réseau, ce qui permet aux auditeurs franco-manitobains de se sentir plus près du Québec, plus intimement rattachés à la chaîne française qui représente si bien l'aspect du Canada tout entier.

Au cours de la dernière année, il y eut quelques changements au sein du personnel. Or le recrutement n'est pas facile dans l'Ouest canadien, et donc il faut prendre en considération les demandes d'emploi de nos compatriotes de l'Est qui, étant donné leur nombre, sont en général mieux préparés à la tâche qu'impose un poste "comme le nôtre". Ceci ne veut pas dire qu'il n'y a pas de bons candidats au Manitoba, ajoute prudemment le gérant, mais ils sont rares et, trop souvent, hélas! les mieux préparés se dirigent vers le Québec.

Au domaine de la vente, continua-t-il, il n'y a pas eu beaucoup de changements, mais ici encore il faut mettre beaucoup plus d'efforts, car il y a plus de postes pour se partager le dollar de la publicité. "J'aimerais encore cette année demander à tous ceux qui sont ici présents de faire un effort pour encourager les commanditaires du poste, et aussi demander à leurs amis d'en faire autant, et surtout de dire aux commanditaires que c'est la publicité entendue au poste qui les a conduits chez eux."

L'an dernier, on avait songé à mettre sur pied une association de dames auxiliaires, en vue de faire connaître davantage notre influence économique. "Le temps ne nous a pas permis de mettre sur pied une telle organisation, mais je pense qu'il faudra le faire si nous voulons continuer à obtenir des revenus suffisants pour répondre aux exigences de nos opérations." Car même si l'on surveille de près les dépenses, il y en a d'incontrôlables, et donc le total a augmenté sensiblement de 1963 à 1964.

Dialogue fructueux

Son rapport terminé, M. Couture eut l'occasion d'en préciser davantage certains points en répondant aux questions d'auditeurs intéressés. Par exemple, notre minorité commande $300,000,000 par année, mais il importe de trouver le moyen de canaliser cette force économique pour que nos moyens de communication franco - manitobains en profitent, et ainsi puissent en retour mieux servir notre population. Et puis, il importe de bien prendre conscience de la compétition acharnée entre les postes de radio du Winnipeg métropolitain pour obtenir le dollar de la publicité. Malheureusement CKSB ne dispose que d'un vendeur à plein temps, et trop de sondages ne sont pas en notre faveur. C'est ainsi que certains sondages (par téléphone, par lettres, par questionnaires, etc.) effectués récemment par des compagnies laissent croire que CKSB ne pénètre que dans 3,000 foyers au maximum. C'est faux, car "nos rapports sur les concours et nos propres sondages" prouvent que 8,000 foyers au moins sont fidèles à notre poste. Il importe qu'on fasse connaître cette vérité. D'où l'importance de le dire aux commanditaires quand vous allez acheter chez eux, et d'organiser un groupe d'hommes et dames auxiliaires qui travailleront en ce sens.

M. Couture a parlé net, franc, fort. Sans pessimisme, mais avec le réalisme clairvoyant de l'homme d'affaires. Aussi, ses paroles furent fortement applaudies, et l'on peut croire que les délégués présents se transformeront en apôtres efficaces dans leurs divers milieux à travers la province. C'est l'espoir du gérant, ce fut le souhait du président.

La présence française

Après avoir lu une lettre de M. Maxime Désaulniers, directeur des programmes français de Radio-Canada (région des Prairies), en voyage à Ottawa et Montréal, M. le président Roland Trudeau invita M. Damien Giordani, consul de France, à adresser la parole aux délégués. Fidèle aux assemblées annuelles depuis quatre ans, ce dernier démontra une fois de plus sa compréhension du Manitoba français, sa fierté d'y contribuer sa part au rayonnement de la langue et de la culture françaises, et, tout particulièrement, sa haute estime du magnifique travail accompli par CKSB. Ami sincère, il multiplia ses éloges à l'égard du gérant et du personnel qui gardent à CKSB son très haut caractère d'institution culturelle, sans négliger aucunement son caractère d'affaire commerciale. Oui, s'écria-t-il, CKSB est géré exceptionnellement bien, au grand profit des commanditaires et, davantage, des auditeurs. Il se félicita que ces derniers restent "bien Français", en se montrant à la fois rouspéteurs et exigeants, comme de dignes frères de Normands, et collaborateurs, qui gardent bien vivante depuis 20 ans une institution unique en son genre.

Dans le contexte canadien actuel, dit M. Giordani, CKSB dépasse les frontières du Manitoba et même du Canada, car il permet à ses auditeurs franco-manitobains de rester eux-mêmes, de ne pas copier les autres, et en même temps de communier avec les membres des autres communautés françaises du monde entier. N'est-il pas vrai que le même disque français est écouté ici et ailleurs, en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud, en Europe? C'est cela la personnalité française de CKSB. Gardez-la fidèlement, même pour vos jeunes à qui il importe de faire connaître les créateurs français modernes qui ont produit d'excellentes chansonnettes, de la musique 1965, etc., sans pour autant se contenter du seul bruit criard. La jeunesse exige des choses impossibles, c'est entendu, mais le droit paternel existe toujours et il se doit d'orienter les jeunes sans plier devant le ridicule de certaines de leurs exigences. C'est ainsi qu'on leur transmettra une culture française qui ne peut jamais se payer le luxe de la médiocrité, c'est ainsi que CKSB accomplira sa vraie mission auprès de sa jeunesse, c'est ainsi que CKSB gardera sa marque, sa qualité de dispensateur d'un niveau culturel toujours très élevé qui rejette tout matérialisme. Et, tout en pénétrant dans de nombreux foyers franco-manitobains, le poste rayonnera sa mission au sein de foyers anglais où on l'écoute de plus en plus.

Aide concrète

A ces paroles enthousiastes, M. Giordani ajouta quelques mots sur sa mission qui lui permet de participer à la vie franco-manitobaine, de vibrer avec nous, de travailler avec nous. Il mentionna spécialement l'émission "très bien faite, à Paris" du commentaire politique de la situation internationale qui, chaque vendredi soir à 7 h. 30, fait connaître ici le point de vue de la France sur les grands problèmes de l'heure. A ce propos, il fit l'éloge de CKSB, de CBWFT, et de **La Liberté et le Patriote** qui donnent à la France l'occasion de s'exprimer elle-même au Manitoba, où les divers postes (de radio et de télévision) et journaux offrent un point de vue qui lui est si étranger ou nuisible. Enfin, l'orateur laissa entendre que le nouvel ambassadeur de France au Canada veut aider davantage les minorités françaises au point de vue culturel, et que cela pourrait bien se traduire, pour CKSB, en dons de disques et autres, comme d'autres en profiteront sous formes de livres, de films de long métrage, d'émissions télévisées. Car la France veut de plus en plus se faire connaître ici, comme Radio-Canada fait connaître le Canada aux Français.

Il conclut en réaffirmant sa joie d'être au Manitoba depuis quatre ans, sa fierté d'avoir suivi les progrès constants de CKSB pendant ces années (de concert avec les postes de Gravelbourg, Saskatoon et Edmonton qui connaissent les mêmes progrès), sa confiance en une jeunesse qui sait créer (comme elle l'avait prouvé la veille au soir en jouant "Sarajevo", comme elle le prouve à CKSB par son programme bien à elle), et son voeu que l'on continue d'aller de l'avant. Vous en avez les moyens, particulièrement les moyens culturels dans votre poste de radio, votre poste de télévision, votre journal.

Une demande des jeunes

Après ces paroles enthousiastes, deux jeunes collégiens, MM. Gilbert Turenne et Denis Collette, vinrent présenter un rapport du programme "Tous les garçons, les filles" que dirige chaque soir de la semaine à CKSB, de 5 h. 15 à 6 h., M. Christian Leroy. Ce programme des adolescents de 14 à 21 ans rejoint actuellement, dirent-ils, un très large auditoire, comme le prouve le volumineux courrier reçu au poste. Il consiste en réponses aux demandes de telle ou telle chansonnette ou pièce de musique, en nouvelles sur les activités de la jeunesse au Manitoba français, etc. Le responsable, M. Christian Leroy, contacte les organisations et les jeunes, et reproduit le fruit de ces rencontres sous forme d'interviews.

Il est remarquable, dit Gilbert Turenne, à quel point l'enthousiasme se manifeste lorsqu'on laisse les jeunes s'exprimer eux-mêmes. Dans ce cas, les jeunes considèrent le poste CKSB très vivant. Et cette évolution chez eux est très sensible, car beaucoup considèrent maintenant normal de l'écouter. Changement notable, car auparavant les jeunes préféraient les "stations" anglaises. On doit noter aussi, d'après les témoignages des jeunes eux-mêmes, que s'ils préfèrent les chansons rythmées, ils reconnaissent quand même la meilleure qualité du texte français et le préfèrent à l'anglais. Donc, dans une certaine mesure, c'est à l'avantage de la langue française.

Depuis que le programme "Tous les garçons, les filles" existe, soit le 22 décembre 1964, plusieurs groupes ou clubs se sont formés: le Club des Quinze et les Balladins à St-Jean-Baptiste, le Club du Disque français à St-Pierre-Jolys, et aussi les Castors de La Broquerie, les Nomades du Collège de St-Boniface et les Fugitifs de Ste-Agathe. Et maintenant, le programme radiophonique a de jeunes auditeurs à La Broquerie, St - Jean-Baptiste, St - Boniface (Collège et Juniorat), St-Pierre-Jolys, Otterburne, St-Adolphe, Ste-Agathe, Morris, Letellier, Ste-Geneviève, Carey, St-Vital, Winnipeg, St-Malo et Ste-Anne-des-Chênes.

Ces jeunes écrivent des lettres au poste, disant leur appréciation du programme qui est fait pour eux. Ils en sont fiers, ils le trouvent gai, sensationnel. Plusieurs extraits de ces lettres furent lus aux délégués par Denis Collette . . . et les deux porte-parole de la jeunesse franco-manitobaine conclurent leur rapport par ces mots vibrants: "Nous croyons que ce sont là des témoignages valables, assez valables pour nous justifier de demander que le programme soit allongé. Nous le demandons instamment, nous les enfants, aux grands de la famille de CKSB".

Des applaudissements bien nourris répondirent à cet appel des jeunes, et M. Roland Couture, gérant, promit une étude "très très sérieuse" des possibilités d'y accéder positivement.

Un comité d'étude

M. Bernard Aubry vint ensuite lire une résolution de l'Association des Anciens du Collège de St-Boniface. Après de multiples "considérant que" (rôle indispensable de CKSB, riches talents de son personnel qui attirent des auditeurs jeunes et moins jeunes, moyens financiers toujours trop limités, vente d'heures d'émission à d'autres minorités ethniques pour augmenter les revenus insuffisants de l'annonce, aucune ressource financière suffisante dans le milieu franco-manitobain pour promouvoir une radiodiffusion plus élaborée, etc., etc.), il dit "qu'il soit résolu: 1 — que cette assemblée de Radio-St-Boniface Ltée nomme un comité d'au moins cinq membres qui aurait le privilège de s'adjoindre d'autres membres pour étudier à fond, a) le rôle présent et futur que doit jouer le poste CKSB au Manitoba français, b) l'histoire financière du poste CKSB en vue des réalités présentes et à venir; 2 — que ce comité fasse enquête auprès des autorités de la Société Radio-Canada pour connaître tous les aspects possibles en vue de l'acquisition du poste CKSB par cette Société; 3 — que ce comité soumette devant la prochaine assemblée annuelle de Radio-St-Boniface Ltée un rapport de ses études avec les recommandations appropriées". Cette résolution a reçu l'approbation unanime du Conseil de l'Association des Anciens du Collège de St-Boniface le 25 avril dernier, mais elle souleva une chaude discussion chez les délégués, après avoir été proposée et secondée par M. Raymond Bernier et M. le Dr Georges Sabourin. Un tel s'y opposait carrément, un autre demandait des clarifications, un troisième suggéra un amendement, etc., mais en fin de compte la majorité vota en sa faveur.

Immédiatement on procéda à la nomination des cinq membres de ce Comité d'étude: M. le Dr G. Sabourin, MM. B. Aubry, R. Couture, Rémi Lafrenière et Marius Benoist.

Le mot de la fin

Son Exc. Mgr Antoine Hacault, invité à dire le mot de la fin, se dit heureux d'avoir écouté les fructueux dialogues et échanges d'opinion au cours de l'après-midi, car tous les sons de cloche se firent entendre sans aucune note discordante. Rien n'a manqué: réalisme financier du gérant, vision idéaliste du consul de France, regret qu'il n'y ait dans la salle que des têtes chauves, grises ou blanches, mais peu de jeunes, absence de musique et de chant qui pourtant devraient alléger une réunion annuelle d'un poste de radio, etc.

En tout cela, fit remarquer Son Excellence, il importe de souligner que la note dominante de l'après-midi fut de constater que des Franco-manitobains savent se pencher sur leurs problèmes bien à eux et s'acharner à trouver les solutions satisfaisantes. Il dit donc "merci" aux délégués venus de partout, aux orateurs, aux deux collégiens qui se firent les porte-parole de la jeunesse, et souhaita ardemment que CKSB, propriété de tous, intéresse plus que jamais les actionnaires nommés pour l'année et les auditeurs adultes et adolescents. A ce propos, il suggéra qu'on trouve moyen d'intéresser les jeunes, soit en en nommant quelques-uns comme actionnaires et délégués, soit surtout en accédant à leur demande que soit prolongé le temps alloué à leur programme favori. "Oui, CKSB est notre poste, conclut Mgr Hacault. Gardons - le, faisons - le fructifier, et en ce moment même pensons à ceux qui s'y dévouent pour nous . . . jusqu'à minuit et douze chaque nuit".

Conseil d'administration

L'assemblée générale annuelle se termine par l'O Canada, mais les actionnaires se réunissent tout de suite en assemblée spéciale pour procéder, entre autres choses, à la nomination et à l'élection des directeurs. Par suite de cette élection, le conseil d'administration 1965-66 se compose ainsi: Roland Trudeau, président; Pierre Baril, 1er vice-président; Marius Benoist, 2e vice-président; Gérard Léveillé, trésorier; MM. les abbés Jean-Marie Gagné, Ubald Paquette et Henri Perron, le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., Hervé Sala, Joseph Deroche, Roland Couture, Maurice Prud'homme, Paul-D. Trudeau, Paul Bergeron et Me Laurent Marcoux. M. Rémi Lafrenière est secrétaire. Les vérificateurs sont Forest, Guenette et Cie.'

Hommage au personnel

Le personnel de CKSB se compose ainsi, actuellement: Roland Couture, gérant; Valmore Gervais, chef du service de l'information; Etienne Bohémier, gérant commercial; André Martin, Christian Leroy, Marie Laurencelle, André Tremblay et Raymond Hébert, annonceurs et nouvellistes; Roland Brodeur, ingénieur; Georges Laurent et Léo Gascon (temps partiel), opérateurs; Madeleine Palnchaud, chef de la rédaction commerciale; Bertrande Desrochers; Flore Toupin, secrétaire-sténo; Cécile Fredette, réceptionniste; Aimée Simons, discothécaire; Roméo Dubreuil, comptable; Maurice Lévêque, chroniqueur sportif.

Présences

Voici les noms des personnes qui ont assisté à l'assemblée annuelle de Radio St-Boniface Ltée le 29 avril:

St-Boniface et Winnipeg: Son Exc. Mgr Antoine Hacault, M. le maire Joseph Guay, M. Damien Giordani, consul de France, Roland Trudeau, Roland Couture, Marius Benoist, Mlle Constance Gendron, Mme Lucie Frossais, Jos. DeGagné, R. P. A. Lemoine, O.M.I., Lucien Guénette, Maurice Prud'homme, Hervé Sala, Hon. juge Alfred Monnin, Hon juge Louis Deniset, Bernard Aubry, Paul Bergeron, Raymond Bernier, Laurent Marcoux, Mme G. Havard, Mme L. Lalonde, Mme Louise Mireault, René Rottiers, Léo Landry, Mme Roland Couture, Mme Guy Morier, M. l'abbé Léo Couture, Dr Georges Sabourin, Mme Rosa André, Solas Fontaine, Joseph Auffret, Mme M.-A. Carignan, R. P. Romé Bédard, O.M.I., Napoléon Fillion, Alphonse Monnin.

St-Claude: M. l'abbé Jean-Marie Gagné.

Somerset: M. l'abbé O. Moquin, Wilfrid Decosse et Célestin Champagne.

La Broquerie: M. et Mme Louis Laurencelle, M. et Mme Philippe Laramée, J.-W. Verrier, M. et Mme Joseph Tétrault et Mlle Marie-Louise Boily.

St-Adolphe: F. LeGal et W. Lagassé.

Isle-de-Chênes: Geo. Trudeau, Paul Trudeau et Raoul Dumaine.

Lorette: Mme J. Turcotte et M. et Mme Louis Marcoux.

St-Jean-Baptiste: Siméon Marion et Pierre Baril.

Haywood: Jean Dheilly.

Starbuck: Théo Masse.

Notre - Dame-de-Lourdes: M. l'abbé Pierre Gagné, Joseph Deroche, J.-B. Bazinet, F. Lesage et Jean Durand.

Ste-Agathe: M. et Mme L.-D. Nolette et M. et Mme Arthur Péloquin.

St-Pierre: Gérard Gagné.

Obsèques de Mme Juliette Dansereau, de Letellier

LETELLIER — "Les vieilles de notre pays ne sont pas des vieilles moroses. Elles disent et connaissent mille choses . . ."

Certes, Mme Juliette Dansereau, de Letellier, décédée à l'âge de 91 ans, était une de celles-là. Née à Drummondville, Qué., elle arriva à St-Pie de Letellier avec ses parents en 1888, à l'âge de 14 ans.

Dix ans plus tard, elle épousa M. Horace Dansereau et de ce mariage naquirent neuf enfants: sept fils, Louis, Auguste, Gaston, Omer, Jean, Maurice et Lucien, et deux filles, Annette (Mme De Brito) et Cécile (Mme Edouard Auger), de Dilworth, Minn.

Après la mort de son mari survenue en 1940, elle continua de mener une existence heureuse entourée de ses enfants. Durant ces dernières années, elle vécut chez ses deux filles.

Lui survivent, en plus de ses enfants, deux soeurs, Berthe (Mme Henri Beauchamp) et Alice (Mme Godias Brunet).

L'oeuvre de nos premiers colons n'aurait pas été accomplie sans le courage, la gaieté contagieuse et les vertus de la femme forte de l'Evangile dont elle était le prototype. Toujours prête à secourir ceux qui étaient dans le besoin. En compagnie de Mme Jutras, sa belle-soeur, décédée dernièrement, elle était toujours en tête des bonnes oeuvres de la paroisse.

Mme Juliette Dansereau avait une voix remarquable. Il fallait l'entendre chanter la chanson des moissonneurs avec sa famille: "Debout camarades, le coq a chanté et sur nos bourgades brille le soleil d'été". On se souvient aussi de "La querelle des vieux" qu'elle chantait d'une manière inimitable avec son frère, Norbert.

Malgré son âge avancé, elle ne désirait pas mourir sans voir son petit-fils ordonné prêtre, Hervé Dansereau, qui est dans sa deuxième année de théologie. Mais Dieu lui réservera cette joie du haut du ciel en compagnie de ses deux fils, Louis et Omer, décédés.

Le dimanche après-midi 2 mai, la dépouille mortelle de la défunte fut exposée en chapelle ardente dans l'église de Letellier. Les funérailles ont eu lieu le lundi 3 mai. Le service religieux fut chanté par M. l'abbé M. Messier, curé, assisté de M. l'abbé Rodolphe Bélanger, neveu de la défunte, comme diacre, et du séminariste Hervé Dansereau, comme sous-diacre.

Les paroissiens de Letellier étaient venus en grand nombre rendre les derniers hommages à la regrettée Mme Dansereau.

Dans le choeur, on remarquait Mgr J. Bellavance, de Pine Falls, né à Letellier, en plus des RR. PP. J. Ducharme et Ludger Guy, S.J., du Collège de St-Boniface, de M. l'abbé N. Delaquis, professeur au grand séminaire, et de G. Lambert, séminariste.

Les porteurs étaient les neveux et petits-fils de la défunte, MM. Pierre Brunet, Aimé et Paul Dansereau, Laurent, Wayne et Thomas Auger.

La dépouille mortelle de la défunte repose à côté de celle de son époux, M. Horace Dansereau, dans le lot familial.

Les lecteurs de **La Liberté et le Patriote** offrent leurs sincères condoléances à la famille en deuil.

Montrez-vous bons et compatissants les uns pour les autres, vous pardonnant mutuellement, comme Dieu vous a pardonnés dans le Christ. (Eph 4, 32)

Avis public

Conformément aux clauses 1 de l'article 306 (subsection 13, clause C) de l'Acte des Ecoles Publiques, avis public est donné par les présentes que la première assemblée des arbitres afin de considérer la pétition de Marcel Fillion et al demandant que le District scolaire de Taché no 937 soit consolidé avec le District scolaire de St-Joseph no 945 a été appelée pour le mardi 18 mai 1965 dans la salle municipale de la Municipalité de Montcalm à Letellier, Man., à 2 heures de l'après-midi.

Toutes les personnes intéressées sont priées de s'y rendre.

Bernard Ayotte,
secrétaire-trésorier,
Municipalité de Montcalm.





LE CONSEIL DIOCESAIN

de la Ligue des Femmes Catholiques du Canada, section française, tiendra son congrès annuel le jeudi 10 juin 1965, en la paroisse St-Pie de Letellier, dans la salle *Mémoriale*.

6-552-8C.

Letellier

Assemblée de la L.F.C.

Le 8 avril avait lieu l'assemblée annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. Mme Paul Dupuis remplaça la secrétaire, Mme Eudore Cadieux, et fit la lecture des minutes de la dernière réunion.

La présidente, Mme Gilbert Fontaine, remercia les dames pour le beau travail accompli durant l'année écoulée. On présenta les rapports des divers comités et ensuite il y eut élection de l'exécutif.

Furent élues: présidente, Mme Maurice Gilmore; vice-présidentes, Mmes Gérard Leclair, Aimé Cadieux et Arthur Fontaine; secrétaire, Mme Martin Klassen; trésorière, Mme Antonio Bouchard.

L'aumônier, M. l'abbé M. Messier, bénit le nouvel exécutif et présenta le maillet à la nouvelle présidente, Mme M. Gilmore.

Bienvenue et bon succès au nouvel exécutif.

Congrès diocésain

Le 26 avril eut lieu une assemblée de l'exécutif au presbytère en vue de préparer le deuxième congrès diocésain qui aura lieu cette année à Letellier le 10 juin.

Ensuite, la nouvelle présidente, Mme Gilmore, nomma les dames en charge des comités permanents: spirituel, Mme Arthur Fontaine; action sociale, Mme Aimé Cadieux; recrutement, Mme Paul Jutras; législation, Mme Eudore Cadieux; presse, Mme Napoléon Comeault; éducation, Mme Gérard Leclair.

L'assemblée se termina par la prière.

Malade

Prompt rétablissement à M. Ludovic Arcand, qui a subi une opération aux oreilles à l'hôpital général St-Boniface.

Cayer

Décès de M. J. Pagé

Le Samedi saint, 17 avril, M. Jules Pagé rendait son âme à Dieu à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac après une longue maladie. Né à St-François-Xavier le 23 avril 1896, il alla demeurer avec ses parents sur un homestead à Ste-Rose-du-Lac. En 1915 il établit résidence à Cayer.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Aldina Neault; trois soeurs, la Rév. Sr Marie-Ste-Reine, de la Congrégation de Notre-Dame des Missions, à Brandon, Mme Béatrice Hurst, de Vancouver, et Mme Max. Neault, de Cayer; deux fils, Lucien et Léon; une fille, Annette (Mme Antoine Breland), et quatorze petits-enfants.

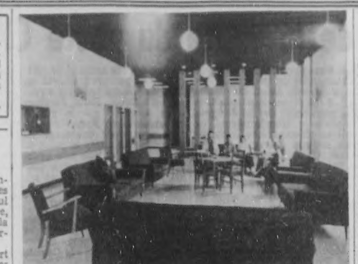
Les prières furent dites au salon funéraire Pineau, de Ste-Rose-du-Lac, où se réunirent de nombreux parents et amis.

Une foule nombreuse assista aux funérailles chantées en l'église St-Jean Brébeuf de Cayer par le R. P. E. Dorge, O.M.I., missionnaire. Le chant fut exécuté par les Soeurs de Notre-Dame des Missions et les Soeurs Grises de Ste-Rose-du-Lac.

Sincères condoléances aux membres de la famille éprouvée.

Remerciements

Mme Jules Pagé désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné leurs condoléances et l'ont aidée d'une façon ou d'une autre dans cette dure épreuve.



L'on voit sur cette photo l'un des endroits où les membres de la grande famille des personnes âgées de la résidence St-Paul peuvent rencontrer parents et amis et bavarder. M. Etienne Gaboury a réussi à y créer une illusion très agréable, celle de se trouver sur une terrasse, en plein air. Les immenses fenêtres, les colonnes, placées dans des parterres de sable, et le plafond sans planches de finition contribuent à créer cette ambiance. Partout d'ailleurs on a prévu des installations utiles aux vieillards, des rampes le long des murs, des portes qui s'ouvrent sur des roulettes, l'ascenseur et, dans les chambres, beaucoup d'espace pour armoires, tablettes, etc.

Un secteur pour soins spéciaux à la résidence St-Paul, à Le Pas, Man.

La magnifique résidence St-Paul, à Le Pas, rendra bientôt un service spécial aux personnes âgées et infirmes de la région, selon l'hon. John B. Carroll, ministre du Bien-être du Manitoba. Le gouvernement a en effet conclu une entente avec Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., en vue de la création d'un secteur de 24 lits dans cette institution, dans le but d'apporter des soins spécialisés aux gens qui en ont besoin.

La résidence St-Paul a été ouverte il y a deux ans au coût total de $525,000, avec une subvention de $106,500 de la part du gouvernement, le financement principal ayant été fourni par le vicariat apostolique du Keewatin. L'édifice de quatre étages, situé à un carré de la rue de la Cathédrale, est dirigé par les Soeurs Grises qui, depuis plus d'un quart de siècle, s'occupent à Le Pas de l'hôpital St-Antoine. Dans ces parties de la province il faut compter habituellement sur les communautés religieuses pour ce genre de travail, car beaucoup de laïcs professionnels y trouvent l'isolement trop onéreux.

M. Carroll a fait remarquer que l'aménagement de ce secteur spécial (au quatrième étage de la résidence) fait partie de la politique qui cherche à laisser les pionniers à la retraite dans la région où se trouvent leurs parents et amis. D'autres projets ont été entrepris dans ce but à Le Pas et à Flin Flon.

Dans cette photo l'on voit une pionnière de la vie missionnaire dans le nord, en compagnie d'une Soeur Grise, dans une des salles de couture (et de café et de bavardage) qu'on a disposées ici et là sur les étages de la résidence St-Paul.

Ste-Amélie

Çà et là

M. et Mme George Bwelle et leurs enfants, de St-Boniface, ont passé une semaine chez M. et Mme George Verhaeghe et leur famille.

Mme E. Fleury, de Dauphin, a passé la fin de semaine du 24 avril avec son mari et chez M. et Mme B. Labelle.

MM. Albert Grandbois, Lucien Denis et Rémi Pinette accompagnèrent M. Gérald Pinette à Dunrea, le 25 avril, et rendirent visite à M. l'abbé Charles Vachon, ancien curé, et à Mlle B. Langlois, ainsi qu'à M. Lucien Neault au sanatorium.

M. et Mme Ted Walchuk ont visité leurs nombreux parents à Winnipeg.

M. et Mme Norstrom, de Dryden, Ont., ont rendu visite à M. et Mme Alex. Fayant et autres parents durant la semaine de Pâques.

M. Gérald Soucy est allé à Dryden, Ont., durant la semaine du 12 avril.

Félicitations aux Chevaliers de l'Autel de Ste-Amélie, gagnants d'un bon de $60.00 à Dauphin, le jeudi 22 avril.

Bingo

Les résultats du bingo du 25 avril furent satisfaisants. Félicitations aux gagnants: Mme Ted Walchuk, Mlle Florence Thompson, M. Albert Mongrain, Mme G. Beddome (2), Mme E. Soucy, Mme F. Vandenbosch, Mme J. Vandenbosch, M. G. Monteyne, Mme Nora Houle, M. Gérard Verhaeghe, M. Georges Verhaeghe, M. J. Vandenbosch, Mlle Irène Houle et M. René Gagnon.

Le prix de $15.00 alla à M. Gaspard Fillion. Le gros lot de $55.00 fut gagné par Mmes H. Delorme, Arsène Therrien, M. Gamache et Fred Pinette et M. A. Vandepoele. Le prix d'entrée alla à Mme E. Roussin et le prix de membre ($12.00), à Mlle Irène Houle.

Merci à tous ceux qui sont venus encourager les organisateurs.

Otterburne

Baptêmes

Le 4 avril: Mario-Armand-Joseph, fils de Germain Roy et de Dolorès Carrière, né le 27 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Carrière, grands-parents de l'enfant.

Le 11 avril: Marie-Carole-Edith, fille de Georges Carrière et de Jeannine Saurette, née le 2 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Robidoux, oncle et tante de l'enfant.

Le 18 avril: Robert-Joseph-Gérald, fils de Léonard Pineau et d'Alice Audette, né le 10 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Adelme Pineau, oncle et tante de l'enfant.

Marchoton

Félicitations aux valeureux marcheurs, MM. Léon Parisien, Gilbert Poirier, Clément Proulx et Armand Pineau, qui firent honneur à la paroisse lors du marchoton 1965. N'oublions pas les parents et amis qui ont parcouru plusieurs milles pour encourager les marcheurs.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-SEINE No 14

SOUMISSIONS

Tracteur à gazon et jardin

Des soumissions seront reçues par le soussigné, le ou avant le 15 mai 1965 avant cinq heures de l'après-midi (5 h. p.m.), pour l'achat d'un tracteur à gazon et jardin selon les spécifications indiquées ci-après.

"De 7½ à 10 h.p." (mentionnez si le moteur est refroidi à l'air ou au fluide) avec démarreur, batterie et des pneus avant d'au moins 4.50 à 4.80 x 8.00, 2 plis, et pneus arrière d'au moins 7.50 à 8.50 x 12, 2 plis; transmission à 3 vitesses; embrayage et frein opérés par le pied et contrepoids aux roues arrière. Les accessoires suivants doivent être évalués séparément et à l'exclusion du prix du tracteur.

Dans votre soumission, mentionnez toutes les caractéristiques de votre machine. Accessoires requis: tondeuse à gazon rotative 42", remorque à bascule, lame à niveler, souffleuse à neige 36".

S. Bisson, sec.-trés.,
Ste-Anne, Man.

Département de Citoyenneté et d'Immigration
BRANCHE DES AFFAIRES INDIENNES

Des soumissions cachetées adressées au Directeur régional de la Branche des Affaires Indiennes, 344, rue Edmonton, Winnipeg 2, Manitoba, seront reçues jusqu'à 3 h. p.m., heure centrale normale, le 26 mai 1965.

Pour la construction par contrat: des Améliorations ou remise à neuf de l'Ecole Résidentielle Indienne de Portage-la-Prairie au Manitboa.

On peut obtenir les dessins, spécifications et autres documents aux Affaires Indiennes, salle 326, 344, rue Edmonton, Winnipeg, et à l'Agence Indienne de Portage-la-Prairie, Manitoba, moyennant un dépôt de cent dollars ($100.00) pour chaque série de documents sous forme de chèque visé payable au Receveur Général du Canada. Ce dépôt sera remis au retour, en bon état, des dessins et spécifications, en deça de deux mois de la date qui clôt les soumissions.

Afin d'être considérées, les soumissions doivent être faites sur les formules à cet effet et doivent être accompagnées d'un chèque visé ure sur une banque à charte du Canada, payable au Receveur Général du Canada ou un bon de soumission, équivalant dix pour cent (10 %) du montant de la soumission, ou des bons au porteur, du Canada, de la Compagnie ferroviaire Canadien National ou de ses compagnies constituantes. Le Département se réserve le droit de rejeter n'importe quelle ou toutes les soumissions et la plus basse ne sera pas nécessairement acceptée.

J. J. Fransen
R. M. Connelly,
directeur régional des Agences Indiennes.

Ste-Agathe

Çà et là

M. et Mme Clovis Baudry désirent remercier leurs enfants qui organisèrent une si belle fête à l'occasion de leur 40e anniversaire de mariage, ainsi que tous ceux qui sont venus leur offrir voeux et cadeaux.

Félicitations à MM. Jean-Marie Taillefer, Léo Nolette et Léon Courcelles, qui ont accompli le marchoton de CKSB, et aux trois autres dont les forces ont trahi le courage avant d'arriver au but. Tous les six remercient ceux qui les ont encouragés dans leur marche en les accompagnant ou en envoyant des messages. M. Richard Dumesnil a été particulièrement touché des nombreux encouragements qu'il a reçus. Les six sont d'accord pour dire un merci spécial à M. et Mme Lucien St-Vincent, qui ont fait leur large part dans ce sens.

On est fier d'apprendre que Suzanne Nolette a rapporté la palme dans un détail de concours oratoire à St-Pierre, le vendredi 30 avril, pour les Clubs junior 4-H. On lui souhaita autant de chance les prochaines fois.

Bon courage à M. Norman Garrett qui s'est fracturé un bras dans une chute.

Rathwell

Décès de M. Ollivier

A son domicile, à Rathwell, le 24 avril, est décédé subitement à l'âge de 81 ans et 8 mois M. Yves-Marie Ollivier, muni des derniers sacrements de l'Eglise.

Le défunt était né à Plounéour-Trez, Finistère, France. Il a émigré avec son épouse au Canada en 1910 et a fait sa carrière au service du C.N.R. Il s'est retiré à Rathwell en 1948.

Le service funèbre fut chanté dans l'église de St-Claude, le mardi 27 avril, par M. l'abbé J.-M. Gagné, curé, et l'inhumation se fit aussi dans le cimetière de St-Claude.

Les porteurs étaient six neveux: MM. Pierre, Marcel et Henri Le Sann, tous de Théodore, François Le Sann, d'Elie, Paul et René Maguet, de Ste-Rose-du-Lac.

Lui survivent son épouse, Anne-Yvonne Ollivier (née Le Sann) et sept enfants, Georges, Jean-Pierre et Jean-Marie, de Rathwell, René, de Minnedosa, Mme Baich (Anastasie), de Morinville, Alta, Mme Beauchamp (Victoria), de Flin Flon, Mme Langevin (Thérèse), de St-Boniface, 21 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

Il laisse aussi trois frères en France, Auguste à Paris, Théophile et Albert à Brignongan, Finistère.

M. Ollivier était connu et aimé de tous et sera beaucoup manqué par ceux qui l'entouraient.

Remerciements

La famille de M. Ollivier remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie dans son récent deuil, soit par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels ou par assistance aux prières et aux funérailles.

St-Pierre

Marchoton

Les jeunes marcheurs du Marchoton "CKSB" ont trouvé la température idéal pour se mettre en forme pour la grande marche de cinquante milles qui eut lieu le 30 avril, à minuit.

Voici la liste des marcheurs de St-Pierre, ainsi que leur numéro et leur commanditaire: 33, Suzanne Banvillie, Anonyme; 34, Monique Lemire, Chez Mulaire; 36, Larry Gagné, Gagné Transfer; 37, Gérald Vallois, Gagné Sand & Gravel; 45, Raymond Lavergne, Lavergne Electric; 46, Gilbert Turenne, Théâtre St-Pierre; 48, Léo Préfontaine, Pharmacie St-Pierre; 50, Paul Roy, Roy Implements; 56, Suzanne Tessier, Ray. Couture Feed Supplies; 63, Georges Choquette, Sam Bérard: Agent de Shell; 64, Richard Choquette, Bérard Shell Service; 65, Evelyne Choquette, Nu-Fashion Sportswear; 67, Maurice Rioux, Steinbach Bakery Ltd.; 81, Paul Perreault, Oak Inn Fur Farm; 149, Jean Laroche, Perth Dye Works; 186, Michel Préfontaine, Royal Upholsterers.

Voici quelques prix additionnels qui ont été ajoutés à la liste: le restaurant "Le Routier", à St-Pierre, a offert au marcheur que s'est rendu le premier à St-Pierre, un prix de $10; au marcheur de St-Pierre qui s'est rendu le premier à St-Pierre, un prix de $10; et à la marcheuse de St-Pierre qui s'est rendue la première à St-Pierre, un prix de $5.

La laiterie St-Pierre, dont le propriétaire est M. Jean-Paul Audette, a offert $5 à chacun des marcheurs de St-Pierre, St-Malo et Otterburne qui se sont rendus les premiers au poste CKSB. La Chambre de Commerce de St-Pierre à également fait sa part en offrant un prix au marcheur et à la marcheuse de St-Pierre qui ont parcouru la route en moins de temps.

Bingo

Le lundi soir 3 mai eut lieu un bingo des plus intéressants Il y eut douze parties en tout, dont dix ont été jouées pour $10 chacune. Le gros "Jackpot" était de "360 dollars en 60 numéro. Le petit "Jackpot", $250, fut joué en 52 numéros.

Le Club de bingo de St- Pierre invite tous les gens des paroisses environnantes à venir s'amuser au Centre Récréatif de St-Pierre chaque lundi soir à 8 h. précises.

Remerciements

La Chambre de Commerce aimerait féliciter Mme René Préfontaine pour les nombreuses heures qu'elle a consacrées aux pratiques de chants des demoiselles qui on chanté le soir du Marchoton. Bravo! Vous faites un magnifique travail.

Un ami est un frère, mais un frère que l'o . se choisit.
Emile FAGUET.

DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE No 28

Demande, pour septembre, des instituteurs (trices) qualifiés pour classes des écoles secondaires à Mariapolis, Notre-Dame-de-Lourdes, St-Claude et Somerset.

Nouvelle échelle de salaire pour septembre:
Salaires de base:

Classe 3	$4,000 — $5,600	10 x $150 — 1 x $100
Classe 4	4,700 — 7,700	12 x 250
Classe 5	5,100 — 8,100	12 x 250
Classe 6	5,600 — 8,600	12 x 250
Classe 7	5,900 — 8,900	12 x 250

Allocation à l'échelle pour toute expérience acquise.

Pour plus de renseignements, **s'adresser à: Guy Delaquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. Téléphone: 72.**

3-497-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC, No 20

Invite des demandes de la part d'instituteurs ou d'institutrices qualifiés, bilingues de préférence, pour les sujets suivants: Economie domestique, Histoire, Anglais et Dactylographie. Pour l'année scolaire commençant en septembre 1965 dans de nouveaux Instituts Collégiaux qui doivent être agrandis à Elie (27 milles à l'ouest de Winnipeg), sur la route Trans-Canada, et à St-Laurent (55 milles de Winnipeg), sur la route no 6.

Cédule des salaires:

	Base	Max.	Augmentations
Classe 3	4000	5550	7 x 200 bal 150
Classe 4	4600	7600	3 x 200 bal 250
Classe 5	5000	8100	12 x 250 bal 100
Classe 6	5300	8500	12 x 250 bal 200
Classe 7	5800	9200	13 x 250 bal 150

On peut se procurer les formules de demande et des renseignements supplémentaires en appelant le soussigné à Elie, no 2, ou en lui écrivant. **Signé: Oris-J. Aquin, sec.-trés., C.P. 88, Elie, Man.**

1-433-T.F.

DIVISION SCOLAIRE AGASSEZ No 13

demande, pour septembre, des instituteurs (trices) qualifiés pour classes de l'école à Powerview (sciences, 10e, 11e et 12e années; anglais et littérature, 9e et 10e années; culture physique). Nouvelle échelle de salaire pour septembre. Salaires de base:

Classe 3	$4,100—$5,700	8 x $200	
Classe 4	4,700— 7,700	2 x 200	8 x $300
Classe 5	5,100— 8,200	2 x 200	9 x 300
Classe 6	5,500— 8,900	2 x 200	10 x 300
Classe 7	6,000— 9,600	2 x 200	10 x 300

BA plus un cours de 12 semaines en éducation — $4,400. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: M. Emmanuel Bouvier, St-Georges, Man. Tél.: 367-2573.**

6-571-8C.

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) pour l'école élémentaire de Ste-Anne pour l'année scolaire commençant en septembre 1965. Echelle des salaires courante. Pour plus de renseignements, **écrire à: La secrétaire, District Scolaire Consolidé de Ste-Anne no 2379, Ste-Anne, Manitoba.**

4-521-T.F.

DISTRICT CONSOLIDE ST-JOACHIM No 2378

demande instituteurs (trices) pour école élémentaire La Broquerie pour l'année scolaire commençant en septembre 1965. Echelle de salaire courante. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: M. Denis Nadeau, La Broquerie, Man. Tél.: HA 4-5243.**

6-551-8C.

ON DEMANDE

Instituteur (trice) bilingue, qualifié, pour école élémentaire de sept classes, commençant en septembre prochain. Salaire selon échelle établie. Pour plus de renseignements, **s'adresser à: Georges-E. Bergeron, secrétaire, District Consolidé de St-Eustache no 2409.**

3-502-8C.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée Dandurand de Haywood no 2064, dans le village de Haywood, 2 instituteurs (trices) qualifiés pour l'année scolaire 1965-1966. **S'adresser à: M. Jean Dheilly, sec., Haywood, Man.**

6-562-T.F.

ON DEMANDE

Instituteur (trice) bilingue qualifié pour l'école Bell River no 2157 pour septembre 1965. Années 1 à 8. 25 élèves. Ecole moderne dans village. Logis fourni. Salaire selon l'échelle provinciale. **S'adresser à: Mme M. Beaudry, Bellsite, Man.**

5-529-6P.

ON DEMANDE

Pour école consolidée d'Elie no 2383, deux instituteurs (trices) qualifiés bilingues pour les années 2 et 3 et 5 et 6, pour le mois de septembre. Salaire selon l'échelle établie. **S'adresser à: Charles Dufresne, sec.-trés., Elie, Man.**

5-531-6C.

ON DEMANDE

Pour l'école élémentaire de St-Joseph no 945, deux instituteurs ou institutrices qualifiés, pour année scolaire 1965-66. Salaire suivant échelle du département d'éducation. Bon service d'autobus. **S'adresser à: Lorraine Delorme, sec.-trés., St-Joseph, Man. Téléphone: Letellier 2285.**

50-411-T.F.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée de St-Lazare no 2366, cinq institutrices bilingues pour les années 2, 4 et 5, et un principal qui enseignera la 8e année. Salaire selon échelle du Département d'Education et, en plus, un boni de $100 à $200, selon qualifications. **S'adresser à: Geo. Fouillard, sec.-trés., St-Lazare, Man.**

4-520-7C.

ON DEMANDE

Pour septembre 1965: deux instituteurs (trices) bilingues qualifiés, pour école élémentaire située dans village d'Isle-de-Chênes, sur chemin 59 à 12 milles de la ville. Un instituteur pour 8e année et un pour 7e année. 22 élèves dans chaque classe. Un pouvant agir comme principal. Salaires suivant qualifications, plus $300 et octroi comme principal pour 6 classes. Pour renseignements, s'adresser à: **Achille Trudeau, sec.-trés., District Consolidé d'Isle-de-Chênes no 2435, Isle-de-Chênes, Manitoba.**

3-499-6C.

St-Lazare

Va-etvient

M. et Mme Malvin McKay et leurs enfants, de Gilbert Plain, visitaient leur mère et belle-mère, Mme Lucy Vaudry.

M. et Mme Joe Haney (Léona Vaudry) et leur famille, de St-Hubert, Sask., ont rendu visite à Mme Lucy Vaudry, la semaine dernière.

M. l'abbé U. Paquette, curé de St-Eustache, était de passage à St-Lazare et accompagnait M. et Mme Lucien Rivard, de St-Eustache, en route vers Saskatoon où ils assistèrent à la prise d'habit d'une de leur fille.

Baptême

Le 25 avril: Damien-Joseph-Denis, fils de M. et Mme Joseph Blouin, né le 16 avril. Parrain et marraine, M. et Mme Denis Simard.

On DEMANDE

Pour l'école élémentaire de St-Georges, instituteur ou institutrice qualifié, pour année scolaire 1965-66. Salaire selon l'échelle déjà établie. Service d'autobus quotidien. Pour plus de renseignements, **s'adresser à: District Consolidé de St-Georges no 2403, St-Georges, Man., ou appeler 367-2927.**

3-506-6C.

ON DEMANDE

Institutrice bilingue, qualifiée pour enseigner les années 1 à 4 à l'école Lorette Est, commençant en septembre. Salaire selon qualifications. Pour plus de renseignements, **s'adresser à: Ida Landry, sec.-trés., Lorette, Man. Tél.: Lorette 279.**

4-519-7C.

DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES No 2390

demande, pour septembre prochain, une institutrice pour classe de première. Une vingtaine d'élèves seulement. Salaire:

Classe I	$3,000 à $4,000
Classe II	3,300 à 4,600
Classe III	3,700 à 5,300

Augmentation de $100.00 par année jusqu'au maximum. Allocation de $100.00 par année d'expérience jusqu'à cinq ans. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: Guy Delaquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Tél.: 72.**

6-553-6C.

DISTRICT SCOLAIRE CRAIG SIDING No 2031

demande pour l'année scolaire commençant en septembre 1965, deux instituteurs (trices) qualifiés, pour écoles élémentaires Sainte-Rita et Craig Siding, 12 à 15 élèves chacune. Salaire d'après qualifications. **Pour plus de renseignements, s'adresser à: Mme Hélène Toupin, secrétaire. Tél.: Anola 2760.**

6-559-8C.

ON DEMANDE

Pour septembre prochain, deux instituteurs (trices) bilingues, qualifiés, pour école élémentaire à deux classes, située à Courval, Sask. Environ 20 élèves par classe. Enseignement des années 1 à 4, dans une classe; 5 à 8, dans l'autre avec position de principal donnant octroi supplémentaire de $200. Enseignement du français et du catéchisme. Résidence moderne complètement meublée fournie à prix très modéré. Salaire selon qualifications d'après l'échelle de salaire de l'unité scolaire de Moose Jaw no 22. Pour tous renseignements, **s'adresser à: Lionel Tremblay, sec., Ecole séparée St-Charles no 8, Courval, Sask.**

5-527-10P.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-SEINE No 14

Reçoit maintenant des demandes d'institutrices ou d'instituteurs qualifiés, préférablement bilingues, pour des écoles de la Division, pour le mois de septembre. Les salaires payés d'après l'échelle suivante:

Classe 3: $4,100 à $5,600 —
Augmentation: $200 par année
Classe 4: $4,600 à $7,500 —
Augmentations: Classe 4 à 7 inclusivement, 2 x $200 et $300 après jusqu'au maximum.
Classe 5: $5,000 à $8,000
Classe 6: $5,400 à $8,800
Classe 7: $5,800 à $9,700

Expérience totale reconnue. Allocations pour cours académiques et professionnels. Si plus amples renseignements requis, **voir, appeler ou écrire au soussigné:**

Stan. Bisson, sec.-trés.,
Ste-Anne, Man.
Téléphone: GArden 2-5369

48-387-T.F.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE-SEINE No 14

Désir des demandes pour la position de principal (e) pour l'Institut Collégial de La Broquerie, Man., pour le commencement des classes en août prochain. 5 classes modernes, avec bibliothèque, laboratoire, gymnase et salle d'économie domestique. 45 milles de Winnipeg sur grande route provinciale no 52. Salaire d'après l'échelle donnée dans notre annonce pour instituteurs et institutrices et $100.00 la classe par année pour allocation administrative. Qualifications: "Principal Collegiate Certificate" et classification P144 ou moins.

S. Bisson, sec.-trés., Division Scolaire de la Rivière-Seine no 14, Ste-Anne-des-Chênes. Manitoba.

5-528-T.F.



La vie politique au Manitoba

par Gamin d'Or

La session continue, mais certains indices ont jalonné les séances du 22 au 27 avril (que nous résumons cette semaine) et laissent espérer une fin assez prochaine. Par exemple, dans la soirée du 22 avril, alors qu'on discutait abondamment de sujets intéressant le ministère des Mines et Ressources Naturelles, l'hon. Gurney Evans crut bon de rappeler aux députés qu'on en était à la 65e heure de débats sur les prévisions budgétaires des divers ministères, et donc qu'il faudrait désormais prolonger les séances du soir au-delà de 11 h., l'heure réglementaire. Dans l'après-midi du 27 avril, l'hon Roblin incita les députés à plus de discipline, c'est-à-dire à ne pas retarder inutilement les débats par ajournement ou paroles superflues. Dès le lendemain le premier ministre devait exiger que désormais l'on siège de 9 h. 30 du matin à minuit et demi du lundi au samedi.

En tout cas, cette semaine nous pouvons offrir aux lecteurs ample matière à réflexion, en rappelant quelques points soulevés par les députés du 22 au 27 avril. C'est ainsi qu'après tant de critiques acerbes des députés libéraux et néo-démocrates ont accueilli avec joie le Bill 90 qui donnera plus d'uniformité aux méthodes d'acquisition de terrains par le gouvernement. Cette joie n'empêcha nullement les orateurs de souligner que cette prise de position est adoptée "après tant de dommages perpétués", qu'elle "ferme la porte de l'étable une fois les chevaux partis", mais "il vaut mieux tard que jamais", concluent-ils philosophiquement.

Notre question scolaire

Un autre Bill a donné lieu à une importante intervention de la part de M. Laurent Desjardins. En effet, présentant en 2e lecture ce bill privé no 112, dans la soirée du 27 avril, le député de St-Boniface a d'abord rappelé une fois de plus le sens réel de la Confédération, opposition ferme à toute conception d'une unité nationale du genre "melting-pot", entente entre deux races fondatrices qui s'acceptent mutuellement comme partenaires égaux, et donc unité nationale sans uniformité raciale, culturelle et linguistique. Il revient aussi à nouveau sur ce fait historique, que la protection des droits culturels et linguistiques minoritaires telle qu'expliquée dans les clauses de l'Acte confédératif, fut d'abord une concession à la minorité anglo-protestante du Québec. Les Canadiens français n'eurent qu'à suggérer, conséquemment, que si l'on accède aux demandes des Canadiens anglais du Bas-Canada il ne serait que normal que les Canadiens français du reste du pays jouissent des mêmes droits et privilèges. Aujourd'hui les Franco-manitobains réclament tout simplement ces droits et privilèges, ni plus ni moins, dont jouissent nos compatriotes de langue anglaise au Québec.

Citant ensuite de larges extraits du livre du professeur M. S. Donelly, "The Government of Manitoba", il permit à ses auditeurs de revivre les grandes dates historiques de "la question scolaire manitobaine": l'Acte scolaire de 1890 qui créa un système d'écoles publiques non-confessionnelles, ayant droit seules aux fonds publics; luttes de la minorité catholique et française jusque devant les plus hautes cours du Canada et d'Angleterre; compromis Laurier-Sifton de 1897. Le texte de ce compromis comportait plus particulièrement cette clause qui engendrait tant de troubles ultérieurement: "Quand dix des élèves d'une école parlent la langue française (ou une autre langue que l'anglais) comme langue maternelle, on pourra enseigner à ces élèves en français (ou dans d'autres langues) et en anglais selon un système bilingue."

Ce compromis restaurait quand même d'une certaine manière le français dans l'école, mais tout fut balayé en 1916, selon l'article 240 de l'Acte des Ecoles Publiques du Manitoba: "L'anglais sera employé comme langue d'instruction dans toutes les écoles publiques."

Climat de justice

Le Bill 112 veut corriger l'injustice imposée à la minorité française de cette province, continue M. Desjardins, lui restaurer ici ses droits selon l'Acte de la Confédération, l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord et l'Acte du Manitoba. Il ne réclame pas que le français soit employé comme langue d'instruction dans toutes les écoles du Manitoba, mais seulement dans les centres à large majorité franco-manitobaine, par exemple à St-Boniface, La Broquerie, St-Jean-Baptiste, etc. L'accepter, ce sera prouver qu'on ne se contente plus d'admettre le fait français "du bout des lèvres", qu'on entend vraiment vivre selon l'esprit de la Confédération de 1867, selon l'exemple de McDonald et Cartier, et que l'on se prépare sérieusement à fêter le Centenaire de notre pays. Dans notre province qui est "le coeur du Canada" on construit un Centre des Arts pour 1967, mais avec le désir, espérons-le, de ne pas continuer à y étouffer la culture française. Alors que notre histoire est malheureusement ternie par la fameuse Question Scolaire, nous devons démontrer aujourd'hui la vraie route à suivre pour l'avenir . . . en restaurant chez nous dans nos écoles le véritable esprit de la Confédération.

N'est-ce pas que les deux seules langues officielles du pays et du Manitoba sont l'anglais et le français? Donc elles seules peuvent être employées comme langues d'enseignement dans nos écoles, continue M. Desjardins. Ceci ne signifie aucunement qu'on ne reconnait pas la valeur des autres langues et cultures, toujours selon le principe confédératif de l'intégration plutôt que de l'assimilation. A ce propos le député de St-Boniface cite longuement le mémoire présenté devant la Commission Laurendeau-Dunton par la "Canada Ethnic Press Federation" qui affirme justement le droit qu'ont seules les langues anglaise et française à servir de véhicule officiel d'enseignement dans toutes les écoles du pays, quitte à réclamer pour les autres langues des minorités ethniques la possibilité de s'épanouir au Canada.

Votez en faveur

Dans la dernière partie de son important discours, M. Desjardins rappela cette clause du compromis Laurier-Sifton, qui a tant fait pour créer dans nos milieux une vraie Tour de Babel linguistique. Il s'agit donc de corriger cette injustice, de reconnaître de nouveau, aujourd'hui, la langue française comme moyen d'enseignement dans les écoles franco-manitobaines. "Le français pour les Français, sans intention aucune de forcer les autres à l'apprendre".

Il est vrai que le français a regagné depuis 1916 sa reconnaissance officielle dans les écoles, comme "sujet" d'étude, de la 1ère à la 12e année. Mais les Franco-manitobains sont convaincus que cette mesure est insuffisante, en ce sens qu'elle peut empêcher l'extinction totale du français au Manitoba, mais qu'elle ne fait rien pour son perfectionnement. Conscients de l'appauvrissement actuel de leur culture et de leur langue, qu'il s'agisse de la langue écrite ou parlée, à l'école et au foyer, à cause particulièrement de l'insuffisance de cette unique heure quotidienne de français à l'école, les Franco-manitobains n'ont cessé de réclamer davantage par leurs porte-parole les plus autorisés: l'Association d'Education, l'Association des Commissaires d'école de langue française, l'Association des professeurs de langue française, la Fédération des Associations de Parents et Maitres de langue française, les membres du clergé, etc.

Ils veulent donc une école à atmosphère française, sachant que cela résultera positivement en besoin de professeurs de français mieux qualifiés . . . dont d'ailleurs tout le Manitoba pourra éventuellement tirer profit, car tant d'autres Manitobains désirent pour eux-mêmes ou pour leurs enfants un meilleur enseignement de la 2e langue officielle du pays. A ce propos, insinue M. Desjardins, il importe de savoir que le collège de St-Boniface, collège affilié à l'Université de Manitoba, est en mesure de coopérer avec le Département d'Education, avec l'Université, avec l'Institut Pédagogique pour que soit créée une section française d'enseignement pédagogique du français.

En guise de conclusion, M. Desjardins cita des paroles de l'archevêque anglican H.H. Clark, des autorités de la United Church of Canada, de la Chambre de Commerce du Canada, des hon. Roblin et Steinkopf, tous reconnaissant la nécessité de restaurer à la langue française son statut de véhicule d'enseignement dans les écoles du pays. Il pouvait donc terminer son discours sur une note d'espoir et dire avec assurance à ses collègues de la législature: "Votez tous en faveur de ce Bill 112. Je souhaite qu'il s'agisse d'un vote libre de toute attache ou loyauté partisane."

Langue ukrainienne

Dans la même enceinte législative, durant la même soirée du 27 avril, MM. Hryhorczuk, Molgat, Hojnson, Hillhouse, Paulley, Smerchanski et Carroll avaient eu l'occasion de demander une meilleure reconnaissance scolaire et universitaire pour la langue et la culture ukrainiennes. Ironie du sort, ou reconnaissance de fait d'un changement radical au Canada?

Tous ces orateurs, en tout cas, ont rejeté en bloc le principe du "melting-pot". L'un démontra que la situation mondiale actuelle exige aujourd'hui qu'on soit bilingue ou trilingue; l'autre affirma sans ambages que l'Université de Manitoba doit être plus que jamais pionnière dans le domaine linguistique, et qu'après avoir créé une chaire de culture islandaise elle se devait d'aborder les vastes domaines de la culture ukrainienne; un troisième s'acharna à réclamer qu'à l'Université, l'ukrainien, l'hébreu et l'islandais soient mis sur un même pied académique que le français, l'allemand, le latin, le grec et le russe, etc., etc. MM. Paulley, Smerchanski et Carroll se permirent même de démontrer leur connaissance de la langue ukrainienne en lui empruntant quelques mots. L'atmosphère était vraiment au "multilinguisme". Puisse-t-on aussi s'adonner au "bilinguisme"! Mais la qualité des discours susmentionnés laisse tout de même quelque crainte, pour le moment, car trop de nos législateurs semblent encore sous l'impression que le français ne jouit pas "pratiquement" ou "constitutionnellement" d'un statut spécial. Espérons qu'ils ont bien écouté ensuite M. Desjardins . . .

Routes nordiques

Dans un domaine tout différent, il importe de mentionner une résolution de M. Gordon W. Beard, député de Churchill, réclamant que notre législature manitobaine incite le gouvernement fédéral à renouveler l'entente fédérale-provinciale (qui expire le 31 mars 1966) d'aide financière pour la construction de routes dans le grand nord manitobain.

Rappelant avec enthousiasme que nos hommes politiques ont maintenant l'habitude de considérer le développement du grand nord "avec grande vision", comme nos ancêtres s'acharnèrent à l'amélioration des vastes prairies de l'ouest, M. Beard indiqua ce qui a déjà été fait dans le nord en fait de réseau routier. Mais il s'attarda davantage à démontrer ce qui reste à faire: route Lynn Lake — Flin Flon, route Snow Lake, route Cormorant, route Wabowden — Grand Rapids, route Churchill — Thompson, etc. On a déjà dépensé dans le nord manitobain quelque $33,000,000 pour des routes qui déjà ont apporté un regain de vie minière, industrielle, touristique. Il importe maintenant que le fédéral continue son aide financière pour que d'autres routes permettent d'intensifier ces progrès. Disons que cette résolution Beard a été acceptée d'emblée par toute l'assemblée.

Industrie rurale

Pour sa part, M. Mark G. Smerchanski, prenant part au début "sur le budget", aborda avec grande maitrise l'important sujet du progrès industriel en milieu rural. Il prit comme point de départ de sa "thèse" le fait qu'on a déjà dépensé depuis trois ans quelque $600,000 pour effectuer 25 enquêtes et études dans la région entre-les-lacs. Ces études ont donné lieu à 4 ou 5 mémoires, mais rien n'a été accompli sur le plan de l'action, et on se contente tout simplement de réclamer "d'autres nouvelles enquêtes". Pourtant, dit le député de Burrows, le ministre de l'Industrie et du Commerce disait déjà le 4 avril 1963 que "cette région entre-les-lacs pourrait jouir d'industries secondaires, grâce à l'élevage de dindes, de poules, grâce à la production de miel, etc." Pourtant, les gens de cette région sont très entreprenants, bons travailleurs, prêts à coopérer à qui leur donnera la chance d'exercer leur initiative par une aide financière quelconque.

A ce propos, voici quelques réflexions pertinentes: la structure des taxations et la ligne de conduite adoptées, quant au développement d'industries secondaires, et même primaires, dans la région entre-les-lacs et d'autres régions du Manitoba rural, manquent complètement de réalisme, dit M. Smerchanski. C'est un fait reconnu que la région entre-les-lacs est sous-développée, mais le gouvernement provincial n'a pas jugé bon de le déclarer officiellement. Pourtant, d'autres régions du Canada ont été classifiées comme telles, bien qu'elles soient moins dépourvues que la nôtre. Ce qui fait que ces régions en d'autres provinces jouissent de concessions fédérales particulières, sous forme d'une période de trois ans sans taxe aucune, d'octrois fédéraux pour construction ou amélioration des services d'égout et d'aqueduc par le truchement du "Municipal Development Assistance Fund", etc. Pourquoi le gouvernement manitobain décourage-t-il ainsi nos municipalités à faire ces mêmes concessions, en milieu rural, pour faciliter l'établissement d'industries? Veut-on que se continue la centralisation industrielle dans la seule région du Winnipeg métropolitain?

Le député de Burrows incite donc le gouvernement provincial à tout mettre en oeuvre, pour que des diminutions ou abolitions temporaires de taxe puissent être offertes par nos municipalités rurales aux industries possibles qui, en retour, travailleront au bien de ces municipalités par l'emploi de nombre d'ouvriers de la région, par l'achat de matériel, et par le paiement de taxes indirectes multiples.

Constitution du Canada

Le rapatriement et l'amendement de la Constitution du Canada ont donné lieu à deux autres discours en chambre, car MM. Molgat et Schryer s'y firent les porte-parole des partis provinciaux libéral et néo-démocrate sur ces graves questions.

Le chef libéral fit d'abord une double constatation: au pays, actuellement, on accepte de façon générale qu'il faut rapatrier notre Constitution et de la délégation de pouvoirs aux législatures provinciales. Un comité spécial du parti libéral du Manitoba, composé de personnes compétentes en la matière (dont deux anciens premiers ministres, MM. Campbell et Garson, ce dernier ayant été aussi ministre de la Justice à Ottawa) a fait d'utiles recommandations et conclu qu'il importe de pousser davantage les recherches constitutionnelles.

M. Molgat mentionna plus particulièrement deux champs de recherche ultérieure: premièrement, quant à la protection des droits provinciaux, une fois notre Constitution rapatriée chez nous, il faut établir des règles claires, suffisamment rigides quant aux futurs amendements possibles à ce sujet, pour que soient protégés les intérêts concernés, mais en même temps pas trop rigides, pour qu'il ne soit pas trop difficile de corriger telle ou telle erreur qui aurait pu se glisser subrepticement; deuxièmement, les Libéraux croient en la nécessité d'un gouvernement central, fort, capable de gouverner nationalement, et donc il semble qu'il faut corriger l'article 94 (a) de la formule Favreau-Fulton quant à la délégation des pouvoirs aux provinces. Un gouvernement national doit posséder les moyens de gouvernement efficace, c'est-à-dire qu'il faut lui réserver exclusivement le commerce et l'industrie, le service postal, la milice, les services de défense de l'armée et de la marine, l'incorporation des banques, la frappe de la monnaie, l'immigration, la naturalisation d'étrangers, les lois criminelles, les traités internationaux, les tarifs interprovinciaux et extra-territoriaux, la taxation indirecte, etc.

Réaction plus radicale

Le porte-parole des néo-démocrates avoue qu'il ne comprend pas la position de l'hon. McLean qui, tout en disant que le gouvernement provincial approuve la formule Favreau-Dunton, a semé son discours en chambre de toutes sortes de réserves qui rendent cette approbation pour le moins difficile. Il préfère donc l'attitude d'attente, la demande d'études plus approfondies des des Libéraux. Mais quand même, dit M. Schreyer, la vraie solution c'est de s'opposer à la formule de rapatriement et d'amendement Favreau-Fulton qui exige un prix trop élevé.

Parmi les faiblesses de cette formule, dit-il, la plus dangereuse provient du fait qu'elle donne un pouvoir de véto à n'importe quelle province, dans son article 2. Il est vrai que l'article 5 pourvoit qu'un amendement à la Constitution n'exigera que l'assentiment de deux-tiers des provinces avec au moins cinquante pour cent de la population totale, mais cet article ne s'applique de fait qu'à des points moins importants de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, et donc il n'empêche aucunement l'article 2 d'imposer son véto à moins d'entente unanime de toutes les provinces.

Et puis, continue M. Schreyer, une Constitution, c'est une loi organique, dynamique, donc sujette à modifications. Mais il importe que ces amendements soient faits par les autorités appropriées, à savoir le parlement fédéral et les législatures provinciales, qui représentent le peuple des électeurs et non par l'interprétation judiciaire ou des pressions inter-gouvernementales.

Un autre point important: que les droits culturels des minorités soient solidement protégés, et donc ne puissent subir d'amendement que par entente unanime de toutes les provinces. Mais il ne faut pas mettre sur ce même pied toutes les 16 sections de l'article 92 qui, outre les droits culturels des minorités, renferment aussi des questions sociales et économiques. Or il ne faut pas, dit l'orateur, qu'une province de 100,000, de 500,000 ou de 1,000,000 d'habitants puisse effectivement, par droit de véto, prévenir tout amendement de la Constitution qui serait susceptible de mieux répondre aux besoins d'un monde social en mouvement.

Donc, conclut le député de Brokenhead, nous, les Néo-démocrates, nous supporterons une formule de rapatriement et d'amendement qui protégera radicalement, selon le principe de l'unanimité des provinces, les droits fondamentaux des minorités, mais qui laissera en même temps le champ libre aux modifications nécessaires en matières sociales et économiques, sur une base de consentement général, c'est-à-dire de deux tiers des provinces.

Les Services Partagés

Le problème des Services Partagés a donné lieu, lui aussi, à deux importants discours, ceux de MM. Campbell et Paulley, qui tous deux étaient membres du comité spécial de la législature.

M. Campbell, dès le début de son exposé, s'objecta formellement et fortement à la manière d'agir du gouvernement qui affirme ne rien sacrifier de ses responsabilités propres, mais en même temps entend justifier son action future en conséquence d'un consentement non-partisan de la législature. Puis il laissa clairement entendre que le rapport tel que présenté par l'hon. Johnson ne donne pas une vraie image de ce qui s'est passé au sein du comité. Il donne donc sa propre interprétation . . .

Tout d'abord, il reconnait que le président du comité (l'hon. Johnson) fut très courtois et très compréhensif, facilitant à tous ceux qui présentèrent des mémoires la plus grande liberté d'expression; il rappelle que l'hon. Roblin a bien assuré que le comité était invité à exercer une véritable fonction, non une simple formalité, et que tous les membres ont accepté cette affirmation et agi en conséquence, "à l'exception des membres du gouvernement"; il soutient que ces membres du cabinet n'ont rien fait, de façon générale pour que les membres du comité parviennent à une certaine unanimité.

Quant aux quelque 30 mémoires présentés, qui ont fait connaitre le point de vue du public, il regrette sincèrement que les plus importants n'aient contenu aucune déclaration sur "le principe même des Services Partagés". Car, dit-il, selon son propre mandat, le comité spécial devait d'abord et avant tout se renseigner au sujet du "principe", non de "la mise en pratique". Or la commission scolaire de Winnipeg et la Manitoba Teachers' Society ont non seulement refusé d'inclure dans leurs mémoires toute allusion au principe, mais ont même refusé de prendre position à ce sujet quand on leur posa des questions précises. De plus, la grande majorité des autres mémoires étaient opposés au principe même des Services Partagés, quoiqu'ils aient ajouté que si un tel programme était adopté ils feraient tout leur possible pour s'y accommoder. Donc quelques mémoires seulement se sont déclarés définitivement en faveur du principe.

M. Campbell redit ici qu'aucun effort ne fut fait, de la part du gouvernement, pour obtenir une raisonnable unanimité chez les membres du comité, lesquels avaient à juger selon la diversité contradictoire de tant de mémoires. Comment ce même gouvernement peut-il maintenant exiger une telle unanimité en chambre? Il conclut donc par ces mots: "Ma propre conclusion, c'est que l'acceptation du principe des Services Partagés par le grand public n'a pas été suffisamment prouvée pour que je me sente obligé d'accepter la motion d'endossement du rapport."

Un autre son de cloche

L'offre d'un système de Services Partagés, reconnut dès l'abord M. Paulley, est un sérieux effort de réconciliation des promoteurs de l'école paroissiale et des partisans de l'école publique, mais tout son discours laissera entendre par la suite qu'il s'agit d'un effort prématuré, ou inapproprié, ou inutile. En tout cas, pour justifier son refus, il ne cessa d'inviter tous les députés à lire et à étudier tous les mémoires présentés devant le comité spécial de la législature, sous prétexte qu'ils découvriront que le rapport présenté en chambre par l'hon. Johnson ne correspond pas à la réalité, et donc qu'ils pourront mieux former leur jugement personnel avant de voter pour ou contre.

Contrairement à ce que dit le rapport, par exemple, on doit affirmer que l'application pratique d'un système de Services Partagés, et non la valeur de son principe, occupa presque entièrement les esprits de ceux qui présentement en ce domaine et vant les membres du comité. C'est vrai, ajouta-t-il, que St-Vital a expérimenté dans le passé un certain minimum de Services Partagés, mais rien ne se fait présentment en ce domaine et certains événements l'ont assez démontré tout récemment. (Sans doute qu'il faisait allusion ici au cas de St-Emile: manuels scolaires et autobus.) Et puis, même si la commission scolaire publique de Transcona et celle d'une école paroissiale de cette ville ont manifesté le désir de se lancer dans ce champ nouveau, il reste qu'un groupe de citoyens (plus de 1,000, dit-il) ont manifesté peu après contre cette prise de position.

Il conclut donc: aucun de ceux qui se sont présentés devant le comité n'a paru satisfait de la proposition Roblin: certains promoteurs de l'école paroissiale y ont vu une proposition susceptible d'apporter une certaine aide temporaire, mais incapable de solutionner le vrai problème, et d'autres s'opposèrent catégoriquement à tout système de Services Partagés; les partisans de l'école publique ont craint que les Services Partagés ouvrent sournoisement la porte à une aide directe éventuelle aux écoles paroissiales, car l'offre de de manuels scolaires et de transport en autobus indique déjà qu'on s'éloigne des principes énoncés par l'hon. Roblin, à savoir que les Services Partagés seraient offerts dans et à l'école publique seulement.

Quant à la "motion d'endossement", qui doit guider l'action future du gouvernement, M. Paulley la rejette carrément . . . à moins que MM. Roblin et Johnson puissent assurer chaque membre de la législature ou les députés ministériels que tous et chacun pourront voter à ce propos indépendamment des directives du "whip" du parti. Il lance donc un appel au premier ministre à ce sujet: "Si le rapport présenté par l'hon. Johnson doit être étudié et voté, qu'il soit étudié et voté par chaque député individuellement, après que tous auront lu et étudié les mémoires présentés devant le comité spécial." En d'autres mots, il s'oppose à la "motion d'endossement", et conclut en réclamant qu'on remette plutôt à l'étude la question des Services Partagés, que ceux qui ont présenté des mémoires aient la chance de revenir à nouveau, maintenant qu'ils connaissent les mémoires opposés aux leurs, et qu'ainsi on reprenne ensuite la question sous une lumière plus bienfaisante.

Chasse, Pêche, Téléphone

Durant ces jours la législature termina la discussion des prévisions budgétaires des ministères des Mines et Ressources Naturelles et des Utilités Publiques. L'hon. Sterling Lyon eut dès lors l'occasion de donner d'autres détails au sujet de son fameux projet "Pioneer", des principaux parcs provinciaux, des lois de la chasse et de la pêche, etc. Chasseurs et pêcheurs professionnels s'en donnèrent alors à coeur joie, multipliant les suggestions pour qu'au Manitoba soient protégées ces richesses naturelles "vivantes", aussi précieuses à leurs yeux que les trésors souterrains.

Quant à l'hon. Maitland Steinkopf, il annonça que l'an dernier le Manitoba Hydro et le Manitoba Telephone System ont fait des affaires pour $68,761,222, et que 95 pour cent des maisons privées et 100 pour cent des maisons d'affaires jouissent de l'électricité et du téléphone. En chiffres précis, cela signifie que le Manitoba Hydro compte 206,668 clients et qu'au Manitoba il y a 329,429 appareils téléphoniques en opération. Bientôt la centrale électrique de Grand Rapids entrera incessamment en pleine opération. Cette année on pourra augmenter le nombre des communautés du nord qui possèdent l'électricité. Depuis le 21 février le Grand Winnipeg dispose du système d'appel interurbain direct. Les centres ruraux voient leur service téléphonique s'améliorer constamment. En tout cas, les Manitobains qui possèdent ces deux compagnies de la couronne sont plutôt riches, si l'on songe que l'Hydro vaut $377,516,967 et que le Manitoba Telephone System est évalué à $186,600,000.

Le total des automobiles et camions, au 31 décembre 1964, était de 371,288, au Manitoba. A cette même date, 389,343 Manitobains possédaient un permis de conduire. L'an dernier il y eut 15,762 accidents de route, 7.2 de plus qu'en 1963, et les causes sont, par ordre de priorité: liqueur forte, trop grande vitesse, distraction au volant, ignorance du véhicule, défauts de la voiture. Présentement on accorde une importance très grande à l'éducation en ce domaine: il y a 27 "écoles de conduite" avec 58 conducteurs qualifiés, et l'on a commencé un programme spécial en plusieurs de nos écoles secondaires.

A la semaine prochaine. Le rythme des séances de la session s'accentue, et donc c'est dire que la matière ne manquera pas.

A Radio-Canada



GINETTE BLAIS

Iphigénie: l'amoureuse des "Belles Histoires"

par Gisèle THEROUX

Iphigénie, personnage de la mythologie grecque a, au cours des siècles, inspiré poètes et musiciens. Claude-Henri Grignon aussi . . . à sa façon! Il a prénommé Iphigénie, la fille du notaire Lepotiron, dans son téléroman "les Belles Histoires des pays d'en haut" présenté tous les lundis soir à 8 heures au réseau français de télévision de Radio-Canada. Ce personnage d'Iphigénie est joué par la jeune comédienne Ginette Blais.

Au moment où Claude-Henri Grignon a commencé à écrire son histoire de Séraphin, il y a vingt ans, Ginette Blais naissait à St-Henri, vieux quartier de Montréal. Elle est jolie, Ginette. Avec des yeux à regarder les étoiles. Uniquement. Une voix d'or qui ondule comme la vague.

Dès l'âge de douze ans, Ginette Blais a demandé à ses parents la permission de suivre des cours d'art dramatique. Cette permission se fit attendre pendant quatre ans. A l'âge de 16 ans, Ginette s'est donc inscrite aux cours de Tania Fédor qu'elle a suivis pendant deux ans. Elle a également étudié avec le mime Kasma. En septembre dernier, elle a tenu son premier rôle à la télévision, dans une pièce de Julien Green intitulée "l'Ombre".

Dans "les Belles Histoires", parmi des personnages assez complexes, serrés dans un étau de préjugés et de principes étriqués, Iphigénie a apporté un rayon de soleil. Par sa jeunesse et ses yeux clairs. Parce qu'elle aime et qu'elle le proclame. Mais quoi? Fille de notable, elle ne peut aimer un fils d'ouvrier? Allons donc! Dans le téléroman, Iphigénie, fille du notaire Lepotiron, de Ste-Adèle, est amoureuse du fils du forgeron du village, Florent Chevron. Et les langues de se contorsionner. Et tout le village de s'indigner!

— Dans quel sens ira votre personnage? Comment réagira votre père quand il apprendra vos sentiments à l'égard de Florent?

— Je présume que la réaction de mon père sera assez violente. Mais je l'affronterai. Quand je suis sortie du couvent, et que j'ai repris mes activités de jeune fille du monde, j'ai complètement ignoré les réactions de mon entourage. Je crois qu'il en sera de même pour mon amour pour Florent. J'affronterai l'opinion des gens. Je passerai outre à tous les commérages. Et je tiendrai aussi tête à mon père.

En résumant l'attitude d'Iphigénie pour défendre son amour, Ginette Blais ponctue ses phrases d'un coup de menton. Une décision ferme se lit dans ses yeux. Les prochains épisodes des "Belles Histoires" feront voir le dénouement de cette intrigue.

Récemment, Ginette Blais répétait tous les jours en vue du Festival d'Art dramatique qui a eu lieu à Montréal du 29 mars au 3 avril. Elle a joué dans une pièce de Robert Gauthier, intitulée "Ballade pour un révolutionnaire". Contrairement aux rôles qu'elle a tenus jusqu'ici, Ginette s'est présentée, cette fois, sous les traits d'une jeune fille révoltée, agressive. Un rôle assez ingrat, mais qui lui a plu beaucoup.

Les quelques loisirs qu'il reste à Ginette Blais, ces temps-ci, elle les emploie à dormir. Quand elle n'a pas à travailler presque jour et nuit, comme elle a dû le faire jusqu'au début du Festival, elle aime bien peindre.

— A quelle école appartenez-vous?

— Oh! je m'amuse. Je peins pour le plaisir de mêler les couleurs . . . Ne sachant pas trop bien dessiner, je fais de l'abstrait.

Les évasions en couleurs de Ginette Blais prennent spontanément des tons d'orange, de safran et de carmin. Van Gogh est son peintre favori.

Dans le domaine de la chanson, Ginette Blais aime Mouloudji, Jacques Brel et Jean-Pierre Ferland. Dans la pièce dans laquelle elle a joué au Festival, elle a chanté aussi. Nouvelle facette du talent prometteur de cette jeune comédienne? Possiblement.

Coutumes japonaises dans la liturgie

MATSUYAMAN (CCC) — En application des nouvelles dispositions contenues dans la Constitution conciliaire sur la liturgie, l'épiscopat japonais a décidé l'introduction de certaines coutumes du pays dans les cérémonies liturgiques.

Le baiser de l'évangéliaire est supprimé, mais le lecteur élève le livre au-dessus de sa tête avant de le reposer sur le pupitre. Selon les coutumes japonaises, en effet, on ne baise pas les objets.

Les évêques ont déjà supprimé le baiser de l'anneau épiscopal. En revanche, présenter un objet en l'élevant au-dessus de sa tête est un signe de gratitude et de vénération.

Chronique sportive

Les Canadiens remportent la Coupe Stanley sur leur propre glace au cours d'une longue série contre les Eperviers de Chicago

par Jacques LEMOYNE

Les Canadiens de Montréal, qui ont terminé à deux parties des champions de la ligue Nationale, les Red Wings de Detroit, ont été incapables de vaincre les Black Hawks de Chicago sur leur propre patinoire, mais ils ont retrouvé leur touche magique chaque fois qu'ils sautaient sur la glace du Forum. Des victoires décisives de 6 à 0 et 4 à 0 laissent les amateurs de hockey un peu perplexes, quand ils réfléchissent à ce qui s'est passé ensuite à Chicago, mais les Hawks n'ont pas été meilleurs, eux non plus, sur la glace du Forum et les Canadiens, jouissant de l'avantage de la glace, ont permis à Toe Blake de sabler le champagne une sixième fois, en sa qualité d'instructeur, avec les salariés du Forum. La victoire des Canadiens est imputable à un facteur principal: l'esprit d'équipe et l'enthousiasme manifesté par Jean Béliveau vers la fin de la saison régulière et tout au long de ces éliminatoires. Béliveau a été l'inspiration des siens et il méritait le trophée Connie Smythe, haut la main.

Nous aimerions écrire que le triomphe des Canadiens nous a vivement impressionné, mais nous en sommes incapables. Voilà une équipe qui a lutté farouchement toute la saison pour la première place, remportant des victoires importantes autant sur sa patinoire que sur celle de l'adversaire. Voilà une équipe qui a battu les puissants Leafs de Toronto, non seulement au Forum, mais à Toronto même. Voilà une équipe qui, en dépit du fait qu'elle ait conservé l'initiative du jeu régulièrement, n'a pu gagner une seule joute à Chicago! Nous aurions aimé que les champions des séries post-saison soient plus que des "homers" et qu'ils prouvent de façon péremptoire leur droit à la coupe. Que se serait-il passé si on avait exigé que le club vainqueur remporte au moins une victoire sur la patinoire du perdant? Nous jouerions peut-être encore au hockey au mois de juin. Il faut ajouter cependant que les Canadiens ont été privés de joueurs clés, et que jamais leur courage et leur détermination n'ont été mis en cause. Chicago peut revendiquer le même honneur, ce qui nous laisse avec une bien faible marge entre les deux clubs. Vainqueurs et vaincus ont donné le meilleur d'eux-mêmes et très peu les séparait, du moins si on s'en tient à l'analyse du jeu.

Cependant . . .

Mais là où la victoire des Canadiens m'impressionne vivement, cependant, c'est quand on songe que Toe Blake a dirigé, cette saison encore, une équipe qui manquait passablement d'expérience et qu'en dépit des blessures à quelques-uns de ses meilleurs joueurs Blake soit parvenu à donner assez de courage à ses joueurs pour que ces derniers surmontent tous les obstacles. Ce côté de la victoire des Canadiens m'impressionne. La manière dont ils ont remporté la coupe m'impressionne moins, mais l'esprit avec lequel ils se sont lancés dans la mêlée me porte à les applaudir sans réserve. Le meneur de l'équipe, en plus de Blake, a certainement été le rapide Jean Béliveau. Il a su marquer des buts au moment où il fallait et il a démontré une belle agressivité, tant à l'offensive où il a brillé, qu'à la défensive où il s'est révélé un as. Dans la série contre Chicago, Béliveau a été meilleur que Bobby Hull et c'est ce qui a fait la différence entre les deux équipes. Hull paraissait peut-être plus dangereux que Béliveau, mais les Canadiens étaient tellement déterminés à le tenir en échec que la majorité de ses efforts se sont avérés vains.

La tenue de Béliveau a obligé les Hawks à le surveiller continuellement, permettant ainsi à ses ailiers de marquer des buts précieux. Dick Duff et Bobby Rousseau ont bénéficié de l'efficacité de Béliveau, de même qu'Yvan Cournoyer, qui commence à prouver à la direction des Canadiens qu'il saura bien être utile à son club un de ces jours, et dans un avenir pas trop éloigné. Tandis que Béliveau jouait des parties superbes, que dire de Glenn Hall? On a annoncé sa retraite à maintes reprises; on a même écrit qu'il était fini, au cours de l'hiver qui vient de se terminer, et des nouvelles en provenance de Chicago voulaient qu'on l'offre en échange à une autre équipe en prévision de la saison prochaine. Après l'avoir vu à l'oeuvre, on comprendra que tous les clubs de la ligue Nationale soient intéressés à ses services! A moins qu'il ne s'en sente pas la force, il est sans doute assez certain que Hall gardera de nouveau les filets des siens l'hiver prochain, même si Denis DeJordy est appelé à le remplacer plus souvent qu'il ne l'a fait cet hiver.

Le repêchage

Maintenant que la saison régulière est terminée, il ne nous restera plus qu'à attendre le choix des experts pour les clubs d'Etoiles. Des joueurs qu'on y retrouvera, plusieurs ont participé à cette finale. D'autres se sont illustrés dans les séries semi-finales, et nous pensons ici à Bower qui sera certainement choisi sur la première équipe des Etoiles: Pierre Pilotte, aussi sans aucun doute, de même que Mikita, Hull et Howe. Sid Abel devrait être reconnu comme l'instructeur de l'année et des joueurs comme Ullman, Howell, Horton, Pronovost et Provost devraient eux aussi recevoir des votes en considération de leur magnifique travail. Il reste Jacques Laperrière qui a connu un excellent début de saison, une fin de saison médiocre et des séries éliminatoires absolument formidables. Que fera-t-on de cet excellent jeune joueur, quand viendra l'heure de désigner les joueurs Etoiles de la ligue Nationale? Puis, il y aura le trophée remis au joueur le plus utile à son équipe, et ici encore le choix n'est pas facile à faire. Les Red Wings ont plusieurs bons candidats, les Hawks aussi, et Bower et Horton ont spécialement brillé pour les Leafs. Pour les Canadiens, c'est un travail d'équipe qui a donné de bons résultats et les vedettes individuelles doivent ici céder le pas au jeu d'ensemble.

Après avoir annoncé les noms de tous ces joueurs méritants, on procédera au repêchage. Cette année encore, nous y assisterons, car il est fort probable qu'il y aura des surprises intéressantes. On nous affirme que Jean Gauthier passera à une autre équipe de la ligue Nationale, et que les Red Wings tenteront d'obtenir un autre bon gardien de buts. Le choix de Crozier a été fort heureux, et il ne serait pas surprenant de voir les Wings tenter un effort pour obtenir Jacques Plante, surtout si l'opération que doit subir ce dernier est un succès. Plante sera normalement le gardien de buts régulier des Rangers, la saison prochaine, puisque Marcel Paillé est définitivement passé à une équipe des ligues mineures, à moins bien entendu qu'un club ne le repêche. Mais nous aurons l'occasion de reparler de tout cela.

Mariage Lansard-Bilcowski à Ste-Geneviève, le 1er mai

STE-GENEVIEVE — Le samedi 1er mai, Mlle Léonie Lansard, fille de M. et Mme Claudius Lansard, unissait sa destinée à celle de M. E. Bilcowski, de Port Arthur, Ont., contremaître de l'hôpital de Ste-Anne. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Louis-Philippe Jean, curé.

La mariée portait une jolie toilette blanche avec long voile et bouquet de roses rouges. Les demoiselle et dame d'honneur, Mlle Irène Lansard, soeur de la mariée, et Mme Claude Lansard, portaient des toilettes vert pâle et des bouquets d'oeillets blancs. Les garçons d'honneur étaient MM. Abe Bilcowski, frère du marié, et Claude Lansard.

Le chant fut exécuté par M. et Mme Victor Morin (Louise Roy).

Il y eut ensuite réception au Blé d'Or à Ste-Anne où un grand nombre de parents et d'amis étaient venus offrir leurs voeux aux nouveaux époux.

Assemblée de la L.F.C.

Le mercredi 28 avril avait lieu l'assemblée annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques. Mme S. Desrosiers fut élue présidente pour un deuxième terme; Mmes Lucien Legal, Ernest Desrosiers et Rosaire Fiola, vice-présidentes; Mme Joseph Fiola, réélue trésorière par acclamation; Mme Florent Robert, secrétaire.

Il fut aussi décidé que les membres organiseront encore un thé cette année. Il sera tenu le 23 mai à la salle paroissiale.

Baptême

Le 25 avril: Joseph-Philippe-Louis, fils de M. et Mme Emile Mondor. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Clément, de Saskatoon.

Chevaliers de Colomb



Conseil La Broquerie no 4595

Notre dernière assemblée fut très intéressante et des plus fructueuses. Je dis fructueuse, car à cette assemblée, notre grand chevalier nous fit lecture de quatre demandes de réadmission de membres qui, pour une raison ou pour une autre, avaient quitté nos rangs. Avec sept autres membres initiés au cours de l'hiver, cela fait un total de dix nouveaux membres. Je suis certain que tous seront des membres actifs, ce dont nous avons toujours besoin. Bienvenue à tous ces membres nouveaux et anciens.

A cette même assemblée, le frère Gérard nous donna le résultat de la vente des billets par le Conseil, pour la I.C.C.D. Ce résultat fut encourageant car, sous la direction du frère Gérard, cette vente fut un succès, grâce au dévouement et aux qualités des vendeurs, les frères Georges et Eddy. Tous deux ont fait un travail formidable. Félicitations à tous deux de même qu'à tous les autres membres qui se sont dévoués à la vente de ces billets.

Comme l'année colombienne tire à sa fin, il serait bon de mentionner le dévouement de notre grand chevalier qui fit un si beau travail durant toute l'année, ainsi que celui de tous les différents comités, sous la direction du frère Jean, président général.

Ici je voudrais encore signaler un comité qui laisse à désirer, mais je m'en abstiendrai car, dit-on, charité bien ordonnée commence par soi-même.

ENFIN.

Isle-de-Chênes

Assemblée de la L.F.C.

Il y eut erreurs dans l'annonce des élues de la Ligue des Femmes Catholiques récemment: Mme Frank Haddock a été nommée secrétaire et non Mme Joël d'Auteuil; Mme Augustin Trudeau fut élue première vice-présidente et non Mme Albert Lamoureux.

Les dames qui ont accepté d'être en charge d'un comité sont: Mme Paul Trudeau, recrutement; Mmes Roland Dion et Aimé Dumaine, action sociale; Mme Lucie Petit, presse.

Le jeudi 28 avril, l'exécutif de la Ligue se réunissait pour préparer l'assemblée mensuelle qui aura lieu le jeudi 13 mai, à 8 h. 30 p.m. Cette réunion sera des plus intéressantes. C'est pourquoi on invite toutes les dames de la paroisse, les jeunes et moins jeunes d'y assister.

La paroisse a besoin de laïques courageuses et dévouées. Ayant un plus grand nombre de membres, la tâche de chacune sera nécessairement plus facile. La récompense? . . . on la reçoit de Celui pour lequel on travaille et Il ne se laisse jamais vaincre en générosité.

L'assemblée terminée, on entendra un conférencier d'honneur en la personne de M. l'abbé H. Perron, curé de la paroisse de l'Assomption à Transcona, qui a bien voulu se rendre à l'invitation de M. l'abbé M. Dacquay, curé, dans le but d'aider à organiser ce nouveau mouvement.

Donc soyons toutes à l'assemblée générale le jeudi 13 mai, à 8 h. 30 p.m.

Cours de couture

Les dames de la paroisse ont eu l'heureuse chance de profiter d'un cours de couture gratuit offert par le Département d'Agriculture du Manitoba durant la saison d'hiver. Ce cours, sous la direction de Mlle Lorraine Stephen, consistait de cinq leçons, toutes aussi intéressantes les unes que les autres.

Donc 43 dames et jeunes filles ont suivi ce cours. Il y avait six groupes comprenant deux monitrices pour chacun. Ce sont: 1er groupe "Oak Islanders", Mmes Evelyn Krahn et Laurence Dumaine; 2e groupe "Oak Island Needles", Mmes Béatrice Ritchot et Evelyne Danneels; 3e groupe "Callow Ants", Mmes Hermine et Madeleine Moquin; 4e groupe "Zippy Dressmakers", Mlle Diane Trudeau et Mme Rose-Marie Petit; 5e groupe "Grand Pointers", Mmes Augustine Titgat et Emile Abraham; 6e groupe "Buxom", Mme Paul Trudeau et Mlle Louise Dugas.

Le mercredi 28 avril, dans la salle paroissiale, décorée par les dames, il y avait un défilé de mode qui démontra les talents des couturières.

Un mot de bienvenue fut adressé par Mlle Céline Brûlé et le rapport des activités de chaque groupe fut donné par Mme Rose-Marie Petit.

Trente et une dames et demoiselles paradèrent dans de jolies toilettes qu'elles avaient confectionnées. Elles étaient vraiment très élégantes.

Mlle Lorraine Stephen, dans son discours, félicita et encouragea les jeunes débutantes couturières. Elles sont également "Cordon bleu" si l'on en juge par le délicieux goûter qu'elles ont servi après cette agréable soirée.

Félicitations et persévérance, mesdames et mesdemoiselles!

Baptêmes

Le 18 avril: Gilles-Eugène-Joseph, fils d'Adrien Bérard et de Juliette Lagacé. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Adolphe.

Le 18 avril: Hélène-Angèle-Marie, fille de Normand Arnould et de Diane Leclaire. Parrain et marraine, Raymond et Angèle Arnould.

Le 25 avril: Claudette-Denise-Marie, fille de Lionel Dupuis et de Lucie Sarrasin. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Benjamin.

Le 25 avril: Vincent-Laurent-Joseph, fils de Noël Hogue et de Doris Mondor. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Allarie.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Festival dramatique

Quelle expérience pour une jeune troupe de jouer dans un théâtre tel que "Across The Street" en face du Manitoba Theatre Centre!

L'expression "affronter les feux de la rampe" n'a plus le sens de ses origines, car non seulement il n'y a pas de rampe de lumières, mais il n'y a même pas de délimitation entre le plateau proprement dit et le public. Quelques-uns ont dit: "Les acteurs jouent dans le public" alors que d'autres voyant d'un angle différent renchérissaient: "Le public est assis sur le théâtre". L'intimité et la communication entre spectateurs et acteurs est un phénomène qui est à l'avantage des deux groupes.

La malléabilité des "Benjamins du Théâtre" a facilité la tâche du metteur en scène qui a dû adapter le jeu aux nouvelles circonstances, et ceci en très peu de temps.

La troupe du Collège St-Joseph, qui comprend aussi Claire Pilotte, de l'Institut Collégial St-Pierre, était heureuse d'avoir à jouer devant une salle comble. C'est pourquoi je tiens à remercier en leur nom et au mien toutes les personnes qui ont bien voulu venir nous encourager de leur présence. Plusieurs étaient des figures connues qui avaient assisté à une représentation antérieure. Merci beaucoup.

Nous avons déjà commencé à faire les premiers pas pour le festival dramatique de l'an prochain. Nous tenterons donc de faire encore mieux, encouragés que nous sommes par nos nombreux amis, en particulier les étudiants et étudiantes des écoles secondaires dont plusieurs sont passablement éloignées d'Otterburne.

Exposition

Une invitation spéciale est faite à tous ceux qui sont intéressés à connaître un peu mieux la communauté des Clercs de St-Viateur.

De nombreuses photos ont été recueillies et groupées sur des panneaux qui illustreront les différentes oeuvres de notre communauté. On y verra artistiquement placées les maisons où les Clercs de St-Viateur accomplissent leur tâche quotidienne d'enseignement primaire, secondaire ou spécialisé. Les maisons de formation y figurent aussi, sans oublier les travaux de mission, comme au Japon, à Formose, en Afrique ou au Pérou.

Connaissez-vous les religieux dont la vocation a originé dans les plaines du Manitoba ou de la Saskatchewan? Avez-vous seulement une idée de leur nombre? C'est en visitant les kiosques de l'exposition que vous aurez la réponse à ces questions et à combien d'autres qui peuvent surgir à votre esprit quand vous pensez aux personnes à qui vous avez confié ou êtes sur le point de confier l'éducation de vos enfants.

Cette exposition débutera officiellement le mardi 4 mai et durera jusqu'au 11 mai. Bienvenue à tous.

Inscription pour septembre

Il faut féliciter les parents qui ont répondu à notre appel d'inscrire leur fils au plus tôt pour l'année scolaire 1965-1966. Les places disponibles s'envolent rapidement. Mais il en reste. N'attendez pas trop, entrez en communication avec le principal, le Frère Fernand Marion, C.S.V., si vous voulez une réponse affirmative à votre demande.

Réunion pédagogique

Le Père Gérard Clavet, les Frères Onile Ricard et Camille Légaré, ainsi que M. Raymond Thuot, ont participé samedi dernier à une réunion pédagogique qui avait lieu à l'Institut Collégial St-Norbert. On y traitait des prochains changements au programme du cours secondaire.

Tous sont revenus enchantés de leur journée, avec des éloges pour les conférenciers et les organisateurs. On déplorait cependant qu'il n'y ait pas eu plus de personnes pour profiter de la haute valeur de cette rencontre.

Aimé-O. DEPOT, C.S.V.

St-Adolphe

Anniversaire de mariage

Le samedi 24 avril, M. et Mme Maurice Tellier célébraient leur 25e anniversaire de mariage. La journée débuta par une messe célébrée par M. l'abbé A. Brunet, curé, aux intentions des jubilaires.

Au cours d'une soirée dansante, les parents et amis vinrent offrir leurs meilleurs voeux aux héros de la fête. Une adresse fut lue par Arthur Tellier, fils de M. et Mme M. Tellier, et une bourse leur fut présentée par leur petite fille, Annette.

M. et Mme Maurice Tellier tiennent à remercier tous ceux qui ont contribué à faire de cette fête une journée mémorable. Un merci spécial aux organisateurs.

Décès de M. F. Baril

Le mardi 27 avril, au sanatorium de St-Boniface, M. Flavien Baril, de St-Adolphe, rendait son âme à Dieu après de nombreux mois de souffrances endurées avec patience et résignation. Il était âgé de 72 ans et 10 mois.

Né à St-Jean-Baptiste, M. Baril demeura quelques années à St-Norbert et depuis plus de 30 ans à St-Adolphe. Il était Chevalier de Colomb, fut très actif et dévoué dans toutes les organisations paroissiales et fut aussi président et gérant de la Caisse Populaire pendant de nombreuses années.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Rose St-Pierre; un frère, Jérémie, et trois soeurs, Mme Maria Chaput, de St-Adolphe, Mme Anna Gauthier, de Donatville, Alta, et Mme Héloïse Tougas, de Ste-Anne-des-Chênes.

Les funérailles eurent lieu le vendredi 30 avril en l'église paroissiale. La messe de Requiem et l'absoute furent chantées par un neveu du défunt, le R. P. Louis St-Pierre, S.J., professeur au Collège de St-Boniface, assisté d'un confrère, le R. P. Louis Hébert, S.J. Etaient présents au choeur: MM. les abbés A. Hébert et J. Savoie, ainsi qu'un neveu, le R. P. Roland Chaput, O.M.I. Une messe était récitée en même temps par M. l'abbé A. Brunet, curé, à l'autel de la Ste Vierge.

Un grand nombre de parents et d'amis de St-Jean-Baptiste, Ste-Anne-des-Chênes, St-Georges, St-Boniface, St-Norbert, Lorette, Isle-de-Chênes, de la Saskatchewan et des Etats-Unis vinrent assister aux prières récitées le jeudi soir en l'église paroissiale et aux funérailles, ainsi que des religieuses du couvent de St-Adolphe, de l'hôpital Taché et du sanatorium. Venu de Montréal, M. Jules St-Pierre est demeuré quelque temps chez sa soeur.

Les porteurs, tous neveux du défunt, étaient MM. Camille Chaput, Emmanuel Godin, René et Jean Dumaine, André St-Pierre et Guy Schaefer.

Remerciements

Mme Flavien Baril et M. Jérémie Baril désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur récente épreuve, soit par offrandes de messes, visite et assistance aux prières et aux funérailles ou en leur aidant d'une façon ou autre. Un merci spécial à M. l'abbé A. Brunet, aux deux Pères Jésuites, au Père Oblat et à MM. les abbés Hébert et Savoie, ainsi qu'aux Soeurs Grises de l'hôpital Taché et du sanatorium, à l'organiste et aux chantres de la paroisse.

Laurier

Décès de M. A. Therrien

Le jeudi 22 avril, après une longue maladie, s'éteignait M. Anthime Therrien, âgé de 81 ans et un mois.

Né à St-Jean-Baptiste, Man., le 31 mars 1884, M. Therrien alla s'établir à Ste-Amélie il y a au-delà de 50 ans. En 1961 il vint demeurer à Laurier.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Agatha McDougall; sept fils, Ernest et René, de New Westminster, C.-B., Roger, Raymond et Léo, de Williams Lake, C.-B., Lucien et Laurent, de Dryden, Ont.; deux filles, Mme Wilfrid Bouchard (Simone), de Laurier, et Mme Gérard Lemieux (Lucille), de Dauphin; un frère, Arsène, de Laurier; une soeur, Mme Stéphane Soens, de Richmond, C.-B., et 29 petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu en l'église paroissiale. Les porteurs furent MM. André et Roméo Therrien, Jean Archambault, Amédée et Alfred Pinette et André Bouchard.

Sont venus pour les funérailles: MM. et Mmes Amédée Lacharité et Donat Therrien, de Brandon, M. et Mme Roméo Therrien, de Winnipeg, M. Olivier Therrien, de Glencairn, M. et Mme Harry Harrison, de Dauphin, ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis de Ste-Amélie et Ste-Rose-du-Lac.

Remerciements

La famille Therrien désire remercier tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion de cette douloureuse épreuve.

Mariage Bouchard-Furlong

Le 19 avril, M. Clément Bouchard épousait Mlle Eileen Furlong, tous deux de la paroisse. Servaient comme témoins: MM. Maurice Bouchard, Clayton Ogg et Arthur Letain, Mlles Shirley Furlong, et Lucille Bouchard et Mme Clayton Ogg.

Une réception eut lieu en la salle du village où un nombre imposant de parents et d'amis vinrent exprimer leurs voeux aux nouveaux époux.

M. et Mme C. Bouchard demeureront à Laurier.

Mariage Zastre-Bouchard

Le 24 avril, M. Edouard Zastre, de Prince George, C.-B., unissait sa destinée à celle de Mlle Francine Bouchard, de Laurier. M. Paul Zastre et Mlle Paulette Bouchard agissaient comme garçon et demoiselle d'honneur.

La messe nuptiale fut chantée en l'église paroissiale et fut suivie d'une réception et d'une soirée en la salle du village. Un grand nombre de parents et d'amis profitèrent de l'occasion pour offrir leurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

M. et Mme E. Zastre demeureront à Prince George, C.-B.

St-Georges

Çà et là

On félicite Roger Bouvier, qui fut le seul de cette localité assez courageux pour prendre part au Marchoton de CKSB, le samedi 1er mai.

Le dimanche 2 mai, 29 garçonnets et fillettes ont fait leur première communion à la messe de 10 h.

On souhaite un prompt rétablissement à Mlle Diane Lessard et à M. Claude Boisjoli, patients à l'hôpital de Pine Falls.

Mme Narcisse Raymond est revenue de la Colombie-Britannique après y avoir passé plusieurs mois.

M. Alphonse Beaudry est retourné demeurer à Vassar. Il a passé l'hiver chez sa fille, Mme Albert Desautels. M. et Mme Raymond Desautels l'ont reconduit le lundi 3 mai.

M. et Mme Elas Gauthier, de La Broquerie, ainsi que M. et Mme Aimé Gauthier et leur famille, ont visité leur parenté de St-Georges, le dimanche 2 mai.

Dunrea

Assemblée

Le mercredi soir 28 avril avait lieu, à la salle paroissiale, une assemblée importante concernant la construction d'une nouvelle école au village.

Beaucoup de personnes intéressées à l'éducation des jeunes s'y étaient rendues et furent très attentives à la causerie donnée avec détails par M. Leonard Floyd, de Killarney, inspecteur des écoles de la division. Il fut présenté par M. le Dr P. G. Lommerse, médecin local, qui présidait l'assemblée; Mme Richard Rondeau agissait comme secrétaire.

Le besoin se fait sentir grandement pour une nouvelle école; celle qui existe actuellement date d'une soixantaine d'années, c'est dire qu'elle manque de modernisation et qu'elle branle parfois, malgré plusieurs améliorations importantes apportées au cours des ans.

N.-D.-de-Lourdes

Décès de Mme Robitaille

Mme Parmélia Robitaille est décédée le 19 avril à l'hôpital général St-Boniface, à l'âge de 86 ans. Elle était l'épouse de Joseph Robitaille, décédé en 1953, à Notre-Dame-de-Lourdes où la famille a toujours demeuré.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Victor, de St-Boniface, Ulric et Joseph, de Notre-Dame-de-Lourdes; sept filles, Mme Joseph Lesage (Parmélia), de Treherne, Analda, épouse de feu Georges Jamault, de St-Boniface, Mme Antonio Therrien (Rébecca), de Mariapolis, Mme Jean Aminot (Joséphine), de Cardinal, Mmes Raymond Deleurme (Arméline) et Joseph Deleurme (Maria), de Notre-Dame-de-Lourdes, et Auréa, de St-Boniface; deux frères et deux soeurs dans la province de Québec; 60 petits-enfants et 151 arrière-petits-enfants.

La messe de Requiem fut chantée le jeudi 22 avril en l'église paroissiale par M. l'abbé Pierre Gagné, curé. On remarquait dans le sanctuaire les RR. PP. Aurèle Lemoine et Roland Tessier, O.M.I., curé et vicaire au Précieux-Sang de St-Boniface, et le R. P. Simon Nivon, aumônier de l'hôpital local.

Les porteurs étaient des petits-fils de la défunte, MM. Rodolphe, Hubert et Lucien Robitaille, Marcel Jamault, Ronald Aminot et André Therrien.

Remerciements

Les enfants de Mme P. Robitaille désirent exprimer leur plus sincère reconnaissance à toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de prières, de messes ou par leur assistance nombreuse aux funérailles de leur chère maman. Merci sincère aussi aux bonnes religieuses, spécialement à celles du Foyer Notre-Dame où demeurait Mme Robitaille.

Soirée de bingo

Le dimanche 2 mai, il y eut très belle assistance à la soirée de bingo. Voici les noms des gagnants: $3.00, Mmes Rosa Roch, Albert Hutlet (Holland), Mme Percy Moore (Manitou), Mme N. Callewaert (Holland), M. Antoine Lafrenière (St-Léon); $4.00, Mlle Shirley Lawrence (Treherne), Mme Jean Mao, Normand LeFlock, Roger Théroux, Firmin Bérard et Mme Hubert Delaquis; $5.00, Mlle Jacqueline Montagnon, Mme Roland Brouzes, Mlle Marie Lesage et Thelma Mark, de Holland; $10.00, Hubert Dupasquier, Firmin Bérard, Louis Brouzes, Mme Alban Magne, M. l'abbé Beaulieu, de Swan Lake, Ralph Watkins (Rathwell), Noël Philippe (St-Claude), Mme Dan Shreider (Manitou), Mlle Rita Lecoq (Somerset), Mme G. Beckett (Manitou), et M. Archie Jackson (Treherne). Autres prix de $3.00, Marcel Comte, Pierre Badiou et Richard Levreault (Mariapolis), Mme Armand Van de Kerckhove (Somerset), Mme Clara Moore (Manitou), et Mme Marcel Dufault (Somerset). Le gros lot de $500.00, en 57 numéros, fut gagné par M. Benoit Durand, de Notre-Dame-de-Lourdes. Les prix d'entrée allèrent à MM. Gérald Brisson et Antoine Chabbert.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 16 mai, à 8 h. 30 p.m., et le gros lot sera de $350.00 en 53 numéros.

Des laïcs feront construire une église

UTRECHT (CCC) — Le cardinal Alfrink, archevêque d'Utrecht, a confié à quatre laïcs le soin de construire une église dans un faubourg d'Enschede, ville industrielle à la frontière germano-néerlandaise. Le cardinal estime que les aspects commerciaux de la construction d'une église, notamment la responsabilité de trouver les moyens matériels nécessaires, incombent aux laïcs et non pas aux membres du clergé.

Les anciens "gradués" de Lorette se sont réunis le 2 mai dernier

LORETTE — Le dimanche 2 mai, une centaine d'anciens gradués, de 1952 à 1964, se réunissaient à l'Institut Collégial Lorette Centre pour rendre hommage à leurs anciennes institutrices.

M. Brian Winthers agissait comme maître de cérémonies. Il invita M. Peter Burak à adresser le mot de bienvenue. A la table d'honneur on remarquait M. l'abbé Julien Lévesque, la Rév. Sr supérieure, Sr Farmer, principale de l'école depuis plusieurs années, Sr St-Jean de l'Eucharistie et Sr Madeleine, M. R. Painchaud, instituteur, et M. le Dr Doyle, invité d'honneur.

Après avoir visité l'école secondaire, les anciens se sont installés dans le gymnase où un succulent goûter les attendait, sous la direction de Mmes B. Crawson et Winthers. Le gymnase était décoré pour l'occasion.

Un ancien de chaque année était invité à dire quelques mots sur la profession ou l'emploi choisi par chacun. M. Rodney Peppler, principal à l'école Kildonan, rappela avec humour les souvenirs des gradués de 1951-52. Ensuite c'était le tour de M. Maurice Therrien, gradué de 1955-56, gérant de la Caisse Populaire de St-Boniface, suivi de M. Fabien Desmarais, de 1956-57, employé à National Cash Register, Winnipeg. Puis se furent: Carl Paci, 1957-58, Peter Burak, 1959-60, Philippe Gélineau, 1960-61, gérant de la Caisse Populaire de Ste-Anne, Lionel Laurin, 1961-62, de Greb Shoes, Winnipeg, Brenda Crewson, 1962-63, institutrice à Portage-la-Prairie, Brian Winthers, 1963-64, employé à Loewen Funeral Home, de Steinbach.

Après ces courtes réminiscences des anciens, M. le Dr Doyle les félicita et souligna quelques points qui prouvent la bonne éducation reçue à leur Alma Mater. "Cette visite aux institutrices, dit-il, est une marque de reconnaissance envers elles et la preuve d'un bon coeur". Il ajouta quelques mots sur la dignité d'un bon citoyen, l'honnêteté et le courage. La Rév. Sr Farmer remercia les assistants de s'être rendus et se dit très impressionnée de cette amicale rencontre et du succès obtenu par chacun.

Après les remerciements d'usage par le maître de cérémonies, et quelques mots échangés entre eux, les anciens s'en retournèrent emportant un bon souvenir de cette chaleureuse rencontre.

* * *

Nous félicitons les jeunes qui suivent le cours de préparation au mariage. Il y a un enregistrement de 58. Les prochains cours donnés par quelques médecins seront aussi très intéressants. Merci aux couples qui ont préparé des conférences pour instruire ces jeunes, et nous recommandons à ceux-ci de ne pas les manquer.

* * *

M. et Mme Joseph Poirier et leur famille ont profité des vacances de Pâques pour aller visiter leur fille et soeur religieuse chez les Filles de la Croix, à Laflèche, Sask.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	83.2	83.2	83.2	83.2	83.2
C.W. no 3	80.2	80.2	80.2	80.2	80.2
Fourrage no 1	79	79	79	79	79
Fourrage no 2	76	76	76	76	76
Fourrage no 3	73	73	73	73	73
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	137.2	136.2	136.2	137	137
C.W. no 3—6 rangs	135.2	134.2	134.2	135	135
Fourrage no 1	124.6	123.6	123.6	124.4	124.4
Fourrage no 2	123.6	122.6	122.6	123.4	123.4
Fourrage no 3	120.6	119.6	119.6	120.4	120.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	118 3/8	118.6	118 1/8	119.4	119 3/8
C.W. no 3	115.2	115.4	115 1/8	116 3/8	116 1/8
C.W. 2 rej.	114 7/8	115.2	114 5/8	116	115 7/8
C.W. no 4	102.6	103	102 3/8	103 5/8	103 3/8
Ergot	99.6	100	99 3/8	100 5/8	100 3/8
Sur voie net	118.4	118 7/8	118 3/8	119 5/8	119 3/8

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
COLZA					
Mars	304.4	300.4	300.2	298	301
Mai	304.2	301	301.2	300	300.2
Juillet	254 1/8	253	253	252.2	253
Novembre	255.2	254	254	252.2	253.4
AVOINE —					
Mai	83	83	83	82 7/8	82 7/8
Juillet	82 7/8	82 7/8	82 7/8	82 7/8	82 7/8
Octobre	80 7/8	80 7/8	81	80 7/8	81
Décembre	79 3/8	79 3/8	79.6	79.6	79 1/8
ORGE —					
Mai	128.2	127 1/8	127.2	128	127 7/8
Juillet	127 1/8	125.6	126	126.6	126 7/8
Octobre	121.4	120.2	120.2	120 7/8	120.6
Décembre	119	119	119	119.6	119.4
LIN —					
Mai	318 3/8	318 5/8	319 5/8	321.4	[illegible]
Juillet	322.2	322	323.2	323 3/8	326
Octobre	323.4	323.4	325	326.6	327.2
Décembre	322 3/8	322	323.2	325	325.6
SEIGLE —					
Mai	118.6	119	118 3/8	119 5/8	119 3/8
Juillet	121.6	121.6	121.2	122.2	122 1/8
Octobre	125	125.2	124.6	125.6	125 5/8
Décembre	126.4	126	126	126.2	126.2

(Pour la semaine du 26 au 30 avril 1965)

Nouvelle politique laitière

OTTAWA — Le ministre de l'Agriculture, l'hon. Harry Hays, a révélé, récemment, une nouvelle politique laitière dont le but est d'assurer aux producteurs un prix national moyen de $3.50 par 100 livres de lait de transformation utilisé au pays.

En exposant les grandes lignes d'un programme intérimaire à la Chambre des communes, M. Hays a aussi dévoilé son projet d'établir une Commission canadienne de l'industrie laitière qui, "en collaboration avec les provinces, aurait mission d'assurer les relations de portée générale entre les gouvernements et l'industrie laitière".

La législation nécessaire à la formation de cette Commission sera présentée au Parlement dans le plus bref délai possible", d'ajouter M. Hays.

L'objectif visant à assurer effectivement aux producteurs-fournisseurs de lait et de crème un prix moyen national correspondant à $3.50 les 100 livres de lait ou de l'équivalent en crème, basé sur la production de 1964-65, sera réalisé à l'aide de deux programmes:

1) Un programme de paiement d'appoint doublé d'une subvention directe et d'une aide à l'exportation, destiné à assurer un prix moyen national de $3.30 les 100 livres de lait, et de l'équivalent en crème, utilisé au pays.

2) Un paiement supplémentaire aux producteurs de lait de transformation et de crème, paiement qui, au total, égalera approximativement la différence entre le niveau de soutien de $3.30 et $3.50 les 100 livres de lait ou l'équivalent en crème, en prenant comme base la production du lait de transformation en 1964-65.

Afin d'encourager l'établissement d'exploitations laitières rentables, le gouvernement ne versera pas de paiement supplémentaire aux producteurs qui, pendant l'année laitière 1964-65, auront vendu moins de 10,000 livres de lait — moins que la production d'environ deux vaches.

Petits producteurs

Pour que les petits producteurs admissibles jouissent d'un traitement équitable, le paiement supplémentaire sera effectué à un taux donné par 100 livres de lait qui ira diminuant à mesure que la production augmentera. Ce taux variera, par exemple, de 25 cents les 100 livres pour les premières 47,999 livres de lait vendu à 10 cents les 100 livres pour un volume de vente qui dépassera 95,999 livres de lait.

On estime entre 200,000 et 210,000 le nombre de producteurs qui seront admissibles à la somme globale du paiement supplémentaire.

La somme moyenne de ce paiement s'élèvera à un peu plus de $100 par producteur à travers le pays, d'après les estimations.

Les frais inhérents à l'exportation des excédents de lait transformé, mais non de lait nature, seront déduits du montant des paiements d'appoint.

Deux buts

Le programme de soutien du lait de transformation est basé sur l'utilisation nationale pour une double raison: prévenir l'accumulation de nouveaux excédents et protéger les intérêts des associés commerciaux du Canada sur le marché canadien des produits laitiers.

En déduisant les frais d'exportation du montant des paiements d'appoint, toute production excédentaire tendra à diminuer le niveau de soutien disponible aux producteurs. L'intérêt bien compris de ces derniers sera donc d'éviter toute surproduction.

Le programme intérimaire s'appliquera aux 11 mois qui débuteront le 1er mai prochain, ce qui aura pour effet de faciliter les revisions qui pourront s'imposer au cours de l'année de soutien afin d'établir une meilleure conformité avec le cycle de la production laitière. La prochaine campagne laitière commencera donc le 1er avril 1966.

Le prix de soutien du beurre de fabrique demeure tel quel, c'est-à-dire à 64 cents la livre, livré à Montréal et à Toronto.

Herbicides pour la culture des tomates

HARROW, (Ontario) — Les produits chimiques qui détruisent les mauvaises herbes sont devenus indispensables au producteur de tomates qui est aux prises avec des problèmes de main-d'oeuvre.

Des essais faits sur champs par M. W.J. Saidak, du ministère de l'Agriculture du Canada, à la Station de recherches de Harrow, indiquent que plusieurs herbicides peuvent éliminer les sarclages à la main. L'expérience en a été faite sur une terre franche sablonneuse, à Harrow, et sur une terre franche [illegible], à Woodslee.

Aux deux endroits, le diphénamide a donné les meilleurs [illegible] peu après la transplantation des tomates suffisait à réprimer les mauvaises herbes annuelles les [illegible] jusqu'à la fin de la [illegible]. Les plants de tomates n'ont montré aucune trace de dommage, même dans les [illegible] que les [illegible].

Le diphénamide coûtera cher en 1965. M. Saidak recommande donc de l'appliquer en bandes centrées sur les rangs de tomates plutôt que de traiter tout le champ, ce qui diminue de beaucoup les déboursés pour ce produit chimique et réduit aussi les problèmes que peuvent poser les résidus de l'herbicide dans le sol.

Au cours des essais, les récoltes-abri semées à l'automne ont été sérieusement endommagées lorsqu'on les a semées sur des sols qui furent traités en mai avec du diphénamide. On s'attend que, par l'application en bandes et un bon réglage du pulvérisateur, les producteurs de tomates pourront obtenir une meilleure production grâce au diphénamide, sans trop de risques pour les cultures qui suivent dans la rotation.



Plants de tomates étouffés par les mauvaises herbes (rangée de gauche). Le sarclage à la main est efficace, mais il exige beaucoup de temps et de main-d'oeuvre (rangée de droite).



Un nouveau désherbant chimique, le diphénamide, élimine les sarclages à la main, affirme ce scientifique, de Harrow, Ont. Le rang en arrière de lui n'avait pas reçu de traitement.

Races de porcs blancs au contrôle d'aptitudes

OTTAWA (26 mars) — Les 1,403 groupes des races populaires de porcs blancs qui ont participé au dernier concours officiel du Contrôle des aptitudes, régi par le ministère de l'Agriculture du Canada, dépassaient de 55 le nombre de ceux qui avaient pris part au concours de l'année précédente. En citant ces chiffres, un agent du Ministère vient de déclarer que c'est là un signe de la popularité sans cesse croissante de ces épreuves.

Les animaux inscrits étaient nés en 1963 et le concours s'est terminé en août l'an dernier. Chaque groupe comprend quatre animaux. Voici les points obtenus au concours, ainsi que d'autres données, se rapportant à 1964 et qui viennent seulement d'être communiquées:

Le nombre des groupes par type se répartissait ainsi: Yorkshire 1,000, Lacombe 229, Landrace 174.

Les notations officielles obtenues au concours du Contrôle d'aptitudes pour la **carcasse**, la **maturité** et la **valorisation des aliments** ont été les suivants:

Yorkshire	81	179	347
Lacombe	78	167	349
Landrace	81	173	350

La maturité est représentée par le nombre de jours requis pour atteindre la date de la vente, sans oublier que le porc doit atteindre un poids vif de 200 livres pour donner une carcasse de 155 livres.

La valorisation des aliments s'exprime par le nombre de livres d'aliments requis pour produire 100 livres d'augmentation de poids vif.

La race Lacombe a été acceptée à l'inscription au Bureau national canadien de l'enregistrement du bétail, en 1957, après avoir été soumise à la sélection pendant une dizaine d'années à la Ferme expérimentale de Lacombe, en Alberta. Les chiffres du Contrôle d'aptitudes démontrent que cette race concurrence très bien les deux autres plus anciennes et que présentement elle les surpasse même quant à "l'âge de la vente".

L'Association des éleveurs de porcs Lacombe est la seule association d'éleveurs qui exige l'enregistrement sélectif. Les verrats Lacombe ne peuvent pas être enregistrés à moins que leurs compagnons de portée ou leurs parents, après une épreuve du Contrôle d'aptitudes, n'aient satisfait à certaines normes minimums pour le taux de croissance, la valorisation des aliments et la qualité de la carcasse. Ces certificats du Contrôle d'aptitudes sont uniques en leur genre; ils fournissent la preuve des possibilités de rendement, aussi bien que de la pureté des ancêtres de la race Lacombe. Voici comment les trois races, dans l'ordre Yorkshire, Lacombe et Landrace, se comparaient à l'égard d'autres données compilées en 1964:

Nombre d'animaux enregistrés avec, entre parenthèses, le nombre d'éleveurs: 15,129 (1,225), 1,947 (97), 1,951 (170).

Suit le nombre de transferts d'un éleveur à un autre éleveur ou à un producteur de porcs commerciaux: 9,989, 1,074, 1,163.

Et pour terminer, les exportations: 157, 84, 15.

Lettre pastorale sur l'objection de conscience

FLORENCE (CCC) — L'objection de conscience a fait l'objet d'une lettre adressée par le cardinal Florit, archevêque de Florence, à ses fidèles.

Le cardinal fait tout d'abord valoir que l'Eglise ne s'est pas encore prononcée de façon définitive, mais que, du point de vue juridique, les citoyens n'ont pas le droit de refuser les ordres des autorités sous peine de provoquer l'anarchie. "Les citoyens, ajoute-t-il, ont cependant la possibilité de promouvoir une action visant à saisir le Parlement de la question de l'objection de conscience".

Après avoir fait allusion à certaines impatiences venant de membres du clergé, le cardinal conclut: "On ne sert pas ainsi la cause de la vérité et du mûrissement des consciences, que les dispensateurs de la parole divine doivent savoir attendre et favoriser par l'attitude que prêche l'Evangile".

On annonce la mort: Douleur humaine et joie spirituelle

(CCC) — Nous avons lu un avis mortuaire qui n'est pas commun des autres. Il indique un tel degré de spiritualité qu'il est bon de le signaler.

Il s'agit d'un jeune homme qui meurt à vingt ans et dont les six frères et soeurs annoncent ainsi leur deuil.

" . . . et toute leur famille ont la douleur humaine et la joie spirituelle de vous annoncer le retour à la Maison du Père de leur cher Jean-Louis dans toute la beauté de son âme revêtue des sacrements de l'Eglise . . . ".

Quelle foi et quelle confiance dans ces simples mots!

L'année la plus prospère de la Cie Imperial Oil

TORONTO — L'année 1964 a été la plus prospère de l'histoire de l'Imperial Oil, déclare le président de la compagnie, M. W. O. Twaits, dans son rapport annuel aux actionnaires.

Les bénéfices nets sans précédent de plus de $79 millions dépassent de près de $7 millions ceux de 1957, la meilleure année antérieure. Les revenus s'établissent à $1,064,744,000, soit $63,594,000 de plus qu'en 1963.

Les dividendes versés aux 40,924 actionnaires de l'Imperial Oil se sont élevés à $1.75 par action, au regard de $1.55 en 1963 et de $1.40 en 1962.

Le rapport envisage avec optimisme la nouvelle formule de contingentement du pétrole brut qu'a annoncée la Commission de conservation du pétrole et du gaz de l'Alberta. En vertu de la nouvelle formule, le contingentement de la production sera fondé sur les réserves plutôt que sur le nombre et la profondeur des puits.

"Des études préliminaires indiquent que l'Imperial Oil recevra une plus grande part du marché lorsque la nouvelle formule de contingentement aura été complètement établie". M. Twaits ajoute que, dans le cas de la compagnie, les réserves globales de brut et de dérivés liquides du gaz naturel étaient estimées en fin d'exercice "à plus de 1.4 milliard de barils".

Concurrence d'Europe

"Les prix de détail de l'essence . . . sont demeurés assez stables au cours du premier semestre de 1964, mentionne M. Twaits, mais ils ont baissé de nouveau au second semestre dans plusieurs secteurs métropolitains. Le fléchissement a été particulièrement marqué à Toronto par suite de l'importation en cette région d'essence européenne à des prix de détresse". Les prix des produits pétroliers ont été inférieurs en moyenne à ce qu'ils étaient en 1963.

"Justement parce qu'il repose sur la participation volontaire, commente-t-il, le succès de la Politique nationale du Pétrole peut être compromis par l'importation de produits étrangers sur le marché ontarien De là l'importance de la nouvelle, publiée en fin d'exercice, au sujet d'un arrêté ministériel qui mettrait fin au dumping de l'essence.

"Le maintien de ces importations, en bouleversant les marchés, mettrait en danger le bien-être de milliers d'exploitants de stations de service et d'employés de raffineries en Ontario."

M. Twaits signale encore que "le progrès technologique soutenu aide l'industrie pétrolière à affronter la concurrence", mais que "les subventions gouvernementales aux autres sources d'énergie et la structure fiscale préférentielle désavantagent de plus en plus le pétrole".

Subventions nuisibles

A son témoignage, "les sources d'énergie subventionnées contribuent peu, ou point du tout, au revenu du pays et des provinces. Au contraire, l'industrie pétrolière constitue une importante source de revenus pour les trésors publics. Ainsi, en 1964, l'Imperial Oil a payé plus de $28,000,000 aux gouvernements en redevances, permis, réservations et baux. Elle a versé $86,684,000 d'impôts et perçu $164,643,000 de taxes routières et autres pour les gouvernements fédéral et provinciaux".

Selon M. Twaits, l'industrie pétrolière au Canada peut s'attendre à une légère augmentation des ventes de ses produits en 1965, peut-être de cinq pour cent au regard de quatre pour cent en 1964.

On compterait 750 millions d'âmes en Chine

PEKIN — Si l'agence Antara a correctement cité les déclarations faites par M. Chou En-lai au leader indonésien, M. Ali Sastroamidjojo sur les Nations unies, le président du conseil chinois a sans doute involontairement confirmé que la population chinoise se situe actuellement aux environs de 750 millions d'habitants, estiment les observateurs à Pékin.

M. Chou En-lai aurait déclaré, en effet, que l'Indonésie, la Chine, la Corée du Nord, le Nord-Vietnam et l'Allemagne de l'Est forment un bloc de 900 millions de personnes.. Or, l'Indonésie (100 millions), la Corée du Nord (10 millions), le Nord-Vietnam (16 millions), et l'Allemagne de l'Est (16 millions) ont à eux quatre à peine 150 millions d'habitants, ce qui laisserait donc, font remarquer les observateurs, 750 millions d'habitants pour la Chine populaire.

Les dirigeants chinois parlent toujours dans leurs discours publics de "650 millions de Chinois", mais ils ont admis plusieurs fois que ce chiffre qui remonte à plusieurs années est maintenant largement dépassé.

Brillants succès scolaires de Denise Périllat, de Duck Lake

DUCK LAKE — M. et Mme Eugene Périllat ont eu l'honneur de voir leur fille, Denise, [illegible] le 2 mai à l'Institut des [illegible] de la Providence à Prince-Albert avec la plus haute [illegible] pour la 12e année. [illegible] Houle, [illegible].

Un trophée pour la langue française, offert par la Rév. Mère Provinciale des Filles de la Providence, et un autre trophée pour études sociales, offert par l'Institut, furent aussi gagnés par Denise. Elle fut également choisie pour un concours académique à l'Université de la Saskatchewan, lequel eut lieu les 3 et 4 mai.

Denise Périllat fit ses études primaires et secondaires à l'école Stobart et termina sa dernière année d'études à l'Institut de la Providence à Prince-Albert. Félicitations à cette élève méritante, ainsi qu'aux religieuses de la Présentation de Duck Lake et des Filles de la Providence de Prince-Albert.

Etaient présents à la cérémonie: les parents de Denise, M. et Mme E. Périllat, son frère, Maurice, ses soeur et beau-frère, M. et Mme Philippe Martin, sa tante, Mlle Adèle Périllat, et ses oncle et tante, M. et Mme H. Per[illegible].

Naissance

A M. et Mme Jean Guillou, le 26 avril, est né un fils, baptisé sous les noms de Patrick-Mario. Parrain et marraine, Denis et Anne-Marie Mariani.

Çà et là

Mme Jeanne Weber, de Winnipeg, est venue visiter sa mère, Mme Marie Pogu.

M. et Mme Robert Lemauviel et leur famille, sont allés à Winnipeg visiter leur grand-mère, Mme Richard.

M. et Mme K. Fisher et leur fillette visitèrent leur fils et frère [illegible] Winnipeg.

M. et Mme Harold Hicks, de Saskatoon, vinrent chez leurs parents, M. et Mme E. Bienvenue.

M. et Mme Maxime Froileau, de Léoville, étaient en visite chez leurs grands-parents, M. et Mme Lucien Forseille.

A l'occasion de Pâques, les personnes suivantes vinrent en visite à Duck Lake: Laurent Lanovaz, Liliane Laliberté, Muriel et Diane Pogu, Annette Lanovaz et Dolorès Piché, de Saskatoon, Eric Thomas, Paul Richard, James Schmidt et Daniel P[illegible], du collège de Battleford, Rita Bonthoux et Elaine Baribeau, chez leurs parents respectifs; M. et Mme Michael Kuzyk et leur famille, de Léoville, chez leurs parents, M. et Mme Lucien Piché; M. et Mme Bob Gossen, de Waldheim, chez M. et Mme Ernest Fisher.

Pendant les vacances de Pâques, une des institutrices à Duck Lake, Mlle Claire Vermette, a épousé M. Frank Basylak. Elle continuera à y enseigner.

Pendant la semaine de Pâques, un bon nombre de religieuses sont allées à Prince-Albert faire leur retraite annuelle.

Merci au dévoué curé de Batoche, M. l'abbé N. Vien, d'avoir bien voulu s'occuper de la paroisse pendant la Semaine sainte, ainsi que depuis le mois de septembre en l'absence du curé de la paroisse, M. l'abbé C. Provencher, lequel subit de sérieuses opérations dans l'Est.

La Rév. Sr Jean-du-Coeur-de-Marie, supérieure du couvent de la Présentation, est en voyage dans l'Est pour un congrès de religieuses.

M. l'abbé Gilles Aumont, de Vawn, était de passage à Duck Lake. Il visita aussi ses anciens paroissiens de Carlton et Rosthern.

Profondes condoléances à la Rév. Sr Marguerite-de-Jésus, qui a eu la douleur de perdre sa mère, Mme A. Detilleux, de Prince-Albert, ainsi qu'à M. Omer Courchesne, instituteur, et à d'autres familles éprouvées à l'occasion du décès de leur soeur, Mme Blanche Courchesne, de Wakaw.

Sommaire de RELATIONS

Mai 1965

Editoriaux: La Formule Fulton-Favreau: pourquoi pas un référendum? — Un "Peace Corps" canadien.

Articles: Le rapport Parent et la formation religieuse (III) — Marcel Marcotte; Selma, Alabama: la question raciale — Luigi d'Apollonia; Problème de Dieu, problème de l'homme? — Louis Leahy; L'école polyvalente ou la masse contre l'universel — Emile Robichaud; La lumière de Pâques — Paul Labarre; Encore les langues anciennes et le rapport Parent — Soeur St-Edouard; La capacité juridique de la femme mariée: le bill 16 (II) — Albert Bélanger; Entre chrétiens et juifs, un dialogue peut-il s'engager? — Soeur Marie-Noëlle; L'affaire Lahaie: une réhabilitation attendue — Georges Robitaille.

Chroniques: **Au service du français:** Les instruits scandalisent les non-instruits — J. d'Anjou; **Le théâtre:** Les Oeufs de l'autruche — l'Ecole des femmes — Le Festival d'art dramatique — Le Cid — G.-H. d'Auteuil; **Au fil du mois:** Cette bête noire de communisme: le paysan — Un vrai "travail de bénédiction" — Etude conjointe sur l'automation; **Avec ou sans commentaires:** Pour un Conseil de la presse: l'expérience de la Grande-Bretagne.

"Relations", 8100, boulevard St-Laurent, Montréal-11. L'abonnement: $5.00 par année — Le numéro: $0.50.

Lulli est-il mort victime d'un accident du travail?

Sans aucun doute.

Le compositeur préféré de Louis XIV avait pris l'habitude de battre la mesure avec une canne dont il frappait le sol. Pour se faire mieux entendre de ses musiciens, il avait mis un clou au bout de cette canne.

Le Larousse du XXe siècle nous rappelle qu'au cours d'un "Te Deum", dont il dirigeait l'exécution, Lulli se donna un coup de canne sur le pied. Il y vint un abcès; cet abcès s'aggrava et détermina la gangrène. Lulli mourut quelques semaines plus tard.

Radville

Çà et là

Le 18 avril, une réunion de famille eut lieu chez M. et Mme Hector Gilmore à l'occasion de leur 40e anniversaire de mariage. Tous leurs enfants, au nombre de neuf, et leurs familles, ainsi que les frères et soeurs et quelques amis des jubilaires sont venus leur offrir leurs voeux. De jolis cadeaux, entre autres un miroir et une bourse bien garnie, furent offerts aux héros de la fête. Un délicieux souper à la dinde fut servi par les enfants aux invités, qui passèrent une agréable soirée.

Le mercredi 12 mai, une clinique de donneurs de sang sera tenue à la salle mémoriale, de 2 h. 30 à 4 h. 30 et de 7 h. à 9 h. p.m. Toutes les personnes de 18 à 65 ans, en bonne santé, peuvent donner du sang.

Le 30 avril, une cérémonie imposante eut lieu à l'église de la Ste-Famille à l'occasion de la visite de Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina, qui confirma 123 enfants des trois paroisses et 4 adultes. Une messe a été chantée par Son Excellence, assisté de plusieurs prêtres. Mgr O'Neill questionna les enfants sur la religion et fut très satisfait de leurs réponses. Il louangea les prêtres et les religieuses de leur dévouement dans l'enseignement religieux.

Mme R. Galorneau et Mlles Marilyn Tremblay et Yvette Paulhus sont hospitalisées.



La "grève" de Saskatoon a produit des fruits inattendus. M. George Terfloth, journaliste de descendance allemande, s'est fait champion des parents en cause, prenant la parole à plusieurs endroits. Ici, on le voit à l'occasion d'une réunion des parents et maîtres de l'école St-Paul Nord. Discussion très animée, à base de "Pacem in Terris" et "Mater et Magistra" avec plusieurs "conversions".

Un pacificateur . . .

(Suite de la première page)

L'orateur conclut par ces mots: "Il est immoral de bloquer les droits d'autrui. Nous, catholiques, avons dans le passé souffert de cette sorte d'injustice. Nous devrions en savoir quelque chose et nous comporter différemment. Nous demandons nos droits; nous devons savoir aussi en accorder. Pensez-y sérieusement avant de vous compromettre".

Période de discussions

La période de questions qui suivit amena d'abord un barrage d'objections de la part d'un M. Mazurkievitch, qui avait la veille dirigé un groupe d'oppositionnistes devant la commission scolaire. Ses objections étaient variées: comparaison avec les droits des Indiens, population non prête pour le bilinguisme, baisse du niveau de l'éducation, etc., et comme une réponse à point suivait chacune de ses questions, le tenace objecteur révéla le fond de sa pensée en disant: "Les Canadiens devraient ne former qu'un bloc solide avec une seule langue".

Plusieurs autres personnes posèrent des questions, puis à la fin deux pères de famille, non de langue française, s'appuyèrent pour une vigoureuse intervention, qui montre que le message de M. Terfloth tombe aussi en bonne terre. "Comme catholiques, reprirent-ils, nous devons non seulement accepter l'exercice d'un droit, mais nous avons un devoir: voir à ce que ce droit soit respecté. Il faut d'abord voir l'existence d'un droit, puis l'obligation de le respecter, car devoir va avec droit".

"Nous espérons que les Canadiens français regagneront leurs droits avec notre support et non malgré nous."

La discussion se poursuivit de façon animée, mais d'un ton toujours amical durant le café qui suivit. Pour certains voir le problème canadien comme M. Terfloth exige une véritable conversion d'esprit; on entend si peu souvent cette version de la nature du Canada. D'autre part on constate un bel effort pour surmonter certains préjugés et la volonté aussi de s'inspirer de pensée chrétienne, malgré les difficultés pratiques que cela impose.

Les changements qui redonneront à la vie française son droit de cité ne sont pas uniquement d'ordre légal; ils ne sont principalement pas cela. Ce sont des changements d'attitude, de mentalité; et pour accomplir cette besogne il faut des apôtres plus que des avocats ou des législateurs.

C'est ce qui donne au travail de M. Terfloth une valeur unique et un rôle irremplaçable; il est heureux qu'il se trouve un homme de sa compétence, de sa générosité, de son objectivité pour l'accomplir.

M. Douglas Roche est nommé directeur d'un nouveau journal

EDMONTON (CCC) — Un nouveau journal sera lancé en septembre prochain à Edmonton et remplacera l'hebdomadaire diocésain actuel, le "Western Catholic". La nouvelle en a été annoncée par l'archevêque d'Edmonton, Son Exc. Mgr Anthony Jordan, O.M.I.

Le nouveau journal s'appellera "The Western Catholic Reporter" et aura comme directeur M. Douglas J. Roche, qui fut pendant les sept dernières années directeur adjoint du magazine américain "The Sign".

L'archevêque d'Edmonton a déclaré que le nouveau journal reflètera le nouvel esprit d'ouverture que le Concile a fait passer dans l'Eglise et qu'il sera établi, en fait, sur les principes du Concile.

Par exemple, a-t-il dit, le journal ne sera pas la voix "officielle" de l'archidiocèse. Il sera plutôt connu comme un journal "pour le peuple de Dieu de l'Alberta".

Comme propriétaire du journal, Mgr Jordan a affirmé qu'il souhaite que le "Western Catholic Reporter" soit entièrement libre d'analyser les grands problèmes sociaux qui se posent à l'Eglise dans le monde d'aujourd'hui, sans donner au lecteur l'impression qu'il représente nécessairement les opinions de l'archevêque.

Naturellement, le nouvel hebdomadaire professera la doctrine de l'Eglise catholique, mais le contenu du nouveau journal ira beaucoup plus loin que l'enseignement officiel, a ajouté l'archevêque.

Le directeur du nouveau journal, M. Douglas J. Roche, est né à Montréal et fit ses études au Collège St-Patrice, à Ottawa, où il rédigea une thèse sur l'apostolat de la presse catholique au Canada. Il commença sa carrière de journaliste à l'"Ottawa Journal", puis fut pendant trois ans reporter et correspondant politique du "Toronto Telegram". Il fut ensuite directeur adjoint de l'hebdomadaire catholique national "The Ensign", publié à Montréal et qui cessa de paraître en 1956. Il passa alors aux Etats-Unis et fit partie des éditorialistes du "Cleveland Universe Bulletin" avant de devenir directeur adjoint du magazine "The Sign".

OTTAWA (CCC) — Son Exc. Mgr Norman J. Gallagher, évêque auxiliaire du cardinal Roy pour les Forces armées du Canada, visitera les aumôniers militaires catholiques du pays au mois de mai.

Mgr Gallagher estime que les différentes réunions qu'il tiendra avec les aumôniers militaires lui permettront d'analyser avec eux la mise en route de la réforme liturgique dans les chapelles des bases militaires.

Mgr Gallagher sera à Victoria du 4 au 6 mai, à Edmonton du 8 au 11, à Winnipeg du 12 au 14, à Halifax du 26 au 28, et à Toronto du 31 mai au 2 juin.

Collation de diplômes à Gravelbourg à 36 étudiants

GRAVELBOURG — Le dimanche 2 mai avait lieu la collation des diplômes à 36 étudiants de la 12e année: de Gravelbourg, Mlles Bernadette Aussant, Jeanne Bourgeois, Jean Crick, Suzanne Gauthier, Carole Green, Marilyn Jacob, Sharon Krause, Shirley Krause, Alice Lallechelle, Thérèse Lebrevre, Cécile Lizée, Jeanne d'Arc Brisebois et Lorraine Verville, MM. Alain Bouvier, Alfred et Harvey Eason, J[illegible] Gauthier, Allen Larrivée, Thomas Phillipson et Ronald Nerburg; de Winnipeg, M. Gordon Bilbun et Mlle Judy Klein; de Laflèche, Mlles Theresa Colonnson, Jacqueline Périgny, Louise Sewell, Diane Kuchartz et Garlene Sturgeon, MM. Raymond et Reginald Fink; de Bateman, Mlles Audrey Costley, Lynn Hock et Connie Myers et M. John Frank; de Glen Bain, Mlles Gertrude Grill et Majorie Miller; de Willow-Bunch, M. Gérard Roy.

Félicitations à tous ces jeunes étudiants.

Ça et là

M. et Mme Georges Parent et leur famille résideront à Ste-Foy, Qué. M. Parent était rendu dans l'Est depuis quelque temps.

Les Missionnaires Oblates de Marie Immaculée, ainsi que Mlles Marguerite Morin et Mona Smith, sont allées à Winnipeg pour quelques jours.

Mme Napoléon L'Heureux et son fils, M. l'abbé Lionel L'Heureux, curé de St-Hubert et de Whitewood, sont de retour d'un [illegible]

Val Marie

Décès de Mme Dumonceaux

Le lundi 19 avril, à l'hôpital de Swift Current, est décédée Mme Henri Dumonceaux (née Lilliane Lemire) après une longue et pénible maladie subie chrétiennement et avec grand courage.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé O. Lemay, curé, assisté de MM. les abbés A. Chabot, de Willow-Bunch, G. Laprise, de Cadillac, et J. Foley, de Masefield.

Les porteurs étaient MM. Lucien Syrenne, Arthur Gauthier, Ray Lebel, Paul Dumonceaux, Lavern Lizie et Henri Ronceray; M. Alphonse Cherpin portait la croix.

La défunte laisse dans le deuil son époux; trois filles, Doris, 8 ans, Joanne 6 ans, et Michelle, 2 ans; deux fils, Laurent, 11 ans, et Wilfrid, 4 ans; son père, M. Arthur Lemire, de Val Marie; quatre soeurs, Cécile, de Val Marie, Noella, de Danielson, Conn., E.-U., Carmel (Mme A. Gauthier), de Ponteix, et Alice, de Swift Current; six frères, Robert, Lionel, Albert, Paul et Maurice, de Val Marie, et Marcel, de Coalhurst, Alta. Sa mère, Arline, la précéda dans la tombe en 1961.

Mme Dumonceuax était née le 11 mai 1930 à Val Marie; elle était membres des Dames de Ste-Anne. A la famille éprouvée, les plus sincères condoléances.

Remerciements

Les familles Dumonceaux et Lemire désirent remercier cordialement tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières, fleurs, assistance aux funérailles ou par tout autre service, à l'occasion du décès de leur regrettée disparue.

Périgord

[illegible] Mme L. Bossé

Mme [illegible], âgée de 91 ans et 10 mois, est [illegible] à l'hôpital de [illegible] le 25 avril. Elle fut la plus âgée des pionnières de la paroisse.

Les funérailles eurent lieu le 28 avril au milieu de nombreux parents et amis. M. l'abbé R. D. Kunka, curé, chanta la messe de Requiem et fit l'absoute. Les porteurs étaient six petits-fils de la défunte, MM. Alain DesRoches, Ronald, Daniel, Harvey et Robert Choquette et Riel Bossé.

Mme Bossé est née à Montmagny, Qué., le 27 juin 1873, d'Edouard Coulombe et de Marie Gendron. Elle déménagea à Fall River, Mass., E.-U., en 1890. C'est là que, le 5 mai 1900, elle épousa Joseph Bossé. En 1911 ils déménagèrent à Périgord. Ils eurent neuf enfants. Quatre fils sont morts: Albini, le 10 janvier 1911; Robert, le 7 avril 1937; Edouard, le 17 juin 1940; Elphège, le 19 août 1963.

La défunte laisse dans le deuil trois filles, Mmes Gilberte Choquette, de Greenwater Lake, Laurette Choquette, de Rhode Island, E.-U., et Lilliane DesRoches, de Périgord; deux fils, Jean et Roland, de Périgord; 33 petits-enfants et 50 arrière-petits-enfants.

Fervente chrétienne, Mme L. Bossé a laissé un bon exemple à sa famille et à sa paroisse.

Va-et-vient

Mme Henri Langlois est allée récemment à Regina pour visiter ses fille et gendre, M. et Mme W. MacPherson, et son nouveau petit-fils.

M. et Mme Guillaume Langlois sont allés à Yorkton et St-Hubert, dernièrement.

Saint-Isidore de Bellevue

Anniversaire de mariage

Le lundi 19 avril, à 4 h. p.m., une messe était célébrée aux intentions de M. et Mme Paul Gareau à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage.

Un banquet eut lieu chez M. Pierre Gareau. Le toast aux jubilaires fut proposé par M. Laurent Gareau et une adresse fut lue par M. Gabriel Gareau. M. l'abbé A. Paradis félicita les jubilaires dans une allocution imposante. Des messages venant de parents absents furent aussi lus. Le banquet se termina par de nombreux chants.

Parmi plusieurs cadeaux, les plus remarquables furent de magnifiques anneaux présentés aux jubilaires par leurs enfants.

Au banquet, on remarquait les enfants des héros de la fête: Léonette, du poste CFNS de Saskatoon, Lucienne, institutrice à Léoville, et Gabriel, instituteur à Onion Lake; des frères et soeurs venus de l'extérieur: M. et Mme Laurent Gareau, de Bonnyville, Alta, M. et Mme Adrien Hamel, d'Edam, la Rév. Sr Marie-Vianney, F.d.l.P., de Prud'homme, Mlle Georgine Gareau, de St-Louis; M. et Mme Florent Grenier, de Duck Lake, M. et Mme Joseph Legrand, de Debden, et M. Irénée Gaudet, de Prince-Albert. On déplorait l'absence de la Rév. Sr Thérèse-d'Avila, F.d.l.P., de Végreville, de M. Adalbert Gaudet, de Montréal, et de Mme Solange Lavigne, de Saskatoon.

Après le banquet, de nombreux cousins et amis vinrent féliciter les jubilaires. Tous souhaitent à ces derniers qu'ils jouissent encore de nombreuses et heureuses années.

Mariage Mercier-Gaudet

Le 23 avril, Mlle Géraldine Gaudet, fille de M. et Mme Louis Gaudet, unissait sa destinée à celle de M. Augustin Mercier, fils de M. et Mme Georges Mercier, de Zenon Park. Mlles Rolande Gaudet et Sylvia Cyr agissaient comme demoiselles d'honneur, accompagnées de MM. Roger Mercier et Camille Gaudet.

M. l'abbé A. Paradis, curé, officia à la cérémonie, et M. l'abbé Roland Gaudet chanta la messe nuptiale.

Parmi les invités, on remarquait Mme Lumena Gaudet et les familles Georges Mercier, Laurent Fortier et Chevrier, plusieurs parents et amis de Zenon Park, les familles Hubert Gareau, de Meath Park, Raymond Chicoine et Wilfrid Gaudet, de Prince-Albert, C. Cyr et Bonneau, de Debden, Forseille, de Duck Lake, et Maurice Pelletier, de Victoire, ainsi que plusieurs parents et amis de Prud'homme, St-Denis, Hoey, St-Louis et Saskatoon.

Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Nouveaux propriétaires

MM. Arthur Gareau et Edgar Topping sont maintenant propriétaires du magasin de M. Noël Gaudet.

Baptême

Lisa-Marie-Nicole, fille de M. et Mme Jean Deault. Parrain et marraine, Sylvain et Nicole Gaudet, oncle et tante de l'enfant.

Sintaluta

Va-et-vient

M. et Mme Paul Français ont eu la visite de leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Jean Fra[illegible] et leur fils, Marcel, de Lac [illegible], et de leurs oncle et tante, M. et Mme Stanley Miller, et leurs fils, de Regina.

M. Clément Dotter, de Regina, est venu pour une courte visite chez ses parents, M. et Mme Fred Dotter.

M. et Mme Tom Earnshaw ont eu la visite de leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Charles Oudot, de Lac Marguerite, le jour de Pâques.

M. et Mme Marcel Français ont eu la visite de M. et Mme Jos. Labrèche, de Montmartre, de M. et Mme Pierre L.B. et Mme Irma Souchotte, de Wolseley.

Mme Henri Oudot est allée en promenade à Regina, en fin de semaine, et y a visité des neveux et nièces et des amis.

La petite Hélène Kraushaar est venue en vacances chez ses parents à l'occasion de la fête de Pâques et est retournée à l'école des sourds-muets à Saskatoon.

Cut Knife

Çà et là

M. et Mme Joseph Dupuis sont allés aux funérailles de leur père et beau-père, M. Amédée Hamel, d'Edam, décédé le 10 avril. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

M. et Mme Roy Dion sont de retour d'un voyage de deux semaines et demie. Mme Robert-J. Dion, qui a passé l'hiver à Waslaco, Texas, est revenue avec eux.

MM. Hildège et Lucien Dupuis recevaient, la semaine dernière, la visite de M. et Mme Robert Forest et leur famille.

Sont retournés à leurs études après les vacances de Pâques: Alphonse, Angèle et Laurent Dupuis, au couvent de Spiritwood, et Thérèse Dupuis, au couvent de Jackfish.

Lac Marguerite

Va-et-vient

La santé de M. Arthur Lazure s'étant beaucoup améliorée, il est retourné à Montréal après avoir passé plusieurs mois chez ses beau-frère et belle-soeur, M. et Mme Peter Barrett. Pendant son séjour chez ces derniers, il a visité sa famille et des amis à Montmartre et ses beau-frère et belle-soeur, M. et Mme Antoine Piatana, et leurs enfants, de Regina.

M. et Mme Jean Français et leur fille, Annette, sont allés à Regina pour affaires et y ont visité leur fille et soeur, Claire, institutrice à l'école St. Peter.

M. et Mme Robert Longeau ont assisté, le jour de Pâques, au baptême de leur petit-fils, Jérôme, troisième enfant de M. et Mme Raymond Longeau.

M. et Mme Gérald Faubert, de Montmartre, étaient en visite, le dimanche 2 mai, chez M. et Mme Jean Français.

M. et Mme Marcel Longeau et leur fils, Gabriel, ainsi que leur mère, belle-mère et grand-mère, Mme Octavie Longeau, sont allés à Sintaluta où ils visitèrent M. et Mme Marcel Français.

Vawn

Çà et là

Etaient en promenade chez leurs parents à Fort St. John, C.-B., à l'occasion de la fête de Pâques: M. et Mme E. Blanchette, accompagnés de M. et Mme Louis Blanchette, de Jackfish, et de M. et Mme Denis Lacoursière, de Bresaylor, ainsi que M. et Mme Paul L'Heureux et leurs enfants.

M. et Mme R. Fell et leur fille, Linda, ont passé les vacances de Pâques avec leurs parents à Wilkie et Marcelin.

M. et Mme Henri Pouliot ont accompagné M. et Mme Fred Blanchette et leurs fille et nièce, Gisèle et Sylvia Blanchette, à Spiritwood, le lundi 26 avril, à l'occasion du mariage de Mlle Laurel Poor à M. Léon Gagné, de Spiritwood.

Les infirmières, Mmes Hutton, de North Battleford, et Lofts, de Gaslyn, ont eu dix-huit enfants d'âge pré-scolaire à la clinique, le mercredi 28 avril.

Mme N. Higgins, déléguée du conseil du village, assista à la réunion annuelle de la "Regional Health" à North Battleford, le vendredi 30 avril.

Mlle Claudette Blanchette, fille de M. et Mme R. Blanchette, travaille au salon de beauté Belaire à North Battleford après avoir terminé son cours de coiffure à Saskatoon.

Mlle Hélène Germain, fille de M. et Mme Jules Germain, est partie le vendredi 30 avril pour Edmonton. Son mariage à M. A. Mudryk aura lieu le 11 mai en l'église de Notre Battleford.

M. Schroeder, agent de gare, accompagné de son épouse et leur bébé, partit le 1er mai pour des vacances de deux semaines. Il est remplacé par M. Pollard, de Prince-Albert.

Patronne de la L.F.C.

Le lundi soir 26 avril, en la chapelle du couvent, une messe fut célébrée en l'honneur de Notre-Dame du Bon Conseil, patronne de la Ligue des Femmes Catholiques. Après la messe, les dames se rendirent à la salle de réunion pour une soirée sociale; un goûter fut servi par les dames et toutes passèrent une agréable soirée.

Les dames en charge des comités permanents pour l'année nouvelle sont comme suit: Mme A. Blanchette, spirituel; Mme R. Blanchette, action sociale; Mme A. Latendresse, éducation, et Mme N. Higgins, presse et recrutement.

Pique-nique

Le jeudi soir 27 avril, le comité de la Ligue des Femmes Catholiques et le comité des Chevaliers de Colomb se réunirent au presbytère et décidèrent que le pique-nique annuel aurait lieu le dimanche 6 juin.



A la soirée mensuelle de l'Alliance Française de Regina, le vendredi 30 avril, M. Charles Fresco présenta une collection de 160 livres français à la bibliothécaire en chef de la bibliothèque municipale de Regina, Mlle Marjorie Dunlop. Celle-ci se dit ravie d'accepter ces livres, et elle promit qu'ils seraient étalés bien en vue dans les rayons de la bibliothèque, sous peu. Cette collection de livres fut obtenue grâce à la générosité de l'Union des Alliances Françaises du Canada et du Ministère des Affaires Culturelles de la province de Québec. M. Fresco présenta aussi deux certificats attestant l'octroi de bourses à Mlle Carol Fowler, de Regina, et M. Marco Colina-Pareja, de Lashburn, Sask. Les deux autres boursiers, M. Murray Waddington, de Saskatoon, et Mlle Thérèse Boulianne, de Willow-Bunch, ne purent assister à cette soirée à cause d'engagements antérieurs. Les bourses permettront des études en méthodologie de l'enseignement en langue française aux Universités Laval et de Toronto. Outre les présentations, les membres eurent le plaisir de voir un court film intitulé "7 Peintres du Québec" et un long métrage "Papa, Maman, Ma Femme et Moi" avec R. Lamoureux, G. Morlaix et F. Ledoux. Le café fut servi en fin de soirée.

M. Amédée Hamel, d'Edam, est décédé à l'âge de 65 ans

EDAM — Le samedi 10 avril, M. Amédée Hamel rendait son âme à Dieu lorsqu'il fut frappé d'une crise cardiaque.

Né le 23 novembre 1899 à Fannystelle, Man., il vint, avec ses parents, demeurer en Saskatchewan en 1909. Le 26 mai 1919, il épousait Mlle Nalda Régnier et depuis habitait sur une ferme dans le district d'Edam. Pionnier de la paroisse, il était aussi un père exemplaire de quinze enfants dont trois en bas âge l'ont précédé dans la tombe.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sept fils, Philippe, Laurent, Arthur, Paul et Raymond, d'Edam, Louis et Alec, de Saskatoon; cinq filles, Alice (Mme Philippe Gingras), de St-Augustin, comté de Portneuf, Qué., Yvonne (Mme Marcel Noël), d'Edmonton, Alta, Clarie (Mme Joseph Dupuis), de Cut Knife, et Rosanne (Mme Maurielle Corbeil), de Jackfish; un frère, Alcide, de North Battleford, et 38 petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu le mardi 13 avril, à 10 h. a.m., en l'église du Christ-Roi d'Edam. M. l'abbé J.-A. Desrosiers, curé, célébra la messe. Les porteurs étaient MM. Charles, Adrien, Lucien et David Hamel, Fred Régnier et Florent Pelchat.

L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial.

Remerciements

Mme A. Hamel et ses enfants désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie ou qui leur ont rendu service lors de cette épreuve.

Regina

Réunion de l'ACFC

La deuxième réunion du comité exécutif de l'ACFC de Regina eut lieu le 25 avril dans l'école Mathieu.

Présidée par M. René Collette, la réunion reçut le rapport de M. Pierre Léveillé concernant le Festival des Jeunes qui eut lieu à Gravelbourg au début d'avril.

Afin de prendre part aux célébrations jubilaires de la province, des plans sont en marche pour une journée d'activités le 24 juin, fête patronale.

M. Albert Dubé présenta un rapport sur les activités provinciales de l'ACFC.

Ensuite, le R. P. B. Paris, O.M.I., professeur de français à l'Université de la Saskatchewan, discuta du problème scolaire des Canadiens français à Saskatoon.

D'autres sujets furent abordés au cours de la réunion: l'établissement d'une succursale de la librairie Lumen à Regina; possibilité qu'un représentant de **La Liberté et le Patriote** s'établisse à Regina; possibilité du déménagement de l'ACFC provinciale à Regina, centre gouvernemental, et la cotisation des membres.

La réunion se termina après un mot d'encouragement du R. P. I. Riopel, O.F.M., curé de la paroisse St-Jean-Baptiste. La prochaine réunion de l'exécutif aura lieu le 30 mai.

Accueil enthousiaste à la nouvelle liturgie aux Etats-Unis

DETROIT (CCC) — Une enquête effectuée par la Commission de liturgie de l'archidiocèse de Détroit montre que la réforme liturgique a été accueillie avec enthousiasme par les catholiques de ce diocèse, qui compte 1,400,000 fidèles.

En effet, 92 pour cent des réponses expriment leur satisfaction de l'introduction de l'anglais dans la liturgie, mais nombreux sont ceux qui estiment arbitraire le passage d'une langue à l'autre au cours de la célébration de la messe.

D'autre part, 70 pour cent sont favorables à la messe célébrée face au peuple, qui rencontre l'opposition absolue de 10 pour cent des fidèles, tandis que 20 pour cent estiment que les deux modes de célébration doivent être pratiqués.

Coderre

Çà et là

Les paroissiens ont bien suivi les exercices de la S[illegible] Sainte [illegible], dans l'[illegible] fraîchement peinte et décorée, portant à la piété. Merci au R.P. C. Brûlé, O.M.I., du Collège Mathieu, qui est venu prêter main-forte à M. l'abbé F. Ducharme, curé.

La réunion annuelle de la Ligue des Femmes Catholiques a eu lieu chez Mme Lionel Gaucher; après récitation des prières usuelles et la lecture des rapports des différents comités, l'on procéda à l'élection du nouvel exécutif dont les résultats furent comme suit: Mme Yvette Ferrara, présidente; Mmes Fernande Wilson, Kay Nelson, Marilyn Gaucher vice-présidentes; Mme Rita Kinch, secrétaire, et Mme Connie Lépine, trésorière.

Le Directeur remercia les anciennes et nouvelles officières et demanda des volontaires pour enseigner le catéchisme dans les missions l'été prochain.

La réunion se termina par la prière et un goûter fut servi par Mmes Gaucher et Marmy Wagner.

C'est avec regret que les paroissiens voient partir M. et Mme George Wagner, hôteliers. Durant les quelques années qu'ils ont demeuré dans cette localité, ils se sont fait de nombreux amis et ont toujours aidé à la paroisse.

M. et Mme Gaston Blanchard sont revenus sur leur ferme après avoir passé les mois d'hiver à Gravelbourg.

M. Gilbert Bouvier et sa famille ont quitté la paroisse pour aller demeurer à Bridgeford où M. Bouvier a trouvé un emploi.

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

Rouler sur quatre roues par un beau dimanche après-midi au rythme d'une musique agréable et légère faite de chansonnettes ou de mélodies populaires; voilà une chose facile à réaliser. Il vous suffit de brancher votre appareil de radio sur les ondes de CFNS.

En compagnie des animateurs de l'émission "Sur quatre roues" qu'importent alors les circonstances dans lesquelles se déroule la promenade dominicale, qu'importent les embouteillages aux grands carrefours ou l'allure de tortue à laquelle vous réduisez la vitesse de votre voiture sur les grandes routes, la musique est là pour vous distraire, vous amuser et vous faire oublier tous les aléas d'une promenade au grand air sur des chemins encombrés.

La diversité d'origine de ces émissions, la diversité des circonstances dans lesquelles vivent les différents animateurs, tout est occasion de changer de milieu et d'atmosphère, même si vous restez confortablement installé chez vous.

Le dimanche après-midi, suivez le chemin parcouru par les animateurs de l'émission "Sur quatre roues" à l'antenne de CFNS.

Emissions locales

Depuis près de quinze jours, il y a énormément de nouvelles émissions sur les ondes de CFNS. Du lundi au vendredi, les jeunes qui sont "dans le vent" peuvent entendre "Le Club 13-19", à 3 heures, en compagnie de Jacques Lendry.

Le dimanche à midi, c'est Gaétan Deschênes qui vous invite à écouter l'émission "Et Patati Et Patata". Au cours de cette émission, l'animateur vous livre quelques-unes des nouvelles qui ont retenu l'attention de la population mondiale par leur originalité. Chaque nouvelle est accompagnée d'une mélodie de "circonstance".

Toujours le dimanche, à 1 h. 30, c'est Andrée Audette qui anime l'émission "La grande musique et nos jeunes artistes". Andrée se fait un plaisir de vous présenter quelques-uns des jeunes et talentueux artistes de la ville de Saskatoon et de la région. Nous vous donnerons de plus amples informations sur cette émission dans une prochaine chronique.

Avant de terminer, nous désirons souhaiter la plus cordiale bienvenue à notre nouvel annonceur, Gilbert Bouchard. Gilbert, qui en n'est pas à ses premières armes dans la radio, est originaire de Ste-Anne-de-Beaupré. Agé de 19 ans, il est doté d'un "pep" qui servira sans aucun doute à ajouter de la vie à notre programmation.

L'A.C.F.C. invite

tous les Canadiens français de la Saskatchewan à écrire à la Société Radio-Canada pour demander l'établissement d'un réseau de télévision française en Saskatchewan. Adressez votre demande à:

Monsieur A. OUIMET,
président de la Société Radio-Canada,
B.P. 478 Terminus A,
OTTAWA.

GRAVELBOURG — CFRG — GRAVELBOURG

DIMANCHE
10.00—Messe dominicale
11.15—Revue de la semaine
11.30—Terre nouvelle
12.00—Radio-Journal, Interdit aux hommes
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
2.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
3.00—Match intercités [illegible] de guitare
3.55—Chronique sportive
4.00—Radio-Journal
4.10—Regards sur le Canada français
4.30—Orchestres du réseau anglais
5.30—A la rencontre des illustres
6.00—Les classiques français
6.30—Le cabaret du soir qui penche
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Le cabaret du soir qui penche
8.55—Chronique sportive
9.00—Le cabaret du soir qui penche
10.00—Radio-Journal
2.00—Une demi-heure avec . . .
2.30—Requêtes et succès
3.00—Radio-Journal, Nos malades
3.10—Requêtes et succès
3.30—Pêle-mêle
3.55—Nouvelles du sport
4.00—Radio-Journal
4.15—Radio-Transistor
4.30—Musique en dînant
5.00—Le coin des tout-petits
5.15—Radio-Jeunesse
6.00—Radio-Journal, L'Angélus
6.05—Témoignages
6.15—Au gré de ma [illegible]
[illegible] French
6.46—Le chapelet en famille

LUNDI AU VENDREDI
7.00—Chez Miville
8.00—La prière du matin
8.15—[illegible]
8.25—Nouvelles sportives
[illegible]
9.00—Radio-Journal, Marie Tellier
9.15—Vies de femmes
9.30—Pour vous Mesdames
9.45—Let's Learn French
10.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
10.15—Les visages de l'amour
10.30—Les Joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.10—Nouvelles sportives
11.15—Détente musicale
11.30—Partage du jour
12.00—Musique et chansonnettes
12.25—Nouvelles agricoles
12.30—L'amour quotidien
12.45—Les mensonges d'Ulysse
1.00—Fémina
1.15—Psychologie de la vie
1.53—Musique seulement

LUNDI
1.30—Ceux qui nous aiment
7.00—Un compositeur vous parle
7.15—Les affaires de l'Etat
7.30—Revue des arts et des lettres
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Sur toutes les scènes du monde
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Nouvelles

MARDI
1.30—Hier et aujourd'hui
7.00—D'amour et de chansons
7.30—Musique de chambre
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Place publique
9.00—[illegible] symphoniques
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Nouvelles

MERCREDI
1.30—Ceux qui nous aiment
7.00—Toute la gamme
7.30—Les auteurs étrangers
8.00—Trente minutes d'information
8.30—Concert du mercredi
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Nouvelles

JEUDI
1.30—Hier et aujourd'hui
7.00—Le temps des [illegible]
7.30—Artistes de renom
8.00—Trente minutes [illegible]
8.30—Orchestre de Radio-Canada
9.15—Parlons musique
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Nouvelles

VENDREDI
1.30—Pourquoi [illegible]
7.00—Sur toute la [illegible]
7.30—[illegible]
8.00—[illegible]
8.30—Orchestre de chambre
9.00—Chorales du Canada français
9.30—Clavier allemand
10.00—Est-ce ainsi que les hommes vivent?
10.30—Nouvelles

SAMEDI
7.00—Radio-Journal, Soleil levant
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles
[illegible] agricole
9.00—Tante Lucille
9.30—Midi sur le monde
10.00—Découverte de la littérature
[illegible]
11.00—Radio-Journal
11.10—Nouvelles du sport
11.15—Folklore
11.30—Dans l'vent
12.00—L'heure de l'Opéra
2.30—Rendez-vous [illegible]
3.[illegible]—[illegible] sportive
4.00—Radio-Journal
4.15—La parole est d'or
4.45—Souvenirs d'Afrique
5.00—Récital du réseau
5.30—Il parle et chante
6.00—Radio-Journal, Reportage
6.30—Musique
6.45—Le chapelet en famille
7.00—Emissions du réseau
8.30—Trente minutes d'informations
9.00—Visite aux chansonniers
9.30—Jazz en liberté
10.00—Musique de danse
10.30—Nouvelles

Communiqué de l'ACFC

Les examens annuels de français de l'A.C.F.C. auront lieu cette année le samedi 5 juin.

Comme d'habitude il y aura deux périodes d'examens: l'une le matin de 9 h. à midi pour tous les élèves; l'autre l'après-midi de 1 h. 30 à 4 h. 30 pour les élèves de la 9e à la 12e année.

Il convient que tous les écoliers qui ont suivi le programme de français de l'Association au cours de l'année scolaire se présentent à ces examens. Nous prions les parents d'y voir.

L'oeuvre des bourses

Depuis plusieurs années déjà, l'A.C.F.C., chaque été, décerne un certain nombre de bourses d'études aux étudiants de langue française de la Saskatchewan.

Ces bourses ne proviennent pas des fonds de l'A.C.F.C. Non, les revenus de l'Association ne sont malheureusement pas assez élevés pour lui permettre cette philanthropie. Ce sont des bourses que l'A.C.F.C. sollicite et obtient de diverses institutions de la province de Québec désireuses de l'aider.

C'est ainsi par exemple que l'Association dispose de deux bourse d'Université: l'une accordée par l'Université Laval de la ville de Québec, l'autre par l'Université de Sherbrooke.

Mais le plus grand nombre de bourses de l'A.C.F.C. sont actuellement des bourses d'école normale de jeunes filles, accordées à l'Association par des congrégations religieuses qui dirigent des écoles normales dans la vieille province. Elles ne peuvent donc être décernées qu'à des jeunes filles, et encore seulement à des jeunes filles qui se destinent à devenir institutrices.

Les bénéficiaires de ces bourses d'école normale reçoivent gratuitement pension et enseignement. Ce sont donc des bourses d'une valeur matérielle fort importante.

Les cours d'école normale dans la province de Québec sont maintenant de deux ans. C'est dire qu'une jeune fille qui sollicite une bourse d'école normale de l'A.C.F.C. doit être prête à aller étudier là-bas deux années consécutives.

Pour de plus amples informations, les intéressés voudront bien s'adresser au Secrétariat de l'A.C.F.C., 1902, Broadway, Saskatoon, Sask.

Sécurité familiale

Joyeux anniversaire

Le 7 mai, Ghislaine Couture, Debden, et Wilfrid Labrecque, St-Denis; le 9 mai, M. l'abbé L.-P. Pelletier, Butte-St-Pierre, et Simon Grenier, Marcelin; le 10 mai, Léo Cossette, Coderre; le 11 mai, Germain Gilmore, Radville; le 12 mai, Aurèle Dufault, St-Front, Cyril Gauthier, Gravelbourg, et Gilbert Duperreault, Willow-Bunch; le 13 mai, Ubald Chevrier, Gravelbourg.

Service de Sécurité Familiale

Protection accordée:

$817,830.00 *

Réclamations payées: $7,125.00

Voilà ce que l'A.C.F.C. par son Service de Sécurité Familiale a procuré à la population canadienne-française de la Saskatchewan.

L'A.C.F.C. est en mesure de vous offrir ce plan et tous ses avantages, grâce à une entente avec la compagnie Assurance-Vie Desjardins.

* Ce montant n'inclut pas la protection accordée aux enfants des membres assurés.

Pour tout renseignement au sujet du "Service de Sécurité Familiale" de l'A.C.F.C., adressez-vous à

M. Cléas Duperreault, propagandiste,
1902, Broadway, Saskatoon
Tél.: 653-1441

TRIBUNE LIBRE

Réflexions sur le **commentaire "Sondages, et dialogues"** (article paru dans la page éditoriale du journal **La Liberté et le Patriote** — 15 avril 1965 — à la suite de deux pages Dialogues).

J'ai hésité longuement avant d'exprimer quelques opinions sur cet article de la page éditoriale. La raison en est simple . . . La pensée exacte de l'auteur est difficile à saisir parce que le parcours de sa pensée est très sinueux et filandreux. Enfin, après réflexions, j'ai tenté l'interprétation suivante de certains points.

D'abord . . . "Les rédacteurs peuvent croire que la vente d'une édition de l'hebdo est due à l'intérêt qu'a suscité un article de fond, pour découvrir plus tard qu'il s'agissait plutôt d'un article de Cousine Blanche sur la beauté féminine!"

Cette opinion de votre part m'a un peu surpris. Parce que cette assertion comparative est beaucoup trop forte pour être vraie. Pourquoi l'avoir dite pour la désavouer un peu plus loin . . . "Cependant, dans le cas présent, il semble bien y avoir rapport de la cause à effet entre la publication de l'enquête conduite par Mlle Palud et les commentaires de sociologues et de pédagogues". On a l'impression que vous voulez neutraliser l'effet bénéfique des Dialogues, et que vous voulez canaliser tout ça dans vos schèmes habituels.

Et au sujet de l'article de fond de M. J.-G. Vaillancourt: M. le Rédacteur, il faudrait tout de même être assez objectif pour reconnaître une prise de position, elle-même objective et valable dans les circonstances, même si, à cause de votre fonction personnelle les opinions de cet article ont pu vous faire mal comme a certains d'entre nous.

Je trouve un peu facile l'opinion émise à l'effet que ceux qui préfèrent le Québec ou la France aillent y demeurer. La formulation de cette opinion est si générale dans votre article qu'il est difficile de deviner le sens véritable de votre pensée. Je trouve pour le moins étrange que vous soyez tentés de suggérer aux gens les plus susceptibles de nous aider à développer chez-nous un français qui neutraliserait un peu les mauvais effets du "franglais", le retour à la France ou au Québec. Que ferait CKSB sans l'aide de nos amis Français et Québécois? Il y aurait bien d'autres exemples à citer. Je "louche", moi-même, vers le Québec depuis quelques temps. Néanmoins, je ne pense pas qu'une immigration, là-bas, mettrait fin à tous les problèmes encourus, ici, au point de vue épanouissement culturel et linguistique. La troisième idéologie (Français sans cléricalisme me semblerait un sous-titre beaucoup plus approprié) est plus en vogue qu'on le pense. On n'a qu'à constater l'immigration massive d'anciens du collège au Québec pour se rendre compte de la perte d'effectifs appauvrissant la société franco-manitobaine.

Je pense qu'il ne faut pas se surprendre non plus du fait qu'il y a présentement dans le milieu manitobain un pourcentage considérable de Canadiens français catholiques ne parlant presque plus le français, bien qu'au plan des statistiques ils soient encore considérés comme de langue française. Par exemple: prenons le cas de l'école Provencher où les élèves et leurs parents sont presque totalement représentatifs de la quatrième idéologie. Par ailleurs, il y a un bon nombre de Canadiens français qui ne se rallient pas au patriotisme religieux des anciens Canadiens français, mais qui s'alimentent à la culture française universelle. C'est le cas d'un nombre imposant de personnes gravitant autour du collège de St-Boniface, de CKSB, etc. Ceux-ci semblent plutôt se rattacher à la troisième idéologie. Ils sont pour le français et ne veulent pas d'un catholicisme fermé.

En plus, je ne suis pas d'accord avec l'opinion que vous émettez sur l'auteur J.-G. Vaillancourt lorsque vous lui reprochez de tomber dans une des erreurs modernes les plus répandues, à savoir: baser son opinion sur un tout en prenant le dénominateur le plus bas possible. Je crois que l'auteur de l'article de fond et celui de l'article commentaires n'opèrent pas sur la même longueur d'ondes, à ce sujet. Ici, je pense que c'est une question de vocabulaire. Une des erreurs modernes les plus répandues est celle de se parler en français et de ne pas se comprendre alors qu'on le devrait.

"Il me semble que nous soyons parfois cassants, intransigeants et peu doués pour le dialogue interpersonnel entre générations. Pour s'être trop longtemps attardé à une forme de culture que Rome et la France avaient en leur temps marquée, le vieux maître cesse très tôt d'intéresser la jeunesse. Parce que sa pensée est insuffisamment pénétrée par le social, son dynamisme national, par exemple, restera méconnu et privé de filiation. Plus tard, inconsciemment, on refera à tatons les mêmes cheminements sans savoir que, grimpé sur les épaules de ses devanciers, on aurait vu plus loin qu'eux . . ."

"Le sens de la continuité nous manque parce qu'il n'y a pas chez nous, comme en Europe, cette 'adhésion' qui rallie la gauche et la droite, la jeunesse comme la vieillesse devant par exemple, le primat absolu accordé à la recherche pure, à la création artistique, à la sagesse et à l'amitié. Pourtant, sans ce dialogue qui sait s'élever au-dessus des différences de style et de ton, sans ce colloque mental entre "nos vieux" et nous, nos petites écoles se limiteront toujours aux improvisations du 'ready-mix'." (Extrait d'un article de la revue "Maintenant", no de mars 1965)

UN INSTITUTEUR
de St-Boniface.

(NDLR. Voir "Tribune Libre" à droite.)

Note de la rédaction — de la page Dialogues

Pour votre référence voir l'article paru dans le journal du 8 avril 1965. **"Les Franco-Manitobains: Réalités mouvantes et pluralisme idéologique"** par J.-G. Vaillancourt.

M. J.-G. Vaillancourt n'avait pas mis lui-même les sous-titres et demande de les corriger comme suit:

(1) Patriotisme religieux
(1) idem

(2) Catholicisme fermé avant tout
au lieu de Catholicisme avant tout

(3) Français sans cléricalisme
au lieu de Français, sans catholicisme

(4) Intégration et bilinguisme
au lieu de Planétarisation et convergence

Ces nouveaux sous-titres sont plus en conformité avec sa pensée telle qu'exprimée dans le contenu de l'article.

A cause de certaines interprétations incomplètes qui ont été faites de son article et pour compléter, M. Vaillancourt écrira probablement un autre article bientôt où il tentera de montrer que le français pourrait se développer au Manitoba sur la base de la culture française universelle d'aujourd'hui, plutôt que sur la base du patriotisme religieux fermé et de la mentalité ethnocentrique traditionnelle.

Pour ce qui a trait aux deux dernières pages DIALOGUES, de nombreux commentaires oraux et écrits nous ont été communiqués. Nous vous présentons, aujourd'hui, quelques opinions de lecteurs qui nous aideront peut-être à cerner de plus près les problèmes que se posent les Franco-Manitobains de cette génération. Je pense qu'il ne faut pas s'étonner, ne pas s'irriter de l'opposition. Elle est normale, souvent, elle est juste. Elle est un signe que l'on est engagé dans la vie; "elle prépare à la fois l'adhésion d'autrui et notre adaptation au réel". (Lebret)

Noëlie PALUD.

Une lettre

"Dans une petite boite"

Monologue et isolation, dialogue et convergence. Nous voilà aux deux pôles, me dites-vous. Mais pas du tout, c'est tout simplement une transition qui se fait d'une position à l'autre. Nous partons nous aussi Manitobains, sur le chemin de notre propre petite "révolution tranquille". Je dis bien petite étant donné que nous sommes une petite minorité, nous ne possédons pas de ressources naturelles comme telles nous avons perdu au Québec et ailleurs le meilleur de nos ressources humaines.

Je ne sais contenir ma joie de voir une page "Dialogues" dans "La Liberté et le Patriote" et surtout qu'elle soit commanditée par nos parents et maîtres. Est-ce possible que l'ère du dialogue soit déjà arrivée au Manitoba catholique canadien-français? Les évènements à venir chez-nous sauront répondre à la question.

L'exposé de Jean-Guy Vaillancourt sert de flambeau éclaireur et nous permet de voir assez clairement il me semble, quels obstacles il nous est possible de franchir.

Je me convaincs de plus en plus qu'il est possible de passer de la réaction à l'action. La réaction se trouve bien dans l'esprit de ghetto et d'isolation d'un paternalisme religieux, elle se trouve bien dans l'idéologie d'un catholicisme avant tout. C'est une attitude de "sauve qui peut"; damnation éternelle aux autres.

D'ailleurs, il y a bien une attitude de "sauve qui peut" dans la troisième idéologie. Le cri d'angoisse lancé récemment par un jeune du Collège dans le journal "Frontières" disant "que j'ai hâte d'aller chez moi (au Québec)" démontre bien cette attitude. La situation de langue et de culture est sans doute précaire au Manitoba. Le milieu clérical pèse d'un côté, le milieu français qui se barricade contre l'anglais pèse de l'autre. Le jeune se sent inserré "dans une petite boite". Je n'oserais croire qu'il y soit seul! Je n'oserais croire que la seule ou même la meilleure solution est la fuite au Québec. Le Québec détient encore sa bonne part de "petites boites."

D'un autre côté, "mourir" en lâchant tout ou "trahir" en devenant "anglais" (si cela est possible) démontrerait d'autant plus un manque de courage.

Quant à moi, il n'y a qu'une solution. Elle est claire. C'est un franc 'dialogue'. Dialogue entre les gens (jeunes et vieux) qui veulent faire du Manitoba une place où il fera bon vivre, dialogue entre le clerc et le laïque, dialogue entre l'Anglo-manitobain et le Franco-manitobain, dialogue entre le Canadien-français du Manitoba et celui du Québec. Du dialogue émergera le plan d'action.

Félicitations à la direction du journal et aux Parents et Maîtres qui ont réalisé ensemble "Dialogues".

Bruno LAGACE.

Tous les garçons et les filles

Chanson très populaire auprès des jeunes dans le moment!

Paroles de Françoise Hardy
Musique de Françoise Hardy et Roger Samyn

Slow rock (enregistré sur disque Vogue)

Tous les garçons et les filles de mon âge
Se promènent dans la rue deux par deux,
Tous les garçons et les filles de mon âge
Savent bien ce que c'est qu'être heureux,
Et les yeux dans les yeux,
Et la main dans la main,
Ils s'en vont amoureux,
Sans peur du lendemain,
Oui, mais moi je vais seule
Par les rues l'âme en peine,
Oui, mais moi je vais seule,
Car personne ne m'aime.
Mes jours comme mes nuits
Sont en tous points pareils
Sans joie et pleins d'ennui,
Personne ne murmure "je t'aime"
A mon oreille.

Tous les garçons et les filles de mon âge
Font ensemble des projets d'avenir,
Tous les garçons et les filles de mon âge
Savent très bien ce qu'aimer veut dire,
Et les yeux dans les yeux,
Et la main dans la main,
Ils s'en vont amoureux,
Sans peur du lendemain,
Oui, mais moi je vais seule
Par les rues l'âme en peine,
Oui, mais moi je vais seule,
Car personne ne m'aime.
Mes jours comme mes nuits
Sont en tous points pareils
Sans joie et pleins d'ennui,
Oh! quand donc pour moi brillera le soleil?

Comme les garçons et les filles de mon âge,
Connaîtrai-je bientôt ce qu'est l'amour?
Comme les garçons et les filles de mon âge,
Je me demande quand viendra le jour
Où les yeux dans ses yeux,
Et la main dans la main,
J'aurai le coeur heureux,
Sans peur du lendemain,
Le jour où je n'aurai plus
Du tout l'âme en peine,
Le jour où moi aussi
J'aurai quelqu'un qui m'aime.

TRIBUNE LIBRE

(Tribune Libre)

On trouvera dans la première colonne de cette page un texte portant le titre "Tribune Libre".

Cette lettre figure sur cette page à titre exceptionnel.

Le comité responsable de la page songeait à la rejeter parce qu'il ne veut pas déclencher une chaîne interminable de commentaires sur commentaires, etc.

La rédaction du journal était disposée à publier ce texte comme "Tribune Libre" ordinaire, mais cela ne se fait jamais sans que la rédaction en connaisse l'auteur.

Une solution indulgente au dilemme a été trouvée. Le comité de la page se porte garant de la signature sans accepter que la lettre fasse partie officiellement de la page. Et le journal la publie en Tribune Libre.

R. D.

·Dialogues·

Page mensuelle dirigée par un comité de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres du Manitoba

Responsables: Georges Laberge, Noëlie Palud

ADIEU SURVIVANCE par ROSSEL VIEN

L'exposé de Jean-Guy Vaillancourt est intéressant, pas tellement à cause des données statistiques, qui ont déjà été ressassées, mais surtout dans son essai de classification.

A propos des premières, constatant que le pourcentage des Franco-Manitobains ne parlant plus français a doublé de 1941 à 1961, il a osé cette remarque qui le condamne lui-même au compartiment des "défaitistes" et des prophètes de malheur: "On peut prévoir que dans une autre génération, la majorité des enfants des Franco-Manitobains ne parleront plus français". Ce déclin serait toutefois compensé par l'augmentation de la population et par l'apport de gens d'autres origines sachant le français.

Je dois admettre que je me sentais à la fois rebuté et amusé, tout d'abord, par l'étiquetage en quatre groupes "idéologiques". Pour une province qui n'a pas un million d'habitants, et où nous représentons moins d'un dixième de la population, n'est-il pas un peu byzantin de procéder à une telle dissection? A la lecture, cependant, j'ai trouvé acceptable cette vue nouvelle que M. Vaillancourt a tentée, et qu'il définit "Un essai d'assemblage de caractéristiques".

Un premier groupe, aujourd'hui bien dépassé, serait celui du "patriotisme religieux". M. Vaillancourt souligne avec raison que l'idée de la langue gardienne de la foi reste "incrustée" dans des organisations et qu'un certain clergé est tenté de "considérer son rôle comme étant un rôle de contrôle des institutions existantes". Je ne le suis plus lorsque je lis qu'"il existe des laïcs capables de prendre leurs responsabilités". Pas dans n'importe quel domaine, en tous cas, et la remarque suivante me confirme que le souci de recrutement clérical retarde "l'éclosion d'un laïcat mûr et compétent". Nous faisons défaut notamment dans les professions libérales (avocats exceptés, peut-être), dans la grande industrie (à St-Boniface même), dans les affaires politiques.

La deuxième catégorie qui nous est proposée diffère peu de la première: l'accent est mis sur l'aspect religion. Il est intéressant de noter ici le rapprochement avec les Franco-Américains. On pourrait leur ajouter les Acadiens, et en somme, à peu près tous les essaims importants de Canadiens français, devenant de moins en moins des minorités "françaises" et de plus en plus des minorités "catholiques", comme groupes distincts.

La troisième catégorie, "Français sans catholicisme", devrait plutôt s'intituler, je crois: "sans cléricalisme". C'est le noble compartiment — noble et discret — des mordus de la Culture avec un grand C. Passons. Il s'agit d'individus, ou de chapelles, pas de groupes sociaux. Il y a un peu partout, aux Etats-Unis et au Canada anglais, de ces isolés de l'esprit, qui fréquentent le français, qui l'enseignent, qui l'écrivent très bien, et qui y trouvent des sources inépuisables d'humanisme. Ne les dérangeons pas, ils sont heureux.

A la quatrième, attention! D'abord, le titre est déconcertant: "planétarisation et convergence"! Là, on se perd. Allez dire à un journalier de St-Norbert ou un fermier de St-Lazare qu'il se planétarise! Pourquoi de telles abstractions et un appel à Teilhard de Chardin pour désigner ceux qui s'intègrent au Manitoba, avec ou sans survivance? Disons plutôt, qui sont d'ores et déjà intégrés et assimilés, avec un simple instinct pratique et par motivation économique, d'abord.

Car nous voici maintenant avec la généralité des Franco-Manitobains. "C'est la position qui me semble la plus répandue", dit M. Vaillancourt, non sans ajouter: "Seuls les jeunes et quelques laïcs ont l'audace de l'exprimer ouvertement . . ." (D'exprimer leur assimilation.)

J'annexerais à cette position tous ceux qui n'ont pas de position du tout, et qui appartiennent à celle-ci implicitement. L'exposé semble impliquer, en effet, que tous les Franco-Manitobains prennent consciemment une attitude vis-à-vis de la survivance. En fait, la majorité ne s'arrête même pas à ce genre de questions, à moins d'y être provoquée.

Je ne suis donc pas prêt à conclure avec l'auteur que cette dernière attitude semble réaliste et sympathique. Je l'admets, comme j'admets l'existence du Manitoba, de la reine du Canada, et coetera, mais je n'ai pas confiance au "bilinguisme pan-canadien". D'ailleurs j'ai conscience d'appartenir à une nation, et ceci va bien au-delà de la question particulière de la langue.

M. Vaillancourt me répondra peut-être que je me condamne à être frustré et exilé, en dehors du Québec. Si c'est le cas, je garderai mon nationalisme pour moi. Et je rirai bien d'une dualité culturelle qui se donne des titres de planétarisation, oecuménisme, dialogue, communication, et quoi encore, alors qu'elle est assimilation pure et simple.

Il y a des tendances d'unification à l'oeuvre dans le monde actuel, c'est vrai. Mais il y a aussi le pluralisme, les mouvements de décolonisation des peuples et de nationalisme, les revendications des minorités. Proposer l'oecuménisme, par exemple, aux Noirs du sud des Etats-Unis qui luttent pour leurs droits, c'est insensé. Prendre sa place d'abord, voilà le commencement de tout dialogue.

• • •

On faisait écho dans la même page à l'enquête scientifique menée à St-Vital, à l'école primaire, par le psychologue Louis Masson. La portée de ce travail, bien qu'important, est très limitée: elle concerne un milieu anglophone homogène — et ne vaut donc pas pour les francophones — et ne touchait que des enfants de quotient intellectuel supérieur.

Dans le numéro précédent du journal, une enquête sur le vif offrait un amas d'opinions qui auraient gagné, je crois, à être présentées par tranches, ou en les groupant suivant les personnes interrogées. Au demeurant, cet éventail est fort révélateur, et parfois provoquant.

Un des points sur lesquels tous semblent d'accord, le seul peut-être, est la nécessité de bien savoir l'anglais au Manitoba. Quant à notre pauvre français, les opinions varient suivant la générosité, l'importance qu'on donne à la culture, et surtout l'expérience et la profession. La catégorie où M. Vaillancourt situe la majorité des Franco-Manitobains (intégration, avec ou sans survivance) tend à se confirmer ici. L'étudiant "U" me paraît juste lorsqu'il estime que le français diminuera encore chez le peuple et survivra comme langue de culture, chez un petit nombre. L'intellectuel n'y est pas lorsqu'il prévoit une évolution radicale et rapide de la langue. Il oublie que les techniques modernes, tout en apportant du nouveau aux langues, contribuent en même temps à les fixer, et que la **Chanson de Roland** nous serait lisible aujourd'hui si l'imprimerie avait existé au 11e siècle! D'ailleurs il est impertinent de chercher à prévoir ce qui sera dans un siècle pour notre conduite dans le présent.

La généreuse Céline de la **Saskatchewan** a d'excellentes idées, encore qu'elle demande beaucoup aux "complexés" que nous sommes (d'après l'institutrice manitobaine) en leur proposant d'être "universels" et de partager leurs talents . . . (Qui donc est universel? Qui donc est supranational? Bel idéal quand notre nationalité n'a pas encore réussi à s'affirmer, à prendre sa place à elle . . .)

Ce genre d'enquête récolte des observations piquantes (par exemple: l'école Provencher forme des Américains!) ou tout à fait inattendues, comme celle qui termine les colonnes (population francophone de l'Ouest "aliénée dans le nationalisme . . .") et qui demanderait explication.

Plus encore que l'exposé du sociologue, cette page montre qu'il est désormais difficile de parler au nom de tout un groupe. Comment réclamer plus de français à l'école, par exemple, si les étudiants eux-mêmes n'en veulent pas plus?

Enfin, on ne peut qu'être d'accord avec la rédactrice quand elle note que le français marque des progrès dans les programmes scolaires et les techniques de diffusion, mais semble en perte dans la réalité quotidienne.

Je me permettrai de citer une observation très sérieuse de M. Georges-Emile Lapalme, dans une lettre qu'il m'adressait il y a un an environ, alors qu'il était ministre des Affaires culturelles du Québec: "Tout groupe humain qui émigre voit, au bout de 50 à 100 ans (deux ou trois générations), se poser une option formelle: ou bien il s'assimile à son nouveau milieu ou bien il garde ses traits caractéristiques. Le gros de l'émigration québécoise s'étant situé entre 1850 et 1900, il est normal que l'option se pose actuellement".



M. Rossel Vien
(Précision. Dans la biographie qui a accompagné l'article de M. Louis Masson, le 8 avril, il aurait fallu noter qu'il est Docteur en Philosophie.)



Dans le vent . . . à 70 ans!

(Opinions d'un lecteur Canadien d'origine "étrangère", c'est-à-dire ni française ni britannique)

Un avant-propos

Il y a, au Canada, trois groupes de personnes qui ont droit à leur langue.

Le premier groupe: Ce sont nos Indiens — nos Sauvages d'hier — et nos Esquimaux. Pour eux, c'est un droit naturel.

Le deuxième groupe: Ce sont les Canadiens français. Ils étaient les premiers au pays. Ils avaient un gouvernement, leurs lois, leurs coutumes . . . Liés aux deux premiers groupes les Métis d'origine française.

Le troisième groupe: Ce sont les Britanniques qui, depuis la conquête, ont le droit de la majorité; donc celui de la force.

Tous les autres groupes — le mien compris — n'ont aucun "droit" linguistique ici. Tous sont venus pour améliorer leurs conditions de vie. S'ils ne voulaient pas accepter les langues du pays, ils n'avaient qu'à rester chez eux. Que ces groupes cultivent et développent leurs langues et coutumes, très bien. Mais leurs langues n'ont aucun statut légal. Et ceci m'amène à la question suivante qui m'intéresse tout particulièrement.

Tout enfant né au pays, n'a-t-il pas un droit indéniable aux langues officielles du pays? Si non, en vertu de quelle loi? Or, j'insiste que mes enfants et les autres, comme les miens, commencent par apprendre la langue de leur choix, peu importe ce qu'elle soit. Une fois cette première langue apprise, je veux qu'ils apprennent l'autre. Encore une fois, en vertu de quelle loi peut-on me refuser cette demande.

Et qu'en pensent les messieurs de la Commission Dunton-Laurendeau?

• • •

Avant d'exprimer, mes opinions sur celles émises dans le numéro du 1er avril, permettez-moi cette remarque:

Je suis resté dégoûté devant le manque de courage de certains jeunes. Ils ont honte de ce qu'ils sont, de leurs parents. Lâches aujourd'hui, ils seront traîtres demain . . . à moins qu'ils ne se ressaisissent. Mais je me demande si la faute n'en est pas à la génération précédente, aux parents qui ont négligé de s'occuper de leurs enfants et les ont confiés à la radio — pas à CKSB — comme ils les confient aujourd'hui à la télévision anglaise. Ma façon d'agir et de pensée dépend en grande partie des bonnes instructions et exemples reçus de mes parents n'en serait-il pas ainsi d'eux?

1 — Valeur et pauvreté du bilinguisme.

Ça ne prend pas beaucoup d'intelligence pour apprécier la valeur d'une deuxième langue. Il n'y a jamais de pauvreté. Ceux qui ne savent qu'une langue s'en vantent rarement. Ils me font penser à cette vieille fable où le renard, ne pouvant rejoindre les raisins, prétend qu'ils ne sont pas mûrs et qu'il n'en veut pas.

Et sur ce point notez l'illogisme de certains de nos concitoyens au Manitoba. Depuis des années, on fait tout ce que l'on peut pour étouffer le français et ils sont ensuite les premiers à reprocher aux Canadiens français qu'ils parlent mal leur langue. Que pensez-vous de cette opinion que le Canadien français ne sait pas enseigner le "Parisien French" et que l'Européen seul peut l'enseigner convenablement. Trouvez-moi, s'il vous plaît, deux Européens, du même pays, qui parlent la même langue! . . .

2 — Survivance ou intégration.

Malgré beaucoup d'obstacles — ils diminuent tranquillement — le français survivra. Il y aura des pertes, mais les survivants seront d'un acier mieux trempé. Ceux qui ont lâché seront oubliés. Comparez-les avec le souvenir de ceux qui ont osé lutter. Il faut compter aussi sur le groupe "étranger" toujours grandissant qui s'intéresse à la langue française. Question de culture, de position sociale, d'intérêt financier. Et le jour où l'on accordera une préférence ou un meilleur salaire aux employés bilingues, vous verrez une ruée d'Anglo-canadiens et "d'étrangers" (comme moi) s'orienter vers ces positions! Le jeu est déjà commencé à Ottawa. Et là encore ce ne sera pas une affaire de famille. Les plus forts aux examens remporteront les prix.

3 — Le français comme langue d'enseignement.

Je ne suis pas instituteur, mais selon mon expérience personnelle, je dirais ABSOLUMENT, aux enfants de langue française, même quand on leur enseigne l'anglais ou quelqu'autre sujet. On m'a enseigné le français en se servant de ma langue maternelle. Si on m'avait enseigné le français en français, je n'aurais pas compris les instructions les plus simples.

4 — Quelle langue la première?

A ce sujet, faisons un examen des réponses (édition du 1er avril): 1) L'Ukrainien: aucune sympathie, faites comme moi; 2) Un étudiant: il va encore à l'école et sait toutes les réponses; 3) B un autre étudiant: je parie qu'il ne peut plus tenir une simple conversation en français; 4) L'ancien du collège: je me demande quelle sorte d'élève il fut au collège.

En même temps, j'en reviens à l'illogisme de certains de vos correspondants. Ils ne sont plus en faveur du françias et y voient peu d'avantage. Et voilà qu'ils sont unanimes pour dire combien le pays tout entier profiterait si nos amis anglais comprenaient le français. C'est fin . . . hein? . . . Comme on dit: "Chez Miville" . . .

6 — Bilingue à quel âge?

Voilà une question intéressante et à laquelle je ne puis répondre qu'en racontant mon expérience personnelle.

Le français n'est pas ma langue maternelle. J'ai commencé à l'apprendre, en Europe, vers dix ans. Chose importante, cette étude me plaisait, même à cet âge-là.

On nous montrait d'abord le son des voyelles, des diphtongues et des combinaisons de lettres qui s'écrivent, mais qui ne se prononcent pas en parlant. De là, nous commençions à lire à haute voix et à chanter pour nous habituer à la prononciation. Très tôt nous apprenions à conjuguer les verbes réguliers . . .

Mes années scolaires furent brèves, mais j'ai continué à travailler seul, surtout avec l'aide de journaux et de revues qui m'intéressaient. Le résultat est que je me tire d'affaire. Ma diction ne sera jamais parfaite, mais on me dit que cela me donne un petit cachet particulier. Mon style non plus n'est pas ce qu'il devrait être, mais je continue de le corriger. Je jouis d'une culture diversifiée que je n'échangerais pour aucune somme d'argent.

7 — Qu'évoque le mot séparatisme?

Les jeunes n'estiment plus leur langue, mais ils sont tous plus ou moins partisans du séparatisme qui est justement le résultat de l'injustice faite aux Canadiens français partout excepté au Québec. Ces jeunes manquent d'échine. Une fois, le séparatisme en force, on les trouverait du côté opposé. Alors, à moins qu'ils changent d'idée, oubliez-les.

Voyez aussi l'opinion des Anglo-canadiens qui ont été interrogés. Ils ne sont pas en faveur d'accorder au Canadien français sa place au soleil. Ce sera donc à lui de la prendre et de la garder. Et je le crois entièrement justifié de forcer la note dont le résultat final devrait être "le Séparatisme dans l'Union". Le pays est assez vaste pour que chacun puisse y développer ce qu'il a de mieux dans son sac.

• • •

Dans tout ce qui précède, ce ne sont que des idées jetées en vrac. Je vous les soumets. Pour ceux qui ne craignent pas la lutte, la "cause" canadienne est une des plus belles que l'on puisse imaginer. Je m'y suis plu et ma race n'aura pas à rougir de moi.

"LEGIONNAIRE".

Congrès de la Relève

Journée: "Relève manitobaine".
Date: le 8 mai 1965.
Endroit: Institut Collégial de St-Norbert.

9 h. 00 à 10 h. 00: Entrée et inscription.
10 h. 00: Mot de bienvenue du président provincial, M. Claude Comeault.
Mot de bienvenue du président de la Commission scolaire ou son représentant.
10 h. 20: Lecture des grandes lignes — voeux, motions, suggestions — du congrès de l'an passé, par le secrétaire provincial.
10 h. 30: Rapport télégraphique de chaque division.
11 h. 50 à 12 h. 15: a) Présentation du Collège de St-Boniface.
b) Discussion sur le questionnaire envoyé aux écoles.
11 h. 50 à 12 h. 15: Election des officiers divisionnaires.
12 h. 20: Goûter.
2 h. 00: Eliminations en cinq catégories.
4 h. 00: Grande finale provinciale des concours oratoires et déclamatoires — remise des trophées et des prix.
6 h. 00: Banquet — orateur invité, M. Raymond Bernier, président général de l'AECFM. Présentation de carte aux membres honoraires.
7 h. 30: Courte réunion de l'exécutif provincial.
8 h. 00: Soirée récréative:
— mot de bienvenue par le nouveau président provincial.
— maître de cérémonies, M. Christian LeRoy, de CKSB.
— artistes invités, Les Castors de La Broquerie et Les Fugitifs de Ste-Agathe.
— soirée animée par disques français.

Les Jocistes préfèrent célébrer la fête des travailleurs, le 1er mai

MONTREAL — Depuis sa fondation, la J.O.C. a célébré le 1er mai en union avec tous les jeunes travailleurs du monde. Cette année, elle le fera de façon encore plus manifeste par le Rallye-Travail des 1er et 2 mai et par la proclamation du statut des jeunes travailleurs.

Cinq cent délégués sont venus de toutes les régions apporter la vie de travail de leurs camarades et rappeler aux yeux de tous, cette dignité fondamentale du jeune travailleur et le désir de s'engager à la promotion collective du monde ouvrier.

Un geste de solidarité a été posé aussi ce jour-là. Les 5,000 membres du mouvement ont versé une journée de leur salaire pour le soutien du mouvement sur le plan national et international.

1er mai: fête mondiale des travailleurs

A l'origine, cette date a été choisie par les travailleurs communistes pour célébrer la prise de conscience de la valeur des travailleurs dans le monde.

Tous les continents célèbrent cette fête, le 1er mai, sauf le continent Nord-Américain dont nous faisons partie. Ici cette fête civique a été reportée en septembre.

Opposition de la J.O.C. à la tradition Nord-Américaine

La J.O.C. tient à se dissocier de cette tradition nord-américaine pour s'unir davantage aux travailleurs mondiaux.

Par la même occasion, la J.O.C. invite les syndicats et mouvements ouvriers à faire de même.

Elle demande aux gouvernements du Québec et du Canada d'instituer le 1er mai "Fête des travailleurs".

Le mouvement jociste préfère l'appellation "Fêtes des travailleurs" au lieu de "Fête du travail", car elle consacre davantage le caractère humain du travail, ainsi que la dignité du travailleur.

1er mai: Fête chrétienne des travailleurs

L'Eglise proclame aussi cette fête en nous proposant un modèle, saint Joseph artisan. En ce jour, elle rappelle la dignité de chaque travailleur comme fils de Dieu et la valeur de son travail comme oeuvre de création. Elle rappelle aussi les droits de chacun d'être traité comme un humain dans les conditions de travail et dans les décisions pour l'organisation du travail. Jean XXIII nous le rappelle: "Les travailleurs ne sont pas des exécutants silencieux".

"Nous estimons, nous dit encore Jean XXIII, dans l'encyclique 'Mater et Magistra', qu'on doit assurer aux travailleurs un rôle actif dans le fonctionnement de l'entreprise où ils sont employés, qu'elle soit privée ou publique. On doit tendre à faire de l'entreprise 'une véritable communauté humaine', qui marque profondément de son esprit les relations, les fonctions et les devoirs de chacun de ses membres.

"Cet objectif requiert, entre chef d'entreprise ou cadres et travailleurs, des relations de respect mutuel, d'estime et de bienveillance."

Jamais un pape n'a été aussi clair sur la participation des travailleurs aux responsabilités de l'entreprise.

Il répète: "Que les ouvriers puissent participer à l'organisation". "Qu'on n'émousse pas leur sens des responsabilités". "Qu'ils puissent prendre part à la vie de l'entreprise". "Que la voix des travailleurs soit entendue, qu'ils ne soient pas traités comme de simples exécutants silencieux . . . entièrement passifs vis-à-vis des décisions qui concernent leur travail", etc.

"Un apôtre de la fraternité"

C'est sous le titre: "Un apôtre de la fraternité" que le journal de Paris "Le Figaro" rendait compte le 7 mars dernier du décès de Peter Howard, responsable de l'action mondiale du Réarmement moral.

Le long éditorial de première page qui se poursuivait sur deux colonnes en dernière page est caractéristique de la place que la plupart des grands journaux du monde ont consacrée à la disparition d'un homme qui selon l'expression de l'ex-chancelier Konrad Adenauer, "dans ce monde de confusion, a conquis de grands bienfaits pour des millions de gens".

Au cours de ces derniers jours, des télégrammes ont afflué à la demeure de Mme Howard de tous les coins du monde, notamment d'un grand nombre d'hommes d'Etat: le président Luebke d'Allemagne, le chancelier Klaus d'Autriche, le président Illio de la République argentine, le président Makarios de Chypre, le président Hélou du Liban, le président Azikiwe du Nigéria, le président Kényatta du Kénya, le vice-président Herbert Humphrey des Etats-Unis. Le cardinal Agnelo Rossi, archevêque de Sao Paulo, a télégraphié:" . . . Je remercie Dieu pour son merveilleux esprit, et à vous et à votre famille, j'exprime ma plus profonde compassion pour la peine de cette perte qui est une perte universelle."

Plusieurs autres cardinaux et évêques dont le cardinal Tisserand et le cardinal Bea ont fait parvenir leurs condoléances de même que les premiers ministres du Japon et de Nouvelle-Zélande, le Dalaï-Lama et le président de l'Association des Abbés bouddhistes de Birmanie.

Ecrivain, auteur dramatique, éditorialiste politique et sportif, Peter Howard était avant tout un révolutionnaire. Durant les vingt-cinq dernières années, il a consacré tout son temps, toute son énergie et tous ses exceptionnels talents à la réalisation d'un seul but: "la création d'une société plus satisfaisante que tout ce qui a été produit jusqu'à présent dans le monde communiste et le monde non-communiste".

Peter Howard, décédé le 25 février dernier à Lima au Pérou, était né en Angleterre le 20 décembre 1908. Il était diplômé de l'université d'Oxford. Il a joué neuf fois dans l'équipe nationale de rugby et faisait partie du "quatre" de bobsleigh qui a battu trois records mondiaux aux championnats internationaux de Cortina en 1939. Traduits en douze langues, ses livres se sont vendus à plus de quatre millions d'exemplaires. Il consacra la totalité de ses droits d'auteurs soit plus de $1,250,000 à l'action du Réarmement moral. Il écrivit seize pièces de théâtre qui ont été jouées dans les grandes villes sur les cinq continents.

Peter Howard, qui voyageait constamment à travers le monde, était au Canada pour la dernière fois en novembre dernier où il prit la parole notamment à l'Université de Montréal et à Toronto. Il se rendit en Asie à dix reprises. Il passa les deux derniers mois de sa vie en Amérique latine où il avait été invité ainsi qu'un groupe international par les présidents du Brézil, de l'Uruguay et de la République argentine, et il devait être reçu le jour de sa mort par le président du Pérou, M. Fernando Belaunde.

Le dernier ouvrage en français de M. Peter Howard a été publié à Montréal il y a quelques mois dans la collection populaire des Editions de l'Homme sous le titre: "Créé pour un grand destin." Il est préfacé par le cardinal Cushing, archevêque de Boston.

Défendons la langue française

Sur proposition de l'Office du Vocabulaire français (17 rue du Montparnasse, Paris VIe) et de la Fédération du français universel, l'Académie française a dénoncé un certain nombre d'abus du langage. Elle recommande d'observer les règles du bon usage dans le maniement des mots et locutions que voici:

Encourir

Encourir signifie "se mettre dans le cas de subir quelque chose de fâcheux; s'exposer à". Ex.: **Encourir une peine, un blâme, un reproche.**

S'il s'agit de "danger", de "risque", il vaut mieux employer le verbe **courir.**

Au lieu de: "Le danger encouru par les automobilistes" ou "Ils encourent de grands risques", on préférera: "Le danger que courent les automobilistes" ou "Ils courent de grands risques".

Conséquent

Conséquent signifie "conforme à la logique, à la raison". Ex.: **Il faut être conséquent avec soi-même.**

Conséquent ne doit pas être employé dans le sens d' "important". On ne parlera donc pas "d'un nombre conséquent d'électeurs".

Royalty

Cet anglicisme ne signifie rien d'autre que **redevance**, qui devra, dans tous les cas, lui être préféré.

Cadre

La locution **dans le cadre de** doit être employée avec prudence et modération. Il faut veiller à ne pas lui donner un complément qui suggère à l'esprit une image incohérente. Ainsi, on ne dira pas: **Dans le cadre du présent cycle d'émissions.**

Come Back

Cet anglicisme peut être avantageusement remplacé par **retour.** Ex.: **Ce champion a réussi brillamment son retour.**

Mappemonde

On ne confondra pas une **mappemonde,** qui est une carte plate où deux cercles tangents représentent les deux hémisphères, avec un **globe terrestre.**

Risquer

Le verbe **risquer** signifie "tenter une action hardie; se lancer dans une entrepise dont le succès est incertain; s'exposer, ou exposer quelque chose de précieux à un danger". Ex.: **Il risque sa vie. Il risque tout. Il risque d'être condamné. Il risque un accident.**

Par conséquent, on ne dira pas: "Le candidat risque de gagner mille francs", puisqu'il s'agit pour lui d'une heureuse issue et non d'un danger. On ne dira pas non plus: "Ces propositions risquent d'être très utiles". On dira plutôt: "Ce candidat peut gagner mille francs. Ces propositions peuvent être très utiles."

Autre erreur à ne pas commettre: confondre le mot **chance** et le mot **risque.** On ne dira jamais: "Il n'y a pas le moindre risque de retrouver un survivant". C'est **chance** qu'il faut dire.

La langue française est un bien public. Il importe de protéger le patrimoine national comme on protège les sites et les ouvrages d'art.

TORONTO — Quatre doctorats honorifiques en droit seront décernés lors de la session du printemps de la collation des grades, à l'Université de Toronto, le 28 mai prochain.

Les récipiendaires seront M. A. Stevenson, ambassadeur des Etats-Unis aux Nations unies, le cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, M. Samuel Freeman, juge de la Cour d'appel du Manitoba, et Mlle Lois Marshall, une soprano originaire de Toronto.

Etalon français pour juger le niveau économique de nos jeunes (de 12 à 25 ans)

(Extraits d'un Bulletin officiels)

Depuis un an ou deux on constate, en particulier dans les milieux d'affaire, un intérêt particulier pour les jeunes et le pouvoir d'achat qu'ils représentent (en France).

Ainsi un colloque de trois journées a été tenu en octobre 1963 à l'UNESCO sur le thème de "16 millions de jeunes dans l'économie française", des articles dans la presse dénoncent "l'urgence" qu'il y a à s'occuper de ce marché spécifique et plein d'avenir. On avance des chiffres fabuleux sur le pouvoir d'achat qu'ils représentent, chiffres dont on ne sait jamais s'ils correspondent à un pouvoir d'achat réel (sommes d'argent dont disposent d'une façon autonome les jeunes) ou à un pouvoir potentiel d'achat (sommes d'argent dépensées pour eux par les parents; les achats correspondants étant alors considérés comme étant faits, du moins presque entièrement dirigés, par les jeunes eux-mêmes).

Les producteurs et plus particulièrement les publicitaires s'entendent pour dire qu'il faut d'ores et déjà concevoir produits et publicité, en fonction du goût des jeunes, s'adresser directement à eux puisque "les parents n'interviennent pour ainsi dire pas dans le choix des achats".

Pour répondre à cette position, très peu d'études existent. En fait on sait très mal comment se passent les achats pour les jeunes, où commence et finit l'influence des parents, c'est-à-dire quel pouvoir d'achat potentiel et réel représentent les jeunes (de 12 à 25 ans).

Nous n'avons trouvé d'informations sérieuses sur ce problème que pour les jeunes de 16 à 24 ans. C'est donc cette tranche d'âge que nous appellerons "les jeunes" et dont nous analyserons le comportement économique.

L'origine des jeunes . . .

Structure de la population des jeunes

Il y a en France 5.5 millions de jeunes âgés de 16 à 24 ans. Cette génération (composée approximativement de 51 pour cent de garçons et 49 pour cent de filles) représente 9 pour cent de la population française. On sait l'importance du problème des jeunes en France, puisque en 1961 les moins de 24 ans représentaient 38 pour cent de la population, en 1966 ils seront 40 pour cent et en 1971 les prévisions des démographes sont de 41.2 pour cent.

Quant au nombre d'enfants au foyer d'origine auquel appartiennent les jeunes on trouve: 1 enfant, 12 pour cent; 2 enfants, 26 pour cent; 3 enfants, 24 pour cent; 4 enfants, 16 pour cent; 5 enfants, 9 pour cent; 6 enfants et plus, 13 pour cent.

Avant de parler directement de l'origine et de la nature des ressources des jeunes, il nous semble nécessaire de savoir qui ils sont.

Les jeunes actifs, suivant leur âge et leur sexe, ont des activités professionnelles différentes. Ainsi on trouve qu'entre 16 et 18 ans, 32 % sont agriculteurs, 53 pour cent ouvriers, 14 pour cent employés chez les garçons et 40 pour cent chez les filles.

L'épargne

D'après l'enquête 1961 de l'Institut Français d'Opinion Publique, l'épargne serait une façon d'agir très courante chez les jeunes.

48 pour cent déclarent qu'ils mettent de l'argent de côté.

Parmi ceux-ci 55 pour cent en vue d'une utilisation précise, et 42 pour cent "par précaution".

Cette conduite, contrairement à ce que l'on pourrait croire, n'est pas considérée comme vieux-jeu.

Ceux qui épargnent le plus sont ceux qui n'habitent pas chez leurs parents, les mariés et les fiancés.

Les catégories socio-professionnelles qui épargnent le plus en vue d'un achat précis sont les employés, puis les ouvriers.

Ceux qui épargnent le plus "par précaution" sont les agriculteurs.

L'épargne est très souvent faite en vue de l'installation de leur foyer.

21% épargnent pour un véhicule; 14 pour cent épargnent pour du mobilier ou appareils ménagers; 7 pour cent épargnent en vue de l'acquisition ou amélioration d'un logement; 6 pour cent épargnent en vue du service militaire; 6 pour cent épargnent en vue des vacances; 18 pour cent pour diverses autres utilisations.

Cette attitude favorable à l'égard de l'épargne n'exclut pas une attitude en faveur du crédit. 35 pour cent seulement sont hostiles; 10 pour cent indécis.

Plus les ressources sont minimes, plus ont est hostile au crédit, ce qui serait l'indice d'une attitude raisonnable.

Cependant on constate que les habitants des grandes villes sont beaucoup plus favorables au crédit (sollicitations plus puissantes, publicité?)

Ce que les jeunes possèdent . . .

Sans être autonomes sur le plan financier, la très grande majorité des jeunes possèdent personnellement certains objets qui sont, soit des moyens de transport, soit des matériels de loisirs.

Loisirs

Appareil photographique: 50 pour cent en possèdent quel que soit leur âge. La proportion diffère surtout chez les agriculteurs où un sur trois seulement en possèdent.

Poste de radio: 40 pour cent en possèdent un. Ce groupe est surtout constitué par les plus de 20 ans, les agriculteurs sont encore ici défavorisés. On achèterait, on se ferait offrir un appareil de photo, plutôt qu'un poste de radio.

Electrophone ou tourne-disque: 30 pour cent des jeunes en ont un. Les jeunes filles en possèderaient plus, et plus tôt que les garçons. La différence est très grande suivant les milieux professionnels: 38 pour cent des étudiants et employés, 17 pour cent des ouvriers, 10 pour cent des agriculteurs.

Instrument de musique: 10 pour cent des jeunes en possèdent un Ce groupe comprend autant d'hommes que de femmes et tous les âges y sont également représentés.

Les étudiants et employés y sont les plus nombreux: 15 pour cent, les ouvriers les moins: 4 pour cent.

Enfin, parmi les objets de loisirs, citons que 3 pour cent des jeunes (surtout les jeunes mariés) possèdent un poste de télévision, que 3 pour cent possèdent une caméra; ce sont surtout les fils de cadres supérieurs, industriels, professions libérales.

Quant aux moyens de transports

40 pour cent possèdent une bicyclette, c'est surtout le fait des moins de 20 ans. Les agriculteurs sont les plus nombreux, puis viennent les étudiants et élèves.

30 pour cent possèdent un cyclomoteur. Possession préférentielle des moins de 20 ans. Ce sont surtout les agriculteurs, puis les ouvriers.

12 pour cent possèdent un scooter ou une moto, c'est le fait général des plus de 20 ans. Cet usage est surtout répandu chez les employés et cadres supérieurs.

9 pour cent des jeunes possèdent une voiture ce qui peut sembler considérable par rapport à la moyenne française (une voiture pour sept habitants).

Le pourcentage est naturellement plus élevé parmi les hommes de 24 ans (un sur quatre possède une voiture), moins à 20 ans, 8 pour cent des hommes et 7 pour cent des femmes possèdent une voiture.

La possession d'une automobile est plus fréquente: chez les cadres supérieurs, industriels, professions libérales, 33 pour cent; chez les agriculteurs et employés, 11 pour cent; chez les sans profession, 9 pour cent; chez les ouvriers, 8 pour cent; chez les étudiants, 4 pour cent.

et ce qu'ils souhaitent

Les projets d'achats immédiats Les biens souhaités en priorité

L'attitude des jeunes vis-à-vis de leur comportement économique est assez raisonnable. Par exemple les biens souhaités en priorité tiennent compte du pouvoir d'achat.

Ce phénomène est vrai sauf en ce qui concerne la voiture. Ainsi 50 pour cent des jeunes âgés de 20 ans et plus désirent une voiture. Par contre 2 pour cent des jeunes mariés envisagent l'achat du logement. On peut faire l'hypothèse que le logement est considéré comme un bien inaccessible et que les jeunes ont fait un transfert sur un bien plus accessible, la voiture.

A défaut de voiture, les moins de 17 ans souhaitent, dans une proportion de 40 pour cent, un scooter.

Les persepectives financières

Bien que les ressources actuelles des jeunes ne soient guère élevées, la plupart envisagent l'avenir avec un certain optimisme. Un jeune sur deux pense que son niveau de vie futur sera supérieur à celui de sa famille. Cet optimisme s'appuie sur la croyance dans le système occidental pour assurer l'augmentation du niveau de vie.

Les plus confiants en l'avenir sont les cadres supérieurs, professions libérales et industrielles (63 pour cent), viennent ensuite les étudiants (61 pour cent), les employés (55 pour cent), les ouvriers (46 pour cent) et enfin les agriculteurs (40 pour cent).

Par contre, si l'on considère le milieu d'origine, on constate un renversement dans l'ordre décroissant de confiance. Ce sont les enfants d'ouvriers et d'employés qui se montrent le plus confiants (55 pour cent) suivis des fils d'agriculteurs. Par contre les enfants des cadres supérieurs, industriels, professions libérales sont les plus nombreux à penser que leur niveau de vie sera égal à celui de leurs parents (53 pour cent), et même inférieur (8 pour cent).

Il est important de souligner l'attitude des agriculteurs; ceux qui sont restés dans l'agriculture ne se montrent pas très confiants; par contre les enfants des agriculteurs pensent que leur niveau de vie sera supérieur à celui de leurs parents, sans doute parce qu'ils espèrent quitter l'agriculture. Cette attitude est significative de l'inquiétude de ce groupe sociologique.

L'analyse de ces données met en évidence que le pouvoir d'achat réel des jeunes est moins important qu'on veut bien le dire. Quant à leur pouvoir d'achat par l'intermédiaire des parents, aucune étude ne permet d'indiquer quelle importance il revêt exactement, c'est-à-dire qu'on sait mal comment s'effectuent les achats pour les jeunes payés par les parents et comment les jeunes, en fin de compte, achètent en toute autonomie.

Cependant, si on observe la presse exclusivement réservée aux moins de 18 ans et la publicité qui y est faite, on doit conclure que les entreprises pensent qu'il faut s'adresser directement aux jeunes, parce que c'est eux qui décident des achats qui les concernent. Ainsi ils investissent en regard d'un povoir d'achat potentiel qu'ils attribuent aux jeunes.

Formation d'un Conseil national de la Croisade eucharistique

MONTREAL — Lors de leur journée d'étude, le 20 avril dernier, les aumôniers diocésains de la Croisade eucharistique ont suggéré la formation d'un Conseil national du Mouvement. La Direction nationale a accepté cette recommandation. Chaque comité diocésain pourra déléguer deux de ses membres pour faire partie de ce Conseil national.

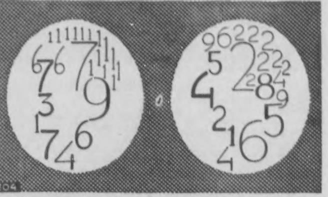
La première rencontre aura lieu lors du sixième Congrès national à Chicoutimi, les 27, 28 et 29 mai. Le rôle du Conseil sera celui-ci: conseiller la Direction nationale dans l'orientation et la réforme du Mouvement.

De plus, un Comité national, comprenant quelques aumôniers diocésains, des Responsables nationaux, des Responsables diocésains (es) religieux, religieuses et laïcs, sera formé prochainement. La fonction de ce comité: participation à l'exécution du renouveau de la Croisade eucharistique.

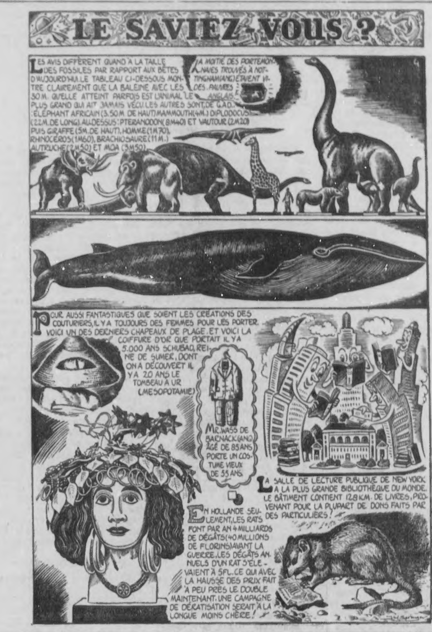
Des lions pour le pape Paul VI

JUNADAGH (CCC) Deux lionceaux de la forêt de Gir, proche de Junadagh (Etat de Gujarat) où vivent des lions, vont être offerts au pape Paul VI, en souvenir de son séjour en Inde. Les lionceaux, un mâle et une femelle, doivent encore être capturés. Ils seront eyoyés au Vatican très prochainement et le Pape sera la première personnalité à en recevoir à titre individuel.

Il n'y a qu'un précédent à cet envoi: un couple de ces lionceaux a été expédié récemment au zoo de Kuala Lumpur, à titre de don du gouvernement de La Nouvelle Delhi.



N'est-ce pas une drôle d'image? Regarde bien et tu verras que c'est un homme et une femme! Mais peux-tu dire quel âge ils ont? Solution: En additionnant tous les chiffres, tu constateras que l'homme a 70 et la femme 79 ans.



Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





Celui qui, pour la première fois, observe un escarbot peut facilement s'imaginer avoir à faire à quelque joyeux footballeur! On peut par exemple voir le bousier rouler de jolies petites billes de fumier. Dès qu'il en a fini une, de moins zélés congénères accourent pour essayer de la lui enlever! Notre propriétaire repousse furieusement les attaques. Il frappe à droite, à gauche, tous les moyens lui sont bons. L'adversaire, qu'il réussit à faire tomber à la renverse, est provisoirement hors de combat. Mais tandis que le bousier se bat avec l'un, l'autre essaye de lui voler son bien! On ne voit parfois qu'une masse grouillante d'escarbots culbutants!

A la fin des fins, pour mieux la défendre, le propriétaire s'installe sur la bille et quand ses assaillants enfin se sont retirés, il se hâte de l'enterrer, creusant son trou à une incroyable vitesse.

Le bousier en général destine sa bille de fumier à son ravitaillement. Mais parfois aussi elle fait partie de la préparation à la ponte, le mâle et la femelle travaillant alors de concert. Ensemble, ils pressent le fumier en forme de poire, ensemble ils le transporent et, tandis que la femelle creuse la terre, le mâle monte la garde! L'oeuf est déposé dans la partie étroite et la larve en naissant trouve ainsi à sa portée la nourriture qu'elle ne pourrait se procurer elle-même. Les tombeaux égyptiens portent presque tous l'image du bousier. Il était en effet considéré comme sacré dans l'ancienne Egypte et on le plaçait aussi sur le coeur des momies, en guise d'amulette.

HOMMAGE AUX FUTURES MARIÉES

Comme le temps vole quand on est heureux! Les fiancées de Noël ou de Pâques en sont donc spécialement conscientes. Comment, avec mille émotions, passer à travers tous les préparatifs du mariage? Voici donc pour les futures mariées quelques réponses aux questions qu'elles se posent en prévision du grand jour:

Qui paie les frais?

Voici la répartition des dépenses d'un mariage:

Les parents de la mariée doivent acquitter: la gravure des invitations, des faire-part, les annonces dans les journaux et les frais de postes. La décoration florale à l'église, à la maison et au lieu de la réception. Les fleurs de la dame et des demoiselles d'honneur. Le tapis et la marquise à l'église s'il y a lieu. L'organiste et les solistes à l'église, ainsi que l'orchestre lors de la réception (s'il y a lieu). Les voitures de la mariée et de ses dames d'honneur pour aller à l'église et en revenir. Le déjeuner de noces, le gâteau. Les photographies. Les cadeaux de la mariée à sa dame et à ses demoiselles d'honneur. L'agent de la circulation (s'il y a lieu). Et naturellement le trousseau personnel et le linge de maison de la mariée. Si le marié doit porter une alliance, c'est à la fiancée de la payer.

Voici les frais à la charge du marié: le jonc. Le cadeau de noces qu'il offre à sa future épouse. Le bouquet de la mariée, les fleurs de corsage pour les mères, pour la mariée à son départ, les boutonnières des témoins, du garçon d'honneur et des placiers. La voiture dans laquelle il se rendra à l'église en compagnie de son garçon d'honneur. Les réservations du voyage de noces et les frais que celui-ci entraine.

La règle d'or de l'achat à crédit

- Le crédit ne peut être pratiqué que dans le cadre d'un budget bien géré.
- Il est accessible à beaucoup de budgets même modestes — à condition de savoir qu'il est dangereux de s'endetter pour un crédit au-delà de ses possibilités de remboursement.
- Il ne faut jamais contracter plusieurs achats à crédit à la fois et il est toujours préférable de consolider ses dettes.

— Parmi les appareils qui se présentent, savoir faire un choix bien adapté à la situation du foyer, en fonction, non seulement de l'agrément procuré, mais des circonstances personnelles de ce foyer, afin que l'objet convoité contribue réellement à un meilleur équilibre du budget. (La machine à laver est-elle une économie sur les heures de femme de ménage? Les aptitudes de couturière de la maîtresse de maison et le temps dont elle dispose permettent-ils d'amortir la machine à coudre? . . .)

— Ne pas s'endetter pour un temps plus long que la durée de l'objet en question.

— N'acheter qu'un appareil de bonne qualité si possible de fabrication canadienne et pour lequel vous pouvez facilement obtenir les pièces de rechange.

- Savoir calculer entre le crédit avoué et le montant réel d'intérêt que vous verserez.
- Lire attentivement le contrat et exiger une attestation en double exemplaire donnant toutes les clauses de la vente.
- Avant de contracter tout emprunt, voir un gérant de banque ou le gérant d'une Caisse Populaire. En aucun cas, la compagnie de finance n'est à recommander.

Et un dernier conseil particulier aux jeunes mariés: ne jamais cacher à l'un ou l'autre conjoint un achat à tempérament. Cette pratique peut être le départ d'une longue querelle dont l'échéance sera encore plus difficile à rencontrer que tout achat à crédit.

VOYAGE DE NOCES

Tandis que les invités de vos deux familles continuent à fêter votre mariage comme s'il ne s'agissait pas du vôtre, éclipsez-vous et partez en voyage. Mais oui, en voyage de noces même si cette appellation vous semble aussi dépassée que cette habitude. Partez n'importe où, mais partez tous les deux.

Le voyage de noces, sans jeu de mots, constitue un excellent départ. Loin de n'être qu'un prétexte aux blagues grivoises que d'aucuns font à son sujet, il permet au jeune couple, qui ne se connait guère, d'apprendre à vivre ensemble sans souci, pour la jeune épouse surtout, des tracas de la vie quotidienne.

Où irez-vous?

Cela dépend essentiellement des moyens dont vous disposez, bien sûr, et de la saison de votre mariage. Si vous êtes, Madame, une "mariée de juin", vous pourrez aller à peu près n'importe où, au Canada comme à l'étranger. Si l'un de vos tontons-gâteau a la bonne idée de vous offrir votre voyage de noces comme cela se fait dans certaines familles, n'hésitez pas. Faites avec votre mari ce voyage que vous n'aurez peut-être plus jamais l'occasion de faire, dès l'instant que les enfants, qu'on vous souhaite bien sûr, seront venus faire de vous une mère comblée , . . mais immobilisée.

Méfiez - vous des établissements "spécialisés dans les lunes de miel". Non point qu'ils soient mal famés, mais ils ne vous offriront, forcément, que la compagnie d'autres jeunes mariés. Ce sera pour vous aussi désagréable que ne le serait pour votre mari, de passer ses vacances avec des collègues de bureau! Ce sont du reste ces hôtels qui ont contribué à faire du voyage de noces une expédition stéréotypée, avec bouteille de faux champagne le soir de l'arrivée, bouquet de fleurs presque en plastique et autres photos souvenirs avec l'enseigne de la maison en arrière-plan.

Voyez plutôt un agent de voyages sérieux (on choisit son agent de voyages avec le même soin que son architecte, voire son médecin de famille). Il saura, mieux que quiconque, organiser pour vous cet important déplacement selon votre budget et selon le temps dont vous disposez.

Vos billets en poche, partez tranquilles. Vous aurez troqué, Madame, votre blanche toilette pour un petit costume de voyage pratique et seyant au revers duquel vous éviterez d'arborer l'inévitable boutonnière qui sent la jeune mariée à 100 pieds. Votre mari, quant à lui, aura avantage à remplacer sa jaquette ou son complet bleu marine, par un costume sport, vierge lui aussi du classique oeillet blanc enrubanné.

Puisque vous allez vivre à l'hôtel, vous mangerez au restaurant. Profitez - en, Madame, pour noter avec soin les préférences de votre compagnon. Rentrée chez vous, vous saurez mieux tisser ce filet de bonnes choses qui garde le mari, heureux, au foyer.

PRÉPARATIFS DU GRAND JOUR

Il s'agit d'abord de décider, à peu près **deux mois avant le mariage,** quel genre de cérémonie vous désirez et que vous permettent vos moyens financiers. Vous avez le choix entre le grand mariage, le mariage semi-cérémonie et le mariage dans l'intimité. Cette décision prise, vous devez: vous rendre au presbytère et chez le médecin; choisir votre dame et vos demoiselles d'honneur, leur robe, la vôtre; décider de l'officiant; dresser la liste des invités; faire imprimer les invitations et faire-part que vous enverrez trois semaines avant le mariage; retenir (s'il y a lieu) la salle pour le repas de noces; communiquer avec un fleuriste et un photographe; chercher un logement.

Quelques jours avant le mariage: Vérifier si tout est prêt et faire insérer une annonce de mariage dans les journaux.

Le jour du mariage, soyez prête à recevoir le photographe une heure avant la cérémonie.

Le trousseau de la mariée

Pour la lingerie personnelle, dans les trousseaux de mariée, on recherche plutôt la beauté que l'utilité. La lingerie de fine toile ou de beau coton ne se porte plus. On l'a remplacée par les tissus de fibre synthétique, qui ne se froissent pas, sèchent rapidement et demandent peu de repassage. Les toilettes demandent des dessous assortis aux robes, et il ne faut pas trop en acheter d'avance. Une demi-douzaine de dessous, autant de paires de bas et de robes de nuit, c'est à peu près tout ce qu'il faut. On ajoutera une robe de chambre chaude et des pantoufles, ainsi qu'un beau déshabillé de fantaisie.

Outre la toilette de noces avec ses accessoires, il faut un costume de voyage, une ou deux robes pour l'après-midi et les réceptions, des jupes, des blouses, des chandails, des robes d'intérieur et des petits tabliers, un bon manteau, un ou deux chapeaux, un imperméable, un parapluie et des caoutchoucs. Ce qui grève généralement cette partie du budget, c'est la toilette de noce, surtout si l'on veut porter la robe longue, qui ne servira plus et qui comporte tout un jeu d'accessoires coûteux.

Pour la lingerie de maison, voici ce que doit comprendre un trousseau convenable et assez modeste:

1) Pour chaque lit, trois paires de draps, autant de taies d'oreillers, de couvertures de laine dont l'une plus légère, un couvre-pied tout-usage et un autre qui servira de parure.

2) Pour la salle de bain: deux nattes de bain, une douzaine de serviettes de bain, autant de débarbouillettes, de serviettes de toile et de petites serviettes d'invités.

3) Pour la salle à manger: une grande nappe de belle toile, avec serviettes assorties pour les réceptions; deux autres nappes de belle qualité, avec serviettes, plusieurs petites nappes pour tous les jours: quelques nappes à thé, et une ou deux douzaines de petites serviettes, des napperons et des dessous de plats.

4) Pour la cuisine: deux douzaines de linges à vaisselle, une douzaine d'essuie - verres, une douzaine d'essuie-mains, six poignées pour plats chauds. On peut ajouter à cela des napperons brodés ou en dentelle ou au crochet, des jetées de table, et les mille et une fantaisies suggérées par l'imagination; mais les objets énumérés constituent l'essentiel d'un trousseau moyen.

On peut acheter la lingerie de maison pour une somme qui va de $300 en montant . . . si l'on sait acheter et que l'on n'a pas des goûts trop luxueux. Ce montant ne comprend pas la lingerie personnelle ni les toilettes, et c'est là que l'on peut davantage faire des extravagances. Il faut veiller aussi à ce que la quantité ne remplace pas la qualité.



Dans une robe à jupe fourreau, avec traine détachable, la mariée sera ravissante.

LES TOILETTES

S'il est une toilette qui doit être choisie avec soin, c'est bien celle de la mariée, point de mire du grand jour. Nos grands magasins ont reçu un choix pouvant satisfaire tous les goûts. Mais on remarque surtout des robes à jupe fourreau et de ligne A. Les unes comme les autres, simples, se portent avec plus de confort que les bouffants. Elles se coupent d'ailleurs plus facilement pour servir de jolies toilettes après le mariage. Autre élément qui ajoute au confort de la nouvelle robe de la mariée: les traines sont détachables. Quoi de plus pratique pour les agapes après la cérémonie religieuse! Les traines cathédrales sont très en demande et on prévoit que la cape dominicaine, dernière-née, connaitra la faveur des élégantes. Simple, sobre, elle fait très chic.

L'éventail des manches est bien assorti. On trouve de tout: de la manche courte à la manche longue traditionnelle, en passant par le coude et l'avant-bras. Mais disons que la tendance est de plus en plus aux manches au coude.

Tissus

Soie Ligoda (nouveauté qu'on retrouve dans plusieurs magasins, imperméable et facile d'entretien), toile brodée, coton suisse recouvert de dentelle Cluny, satapeau (sorte de poult-de-soie mais plus léger), organza, nylon, faille et organdi suisse.

Appliqués au cou, à la taille et sur les manches; nombreuses boucles sous le buste agrémenteront ces toilettes. Le décolleté rond ou bateau (sabrina) pourra être garni d'un collier de perles ou d'une chaine d'or.

Le voile

Les voiles sont courts et la plupart de tulle uni. Ils sont retenus par des tambourins (pill-box), cache-chignon, serre-chignon, fleurs d'organza, couronnes de perles. Il y a aussi des peignes décorés de pierreries et se plaçant derrière le chignon.

Comment choisir? Demandez l'avis du conseiller ou de la conseillère en charge du Salon de la mariée des grands magasins. Ils sauront vous indiquer ce qui convient à votre personnalité.

La mère de la mariée

Les tissus dont la belle-maman pourra être fière sont la dentelle, la guipure, le shantung et le chiffon qu'elle pourra draper sur le corsage ou dans la jupe. Le bleu sera la couleur numéro un, dans toute sa gamme. C'est une teinte qui convient bien aux cheveux gris, tout comme le rose bois et le marine fortement conseillés eux aussi. Les autres couleurs seront ivoire et café au lait.

On conseille à la mère une encolure ronde et des manches trois-quarts.

La demoiselle et la dame d'honneur

La demoiselle d'honneur, même, si elle est seule, sera très jolie dans une robe longue. Elle en trouvera dans tous les tissus. On trouve beaucoup de blanc et des pastels avec contraste au buste et au cou.

La dame d'honneur pourra avoir une création qui lui soit propre, tout comme elle peut porter une robe de même modèle que la demoiselle d'honneur. Dans ce cas, pour se distinguer, on lui suggère d'opter pour des manches plus longues, un mouvement de traîne dans la jupe et un chapeau différent.

Eh bien voilà! Le cortège est prêt à se mettre en branle. Vive la mariée!

"Les grandes pensées viennent du coeur", a dit Vauvenargues. Cette maxime est incomplète, et il aurait dû ajouter: "Les grandes et légitimes affections viennent de la raison".

BONALD.

Achetez vos casseroles à la pièce plutôt qu'en série

La nouvelle mariée d'aujourd'hui n'achète plus toute une batterie de cuisine fabriquée en une seule matière, que ce soit en acier inoxydable, en aluminium ou en cuivre. Aucune de ces matières ne peut convenir à elle seule à tous les types de cuisson. Chaque ménagère doit se monter, à la pièce, une batterie de cuisine "sur mesure". La batterie stéréotypée, vendue tout d'un bloc, renferme toujours un certain nombre d'éléments qui ne sont jamais utilisés, donc pure perte.

Voici les pièces essentielles que la jeune mariée doit se procurer dès les débuts de son mariage si elle veut être bien outillée pour travailler convenablement et avec un maximum de rendement:

* * *

- un poêlon de 8 à 10 pouces pour le rôtissage des steaks, des côtelettes. En fonte noire (meilleur marché) ou en fonte émaillée (plus cher).
- un poêlon de 10 à 12 pouces genre "sauteuse", avec couvercle, pour faire cuire les ragoûts, le poulet en morceaux, faire fondre des oignons, etc. En fonte émaillée ou en aluminium de bonne qualité.
- un petit poêlon de 4 à 5 pouces pour frire deux oeufs, pour faire des crêpes, une omelette, etc. En fonte émaillée, en aluminium ou enduit de "teflon", ce nouveau fini auquel les aliments n'adhèrent pas.
- trois casseroles de grandeur différente: 2 pintes à 2½ pintes, 1 pinte et 1 chopine. La plus grande et la plus petite pourront être en fonte émaillée ou en aluminium; la moyenne, en acier inoxydable, pour cuire les légumes.
- deux cafetières — une petite de 2 tasses pour l'usage courant, une plus grande de 6 tasses à employer lorsqu'on reçoit des invités.

* * *

On recommande particulièrement la cafetière-filtre qui est la plus économique et qui donne un café facile à digérer et qu'on peut réchauffer parce qu'il n'a pas déjà bouilli.

- deux théières — une petite de 2 tasses et une de 6 tasses en terre cuite vernie.
- une bouilloire ordinaire ou électrique.
- un moule à petits gâteaux ou à muffins, en aluminium.
- un moule à gâteau, carré, 8 x 8 pouces, en aluminium.
- deux assiettes à tarte, de 8 pouces de diamètre, en aluminium ou en pyrex.
- deux moules à gâteaux ronds, 8 pouces de diamètre, en aluminium.
- un moule à gâteau roulé, moule rectangulaire 11 x 6 pouces, à petits bords et qui servira également comme plaque à biscuits. En aluminium.
- un moule à pain, 9 x 5 x 3 pouces, en aluminium.
- une lèchefrite toute simple, en fonte émaillée ou en aluminium. La rôtissoire avec couvercle coûte très cher, occupe beaucoup d'espace et n'est plus vraiment nécessaire depuis que l'on a modifié le mode de cuisson des viandes.
- un ensemble de bols à démêler en pyrex (moins cher) ou en acier inoxydable (plus cher, mais qui dureront toute une vie).
- quelques casseroles ou jolis plats en céramique, en pyrex ou en fonte émaillée, dans lesquels on peut faire cuire les aliments, les apporter sur la table ou les mettre au réfrigérateur.
- outre ces pièces de première nécessité, mentionnons les petits ustensiles de cuisine réguliers: louche, grande fourchette, cuillères de bois, spatule, ouvre-boite, tamis, passoire, etc. Attachez une importance particulière à la qualité des couteaux de cuisine: il vaut mieux n'en avoir que deux (un couteau à viande, un couteau à légumes) d'excellente qualité, que plusieurs qui ne coupent pas ou très mal. Une pierre pour aiguiser les couteaux doit faire partie des ustensiles de base.

Courrier de Louise

Q. — Ma soeur et moi, originaires d'un petit village, vivons à la ville depuis quinze ans. Au début, la vie y fut très dure, mais maintenant nous gagnons très bien notre vie et occupons un logement convenable que nous croyons avoir meublé avec goût. Nous sommes heureuses toutes les deux et nous nous occupons d'oeuvres paroissiales et charitables. Certaines parentes nous critiquent et nous traitent de vieilles filles égoïstes trop snobs pour épouser les hommes qu'elles nous proposent. Nous sommes: l'une dans la vingtaine avancée et l'autre dans la trentaine. Nous ne sommes pas snobs pourtant, chère Louise, mais nous ne nous marierons pas pour la seule raison de porter le nom de "Madame". Si nous décidons de convoler, nous le ferons avec l'homme de notre choix. Nous l'espérons bon, honnête travailleur et surtout sobre. Les prétendants que nous avons rencontrés jusqu'à date ne semblaient pas posséder ces qualités. Croyez-vous que nous ayions eu tort de les refuser? Merci. — **Deux soeurs.**

R. — Au contraire, je trouve que vous avez eu parfaitement raison. Vous êtes sages d'attendre un homme sérieux. Nous voyons trop, hélas, de mariages ratés, de vies brisées, parce que des jeunes, et des moins jeunes, ont manqué de réflexion dans le choix de leur conjoint. Votre soeur et vous êtes sérieuses et lorsque l'occasion se présentera pour vous de prendre une décision, si elle se présente, vous saurez sans doute faire la bonne, sans vous laisser influencer par les seules considérations physiques ou financières. Continuez votre bonne vie intéressante. Vous avez beaucoup de mérite d'avoir si bien réussi dans une grande ville, jeunes, seules, et où sans doute, au début, vous avez dû souffrir de l'isolement qu'on rencontre toujours dans les grands centres.

☆ ☆ ☆

Q. — Je suis étudiant et j'habite une ville éloignée. Au cours de l'année universitaire, j'ai rencontré une très gentille jeune fille de mon âge qui est au même cours que moi. Nous nous sommes fréquentés plutôt en camarades pendant ces derniers mois, mais voilà que j'éprouve pour elle un tout autre sentiment. Je dois retourner chez-moi très prochainement et j'aimerais la revoir pendant les vacances. Mes parents ont rencontré mon amie et sa famille quand ils sont venus me voir. Croyez-vous que je puisse l'inviter à venir passer quelques jours chez mes parents? Nous serons finissants l'an prochain, alors nous ne sommes pas des enfants et sommes assez sérieux. Merci. — **Etudiant.**

R. — C'est à vos parents d'abord que vous devez poser cette question. Ce sera à eux de décider. S'ils approuvent votre projet, votre mère écrira à la mère de cette jeune fille, l'assurant que cette dernière sera la bienvenue dans votre foyer et que la surveillance de rigueur lui sera assurée. D'après votre lettre, vous n'habitez pas trop loin de l'endroit où vous faites vos études et le voyage se ferait très bien, soit par train ou par autobus, en peu de temps. Je crois qu'une visite de longue fin de semaine suffirait. Je crois aussi sincèrement que votre amie et vous êtes des jeunes gens sérieux, mais vous savez que la réputation d'une jeune fille est une chose très délicate et, puisque vous êtes loin d'être fiancés, un stage plus prolongé pourrait y porter ombrage. Remettez-vous en complètement à la décision de vos parents et des siens. S'ils s'opposent à vos projets, vous pourriez leur demander la permission de vous rendre chez un confrère pour y passer une fin de semaine afin de revoir votre amie.

☆ ☆ ☆

Q. — J'assisterai, fin de juin, à un mariage. Veuillez me dire, si, avec une toilette en tissu dont je vous envoie l'échantillon, je devrais porter des accessoires blancs ou de la même teinte de rose qui figure dans l'imprimé? Merci. Vos conseils me sont toujours très utiles. — **Mimi.**

R. — Il me semble que je préférerais le rose, surtout si vous êtes brune. Evidemment, le blanc convient toujours, mais dans ce cas vive le rose.

LOUISE.

TU M'ATTENDS. Une douce chaleur imprègne la maison, fait vivre l'odeur de cette maison qui sera nôtre. C'est toi, bien-aimée qui justifies cette maison, ce sommeil, ces odeurs, cette vie. TU M'ATTENDS; voici, je viens.

Mon coeur te pare: tu es plus belle que tu ne l'imagines! et c'est moi qui dis vrai. Je t'ai grandie, et je t'ai embellie pendant cette attente, et mon amour est si puissant que je te trouverai plus douce, plus belle, plus humaine. Je ne prépare aucun mot. Les mots sont pauvres. Je n'ai rien à te dire. Nos paroles ont déjà été échangées pendant toute cette attente. Elles sont inscrites sur la mémoire de notre amour. Elles sont engrangées dans le ciel, là où les étoiles sont serrées ensemble, au faîte du monde, comme les grains dans un épi.

ext. de la "Route et la maison".
Franz WEYERGANS,

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

par SAINT-ANGE

CAPRICE À QUATRE VOIX

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 5

A nouveau, elle oubliait Alban. Ne venait-elle pas d'accomplir envers lui ses obligations de tendresse? Sans remords, elle pouvait goûter à une joie dont elle ne lui devait plus compte, elle s'était acquittée de sa dette quotidienne envers lui.

Elle essaya d'une autre invocation:

"O Sintra de la douceur végétale de vivre, de la quiétude des feuillaisons et floraisons . . ."

Elle entendit la source — près de laquelle l'étranger aux lunettes noires avait mangé des framboises — et elle reprit:

"Sintra des eaux bruissantes."

A cette seconde, quelqu'un marcha sur elle. Toute terreur revenue, elle bondit en avant ainsi qu'une biche craintive.

Une voix l'atteignit et l'arrêta net:

— Décidément, mademoiselle, il est écrit qu'aujourd'hui je suis destiné à vous effrayer. Je vous ai reconnue tout de suite à votre robe blanche et à votre allure dansante. Comment vous aborder, à cette heure, sur ce chemin, sans vous causer de peur? Je suis confus, très confus, croyez-le.

Il ne bougeait plus. Elle distinguait à peine sa forme. Elle-même se tenait immobile. Elle eut l'impression que lui et elle étaient liés par le parfum des magnolias, qui les entourait, les ceinturait, écheveau emmêlé et subtil.

Elle ne pouvait se sauver. Elle se devait de lui répondre, de l'inviter à l'accompagner jusqu'à la poterne.

Pourquoi demeurait-elle sans voix? Il était ridicule de rester plus longtemps muette. Elle fit effort pour articuler:

— Bonsoir, senhor José Augusto, c'est moi qui suis confuse de vous montrer ainsi une nervosité de fillette. Venez me reconduire jusque chez moi, je ne craindrai plus de mauvaise surprise.

Elle trébucha sur ses hauts talons. Il s'empressa et lui prit le bras aussitôt. Elle tremblait.

José Augusto se désolait.

— Calmez-vous, je vous en supplie.

— Ce n'est rien, je vous l'assure.

Ils marchèrent d'un pas accordé. José Augusto se félicitait.

"Les étoiles sont pour moi, ce soir! Jamais je n'aurais osé croire que je la rencontrerais et qu'elle s'appuierait sur moi avec cet abandon plein de confiance."

Et Val intérieurement, récriminait non sans ironie pour la crise de lyrisme qu'elle avait subie un peu plus tôt.

"Ma seconde invocation n'a pas eu le même résultat que la première . . . Me voici affublée d'un garde du corps dont je me serais bien passée."

Elle n'était pas sincère, car la présence du jeune Portugais la rassurait, mais elle s'en voulait de continuer à trembler sans raison valable.

"Je ne puis lui avouer que toutes mes appréhensions, bien que vaines jusqu'ici, me mettent les nerfs en déroute au moindre imprévu."

José Augusto reprit la parole:

— Pourquoi, si vous êtes peureuse, affronter seule la nuit pour vous rendre à Sintra? Suis-je indiscret en vous posant cette question?

Valérie continua à se taire. Il n'insista pas davantage et se prit à louer l'indicible charme nocturne. Soudain, il dit:

— Bien que si proche, comme je vous sens loin! M'écoutez-vous seulement? Les mots me manquent pour signifier ce qui me passe dans l'esprit . . . Puisque vous ne m'écoutez même pas, autant que je m'adresse à vous en portugais; alors, au moins, j'aurais la satisfaction de ne rien retenir en moi, d'exprimer toutes les nuances de mes pensées . . .

Aussitôt, sans attendre, il déclama d'une voix sourde. Valérie fut saisie par le flot ininterrompu.

"Sont-ce des vers? Peut-être improvise-t-il? J'ai lu que ce peuple avait gardé le don de poésie, qu'un amoureux pouvait griffonner à la hâte un quatrain, pour être remis avec une fleur, saluer sa bien-aimée d'un poème spontané. C'est un poème, j'en suis sûre."

Elle se laissait bercer. Il lui semblait que la forêt de Sintra elle-même s'était mise à lui confier ses secrets. Elle écoutait les brises dans les branches, le chuchotis des feuilles, la grande houle des cimes balancées par le vent, le tintement de l'eau vive sur l'eau morte.

Valérie ne tremblait plus, elle s'abandonnait à cette musique d'une langue inconnue et subissait un dangereux envoûtement.

Soudain, elle se cabra. José Augusto sentit que la main de la jeune fille se crispait, que son bras cherchait à se dégager. Il le retint doucement et fermement.

Elle l'interrompit:

— Je trouve vos phrases très harmonieuses, leur rythme me plait, mais je voudrais être assurée que rien en elles n'est susceptible de m'obliger à quitter votre bras. Ne prenez pas l'agrément goûté à vous entendre pour un acquiescement. Je ne saurais approuver ce que je ne comprends pas.

— Que vous vous alarmez vite, que vous êtes méfiante, reprit-il en français. Je vous jure que ce que je vous ai conté était vrai, profondément vrai.

— Toute vérité n'est pas bonne à dire, assure-t-on chez nous.

— Bien sûr et, pour cela, je l'ai voilée. Le temps viendra pourtant, je l'espère, où je pourrai la crier aux échos de la forêt.

Elle déclara sèchement:

— Il y a quelques instants, vous m'avez posé une question à laquelle je n'ai pas répondu. Je vois qu'il faut m'y résoudre, maintenant. Si je suis descendue à Sintra seule, dans la nuit, c'était . . . c'était pour poster une lettre à mon fiancé.

Valérie, convaincue que le jeune homme s'était permis des aveux détournés, venait enfin d'interposer entre lui et elle Alban, le fiancé lointain.

— Je suis arrivée, senhor José Augusto. Laissez-moi frapper à la poterne. Bonne nuit. Je vous remercie de m'avoir accompagnée jusqu'ici.

Sa voix s'était radoucie.

José Augusto balbutia:

— Bonne nuit. A demain, j'espère.

Elle lui serra la main avec brusquerie, puis elle feignit de réfléchir.

— Voyons, demain . . . Non, ce n'est pas possible. Ne m'attendez pas. Nous n'irons pas prendre le thé à Seteais. Mon père a des obligations à Lisbonne.

Le vieux Joao venait d'entrouvrir la porte.

A nouveau, elle chuchota:

— Bonne nuit!

Sans heurt, elle repoussa le battant.

Il l'entendit s'éloigner en courant, comme si elle venait d'échapper à un danger, puis le déclic de la clef tournée, sans précaution, dans la serrure, par le jardinier, le fit tressaillir.

Longtemps, il demeura debout, face à la poterne close.

Etait-ce possible que son rêve, alors qu'il montait avec Valérie dans les chaudes ténèbres, sous la voûte des arbres bienveillants, se fût déjà dissipé? Possible que, définitivement, une porte refermée le séparât de celle dont il s'était épris depuis vingt longs jours, qu'il venait d'approcher enfin, sous le soleil de la plaine et que la nuit de la serra lui avait confiée, pour quelques minutes d'un bonheur imprévu?

Non, ce n'était pas vrai.

Il avait entendu des paroles fatales, des paroles de rupture, mais la poignée de main de Valérie avait été fiévreuse, sincère, et démentait les paroles.

Valérie, ensuite, s'était sauvée. N'était-ce pas un signe d'émotion? Cette précipitation à lui opposer un fiancé, n'était-ce pas aussi une preuve de faiblesse, le besoin de surmonter un trouble en invoquant un vague attachement antérieur? Des fiançailles, en France, ne constituaient pas un engagement inéluctable.

Il se redressa pour respirer. Il aurait juré qu'un courant de sympathie s'était établi entre la jeune fille et lui, mais il avait gâché ses premiers succès par trop de fougue.

Le désespoir rentrait en lui après l'espoir.

Il s'assit sur une des bornes qui flanquaient le grand porche et continua à méditer douloureusement, pesant les chances qui lui restaient et les jugeant médiocres.

Si Valérie et son père ne revenaient plus à Seteais . . . S'ils quittaient inopinément Sintra . . . Cette dernière éventualité n'était guère probable. Après-demain, s'il ne rencontrait pas Valérie, il lui enverrait des fleurs, avec un billet dont il mûrirait tous les termes, de façon à ne pas l'effaroucher, un billet à la fois confus et spirituel, qui permettrait de reprendre les relations sur un pied de camaraderie.

La tête entre les mains, les coudes sur les genoux, il demeurait là, immobile, poursuivant ses raisonnements mélancoliques, heureux pourtant d'être encore si proche de la jeune fille qui l'avait ébloui.

Dans le fourré, de l'autre côté de la route, dissimulé par le tronc d'un chêne centenaire, le touriste de l'après-midi, débarrassé de ses lunettes noires, commençait à s'impatienter.

Il regarda son bracelet-montre: onze heures trente, et haussa les épaules.

"Que vient faire ici cet étourneau? Un amoureux. Il ne nous manquait plus que cela!"

Il demeurait collé à l'arbre, ne cessant, la tête un peu penchée, de considérer avec hargne le pauvre José Augusto, toujours prostré.

"Il est capable de s'endormir et de ne déguerpir qu'à l'aube. Alors, la nuit est fichue. Comment aurais-je pu prévoir que je me trouverais en face d'un tel chien de garde? Si l'individu persiste à ne pas bouger, "l'exploration" devra être remise à demain. Perte de temps idiote. Et si, chaque soir, il récidive et s'incruste . . . Attendons toujours."

L'homme songea alors qu'il lui était permis de s'asseoir, de s'installer avec plus de confort, et il se laissa glisser dans l'herbe.

"Il me faut conserver mon calme. Pas de nervosité, pas de surexcitation, surtout. Ainsi, je suis beaucoup mieux."

Les étoiles glissaient insensiblement vers l'horizon. Les branches se frôlaient. Parfois, le craquement d'un rameau, la chute d'une pomme de pin, le hululement d'un nocturne, parfois aussi la plainte d'une trompe d'auto sur les routes vers Colarès . . .

Minuit! Sur la plaine se gonflait un banc de brume d'une blancheur éclatante, menaçant d'envahir la forêt. La lune s'était dissoute dans la brume.

Le senhor Sousa da Silveira devait s'être endormi.

Minuit et demi . . . Une heure . . . L'homme assis dans l'herbe se releva, il craignait l'ankylose et la fraîcheur du sol.

Soudain, il tendit l'oreille. Un pas sur la route. Il s'aplatit à nouveau contre le vieux chêne et guetta.

Dans la lueur blafarde qui stagnait au virage, en contrebas, il vit bientôt se dresser une maigre silhouette voûtée. Il la reconnut aussitôt et murmura:

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 50—No 6

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

CHANTS ET DISQUES

Pour enfants. Instruments rythmiques. Flûtes. Mélodicas. Autoharpes. Feuilles de musique. Centre de Musique, 241, rue Rideau, Ottawa, Ont. 4-518-6C.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-144-T.F

DESIREZ-VOUS assurances générales de tout genre: feu, automobile, etc.; vente ou achat d'immeuble, prêts sur hypothèque? Pour tout détail sans obligation, s'adresser à: A. Ayotte, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CE 3-5845. 33-145-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, complètement privé. Garage. Pour couple tranquille. Signaler: CE 3-4009 après 5 h. 5-526-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Chambre meublée. Facilités de cuisine. Libre: 1er juin. Signaler: CE 3-4744. 5-543-7C.

A LOUER — Rue Kitson. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur inclus. $40 par mois. Possession: 1er juin. Signaler: CH 7-3705. 6-5555-T.F.

A LOUER — 100, avenue Chandos. Chambre avec pension. Pour demoiselle de préférence. Libre immédiatement. Signaler: 453-8146. 6-557-T.F.

Votre corsetière SPENCER

Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CH 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits. C. C. Jamieson, Boîte postale 22, Transcona, Man. Téléphone: 222-4492

Tél.: 233-3839 Rés.: 233-3872

Dufault Electronics

Radio et TV — Vente et Service. Techniciens bilingues. Travail garanti. Service d'une journée. 313, rue Cathédrale. Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288

Transit Shell Service

567, rue Marion, St-Boniface (près de l'hôtel Transit). Gabriel Tétrault, propriétaire. Entretenons automobiles de toutes les marques. Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.

278, avenue Taché, St-Boniface. Téléphone: 233-1796. ROGER-A. SABOURIN, propriétaire



PHARMACIE Préfontaine PHARMACY

243, rue Marion, Norwood. A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons. Téléphone: CHapel 7-3533. Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi. Heure finale: mardi midi

A LOUER

Rochelle Manor, 960, rue Archibald, St-Boniface. Occupation immédiate. Logis: 4½ pièces, 2 chambres à coucher, $110. Logis: 3½ pièces, 1 chambre à coucher, $90. Comprend stationnement, usage de laveuse et sécheuse à chaque étage. Draperies incluses. Décoré. Corridors avec tapis. Terrain de jeux pour enfants.

General Commercial Agency. Téléphones: WH 3-6588; le soir HU 9-7788 ou 233-1958. 3-493-11C.

A LOUER — St-Norbert. Maison: 3 chambres à coucher. Cuisine, salon, salle à manger. Garage: $130 par mois. Appeler Pierre Pinaud, Alexander Agencies Ltd., SP 5-8463 ou 453-1977. 3-514-T.F.

A LOUER — Rue Aulneau, immeuble Laurier 2 appartements de 1 chambre à coucher. $60 et $42.50. Libres. Signaler: 233-1783. 36-189-T.F.

A LOUER — St-Boniface, 200½, avenue Hamel. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Libre: 1er mai. Signaler: 233-9269. 2-481-T.F.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée. Entrée privée. Près église, hôpital, autobus. Signaler: CE 3-1384. 3-508-T.F.

A LOUER — Avenue Provencher. Chambre meublée. Réfrigérateur. Près autobus. Pour demoiselle qui travaille. Libre immédiatement. Signaler: 233-5268. 5-549-7C.

A LOUER — 525, rue Des Meurons. Logis non meublé: 4 pièces. Entrée privée. Signaler: CH 7-4446. 5-537-6C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée avec facilités de cuisine. S'adresser à 193, rue Notre-Dame. 5-540-6C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublé. Facilités de cuisine. Réfrigérateur. Entrée privée. Près autobus. Idéal pour 2 jeunes filles tranquilles. Libre immédiatement. Signaler: CE 3-4546. 5-547-7C.

A LOUER — Logis: 3 pièces dans "Bloc Cusson". Près basilique et parc Provencher. Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse. Antenne tous canaux. Stationnement disponible. Autobus à la porte. Adultes de préférence. $70. Signaler: CH 7-3084. 6-573-T.F.

A LOUER — Norwood, rue Eugénie. Chambre meublée. $20 par mois. Signaler: CE 3-6067. 6-565-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Aulneau. Logis: 2 chambres à coucher. Stationnement. $60 par mois. Signaler: 233-1783. 6-564-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces dans maison tranquille. Près hôpital. Libre présentement. Pour renseignements, appeler: CE 3-2688. 6-566-6C.

A LOUER — St-Boniface, rue Dumoulin. Logis: 2 grandes pièces meublées. 1er étage. Pour dame seule ou couple qui travaille. Libre immédiatement. Signaler: WH 3-9024. 6-572-T.F.

CORSETS SPENCER

Lillian Evans, 47 ch. Elm Park. Votre représentante en vêtements de base "Spencer" créés individuellement pour hommes et femmes. Corsets, supports chirurgicaux, ceintures, gaines et soutiens-gorge. Pour rendez-vous, tél.: 247-4507

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages. Bouquets de corsage et autres. Couronnes mortuaires. 418, avenue Portage, Winnipeg. Téléphone: 943-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.

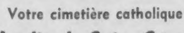
J. J. H. McLean & Co. Ltd. Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231. Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères

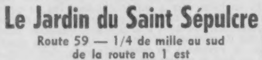
MARCHANDS DE PEINTURES — Gros et détail — Accessoires pour peintres. 270, ave Assiniboine, Winnipeg. Téléphone: 947-0491

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES — ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES. 100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2



Votre cimetière catholique



Le Jardin du Saint Sépulcre

Route 59 — 1/4 de mille au sud de la route no 1 est. Avec l'approbation de l'Autorité de l'Archidiocèse de Saint-Boniface. Bureau: 707 - 356, rue Main WH 3-7425. Great Western Building, Winnipeg, Man.

St. Boniface "ESSO" Service



PROVENCHER et TACHE. Téléphone: CE 3-4654. Norbert Tétrault, prop. Mise au point des moteurs. Assortiment complet de produits Atlas. Pneus — Batteries — Filtres, etc. Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

A VENDRE OU A ECHANGER — Norwood. Maison moderne: 2 étages, 8 pièces. Termes faciles. Possession immédiate. Signaler: AL 3-9005 47-363-T.F.

A VENDRE — Roulotte (trailer-house) 18'. Comme neuve. Entièrement équipée: poêles, réfrigérateur, lits, etc. Une vraie aubaine. Signaler: 233-4443 ou 233-4548. 5-538-6C.

A VENDRE — Centre du village St-Eustache. Maison. Grand lot. Prix complet: $700. Pour renseignements, écrire à: M. R. Stangeland, C.P. 295, Roblin, Man., ou s'adresser au magasin Red and White, St-Eustache, téléphone: Elie 310-13. 50-421-T.F.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet: 3 chambres à coucher, grand salon, cuisine. Lot privé. Signaler: 475-0168 après 6 h. 5-550-6C.

A VENDRE — Ste-Anne. Près église, hôpital, foyer. Maison: 7 pièces, stuc. Salle de bain. Chauffage: eau chaude, gaz. Fenêtres et portes: aluminium. Lot: 52' x 302'. S'adresser à: Mme Marie Desautels, Ste-Anne, Man. Tél.: GA 2-5323. 5-534-14P.

A VENDRE — Norwood. Maison: 2 étages: 5 et 4. Chambre au sous-sol. Garage double. Chauffage: gaz. Près de toutes commodités. Prix: $20,000. Pour tous renseignements, signaler CH 7-7453. 5-546-7C.

A VENDRE — Cause de santé. Plage Albert. Chalet entièrement meublé. 4 chambres à coucher. Signaler: CH 7-2548. 5-545-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, rue St-Jean-Baptiste. Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Sous-sol à la grandeur. Chauffage: gaz. Signaler: 233-1316. 5-544-6C.

A VENDRE — Maison: 4 pièces, soubassement complet. Eau courante. Salle de bain complète. Chauffage: huile. Poêle et réfrigérateur neufs. Grand garage, jardin et grand lot. Appeler A. Girardin, St-Claude 331-12 ou 233-1020 à St-Boniface. 6-561-7C.

A VENDRE — St-Boniface, chemin Dugald. Maison de famille, 9 ans, 2 étages, 4 chambres à coucher; salon, tapis mur à mur; grande cuisine avec salle à manger spacieuse. 2 salles de bain complètes. Beau lot (50' x 230') paysagé et clôturé. Tranquille. Soubassement à la grandeur. Pourrait être converti en duplex. Idéal pour employé de Burns', Shell, etc. Toute offre considérée. Signaler: CE 3-3824. 1-458-6C.

A VENDRE — St-Vital, paroisse Ste-Marie. Maison: 3 chambres à coucher. 1½ étage. Hypothèque portée par propriétaire. Signaler: 233-3734. 6-560-9C.

A VENDRE — Poêle électrique "Acme". 3 éléments. En bon état. Idéal pour chalet d'été. Signaler: WH 3-0294. 6-556-6C.

A VENDRE — Magasin d'épiceries avec logis attenant. Sur 4 acres de terre. Chauffage automatique: huile. S'adresser à: M. J. Lavallée, Boite 46, St-Laurent, Man. 6-554-8P.

A VENDRE

437, rue Des Meurons. Grande maison. Planchers et boiseries: chêne. Portes et fenêtres: aluminium. Salon avec cheminée électrique, solarium, salle à manger, grande cuisine, armoires encastrées en bouleau naturel, escalier en chêne et passage recouverts de tapis "broadloom". 2e étage: 3 chambres à coucher: 2 grandeur pour lits jumeaux, l'autre pour lit double; salle de bain: plancher et bas murs fini tuile céramique, toilette silencieuse. Sous-sol: plancher et murs finis, salle de toilette avec douche. Chauffage automatique: huile humidifacateur "Atom Jet". Près églises, écoles et collège. Pas d'agents. Signaler: CE 3-6126. 5-542-9C.

ALEXANDER AGENCIES LTD. Assurance générale

Si vous avez de la difficulté à obtenir votre assurance d'automobile, appelez SP 5-8463. On ne refuse personne. 3-513-T.F.

MARION REALTY LTD.

1601, chemin Ste-Marie

A VENDRE

Rue Dubuc — Maison: 3 chambres à coucher. Plancher: bois dur. Salle à manger. Chambre supplémentaire au 1er. Soubassement complet. Taxe basse. $2,000 comptant. Balance: $80 par mois.

Rue Dumoulin — Maison: 4 pièces. Soubassement complet. Garage. Prix: $7,300. $800 comptant.

Avenue Béliveau — Maison: 2 chambres à coucher. Sur grand lot: 50' x 137'. Garage. Jardin. Cour paysagée. Prix: $7,900, $500 ou plus comptant.

St-Vital — Maison: 3 chambres à coucher. 8 ans. Salle à manger. Soubassement fini en partie. Garage double. Revenu mensuel: $40 pour 2e étage. Tapis "broadloom" et tentures mur à mur inclus. Plein prix: $16,900, $1,500 comptant.

Avenue Berrydale — Maison: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Soubassement partiel. Fournaise: gaz. Lot: 50' x 210'. Garage. Près école St-Eugène. Prix: $8,900, $500 comptant ou échangerait sur maison plus récente à St-Vital.

Appelez ED.-A. BRISSON CE 3-2280 ou LOU ENGEL — 256-5420. 6-574-6C.

A VENDRE

ST-BONIFACE — Triplex. Près de toutes commodités. Revenu annuel: $3,000. Plus que 12% sur placement. Prix: $17,500 à termes.

NORWOOD — Rue Youville. Maison: 3 chambres à coucher. 1½ étage. Garage. Lot: 40' x 138'. Prix: $10,900.

NORWOOD — Bungalow: 3 pièces. Grand lot. Garage. $6,700. $2,000 comptant.

PRES LORETTE, MAN. — Lot de rivière. 10 à 15 acres, sur Chemin de la Rivière. $350 l'acre, à termes.

STE-ANNE, MAN. — Bungalow: 4 pièces. Grand lot. $4,500. $1,000 comptant.

WINNIPEG près Sacré-Coeur — Duplex: 3 et 3. 2 plomberies. Garage. Chauffage: gaz. Prix: $10,000. $1,500 comptant.

ST-VITAL — Rue Béliveau. Bungalow non moderne: 4 pièces. Lot: 99' x 140'. Prix: $3,900 à termes.

ST-BONIFACE — Rue Bertrand. Duplex: 4 en bas avec bain; 4 en haut avec bain. Chauffage: gaz. Garage. $1,500 comptant. Propriétaire portera balance.

LA BROQUERIE, MAN. — Ferme d'une demi-section. Maison neuve, style ranch, complètement moderne. 4 chambres à coucher. Etable: 100' x 32'. 60 bêtes à cornes. Machinerie complète. Prix: $33,500 à termes.

Appelez M. LANDRY: CE 3-3766 ou J.-R. POIRIER REALTY, Suite 11, 551, avenue Warsaw, Winnipeg 9. Téléphone: GRover 5-1876. 6-576-6C.

Agent d'auteurs veut des manuscrits

Désire des manuscrits de toutes sortes surtout des LIVRES. En grande demande sur le marché mondial. La demande excède la réserve. Une agence qui réussit à vendre les livres pour ses auteurs. Ecrivez à Bern Literary Agency, 149 High Park Avenue, L3 Toronto 9, Canada.

Situation alléchante dans la distribution de films

Sténographe 2e année, parfaitement bilingue, pour le bureau de Saskatoon. L'emploi comprend celui de réceptionniste, sténo-dactylo pour travail en français et en anglais. Milieu agréable. Bénéfices usuels des employés du Service Civil Fédéral. Le salaire, entre $3,270.00 et $3,730.00, selon les qualifications et l'expérience. Veuillez faire votre demande en écrivant au Directeur Régional, Office National du Film, 210 Edifice Fédéral, Saskatoon, Sask.

VETERANS REALTY

302, édifice McIntyre. Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

St-Boniface — Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger, cuisine, belle salle de récréation avec bar. Garage. Chauffage: gaz. Comptant requis substantiel.

St-Boniface — Centre. Bungalow: 5 pièces. $13,500. 3 chambres à coucher, 2 chambres supplémentaires au sous-sol. Comptant requis substantiel.

St-Boniface — Centre. Semi-duplex: 7 pièces. 2 plomberies. Chauffage: huile. Comptant requis: $1,000. Balance portée par propriétaire.

Norwood — Rue Des Meurons. 4 chambres à coucher avec salle de bain au 1er. Chauffage: gaz. Titre clair. Vendrait ou échangerait sur maison de revenu. Bungalow: 5 pièces.

St-Boniface — Centre. Duplex: 5 et 5. 3 chambres à coucher chacun. Titre clair. $3,000 comptant. Balance portée par propriétaire.

St-Boniface — Bungalow: 4 pièces avec logis au sous-sol. 10 ans. Revenu mensuel: $75. Titre clair. Bon paiement requis.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER, 594, rue St-Jean-Baptiste. Téléphone: 233-2027. 6-568-6C.

PAUL'S REALTY LIMITED

120, avenue Provencher, angle Taché et Provencher, St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC. OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE ET TRES CONNAISSANT EN AFFAIRES.

A VENDRE

RUE JEANNE D'ARC — Belle maison pour famille. 4 chambres à coucher. Grands salon et cuisine. Très bon état. Salle de récréation. Chauffage: eau chaude, gaz. Comptant requis raisonnable.

RUE LANGEVIN — Propriété de revenu: 4 logis en tout. Garage, auto-port. Grand lot. Bonne localité. Prix attrayant. Comptant requis: $5,000.

RUE RITCHOT — Maison: 5 pièces. Soubassement complet. Très bonne condition. Près écoles. Garage. Plein prix: $10,500.

RUE BERTRAND — Duplex: 3 et 3. Comprend tout l'ameublement. Beau lot. Garage. Plein prix: $10,500.

ANGLE HAMEL ET DES MEURONS — Bungalow très attrayant. Salon, salle à manger, cuisine, 3 chambres à coucher. Salle de récréation, chambre supplémentaire au sous-sol. Nombreuses commodités supplémentaires dans cette construction. Beau grand lot paysagé. Garage. Servirait pour deux logements, si désiré. Comptant requis raisonnable.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p., Bureau: 247-9267 ou 233-4845. J. RIVARD: 247-4927 ou PAUL GAGNON: CH 7-7603. 6-567-6C.

A VENDRE — N. L. BROUSSEAU CO., LTD.

Avez-vous une propriété à vendre? Nous achetons et vendons des propriétés partout dans la ville. Dépôt payé immédiatement.

GRANDE MAISON — $5,000 — St-Boniface. Angle Dumoulin et St-Jean-Baptiste. 7½ pièces. Soubassement complet. Gaz. Garage. Belle cour. Au 2e, 4 grandes chambres à coucher et salle de bain: 4 unités. Spécial $24,900 maintenant. Doit être vue.

POSSESSION IMMEDIATE — Norwood. $3,000 comptant. Maison attrayante, 7 pièces, stuc, 17 ans. Grands salon et cuisine. Toutes 4 chambres à coucher, environ 12' x 12'. Sous-sol complet. Près Holy Cross et Précieux-Sang. Spécial: $14,500. Termes disponibles.

SUPERBE QUADRIPLEX — St-Boniface, rue Langevin. $5,000. 2 logis en haut, loués à $160 par mois. Chauffage électrique. Sous-sol complet, prêt pour autre logis. Logis: 6 pièces au premier pour propriétaire. Salon à tapis mur à mur, cuisine attrayante et salle à manger. Age: 9 mois. Plein prix: $39,000.

ST-BONIFACE — DOLLARD — $2,500 comptant. 18 ans. Maison: 1½ étage. Bonne construction. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Lot: 50'. Garage. Beau parterre. Près basilique, hôpital, etc. Propriétaire s'en va dans l'Est. Réduit $15,800.

NORWOOD, 145, MONCK — $5,000 comptant — Maison de rapport: 14 pièces. Logis: 3 pièces pour propriétaires. Garage double. Sous-sol complet. Lot: 50'. Taxe: $375. Revenu annuel: au-delà de $3,000. Seulement: $22,800.

RUE DUBUC — $1,500 comptant. 2 chambres à coucher. Chaud bungalow en stuc. 5 pièces. Nouveau toit. 2 portes et auvents en aluminium. Nouveau chauffage: gaz. Garage. Près Holy Cross, autobus, magasin. Plein prix: seulement $7,900. Taxe: $180.

RUE CARRIERE — 2,500 comptant — Bungalow: 10 ans. 3 chambres à coucher. Sous-sol complet. Stuc. Grande cuisine et salon. Couloir central. $14,300 seulement.

KITSON — Possession immédiate — Grande maison: 7 pièces (4 et 3), 4 chambres à coucher. Nouvellement décorée. 2 plomberies. Nouveau chauffage: gaz. Près église et école du Précieux-Sang. Maintenant $12,900 seulement. $1,500 comptant.

Appelez ERNIE BUCKO, s'il vous plait' CE 3-4574, le jour GL 3-0741. 6-563-6C.

A VENDRE

St-Pierre, Man. — Près village. 100 acres de terrain prêt pour semences. Bâtisses. Approuvé par V.L.A. Prix: $10,500.

Norwood — Bonne maison: 3 chambres à coucher, plus cuisine, salle à manger, salon. Gaz. Prix: $10,500. Comptant requis: $1,500. Balance sur hypothèque. 3 bonnes maisons en bonne condition. Près hôpital Miséricorde de Winnipeg. Bonne condition.

J. CARRIERE REALTY, 289, rue Taché. Téléphone: 247-5204. 6-570-6C.

A VENDRE

Norwood — Rue Hill. Maison spacieuse: stuc. 1½ étage. 6 pièces, 4 chambres à coucher. Près église et école. Plancher: bois dur. Grande cuisine. Cave complète. Chauffage: huile. Bel emplacement pour famille ou couple. Prix: $14,000. A termes si désiré.

St-Boniface Centre — Triplex: 5, 4 et 3. Garage double. Age: 20 ans. Prix: $26,200.

$12,500 — Rue Marion. Maison: 1½ étage. Stuc. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Garage double. Chauffage: huile. Taxe: $183. Comptant requis: $2,000.

Nous avons aussi immeubles-appartements de 4 logis ou plus. Pour chiffres d'affaires, appeler

Pour acheter, vendre ou échanger. Estimation gratuite. Appelez A.-C. DESAULNIERS, 407, rue De la Morénie. CEdar 3-5874. 6-558-6C.

ALEXANDER AGENCIES LTD. 1500, Polo Park, Winnipeg

Norwood — Enfield Crescent. Maison de rapport ou pour grande famille. Très belle condition. Seulement $14,000.

St-Norbert — Rue Ste-Thérèse. Bungalow: 3 chambres à coucher. Salon, salle à manger, grande cuisine, salle de bain: 4 unités. Plomberie de base au soubassement. Gazon à l'avant, moitié à l'arrière. Construit sur commande.

St-Norbert — Rue Lemay. Bungalow: 3 chambres à coucher. 1,200 pieds carrés. Gazon. Allée cimentée pour auto. Plancher nouvellement fini. Murs: plâtre. Possession immédiate.

St-Norbert — Rue Lagrave. Maison à niveaux variés. 3 chambres à coucher. Salle de récréation. 2 salles de bain. Evier pour lavage. Poêle et four électriques encastrés. Finie en acajou.

St-Boniface — Rue Tremblay. Petit bungalow: 2 chambres à coucher. Grand lot. Gazon. Garage. Jardin. Le tout: $9,100.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU, SPruce 5-8463 ou 453-1977. 6-569-6C.

A VENDRE

St-Boniface — Près écoles. Bungalow moderne: 6 pièces, grande cuisine, 3 grandes chambres à coucher. Chambre supplémentaire et salle de récréation au sous-sol. Garage double. $5,000 ou plus comptant. Balance facile. Doit être vu!

Transcona — Rue Madeleine. $12,600. Maison: 9 pièces, 5 chambres à coucher. En bon état. Sous-sol complet. Taxe: Seulement $270. Termes faciles.

St-Vital — Vivian. Réduit à $9,500. Bungalow: 5 pièces, en très bon état. Sous-sol complet. Lot: 50' x 100'. Taxe: seulement $169. Chauffage: gaz. Termes faciles.

Norwood — Rue Kitson. $12,900. Maison de rapport. 2 plomberies. Chauffage: gaz. Taxe seulement $195. Revenu mensuel: $65, plus 4 pièces pour propriétaire. Termes faciles.

Norwood — Braemar. Maison: 1½ étage. 7 pièces. 2 chambres au 1er et 2 au 2e. Chauffage: eau choude, gaz. Taxe: $280. Accepterait offre raisonnable. Termes faciles.

St-Boniface — Epicerie et viande. Accessoires modernes. Bon commerce. Logis: 5 pièces pour propriétaire, plus logis: 4 pièces avec reevnu mensuel de $65. Termes faciles.

A louer — St-Boniface, rue Berry. Près hôpital. Bungalow moderne: 3 chambres à coucher.

St-Boniface — Près hôpital. Bungalow: 4 pièces, chambre supplémentaire au sous-sol. Seulement $7,500.

A. AYOTTE, 191, blvd Dollard, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-5845. 6-575-6C.

Syndicat Ste-Anne, Ste-Anne, Man.

Lots à vendre

Prix alléchants! Pour plus amples informations, adressez-vous à: Tobie Perrin, GA 2-5373. Louis Champagne, GA 2-5307

La Société d'Habitations Ltée

MAISONS DE "DISTINCTION". Henri DAUDET, gérant. 700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg. Téléphone: 943-4021

LES DEMANDES D'INSTITUTEURS PARAISSENT EN PAGE 8

Assemblée annuelle de l'ACEPCM

L'assemblée annuelle de l'Association des Commissaires des écoles paroissiales catholiques du Manitoba, sera tenue le dimanche 9 mai à 2 h. p.m., à l'Auditorium de l'Académie Ste-Marie.

En plus de la présentation des rapport annuels des officers, de la lecture des résolutions et de la tenue des élections, les officiers et les membres exécutifs de la C.P.S.T.A. du Manitoba tenteront d'obtenir l'approbation, en principe, de l'Incorporation légale de districts scolaires diocésains comprenant les écoles paroissiales.

Au Sacré-Coeur

Club du Sacré-Coeur

Le banquet annuel aura lieu le 15 mai au sous-sol de la nouvelle école. Date limite pour l'achat des billets: le jeudi soir 13 mai. Le souper "Champs" sera servi à 6 h. 30. Ceux qui ne prévoient pas pouvoir venir au souper sont les bienvenus à la soirée dansante. Invitation particulière aux anciens et amis du Club. Pour billets ($1.75) ou plus de renseignements, s'il vous plait communiquer avec M. Philippe Gorman (775-4347), M. Damase Laroche (774-8994) ou M. Robert Roy (942-9587).

Réunion de l'A.P.M.

Il y aura une réunion de l'Association des Parents et Maîtres le mardi 11 mai, à 8 h. Conférence et élections.

ON DEMANDE

Personnes désirant placer de l'argent à 5½% en vue de financer l'achat de nouvel outillage d'imprimerie pour l'Oeuvre de Presse. Les personnes intéressées sont priées de s'adresser au gérant de l'imprimerie de La Liberté et le Patriote (Canadian Publishers Limited), 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Téléphone: SP 4-3414)

Votre appareil a-t-il besoin d'être réparé? Consultez

GAMBLE RADIO & TV CO.

941, avenue Portage. J.-B. LAJEUNESSE. Réparation de toutes marques, travail fait à domicile. Service fiable. 772-2633

ERNST, LIDDLE & WOLFE LTD.

100, EDIFICE PARIS

Parc La Salle — Comparez les prix

Maison de 5 pièces. Lot paysagé: 55' x 110'. Chauffage électrique. Prix: $14,073. Signaler: 452-0258, de 2 h. à 9 h. p.m. 44-299-T.F.

Maisons - Fermes - Propriétés. Nous avons besoin d'offres de fermes à vendre. Pour un service prompt, ventes ou hypothèques et évaluation Appelez LOUIS LE GAL, WHitehall 3-5408 ou 315 - R5 St-Adolphe. VISITEZ LE PARC LA SALLE

Opératrices pour machines à écussons et broderies demandées

On peut obtenir un emploi à plein temps ou à temps partiel dans la fabrique; du travail à demeure aux personnes expérimentées. A l'usine on offre aussi un programme d'entrainement pour les dames de 18 à 35 ans qui ont des dispositions naturelles pour le dessin artistique.

Pour obtenir meilleur salaire, emploi régulier, d'excellentes conditions de travail dans une usine neuve des plus modernes, contactez

Sportswear Specialties, 521, rue Isabel. Tél.: 783-7126

La Défense Civile dit:

De nombreuses équipes poursuivent un entrainement d'urgence et travaillent à votre survivance chaque jour. Des pompiers, des agents de police et le personnel de nombreux hôpitaux font partie de ces équipes. Etes-vous aussi préparé en cas d'urgence? Faites vos plans dès aujourd'hui.

Défense Civile Métropolitaine, 1767, avenue Portage, Winnipeg 12, Téléphone: 888-2351

NIAKWA MOTOR HOTEL

RECEPTIONS ET BANQUETS. Souper dansant de 9 h. à minuit. TRIO MARGARET HUGHES mettant en vedette: Bette Graham. Tél: AL 3-1301. Chemin Ste-Anne et Route transcanadienne

Central Electric

Electriciens de première classe. Réparations de moteurs électriques. Services de machineries industrielles, de contrôles automatiques et électroniques. 544, avenue Gouvernement, Winnipeg 15. Tél.: ED 4-6639

PAUL PAQUIN

Assurances générales. 989 AUTUMNWOOD ST-BONIFACE. Boîte 68, St-Boniface, Man. Téléphone: ALpine 3-9805

BRODEUR TV SERVICE

Licencié du gouvernement — tout travail garanti. SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS. Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones. 1462, RUE ERIN, WINNIPEG 3. Téléphone: 774-2758 Résidence: St-Adolphe 314-R-14

Lots de plage à vendre

A Plage Albert, 2 milles au sud de Victoria Beach. L'une des plus belles plages de sable fin. Très privée, idéale pour enfants. Ces lots de choix sont de prix raisonnables et près du lac. Vente à termes si désirée. Voyez B. J. Trainor à Victoria Beach, ou téléphonez-lui au numéro 754-2257. T.F.

Agence CAMPUS Agencies

Voici une chance sur mille. Propriétaire transféré. Si vous désirez posséder une belle maison ayant 3 chambres à coucher, belle cuisine, grand salon, allée pavée, près église et écoles. Termes faciles, adressez-vous à 1-442-6C.

Courtier d'hypothèques et immeubles. Administration de propriétés résidentielles, commerciales et de fermes. PAUL BEAUMONT, gérant

49, rue St-Pierre — Tél.: GR 4-1622

A LOUER . . .

DISPONIBLE 1er OCTOBRE SUR L'AVENUE PROVENCHER. Bureaux au 2e étage (avec salle de réunion). STATIONNEMENT A L'ARRIERE. Pour plus amples détails, s'adresser au Gérant, I.E.U. HOLDINGS LTD., 184, avenue Provencher. Téléphone: 247-4813

WHitehall 2-3989 — WHitehall 2-2922

METROPOLITAN CREDIT BUREAU

sous permis et cautionnement. 5e étage — 259, avenue Portage, Winnipeg 2, Man.

"Nous sollicitons votre clientèle"

- Facilités complètes pour percevoir vos comptes en suspens.
- Evitez-vous, sans frais, la peine de retracer les comptes en souffrance.
- Nous pouvons vous servir partout au Canada.
- Comptes remis, si promesse de paiement ou paiement n'est pas obtenu en moins de 90 jours.
- Nous acceptons les comptes que d'autres compagnies et des études légales n'ont pu régler.
- Nous entreprenons des enquêtes générales pour la profession légale, les compagnies d'assurances et de finance.

Soyez heureux — Déposez en banque nos résultats

Une chance pour homme d'affaires

Imperial Oil Ltd.

DEMANDE

un agent à commission

POUR L'AGENCE DE ST-CLAUDE, MAN. (Commission initiale garantie)

Contactez: D. Savoie, REPRESENTANT DES VENTES. Signalez: 92-2 — St-Claude ou 453-1611 — Winnipeg

Immeuble-appartements à vendre

COMPTANT REQUIS $5,900.00

Une chance unique! Edifice tout neuf en acier et béton armé. Six appartements, un de trois pièces, cinq de quatre. Tous loués excepté un seul réservé au nouveau propriétaire. Notez ces caractéristiques: Air climatisé. Chauffage électrique privé. Planchers de bois dur. Tapis dans les salons. Châssis d'aluminium. Eventails d'échappement. Draperies à toutes les fenêtres. Terrain de stationnement avec prises. Environnement pittoresque. Comme investissement, on ne peut mieux trouver. Situé à St-Vital, voisin d'un grand centre d'achats.

Accepterons des échanges

Apartment Exchange Ltd.

406 MALL CENTRE BUILDING. Tél.: 775-2591 Le soir GL 2-8778